Lisez en Page 5 L'ANNONCE de Paquet

L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,689

SEPT CENTS Samedi, 18 juin 1966

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5363 L ! JANV 66

METEO

Ensoleillé, Nuageux dans l'après-midi. — Orages dispersés. — Maximum et minimum à Québec: 70 et 50.

INDEX

Sociale, p. 6
Finance, p. 14—15
Sport, p. 10—11—12
Spectacles, T.V., p. 15

Bellemare exhorte la Dominion Textile et ses employés à trouver rapidement un compromis

Par Jean MARTEL

Faisant hier après-midi sa première intervention comme ministre provincial du Travail, M. Maurice Bellemare, a exhorté les représentants de la Dominion Textile et des employés de la compagnie à trouver un compromis pour que finisse au plus tôt la grève des travailleurs de cette entreprise.

C'est ainsi que s'est exprimé M. Bellemare lors de la rencontre qu'il a eue à son ministère avec les délégués de la compagnie et ceux de la Fédération du Textile (C.S.N.). Cette réunion s'est poursuivie ensuite, en son absence, sous forme de séance de négociations sous la direction de M. Donat Quimper, sous-ministre du Travail.

Le nouveau ministre a dit que si les deux parties restaient sur leurs positions et ne trouvaient pas un compromis, le conflit s'aggraverait. Il leur a fait remarquer qu'elles étaient capables de régler la grève.

Le ministre a déclaré que désormais la politique de son ministère consisterait à agir rapidement et à "aller sur le champ de bataille". Auparavant, a-t-il dit, la contribution des ministres du Travail au règlement des conflits syndicaux-patronaux était lente. "Nous trouverons des solutions pratiques aux problèmes de relations de travail. Nous irons au devant des problèmes".

Selon M. Bellemare, il faut changer le climat des relations de travail au Québec. Il a d'ailleurs annoncé en termes vagues que le gouvernement de l'Union Nationale allait améliorer les choses dans ce secteur.

Il faut, a-t-il dit, empêcher le dirigisme d'Etat de s'établir dans le domaine des relations de travail.

M. Bellemare a profité de son intervention d'hier pour demander au monde patronal et au monde syndical de bien se conduire, sinon les patrons et les syndiqués regretteront les lois punitives que le gouvernement pourrait être obligé de passer.

ATTITUDE

M. Bellemare a dit qu'il héritait d'un "manteau de plomb", mais qu'il avait foi en la démocratie.

"Je ne veux trahir aucun intérêt, a-t-il dit. Je veux être loyal envers tous. Je représente l'intérêt public". Il a demandé aux milieux patronaux et syndicaux de lui faire confiance.

Le nouveau ministre du Travail a fait remarquer qu'il était syndiqué, qu'il connaissait la valeur du syndicalisme et qu'il se faisait élire par une population en grande majorité ouvrière.

M. MARCEL PEPIN

M. Marcel Pépin, président de la Confédération des Syndicats Nationaux, qui assistait aux négociations, a déclaré pour sa part qu'il n'était pas sain pour le ministre du Travail de se tenir à l'extérieur de tout conflit de travail.

Il a dit en outre que les travailleurs du secteur du textile étaient les plus défavorisés.

● **PREMIERE INTERVENTION — Hier après-midi, M. Maurice Bellemare a fait sa première intervention comme ministre du Travail. En effet, il a exhorté les dirigeants de la Dominion Textile et les représentants des employés de la compagnie à trouver un compromis pour que finisse la grève. Sur la photo, l'on voit M. Bellemare, entouré du sous-ministre, M. Donat Quimper, à droite, et d'un délégué de la compagnie (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

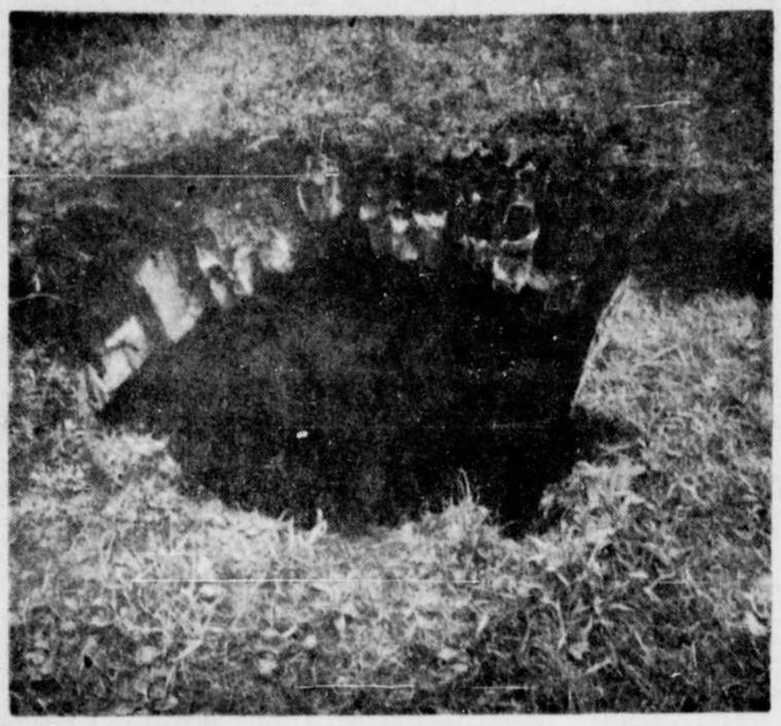

Il y a un trou béant dans le cimetière historique St. Matthews — Ce lieu funéraire est devenu un terrain de jeu

Notre reporter Guy Baillargeon, en page 13, nous livre ses constatations

Lamontagne favorable à une enquête sur le regroupement municipal

— A lire en page 3

Notre reporter Yves Simard décrit ce que le Service de santé de Québec a fait depuis un an

— A lire en page 8

Lesage à l'hôpital

Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, est entré hier dans un hôpital de Québec, sur l'avis de son médecin, pour y subir un examen médical, avant de prendre quelques jours de congé.

Le bureau du chef de l'opposition a publié, à 4 heures, hier après-midi, le communiqué suivant :

"Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, est entré ce matin dans un hôpital de Québec où on procédera à une vérification de son état de santé. M. Lesage a pris cette décision sur l'avis de son médecin étant donné la fatigue accumulée depuis quelques mois, notamment au cours des dernières semaines. M. Lesage a voulu se prêter à cet examen avant de s'accorder quelques jours de congé bien mérité au cours desquels il a l'intention d'aller à la pêche".

Au début de l'après-midi d'hier, la rumeur a couru que le chef de l'opposition avait été frappé d'une crise cardiaque. C'était au moins la troisième fois depuis deux ou trois ans que cette rumeur était lancée.

Majorité de cinq voix à l'UN dans Rouville

ST-HYACINTHE (P.C.) — Un recomptage judiciaire vient de donner une majorité de cinq voix à M. Paul-Yvon Hamel, candidat de l'Union Nationale, dans le comté de Rouville, mais celui-ci n'a pas encore été déclaré officiellement élu.

Ce n'est que lundi matin que l'on saura si M. Hamel a remporté la victoire ou non.

M. Hamel avait la majorité des voix après que l'on eût complété le décompte des voix de toutes les boites de scrutin, vendredi matin, soit un total de 82.

Toutefois, le juge Victor Chabot, de la Cour de magistrat, qui présidait le nouveau dépouillement, n'a pu immédiatement déclarer M. Hamel élu, des objections ayant été soulevées quant au décompte de six des boites de scrutin.

Le juge Chabot a entendu, au cours de l'après-midi, les arguments des procureurs des parties en présence.

Il a pris l'affaire en délibéré et a fait savoir qu'il fera connaître sa décision lundi matin.

Après le recensement officiel des voix, il y a une dizaine de jours, M. François Boulais, candidat libéral et député sortant, avait été déclaré élu avec une majorité de deux voix seulement.

M. Hamel réclama alors un recomptage judiciaire qui avait débuté mardi dernier.

La revision officielle du vote avait donné à M. Boulais 6,146 voix et à M. Hamel 6,144 voix. Les deux autres candidats en lice, MM. Albéric Archambault, du Ralliement national, et Maurice Mercier, du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, avaient respectivement recueilli 207 et 688 voix.

Si M. Hamel est déclaré élu, l'Union Nationale portera de 55 à 56 le nombre de ses sièges à l'Assemblée législative et le nombre des circonscriptions électorales remportées par les libéraux, à l'élection du 5 juin, tombera de 51 à 50.

Aucun fonctionnaire ne sera déplacé, sauf pour cause valable (Johnson)

Le premier ministre du Québec a fait savoir à l'issue d'une séance de son cabinet que la nouvelle administration entend respecter intégralement les conventions signées avec le Syndicat des fonctionnaires. De plus, M. Daniel Johnson a répété qu'il ne saurait être question d'engager qui que ce soit, d'après d'autres critères que ceux de la compétence, et qu'aucun des fonctionnaires actuellement en place ne serait permuté ou congédié, sauf pour cause valable.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, fera en sorte que dans ses relations avec les fonctionnaires l'on envisage, comme but premier, le plus haut degré d'efficacité, au meilleur avantage des contribuables.

Content

M. Daniel Johnson s'est dit très heureux d'apprendre hier que le recomptage judiciaire dans Rouville donnait un avantage de quelques voix au candidat de l'Union Nationale, M. Yvon Hamel. M. Johnson a eu des mots très élogieux à l'égard de ce nouveau député.

"Tant mieux, je suis très heureux, surtout parce que cela enlève un siège aux autres", a-t-il dit en souriant.

Le gouvernement Johnson dira bientôt où se trouve la statue de feu Duplessis

Par Roger Bruneau

Le gouvernement de l'Union Nationale apportera bientôt une réponse à une question que se posent beaucoup de curieux depuis quelques années, à savoir ce qu'on a fait de la statue de Maurice L. Duplessis.

On se souvient que le gouvernement de M. Paul Sauvé avait commandé une statue de M. Duplessis au sculpteur québécois Emile Brunet. Lorsque la statue fut livrée en septembre 1961, le gouvernement de Québec n'était plus le même, et les Libéraux n'avaient aucun désir de voir se dresser l'effigie de celui qu'ils avaient si farouchement combattu pendant des années. Aussi, la statue fut-elle remisée dans une voûte au sous-sol du Musée provinciai. Cependant, quelque temps après, la statue fut entreposée ailleurs, à un endroit qui fut gardé secret. Et ce fut peut-être là le plus grand secret gardé par les Libéraux depuis quatre ans.

Mais maintenant que l'Union Nationale est au pouvoir, on commence à se poser de nouveau la question : "Où est la statue de M. Duplessis ?"

M. Daniel Johnson, le nouveau premier ministre, ne considère pas comme une priorité le fait de faire dresser la statue sur les terrains du gouvernement ou ailleurs. Cependant, il a sans doute entendu parler de nombreux journalistes qui ont entrepris la chasse à la statue de Duplessis, et pour cette raison, et bien d'autres aussi, il s'intéresse à la chose.

RAPPORT

Hier M. Johnson a révélé aux journalistes qu'il avait demandé au ministre des Travaux publics, M. Fernand Lafontaine, député de Labelle, de demander à son sous-ministre M. Hervé Gauvin de lui présenter un rapport complet sur les pérégrinations de la statue de M. Duplessis depuis qu'elle a été livrée au Québec.

RUMEURS

Des rumeurs ont couru hier, voulant qu'on ait retrouvé la statue dans un entrepôt de la Sûreté provinciale, quelque part dans la région de Québec.

Au département de la Sûreté provinciale, on nous a dit ignorer totalement cette rumeur. On nous affirme même qu'aucun des membres de la PP n'a jamais eu affaire à toucher cet objet. Il se peut par ailleurs que la statue soit entreposée dans un hangar de la Sûreté provinciale, parmi des objets qui appartiendraient à d'autres ministères que celui de la Justice, comme le ministère des Travaux publics, le ministère de la Voirie. Cependant on ignore tout de la statue à la Sûreté provinciale.

LE MINISTERE

Le ministre des Travaux publics, M. Lafontaine, nous a aussi dit hier qu'il ignorait totalement où pouvait se trouver la statue, et qui pourrait savoir où elle se trouve. Nous avons obtenu la même affirmation de son sous-ministre, M. Gauvin.

Il serait possible, avons-nous appris, qu'un autre ministère ait été chargé de dissimuler le buste.

De toute façon, nous aurons prochainement l'occasion de connaître tout le mystère qui entoure cette statue. Lorsqu'on en aura fait un monument, nombreux seront les curieux qui viendront le voir pour le plaisir de considérer la statue qui a tant fait parler d'elle.

C'est à se demander si les Libéraux qui voulaient faire oublier M. Duplessis, n'auraient pas été mieux d'ériger sa statue dès réception dans un endroit peu fréquenté où elle aurait fait moins de bruit.

Pas de séances aux Communes, le 24 juin

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Pearson a dit hier aux Communes qu'à sa connaissance, aucune manifestation officielle ne marquera vendredi prochain, le 24 juin, la fête des Canadiens français.

La Chambre des Communes ne siégera toutefois pas à l'occasion de la St-Jean-Baptiste.

M. Pearson répondait à M. Gilles Grégoire, créditiste — Lapointe qui avait demandé si la journée du 24 juin serait marquée à Ottawa de quelque manifestation officielle.

"Je ne crois pas, a répondu M. Pearson, mais cette journée tient certainement une place importante en ce qui me concerne."

Pearson et le programme d'ass.-santé

OTTAWA (PC) — Le premier ministre a de nouveau donné l'assurance aux Communes hier que le gouvernement fédéral tiendra aux quatre principes qu'il a énoncés quant à l'adoption du programme d'assurance-santé.

M. Pearson répondait à une question du chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, qui venait de faire part de quelques réticences de la part de certaines provinces à les accepter toutes.

Ces quatre principes sont que le régime d'assurance-santé devra être universel, aussi complet que possible, transférable d'une province à l'autre et administré par un organisme public.

Comité ministériel anglo-canadien

LONDRES (PC) — La création d'un comité ministériel anglo-canadien pour le commerce et l'industrie, dont la première réunion se tiendra à Londres dans le courant de l'année, a été décidée hier à l'issue d'une entrevue qui a réuni à Londres MM. Robert Winters, ministre canadien du Commerce, et Douglas Jay, président du Board of Trade.

Les ministres des Finances du Commonwealth doivent tenir une réunion à Montréal les 21 et 22 septembre et on déclare de source britannique que le comité anglo-canadien pourrait tenir une réunion en même temps que celle des ministres des Finances.

● **C'est Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, qui a célébré la messe et prononcé l'homélie hier soir à la fête du Sacré-Coeur qui s'est déroulée au stade du Parc Victoria. Sur cette photo, on l'aperçoit en compagnie du R.P. St-Jacques o.m.i. (à sa droite) et de Mgr Paul Nicole (à sa gauche) qui faisait office de cérémoniaire de même que l'abbé Jean-Marie Brochu, secrétaire à l'archevêché. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).**

(Le compte-rendu en page 20)

La grève des fonctionnaires et l'efficacité administrative

L'efficacité de l'administration provinciale par le nouveau gouvernement de l'Union Nationale, menace d'être réduite par la grève des 1,600 fonctionnaires professionnels.

"Si ce n'était pas réglé d'ici une quinzaine de jours, cela pourrait créer des problèmes aigus dans certains départements" a dit le premier ministre Daniel Johnson hier.

Le premier ministre estime que la grève des fonctionnaires professionnels est l'un des principaux facteurs qui soit cause de l'embourbement des ministères.

Cependant, il croit difficile d'estimer pour le moment jusqu'à quel point la grève peut être une explication des problèmes qui se présentent. Mais, dit-il, il y a une situation de fait, "c'est dans un état terrible"

Rapport

Par ailleurs, le premier ministre ignorait hier si le ministre du Travail, M. Maurice Bellemare, avait déjà reçu un rapport de Me Roger Dulude, nouveau négociateur nommé par le gouvernement dans le conflit des fonctionnaires professionnels.

Une nouvelle parue hier annonçait qu'un rapport devait être présenté dès hier après-midi par M. Dulude.

Une chose certaine, dit M. Johnson, c'est que M. Dulude consacre tous ses efforts pour solutionner le problème et rien ne se fera sans que le ministre du Travail ne soit mis au courant.

LÉVIS et la RÉGION

Le conseil de Lévis se prononce contre le contrôle de l'information dans la région

LEVIS — Au cours d'une séance orageuse, le conseil de Lévis s'est prononcé contre "le contrôle de l'information dans la région.

La résolution adoptée grâce au vote prépondérant du maire C.-M. Thivierge a exactement la même teneur que celle adoptée par le conseil de Saint-Romuald et que nous avons reproduit hier.

En somme, les administrateurs favorisent l'installation d'une station radiophonique pouvant desservir les comtés de Lévis, Lotbinière et Bellechasse mais s'opposent à ce qu'un journaliste local bien connu fasse partie du bureau de direction de la compagnie qui fait la demande pour ce poste.

Cette résolution fut adoptée après un assez long débat sur une résolution adoptée à la séance régulière du début du mois alors que le conseil a unanimement recommandé au Bureau des Gouverneurs de la Radio-diffusion d'octroyer le permis demandé par Radio Etchemin.

Le maire Thivierge avait opposé son véto à cette résolution, c'est pourquoi la proposition est revenue devant le conseil hier pour finalement y être rejetée après que les échevins Marcel Lacroix, Denis et Jean-Louis Lemieux eurent fortement pris à partie le journaliste concerné.

On prit finalement le vote sur la proposition dont nous parlons au début et les échevins se divisèrent également; les échevins Lacroix, Denis et Jean-Louis Lemieux faisant part de leur crainte que l'information soit contrôlée tandis que les échevins Bouchard, L'Hébreux et Paré votaient en faveur d'une recommandation sans restriction.

Objectif de $10,000. dans la campagne de souscription otéjiste de juillet

SAINT-DAVID — Les citoyens de Saint-David qui se sont rendus à l'assemblée convoquée par les dirigeants otéjistes, ont entériné la décision prise par le bureau de direction de lancer vers le 15 juillet, une grande campagne de souscription ayant un objectif de $10,000.

La date n'a pas été définitivement fixée mais il semble certain que ce sera durant la deuxième semaine de juillet.

D'ici là, on formera un comité d'honneur qui épaulera le travail des dirigeants afin de faire un succès de cette campagne, on préparera un programme très spécial d'activités pour le lancement de cette campagne et durant toute sa durée, un comité des noms spéciaux sera appointé, etc.

L'assemblée présidée par M. Jean-Paul Dumais a aussi adoptée une nouvelle charte répondant mieux que l'ancienne aux besoins croissants que connait une ville en pleine expansion et tenant compte à la fois de l'actif de l'oeuvre et de ses besoins prévisibles.

La Légion Royale Canadienne n'a autorisé personne à vendre en son nom

Certain individus se permettent de vendre des calendriers au nom de la Légion Royale Canadienne. Il est inscrit sur ce calendrier: "Lets we forget" et aussi en français "calendrier des Vétérans".

Afin de protéger les maisons d'affaires, et le public en général, on informe la population du Québec et du Québec Métropolitain que personne n'a été ou n'est autorisé à vendre ces calendriers au nom de la Légion Royale Canadienne.

En qualité de Commendant du conseil de la ville et du district de Québec et président de la filiale 239, M. Maurice Gaudreau a déclaré: "je n'ai autorisé qui que ce soit à se servir du nom de la Légion, afin de faciliter la vente de ces dits calendriers."

Certificats en prévention incendie aux directeurs de services à Dorval

Poursuivant sa politique de diffusion de cours spéciaux sur la présention incendie, le Commissariat des incendie du Québec vient de clore une autre série de cours destinés cette fois aux directeurs de service d'incendie de l'ouest du Québec.

En effet, le Commissaire des incendies du Québec, M. F.-X. Perreault a procédé, aujourd'hui à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de ville de la Cité de Dorval, à la remise de certificats aux nombreux directeurs de service d'incendie qui ont suivi pendant deux semaines cette série de cours spéciaux, préparés et conçus à leur intention. Ces cours visent à parfaire les connaissances des chefs en les tenant au courant des plus récents développements dans cette sphère d'activité.

Furent présents, les directeurs des municipalités suivantes: Dorval, Pointe-Claire, Côte Saint-Luc, Jacques-Cartier, Sainte-Thérèse-Ouest, Sorel, Cité de Sainte-Thérèse, Rosemère, Sainte-Foy Sainte-Anne-de-Bellevue, Beauharnois, Cité de Chambly, Salaberry de Valleyfield, Saint-Léonard, Cité de Saint-Jean, Beloeil, Montréal, Longueuil, Hull, Senneville, Saint-Hyacinthe, Cité de Saint-Michel, Verdun.

Les responsables de ces cours au Commissariat des incendies du Québec, sous la direction du commissaire Perreault, sont: MM. A. Aubé J.-G. Delage, H. Parent, J. Gaudreau, J.-C. Sirois, H. Massé, G. Blondin, et Gilles Lamothe.

Expropriation éventuelle de la côte Fréchette

LEVIS — Le conseil de Lévis a pris une autre mesure en vue de l'élargissement du bas de la Côte Fréchette.

Le conseiller juridique de la cité est autorisé à assister La Corporation d'Immeubles Renaud qui fera l'expertise nécessaire afin de préparer l'expropriation éventuelle des immeubles du bas de la côte en allant jusqu'à la propriété Vachon inclusivement, au bas de la Côte Labadie ou des Bûches.

Depuis quelques années, la ville a acquis progressivement des immeubles qui furent démolis, deux sont actuellement en démolition de sorte qu'il ne reste que 8 immeubles à acquérir.

Si nécessaire, le procureur pourra préparer les procédures en expropriation.

Instabilité économique et souscription

L'instabilité économique de la région, qui a fait que le public souscripteur est déjà grevé dans son budget, au départ, pour une bonne partie, est l'un des problèmes que rencontrent les souscripteurs dans le diocèse de Rimouski, a déclaré M. Clément Mercier, directeur du Conseil des Oeuvres du diocèse lors de l'Assemblée Générale de l'organisme. M. Mercier analysait ainsi les problèmes rencontrés lors de la dernière campagne de souscription en faveur des oeuvres diocésaines, tenue l'automne dernier. On sait que l'objectif de $100,000.00 n'a pas été atteint; on a recueilli $74,947.81.

Une autre raison qui fait que la campagne n'atteint pas son objectif est le manque d'informations, de connaissances, d'intérêt et de responsabilité d'individus ou d'organismes à l'endroit du développement des ressources de bien-être communautaire, pouvant répondre plus et mieux aux problèmes posés et aux besoins ressentis par l'ensemble de la population. On a beaucoup insisté sur cette dernière raison; a savoir si la population comprend bien la portée et les buts d'une telle campagne de souscription. Il appert que la popuiation malgré les informations données ne comprend pas encore assez la nécessité d'une telle oeuvre.

On a souligné comme autre cause de difficulté, le manque de priorité et de valeur dans les souscriptions que l'on fait faire à tous ceux qui sollicitent; le peu de connaissance de la population, des problèmes sociaux: la multiplicité des campagnes de souscription, autres que celle du Conseil des Oeuvres.

M. Mercier a soutenu qu'il est à souhaiter que l'on pourra évaluer de façon assez précise les implications de ces problèmes sur la Campagne et trouver les solutions qui permettront de parer à ces difficultés. Je ne peux me permettre d'être très volubile sur les projets d'avenir; je pense bien que l'une de nos principales préoccupations pour les mois à venir sera l'organisation de la Campagne 1966, a-t-il déclaré en terminant son rapport.

Deux coopérateurs québecois iront étudier l'habitation en Europe

Il y a quelques mois, le Conseil de la Coopération du Québec en collaboration avec la Fédération des Coopératives d'Habitation, la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement et le Service des coopératives au Secrétariat de la province, instituaient une vaste recherche sur le complexe et difficile problème du logement au Québec.

Cette étude vise deux objectifs principaux: établir quel fut l'apport des coopératives d'habitation dans le développement domiciliaire au Québec et chercher de nouvelles modalités d'application de la formule coopérative aux exigences domiciliaires dans une société qui s'urbanise aussi rapidement que la nôtre.

Afin d'enrichir la commission d'étude par l'apport d'expériences déjà vécues dans d'autres pays, il fut décidé d'envoyer deux délégués de la commission visiter quatre pays d'Europe M. Raymond Audet, président de la commission et directeur du bureau à la Fédération des Caisses populaires et M. Marcel Deneau, économiste, professeur d'économie et secrétaire du département d'économie à l'Université Laval partiront le 1er juillet pour une visite de la Norvège, la Suède, le Danemark et la France. Au cours de cette brève visite, ils tenteront de découvrir la pensée sociale qui anime l'élaboration et la réalisation des projets d'habitation dans ces pays. Ils s'arrêteront aussi à l'exploration des données financières et économiques de ces projets et étudieront les modalités et l'intensité de la participation des membres de ces coopératives d'habitation.

Le Conseil de la Coopération et ceux qui avec lui rendent possible cette importante enquête attendent beaucoup de cette recherche dont les conclusions peuvent conduire à l'élaboration d'une nouvelle politique coopérative dans le domaine du logement et de la rénovation urbaine. La Commission produira son rapport au début de l'automne prochain.

Appel en faveur des francophones des provinces de langue anglaise

Le Conseil de la Vie française vient de lancer un appel à la population du diocèse de Québec en faveur des groupes d'expression française vivant dans les provinces de langue anglaise du pays. Dans une lettre adressée à chaque curé du diocèse, Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire du Conseil, leur demande d'autoriser une collecte à la porte de leur église paroissiale, pendant le mois de juin, dans le but de recueillir des fonds afin d'assurer aux nôtres "l'égalité culturelle" dans le domaine scolaire en particulier.

Dans les paroisses où elles existent, les sections locales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec verront à organiser ces quêtes selon les directives de messieurs les curés. En apportant sa collaboration à cette souscription, la Société Saint-Jean-Baptiste veut encore une fois manifester sa solidarité avec toute la nation canadienne, d'un océan à l'autre, et sa conviction en l'avenir de la culture française dans l'ensemble du Canada.

La souscription de cette année aidera principalement nos compatriotes de Régina, en Saskatchewan, et de Frédéricton, au Nouveau-Brunswick. A chaque endroit, il s'agit d'assurer le maintien d'une école privée française dans le but ultime d'amener une amélioration de la législation scolaire en ce qui a trait au statut de la langue française à l'école. L'argent recueilli servira intégralement à promouvoir ces deux oeuvres et d'autres similaires.

Dans la plupart des paroisses du diocèse, la quête se fera soit le 19, soit le 26 juin. Dans les autres, elle aura lieu plus tard selon les circonstances. C'est M. Raymond Gilbert qui a la responsabilité de coordonner les efforts de collaboration des conseils locaux de la Société Saint-Jean-Baptiste dans cette souscription.

Parc commémoratif de la Confédération

LEVIS — A la suggestion de l'échevin Jean-Louis Lemieux, le conseil de Lévis a autorisé hier le greffier à entrer en contact avec les autorités de l'Hôtel-Dieu de Lévis afin de se faire céder le terrain s'étendant de la rue Wolfe à la rue Saint-Omer et à l'entrée Est de l'hôpital.

L'échevin Lemieux a proposé à ses collègues d'établir un parc commémoratif de la confédération à cet endroit.

Triduum annuel du 21 au 24 juin

Le TRIDUUM annuel, ordinairement du 27 au 30 juin, commencera ,cette année, le 21 juin, à 5 h., p.m., pour se terminer le 24 au soir.

Pendant ces jours, les religieuses ne pourront recevoir de visites au parloir.

Le 1er juillet, fête du Très Précieux Sang de Notre - Seigneur Jésus-Christ, à 10 h., a.m., Mgr Raymond Nolin, p.d., curé de Lauzon, présidera une Messe concélébrée à l'occasion du Jubilé d'Or de profession religieuse de deux Adoratrices du Précieux-Sang: Soeur Thérèse-de Jésus (Vézina) et Soeur Marie-Saint Joseph (Couture).

Le salut solennel du Saint Sacrement, qui aura lieu à 3 h., p.m., marquera en même temps l'ouverture du Mois du Précieux Sang.

Tous les jours du mois de juillet, à 7 h. p.m., Salut du St-Sacrement et récitation des Litanies du Précieux Sang.

Cordiale invitation à tous de participer tant à la Messe jubilaire qu'aux exercices du Mois du Précieux Sang.

Unité sanitaire

Principales activités de l'Unité Sanitaire de Lévis pour la semaine du 19 juin 1966.

LUNDI, 20 JUIN

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire de 9½ à 11 heures et de 1½ à 2½ heures: clinique antituberculeuse (examen pulmonaire).

ST-ETIENNE: Ecole du Village, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

Christ-Roi: Local sous la sacristie, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

MARDI, 21 JUIN

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny: Clinique de BCG.

Sorosto: Ecole, de 10½ à 11 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

St-Romuald: Hôtel de Ville de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations, de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire.

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, à 1.30 heure: cours d'hygiène prénatale.

MERCREDI, 22 JUIN

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, clinique dentaire.

Bienville: Salle St-Vincent de Paul, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

St-Nicolas: Ecole Mgr Gauvreau, de 2 à 3 heures: clinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et prescolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

JEUDI, 23 JUIN

Hôtel-Dieu de Lévis et Hôpital de Charny: Clinique de BCG.

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, cliniques dentaires.

Lévis: Bureaux de l'Unité Sanitaire, de 2 à 3½ heures: cinique de puériculture, d'immunisations et de Vaccin Sabin (bébés et préscolaires). Il y aura aussi vaccination antivariolique (vaccin d'école).

VENDREDI, 24 JUIN

ST-JEAN-BAPTISTE.
Bureaux fermés.

Revision de la loi sur les cartels et nombre d'enquêteurs augmenté

Ottawa (PC) — Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a annoncé hier aux Communes que la loi sur les cartels sera revisée et que, dans un avenir prochain, le gouvernement augmentera son personnel d'enquêteurs sur les cartels.

M. Favreau, ministre responsable de la loi sur les cartels, a déclaré aux Communes que son personnel ets en train de préparer des modifications à la loi et qu'il sera bientôt en mesure de les rendre publiques.

La loi prévoit l'imposition d'amendes aux sociétés commerciales ou aux hommes d'affaires qui sont reconnus coupables d'avoir cherché à fixer des prix, à réduire inéquitablement leur concurrence ou à établir des monopoles ou des quasi-monopoles.

"Nous cherchons les moyens de faire face à la situation des cartels le plus efficacement possible", a affirmé M. Favreau durant le débat entourant l'examen des estimations budgétaires du Conseil privé.

REPLIQUE

Le président du Conseil privé a repoussé les allégations du député néo-démocrate de Skeena, M. Frank Howard, selon lesquelles la section du gouvernement responsable de l'empêcher les cartels se garde bien de remplir ses devoirs pour des motifs de nature politique.

M. Howard a déclaré que la lutte contre les cartels reste inefficace parce que "ce sont les amis du parti libéral qui se trouvent à diriger les affaires commerciales du pays".

M. Favreau a répliqué qu'il n'a aucune pression politique exercée sur le gouvernement au sujet des cartels et que les députés aux Communes ne devraient pas avoir l'impression que le travail de revision de la loi procède lentement. Les discussions devant mener à cette revision ont été nécessairement "longues et laborieuses", a-t-il dit, et le gouvernement est conscient des implications économiques profondes de cette revision.

M. Favreau a souligné que le nombre des enquêteurs sur les cartels est actuellement de 26 et il a annoncé qu'il serait accru.

Ces enquêteurs, a-t-il dit, sont présentement engagés dans 51 enquêtes en profondeur et ont commencé 14 autres enquêtes préliminaires.

Les journaux devront changer - président de l'ABC

OTTAWA (P.C.) — Les journaux devront procéder à maints changements s'ils veulent soulever l'intérêt des jeunes, affirme M. William H. Ewen président exécutif de Audit Bureau of Circulation.

"Les journaux s'adressent encore en majeure partie aux adultes et ne présentent pas suffisamment de pages qui pourraient ou qui devraient intéresser les jeunes", a déclaré M. Ewen au cours d'une réunion de AB, qui établit le nombre des exemplaires vendus des principaux journaux américains et canadiens. Avec les transistors et la télévision, les jeunes ne comptent plus nécessairement sur les journaux pour les informer. Pour attirer les jeunes lecteurs, les journaux doivent transformer leur première page "et je ne veux pas dire que cette page doit rapporter plus de meurtres", a noté M. Ewen.

M. Ewen a prédit que le nombre des journaux au pays diminuera considérablement, à la suite de la forte compétition offerte avec les fusions multiples.

M. Marvin Lunde, gérant de la publicité de Sears-Roebuck Ltd, a donné l'avertissement que la publicité trompeuse et certains moyens de vente menaçaient la prospérité de l'Amérique du Nord.

"Nous devons nous débarrasser de l'appât trompeur, des promesses sous-entendues et des publicitaires ne tenant pas leurs promesses", a-t-il ajouté au cours d'une interview.

Selon lui, le gouvernement devra intervenir et imposer des règlements sévères si les offenses sont répétées.

Logement à louer

ST-ROMUALD, face à Sillery, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non, plus chambre de bain, eau chaude. "220", marché Olivier Inc. Tél.: 839-9408.
60232 9-6 (1 ms) 118 C.L. j.n.o.

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
60922 11-6 (s. au 2-7) 21 C.L.

VIDEZ VOS GRENIERS
AU PROFIT DES PAUVRES DE QUEBEC
La demande est pressante . . . on récupère de tout . . .
Téléphonez-nous, on ira chercher vos surplus
LE COMPTOIR EMMAÜS
160 St-Paul, Québec — 692-0385

LIONEL GOSSELIN
ENTREPRENEUR GENERAL INC.
9185, Du Plateau, Charlesbourg
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires
MAISONS MODELES A:
• CHARLESBOURG
• ORSAINVILLE
• NEUFCHATEL
• LES SAULES
BUREAU DES VENTES 626-4742

LOUIS RHEAUME INC.
599, 8e rue, Québec
Tél. : 529-2111
QUALITE SERVICE
Manufacturiers de PORTES CHASSIS ARMOIRES
AMEUBLEMENT DE BUREAUX ET MAGASINS
MOBILIERS D'EGLISES
• Escaliers • Pharmacies
• Planches à repasser
• Plinthes • Chambranles
• Moulures de toutes sortes
ESTIMES GRATUITS sur demande
PORTES MODERNFOLD ET SPACEMASTER

BOIS et MATÉRIAUX de CONSTRUCTION
• PLANCHES MURALES de toutes sortes
• BARDEAUX MASONITE
• MERISIER — CHENE FRENE
• ARBORITE
• MERISIER A PLANCHER
• PORTES
• CEDRE DE LA COLOMBIE
• LATTES
• B-C-FIR préparé ou brut de toutes dimensions
• CONTRE-PLAQUE (Veneer)
• EPINETTE
Visitez notre nouveau local de PLANCHES MURALES revisé et remis à neuf, il facilitera vos achats.
BILODEAU & DORE
PONT SAMSON
600, 1ère RUE, LIMOILOU - Qué. 3 - Tél.: 525-4708

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMÈNE — par Ernie Bushmiller

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement: $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Lamontagne favorable à une enquête royale sur le regroupement municipal dans la région de Québec

Par Jacques Jobin

Le maire de Québec s'est dit en faveur d'une enquête royale qui serait créée immédiatement et qui pourrait faire rapport à la fin de l'année, après avoir étudié le problème du regroupement municipal dans la région de Québec.

"Je suis, a dit M. Lamontagne, en faveur de tout ce qui peut accélérer la formation d'un bloc métropolitain, d'un pôle d'attraction économique dans la région de Québec".

Cette idée d'une commission d'enquête a été lancée par le nouveau président de la Chambre de Commerce de Québec, M. Jean-Guy Lefebvre.

Il s'agit, aux yeux de M. Lamontagne, d'une heureuse initiative "car il faut mordicus centraliser si on veut entrer en compétition avec les autres régions et les autres provinces".

Signalant que la réalisation de projets identiques a dû être discutée pendant 14 ans, à Montréal, le maire de Québec considère qu'il faut aller beaucoup plus vite ici "A première vue je suis complètement d'accord avec la création d'une commission d'enquête mais il ne faudrait pas que l'étude s'éternise comme celle de la commission sur le biculturalisme et le bilinguisme. Celà nous permettrait de connaitre l'orientation à prendre en ce qui regarde les fusions et les annexions".

Pour M. Lamontagne, les séances d'une commission du genre permettraient de cristaliser les différentes opinions, sur la question. Et par opinion, je n'entends pas le fait qu'un groupement ou un corps intermédiaire se prononce contre l'idée mais qu'il dise comment il voit la région de Québec dans dix ans, d'une façon positive".

Pour le maire de Québec, il faut aller rapidement dans cette question, mais pas tellement rapidement que cela compromette les chances de résultats. Mais on peut aller passablement rapidement puisque déjà l'on peut compter sur plusieurs enquêtes et recherches faites jusqu'à maintenant.

Encore une fois il a répété qu'il ne voit l'essort de Québec et de la région que dans un regroupement municipal. "C'est la même chose pour le port de Québec et pour le réseau routier. Il faut que cela se fasse, et il faut qu'on appuie les projets, d'une façon globale et non plus paroissiale".

● VISITE D'OFFICIERS SUPERIEURS DE L'ARMEE FRANÇAISE — Le lieutenant Jean-Pierre Chessel à gauche, a souhaité la bienvenue au lieutenant-colonel Pierre Brasart, attaché militaire adjoint à l'ambassade française d'Ottawa, à son arrivée à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette. La mission à Québec du colonel Brasart qui réside à Washington, a pour but de discuter des problèmes d'entrainement avec les officiers supérieurs du Royal 22e Régiment. Finissant des grandes académies militaires françaises de St-Cyr, de l'école d'état-major et de l'école supérieure de Guerre, le colonel Brasart est vétéran des campagnes d'Indochine et d'Algérie. Il a de plus servi au Tchad de 1959-61. Il est décoré de la Légion d'Honneur et de la Croix de Guerre.

Tant qu'il n'y aura pas de raison valable

Les calèches subsisteront

Par Jacques JOBIN

"Si on devait écouter la majorité des gens qui nous téléphonent sur ce sujet, on éliminerait immédiatement les calèches de la ville de Québec. Mais là n'est pas notre attitude et les calèches subsisteront tant qu'il n'y aura pas de raison suffisamment valable".

C'est ce qu'a déclaré hier le maire Gilles Lamontagne à la suite d'un article paru dans l'édition du jour de l'Action, évoquant la situation incertaine des calèches.

M. Lamontagne a signalé que de plus, le rythme lent de la calèche s'adapte mal aux nécessités modernes et les exigences hygiéniques des citoyens deviennent de plus en plus fortes.

Le maire de Québec a précisé qu'il avait rassuré les caléchiers qui sont venus le voir, inquiets du sort qui les attendait. "Il n'est pas question de les faire disparaître pour l'instant mais il va falloir les rationner aux heures de pointe, particulièrement entre 4 h. 30 et 6 h. p.m.", a-t-il dit.

D'autre part le maire a convenu que les calèches faisaient partie intégrante du tableau de la ville. "Cela ne constitue pas le seul facteur que les touristes viennent chercher chez nous, a dit M. Lamontagne, mais c'en est un et si on fait disparaître ces facteurs un à un, le tourisme subira une baisse".

Selon lui, on a tout fait jusqu'ici pour concilier les calèches et le progrès. Il viendra un jour, cependant, où il faudra probablement trouver un autre moyen que la traction animale qui est dépassée depuis longtemps.

Palais de justice

J.-P. Lapensée est condamné à 18 mois pour vol avec effraction

Un récidiviste d'une vingtaine d'années a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, hier, par S.H. le juge en chef Thomas Tremblay pour un vol avec effraction commis à Ste-Foy, l'été passé.

Il s'agit d'un vol survenu le 11 août '65 dans les locaux de Ste-Foy Electronics Enr. La marchandise dérobée consistait en appareils de télévision, téléphones-radios, microphones, guitares, haut-parleurs et saxophones, le tout évalué à $2,385 et propriété de Jean-Paul Cadorette et de Claude Talbot.

Le prévenu purge actuellement une peine de dix-huit mois pour un vol à main armée commis au bureau de Me Irénée Simard, il y a quelques mois.

Vous commencez bien mal votre vie, a déploré le juge, et si je ne vous condamne pas au pénitencier c'est pour accéder à une demande de votre mère qui croit pouvoir aider à votre réhabilitation en vous visitant régulièrement à la prison de Québec.

L'élection d'un commissaire d'école à Orsainville est contestée en Cour de Magistrat

Une requête en contestation de l'élection d'un commissaire d'école à Orsainville a été déposée, hier, en Cour de Magistrat du district de Québec.

Celle-ci sera présentée à la Cour, le 28 juin, en matinée.

Dans cette cause, les 28 requérants, qui se déclarent tous électeurs de la municipalité scolaire d'Orsainville habiles à voter à l'élection d'un commissaire d'école dans le quartier no 3 de la municipalité, reprochent au président d'élections d'avoir refusé, sans raison valable, d'accepter la candidature de Pierre Goudreau et d'avoir indûment et illégalement mis de côté la proposition faite par MM. Dupuis et Trudel.

La requête rappelle que, en conséquence, une seule autre candidature ayant été proposée et acceptée par le président d'élections, soit celle de l'intimé, Albert Marcotte, celui-ci avait été proclamé élu par acclamation.

On prie donc la Cour d'annuler l'élection proclamée le 6 juin 1966.

La Protection civile et l'exercice "Neutron" aujourd'hui à Valcartier

La Protection civile du Québec, zone 4, exécutera l'exercice "Neutro" aujourd'hui samedi à la base militaire de Valcartier.

L'exercice de secours-sauvetage "NEUTRON" sera conduit le 18 juin 1966 à la base militaire de Valcartier. Cet exercice se déroulera au niveau zonier et cinq équipes de secours-sauvetage provenant de groupes différents y participeront.

LE BUT

Cet exercice est de confirmer l'enseignement que les équipes de secours-sauvetage ont reçu antérieurement, en les plaçant dans des conditions les plus proches possibles de la réalité.

L'exercice sera conduit par le bureau de la zone 4 et sera sous la responsabilité de l'officier d'entrainement G. Préaux; ce dernier sera assisté dans cette tâche par l'assistant-directeur de la zone 4, G. Gauvreau.

Quelque 150 membres de la compagnie "C" quitteront Québec pour l'Alberta

Environ 150 membres de la compagnie "C" du 3e bataillon Royal 22e Régiment (anti-char) quitteront Québec en fin de semaine à destination de Wainwright, Alberta où ils participeront aux grandes manoeuvres d'été de la 1ère brigade d'infanterie canadienne.

Les troupes qui sont sous le commandement du major Jean-Jacques Fournier de Montréal seront aéroportées avec au-delà de 75 véhicules militaires à bord d'avions Hercules de l'aviation canadienne. Dix-sept (17) envolées de ces avions géants transporteront de plus douze (12) canons 106 mm., 5 véhicules SS11 et 4 engins Entac en plus des remorques et dépanneuses.

C'est la première fois qu'une compagnie anti-char ira participer aux grandes manoeuvres militaires dans l'Ouest canadien qui débuteront le 23 juin pour se terminer le 25 juillet. Le pont aérien de l'aéroport de l'Ancienne-Lorette à Edmonton débutera le 18 juin avec la première envolée à 2:00 heures a.m. pour se terminer le 20 juin à 10:00 heures p.m. Toutes les envolées sont à l'heure locale.

Pour le Vieux Québec

Les grandes compagnies devraient imaginer des panneaux-réclame particuliers (M. Lamontagne)

PAR JACQUES JOBIN

Le maire de Québec considère que les grandes compagnies d'automobiles, de cigarettes et de boissons gazeuses devraient imaginer des panneaux-réclame particuliers pour le vieux Québec, de la même façon que les gens d'affaires devraient apposer des enseignes correspondant au caractère historique du secteur sans attendre à ce que la loi les y oblige.

M. Lamontagne a émis l'opinion que si l'on pouvait en ariver un jour à ce que tout ce qui est écrit dans le Québec intra-muros le soit en français, on aurait par là créé un autre centre d'attraction formidable pour le tourisme. "Car en réalité, dit-il, on ne va pas à l'étranger pour revoir les mêmes choses que l'on voit chez nous".

A son avis le sondage qui a permis à la jeune Chambre de Commerce de dire que les marchands du secteur sont récalcitrants à l'idée de changer leur enseigne commerciale n'a peut-être pas été fait d'une façon complète. "Pour ma part je ne crois pas que ce soit là l'opinion de la majorité car plusieurs réalisent que le fait de changer les enseignes de type américain sera à leur propre avantage".

Il est évident que la ville est prête à contribuer, a précisé le maire Lamontagne, mais il faut qu'elle soit aidée. C'est pour cela qu'il dit approuver entièrement le projet initial de la jeune Chambre dans lequel on spécifiait que les dédommagements pécuniaires qu'il faudra faire seraient partagés à parts égales entre les gouvernements municipal, provincial et fédéral.

L'HOTEL DE VILLE

Par contre M. Lamontagne s'est déclaré en désaccord avec l'architecte André Robitaille qui a suggéré que l'hôtel de ville devait être déménagée vers la banlieue ses activités ne correspondant pas à celles qui devraient se tenir dans le vieux Québec.

"Je ne suis pas d'avis qu'il faille un jour en arriver à une activité unique dans le Québec historique, car il deviendrait alors un musée, une ville morte", a dit le maire.

Au contraire, il cite l'opinion émise pour la conservation du palais de justice à l'intérieur des murs. "Activité limitée à une partie de la journée, amenant l'implantation de bureaux d'avocats dans les environs, et laissant place au moment où les activités touristiques sont les plus intenses, le soir et en fin de semaine, l'été en général".

D'autre part M. Lamontagne a souligné qu'il y a une certaine décentralisation des services municipaux, décentralisation qui ira probablement en s'accentuant. Ainsi les services de police s'établiront à la fin de l'été au parc Victoria et il n'est pas dit que des services comme ceux de la circulation et de l'urbanisme continuent à être centralisés à l'hôtel de ville.

"Comme principe général, il faut plutôt trouver des activités pour remplacer celles qui s'éloignent du quartier, et non pas éloigner celles qui veulent s'y maintenir" a conclu le maire de la capitale.

Première convention annuelle de l'Association professionnelle des sténographes judiciaires

L'Association professionnelle des sténographes judiciaires du Québec tiendra sa première convention annuelle en fin de semaine, à Trois-Rivières, afin de jeter les bases d'une corporation provinciale groupant tous les sténographes et sténotypistes agissant devant les tribunaux et commissions de la province de Québec.

Ces assises seront présidées par M. G.-Oscar Boisjoly, de Québec, président de l'association et sera assisté de directeurs qui auront charge de différents comités.

Ces comités se réuniront samedi après-midi afin de reviser des études sur la tarification et des conditions de travail des praticiens devant les Cours civiles et criminelles de la province; de l'uniformisation des transcriptions, de la planification de la main-d'oeuvre devant les différentes cours de justice et surtout à Montréal où le manqque de sténographes se fait particulièrement sentir devant le nombre toujours accru de juges, d'affaires judiciaires et parajudiciaires et où l'augmentation de la juridiction de la Cour de magistrat, prévue pour l'automne prochain amènera une pénurie grave de sténographes devant cette Cour, qui jusqu'à maintenant n'employait pas les services de ceux-ci.

Dans le but de former une Corporation professionnelle par bill public ou bill privé suivant le cas qui sera demandé à la prochaine Législature provinciale, différents comités s'occuperont de la Constitution et règlements de la charte, d'un code d'éthique à être appliqué et de l'uniformisation des normes d'accessibilité à la pratique de la sténographie ou de la sténotypie dans la province. Jusqu'ici, le tout était laissé à chaque barreau de la province qui avait chacun sa réglementation.

De plus, afin de renseigner la magistrature, le barreau et le public en général de ses problèmes, l'Association a formé un comité qui s'occupera des relations extérieures.

Dimanche le 19, ces différents comités feront rapport à l'assemblée générale des membres du résultat de leurs délibérations.

Le soir, un diner de clôture marquera la fin de cette convention à l'Hôtel St-Maurice des Trois-Rivières auquel assisteront les membres de la magistrature du district de Trois-Rivières, les bâtonniers des différents barreaux de la région et de la province.

Le district de Québec est représenté par J.-Edwin Tanguay, sténographe en chef.

Que faire pour la réglementation du transport par autobus lors de l'Expo?

Quels accommodements faut-il concéder à la réglementation du transport par autobus en prévision des millions de visiteurs de l'Expo 67? Tel est l'un des sujets à l'ordre du jour du Conseil canadien des officiers supérieurs en transport motorisé, dont le congrès annuel s'est ouvert hier matin au Château Frontenac, à Québec.

On y rencontre des hauts fonctionnaires de chacune des 10 provinces canadiennes, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Le président du conseil est M. Jacques Verreault, sous-ministre des Transports et Communications du Québec, tandis que le secrétaire-trésorier est Me Maurice Lacroix, responsable du contentieux au même ministère.

Durant trois jours, une soixantaine de délégués vont mettre en commun leur expérience. Parfois ensemble et parfois en deux groupes, ils vont étudier des sujets administratifs qui relèvent des bureaux de véhicules automobiles et des régies des transports.

Chaque province a proposé des sujets qui la préoccupe présentement. L'Ontario par exemple désire l'étude d'un permis de conduire à valeur internationale tandis que l'Ile-du-Prince-Edouard porte un intérêt particulier à un système de points de démérite qui entrainerait le retrait éventuel du permis de conduire de quiconque aurait l'habitude de manquer aux règles d'une conduite prudente.

Le Québec a proposé l'étude collective de certains problèmes techniques et, notamment, de mesures destinées à rendre plus sécuritaire le transport des élèves par des autobus d'écoliers.

Le congrès se terminera dans la soirée aujourd'hui. Le programme comprenait un diner offert par le gouvernement du Québec, ministère des Transports et Communications, dont le nouveau ministre est M. Fernand Lizotte, M.D., député de l'Islet.

● AU CONGRES DES CONSEILS CANADIENS DES OFFICIERS SUPERIEURS EN TRANSPORT MOTORISE — Nous apercevons de gauche à droite, M. Maurice Lacroix, responsable du contentieux au ministère des Transports et Communications et secrétaire-trésorier du congrès, le nouveau ministre des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte, et M. R. A. Hadfield, vice-président de l'organisme. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Avez-vous lu ça?

Le président sortant de carge de la Chambre de Commerce du District de Québec, Me Alexandre A. Labrèque, a pourtant bonne "Price", mais il faut souligner son dernier discours où la sincérité, le sens des réalités pratiques et l'éloquence lui ont valu une ovation méritée.

* * *

A l'Institut coopératif Desjardins de Lévis, il y a présentement 10 esquimaux qui font un stage d'étude sur l'organisation coopérative. Ils se plaignent de la chaleur!

* * *

Le Cardinal Roy a décrit l'Hôpital moderne comme le point de rencontre par excellence de l'Eglise avec le monde et un des endroits privilégiés où celle-ci peut répondre à l'angoisse et à l'inquiétude du monde.

* * *

C'est Jean-Charles Bonenfant qui écrit "qu'une des désillusions du député moderne est parfois de se sentir presque inutile dans cette tâche de législateur auquel il avait rêvé dans la candeur généreuse de ses premières illusions".

* * *

Les chenilles ont choisi le Québec métropolitain pour leur convention annuelle. Il y a plus de chenilles que de touristes au Québec. Mais avec l'hospitalité "insecticide" qu'on leur sert, il est à prévoir (et à souhaiter) qu'elles ne reviendront pas l'an prochain.

* * *

En Nouvelle Zélande, Mme Gilbert Johnson a pu lire l'annonce que son mari a fait insérer: "Après 25 ans de bonheur conjugal, je me rendrai avec joie, responsable de toute dette contractée en mon nom par ma femme".

* * *

Le Centre d'affaires St-Roch continue de manifester sa vitalité et l'acquisition des immeubles de Automobiles Inc., rue de la Couronne par la firme Emilien Rochette et Fils Ltée est un autre signe du progrès de ses efforts.

Jean Napran

Enseignement de formation professionnelle aux pêcheurs

Après des discussions et des négociations qui se sont échelonnées sur quelques mois, le Conseil de la Coopération du Québec et le Ministère Fédéral des Pêcheries sont arrivés à une entente selon laquelle le Conseil de la Coopération assumera désormais la responsabilité de dispenser un enseignement de formation professionnelle aux pêcheurs.

Ce service est destiné aux pêcheurs des régions maritimes de la province de Québec, notamment ceux de la Gaspésie, de la Côte-Nord du Saint-Laurent et des Iles-de-la-Madeleine.

Le Service Social Economique qui jusqu'ici était un service d'extension de l'école des Pêcheries de Ste-Anne de la Pocatière sera désormais logé aux bureaux du Conseil de la Coopération, 2030, boul. Père Lelièvre, Ville de Duberger, et viendra s'ajouter à ses nombreux services et départements actuels.

Le fait que la formule coopérative soit largement appliquée dans le monde des pêcheries est un facteur de plus qui prépare bien le Conseil à assumer cette nouvelle responsabilité. Ce nouveau service s'inscrit dans la pensée sociale et économique auquel le mouvement coopératif donne toujours une si large part.

EDITORIAL

Rapport Tremblay ou rapport Bélanger ?

Le nouveau premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé il y a quelques jours l'intention de son gouvernement d'axer la politique fiscale du Québec sur les recommandations du rapport Tremblay. Cette décision nous donne déjà une idée de ce que seront, du point de vue du Québec, les prochaines négociations entre les provinces et le pouvoir fédéral. Le rapport Tremblay, qui faisait en 1956 une étude extrêmement sérieuse des problèmes constitutionnels, recommandait en somme de confier aux provinces les impôts directs et de laisser Ottawa financer le pays grâce aux taxes indirectes. Le juge Thomas Tremblay n'interdisait pas, à vrai dire, les négociations sur chacun des deux terrains, mais il établissait, conformément à l'esprit du pacte confédératif, une ligne de démarcation assez nette entre les pouvoirs de taxation de chacun des pouvoirs.

Le rapport Bélanger, préparé récemment à la demande du gouvernement Lesage, invitait, à l'inverse, à une plus grande souplesse. Le président de la commission d'enquête sur la fiscalité, M. Marcel Bélanger, préférait laisser la porte ouverte à une constante remise en question des répartitions fiscales. Sans fausser sa pensée, on peut croire que M. Bélanger ne veut pas que le Québec se laisse enfermer dans un carcan. Qu'arriverait-il, en effet, si le pouvoir central se raidissait devant les exigences québécoises en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt sur les successions ? Plutôt que de s'entêter à requérir une nouvelle majoration de la part provinciale, ne vaut-il pas mieux négocier une répartition différente des taxes indirectes ? Prenons quelques exemples : à l'heure actuelle, environ 80% des taxes sur le tabac gagnent les coffres fédéraux, les taxes sur l'alcool se répartissent en deux parts à peu près égales. C'est une conséquence assez logique des remarques du président Bélanger que de poser la question en ces termes : le Québec veut plus d'argent et l'important est de redéfinir constamment la meilleure méthode pour parvenir à cette fin.

Les textes constitutionnels dirigent vers les provinces les impôts directs et ce sont sans doute les revenus les plus intéressants, car leur croissance est beauoup plus rapide que celle des taxes indirectes. On comprend donc que le juge Thomas Tremblay et, à sa suite, M. Daniel Johnson veuillent que les provinces déploient tous leurs efforts pour récupérer la plus large part possible des impôts directs. Il n'en demeure pas moins que le rapport Bélanger élargit considérablement le terrain de manoeuvre. M. Bélanger, en effet, ne souhaite aucunement que le Québec se satisfasse du 47% qu'il retire présentement dans le domaine des impôts directs, mais il conseille de ne pas fermer la porte à des négociations qui pourraient drainer vers les provinces une plus large part des taxes indirectes.

En décidant de suivre plutôt le rapport Tremblay que le rapport Bélanger, M. Daniel Johnson choisit donc la voie de la fermeté. S'il s'en tient à cette ligne de conduite, les prochaines rencontres fédérales-provinciales vont se dérouler sous le signe de l'intransigeance et aboutir presque à l'ultimatum. M. Johnson proteste, par ailleurs, contre l'idée de provoquer le chaos dans les finances du pays. Il faut probablement en déduire que M. Johnson préfère entrer à la conférence avec le rapport Tremblay, quitte à en sortir avec le rapport Bélanger ! En d'autres termes, la présence de deux rapports, qui, somme toute se complètent, donnent à M. Johnson la possibilité d'entreprendre le dialogue sur le ton de son choix. Chose paradoxale, peut-être une rencontre amorcée sur le ton du rapport Tremblay permettra-t-elle de tirer plus ample parti du rapport Bélanger. Entendons par là qu'Ottawa concédera peut-être de meilleurs impôts indirects à celui qui demande de nouveau une tranche de la meilleure part.

Laurent Laplante

POINT DE VUE

Le rapport Parent et la confessionnalité

par

Guy Marcoux, M.D.

M. le rédacteur,

La parution prématurée, parait-il, des deux dernières tranches du rapport Parent, a fait couler beaucoup d'encre et beaucoup de salive. Et M. Guy Rocher semble en être devenu le nouveau commis voyageur, puisque nous le voyons partout : clubs sociaux, radio, TV. etc. Et, partout, il nous sert de ces sophismes . . .

D'abord, il prétend que les commissions scolaires n'ont jamais été confessionnelles et, du même souffle, il vante les "nouveautés" préconisées par les commissaires. Mais on sait fort bien, peu importe l'interprétation sinueuse qu'on veut bien lui attribuer, qu'une commission scolaire CATHOLIQUE est confessionnelle autant que la commission PROTESTANTE. Il n'est donc pas question de jouer avec les mots et d'essayer de faire accroire aux parents catholiques que leur école CATHOLIQUE est déjà non-confessionnelle ! Cela, M. Rocher peut se le tenir pour dit : même les "non-instruits" sont capables de distinguer une vessie d'une lanterne.

Nouveau sophisme lorsqu'il prétend que, "pour ne pas heurter la liberté religieuse de l'enfant, l'école se doit de présenter les matières sans égard à leurs relations avec Dieu". Comme si un médecin, donnant des cours de vulgarisation à des vieilles sorcières, devrait faire abstraction de sa science médicale de peur de heurter les convictions (ou les non-convictions) profondes de ses interlocutrices !

Nous admettons à TOUS la liberté d'absorber, d'assimiler, de gober, de synthétiser, de digérer, de refuser, de rejeter, de vomir ou de sélectionner l'enseignement qu'ils voudront pour eux ou pour leurs enfants. Mais nous devons aussi admettre aux parents catholiques la liberté de procurer l'enseignement de leur choix. Si je décide d'aller étudier dans des écoles publiques au Japon, je devrai m'attendre d'y recevoir des cours en langue japonaise et d'y être instruit sur le confucianisme et sur le bouddhisme; je ne réussirai sûrement pas à obtenir des leçons, en français, sur le catholicisme ! On me dira qu'il faut être plus "ouvert" que les orientaux. Soit ! Mais il ne faut pas oublier que ce n'est pas en abandonnant leur culture séculaire que les japonais ont réussi à la conserver; c'est parce qu'ils l'ont toujours maintenue en état d'alerte, dans un milieu approprié.

Si j'avais un aquarium "balancé" pour cent poissons et que je voulais y introduire un crabe, est-ce que je débalancerais mon aquarium pour faire vivre le crabe au risque de faire mourir presque TOUS mes 100 poissons ? Ou ferais-je, tout simplement, un petit aquarium, à part, spécial pour lui ? Il n'est pas besoin d'être grand clerc (ni grand commissaire) pour connaître la réponse.

A part cela, pourquoi — au nom de la liberté de parole et de la démocratie — empêcherait-on les parents catholiques d'exprimer leurs désirs ? Pourquoi leur reprocherait-on d'être (ou d'essayer d'être) aussi catholiques que les papes et les évêques ? C'est vrai qu'on avait accoutumé de ne jamais entendre la voix des parents et qu'on est probablement surpris d'une telle réaction de leur part. Mais il reste que, peu importe que cela soit déjà un peu tard ou non, les parents ont le droit et même le DEVOIR de prendre leur propre problème en mains.

Si les parents catholiques prétendent que l'alarmante diminution des vocations religieuses est due en grande partie au climat de matérialisme qui existe présentement chez-nous, il est de leur devoir de mettre un frein à cette tendance et de prévenir toute dégringolade dans ce sens-là. Les athées et les agnostiques font bien (et à bon droit) valoir leur point de vue, je me demande pourquoi les chrétiens ne pourraient pas faire de même. Les représentants du peuple, en démocratie, ne sont pas là pour imposer leurs vues à la population mais pour faire valoir les points de vue de leurs commettants auprès du gouvernement. Et c'est pourquoi ils doivent en tenir compte. Et comment voudrait-on que les opinions des catholiques soient connues du gouvernement (quel qu'il soit) si on empêche ces derniers de les faire connaître ?

A cet effet, j'aimerais bien connaître les noms et le nombre des organismes qui ont préconisé les recommandations des 4e et 5e tranches du rapport Parent. Représentent-elles un éventail vraiment démocratique ? Ou est-ce l'opinion de quelque chapelle ou officine clandestine ?

A part cela, qu'elle incompatibilité y a-t-il entre école compétente, moderne, scientifique et école confessionnelle ? Pourquoi tente-t-on de toujours OPPOSER des choses qui peuvent très bien se conjuguer. Pourquoi insinue-t-on toujours que notre soi-disant retard éducationnel était dû à l'école confessionnelle alors qu'il devrait être attribué à des méthodes PEDAGOGIQUES périmées ?

En terminant, pourquoi recommande-t-on le retour aux "prêtres-ouvriers" et veut-on les chasser des écoles (à part la pastorale, bien entendu...) ? N'a-t-il pas déjà été prouvé (ou presque) que c'est en oeuvrant DANS un milieu que le prêtre (ou le religieux) peut MIEUX accomplir sa mission ? Et, pourtant, ce sont presque les mêmes personnes qui préconisent les deux : prêtres-ouvriers et aumôniers dans la sacristie ! Voudrait-on plutôt déchristianiser le prêtre en le jetant dans le monde ouvrier et déchristianiser l'école en rejetant l'aumônier dans la seule pastorale ?

C'est un truisme de répéter que la responsabilité en EDUCATION appartient aux parents; c'est maintenant une réalité que ceux-ci ont désormais décidé de s'en occuper ! Ils n'ont peut-être pas tous la compétence pédagogique relativement à l'INSTRUCTION et ils sont prêts à laisser ce domaine aux spécialistes. Mais ils connaissent très bien les enseignements de l'Eglise concernant l'école confessionnelle que les catholiques ont le DEVOIR d'exiger et ils ont bien l'intention de tenir leur bout envers et contre tous. Quelqu'un a d'ailleurs déjà dit : "Si vous ne ressemblez à ces tous petits . . . "

Gérin-Lajoie : "On aime çà les beaux frisés à l'éducation, Jean-Jacques !"

courants et remous

A l'approche du 24 juin

La patrie, une vieillerie, une notion périmée ?

L'approche du 24 juin peut suggérer à d'aucuns des réflexions du genre de celle-ci : Au XXe siècle, en 1966 comme l'on aime dire, qu'en est-il exactement de la notion de patrie ?

Ne s'agirait-il pas là d'un concept dépassé ? Nous sommes en pleine ère de communications ultra-rapides. Le mot distance n'existe plus, pour ainsi parler. En pleine ère aussi d'intense — et fort indiquée — collaboration universelle. En pleine ère d'oecuménisme. Pour tout dire, comment parler de "patrie" là où intervient, par exemple, ce si nécessaire organisme supra-national que constituent les Nations-unies ? Comment parler de "patrie" là où l'on met sur pied tout un appareil de liens internationaux, genre Marché commun d'Europe, etc. Là, également, où, sur le plan des croyances, la grande préoccupation est à l'unité, cette unité des chrétiens telle que le Christ Lui-même l'a voulue ?

x x x

Pour sa part, un correspondant — dont nous respectons les vues — nous écrit, après avoir traité de certaine divergence d'opinions sur un sujet donné : — "Je ne crois pas du tout qu'il puisse être possible dans notre monde actuel d'avoir et de vivre un patriotisme qui ait toute autre dimension que la terre entière. Je puis me tromper, mais c'est là ma conviction".

Celui-là, aimons-nous présumer, n'entend point faire table rase de l'idée de "patrie". Mais n'en arrive-t-il pas à parler tout comme ? A le lire, ne croirait-on pas un peu que, désormais, la sorte de grande "patrie" commune qu'est le globe terrestre doive, en quelque sorte, vu la conjoncture, éclipser les patries particulières, le pays natal ? A le lire encore, l'on se demande : Mais le fait même d'être attaché plus spécialement à une patrie, au sol qui nous a vus naître ne vient-il point en flagrante contradiction avec les exigences de l'époque contemporaine, l'amour, l'intérêt, les égards dus à l'ensemble des humains ?

x x x

Nous voulons croire que l'intéressé saisit aussi bien que quiconque ce fait, savoir : Patriotisme et esprit de fraternité, de solidarité universelle ne s'excluent point mutuellement. Non pas ! Non pas ! "Citoyen du monde", comme d'aucuns disent, le chrétien, le croyant, par exemple, l'est certes — et par définition. Sa foi, son attachement à la doctrine d'amour du Christ, Sauveur de TOUS les hommes, d'où qu'ils soient, engage le baptisé à aimer, donc à vouloir du bien à tous. Il lui faut vouloir, désirer ardemment, promouvoir les intérêts supérieurs bien compris de la grande famille humaine. Il lui faut s'intéresser vivement et de près à TOUS les besoins, à TOUS les problèmes, à TOUTES les souffrances. Comme le Christ-Jésus, son Maître, le croyant est adepte de la concorde, de la paix et de la justice sociale. Il a pitié de la foule, de la grande masse de ses frères, TOUS créés comme lui à l'image et à la ressemblance de Dieu, Père aimant.

x x x

Pour autant, le baptisé, le disciple du Christ, non seulement peut, mais doit aimer d'une tendresse particulière les siens, ses proches, ses compatriotes, ceux et celles de la collectivité qui l'a vu naître et grandir, en bref, sa patrie. — "Est-ce parce qu'on aime toutes les familles de la terre, interrogeait, un jour, le grand Pontife Pie XII, qu'il faut cesser d'aimer la sienne ?". En octobre 1957 notamment, le même et illustre docteur disait que, tout en participant à une saine et étroite collaboration internationale, "il est nécessaire d'éviter le cosmopolitisme mal entendu qui amènerait des peuples différents à renoncer aux choses de valeur contenues dans leurs traditions et à défigurer leurs caractéristiques nationales". Un cardinal Villeneuve, lui, il y a trente ans, (juin 1935) déclarait : — "Il est temps plus que jamais de cesser, dans la petite école du rang comme au sein des facultés universitaires, si jamais on s'y était prêté, d'élever des sans-patrie".

x x x

On pourrait ainsi multiplier les textes.

Voici, entre autres documents pontificaux, la mémorable Encyclique "SAPIENTIAE CHRISTIANALE" de Léon XIII dans laquelle ce dernier (10 janvier 1890) comme, du reste, ses prédécesseurs et successeurs, exhorte les fidèles à se préserver d'un nationalisme aigu, outrancier, agressif, exacerbé, et les presse d'aimer tous les hommes; mais écrit, d'autre part : — "... la loi naturelle nous ordonne d'aimer d'un amour de prédilection et de dévouement le pays où nous sommes nés et où nous avons été élevés". Voici encore le Pape Pie X, dûment canonisé depuis, qui, dans un discours à des pèlerins français (19 avril 1909), s'écriait : — "Si le catholicisme était ennemi de la patrie, il ne serait plus une religion divine".

A y bien penser, la diversité même des langues, des cultures, des civilisations, ici et là sur le globe, n'est-elle pas en soi une preuve du fait que le Créateur, dans Sa Sagesse infinie, veut que vivent côte à côte des familles, des sociétés s'estimant, se respectent, s'entraidant, mais conservant néanmoins leur entité propre ? Certes, avec le temps, la facilité des déplacements, la conjoncture moderne, les progrès de la technique, les hommes, de plus en plus, voyagent, émigrent, s'entremêlent. N'ayons jamais, toutefois, la naïveté de croire que les humains, tant comme individus que comme peuples, deviendront interchangeables. Le "melting-pot", à certains égards, est une réalité. Les patries, elles, sont là pour demeurer.

x x x

Posons de nouveau la question : Dans la société contemporaine, qu'en est-il au juste de la notion de patrie ? Il y a une dizaine d'années, un grand prélat, S. E. le cardinal Georges Grente, écrivait : — C'est une des tristesses de l'heure présente d'entendre parfois, dans le cacs des erreurs, discuter l'idée de patrie... Cette vieillerie, dit-on, est dépassée, périmée, digne d'être mise au rebut et définitivement oubliée... Des oppositions sournoises à l'idée de patrie circulent... et tendent à émousser, dans la jeunesse, le sens civique et national... Sous le faux-semblant d'une fraternisation universelle . . . une campagne de paradoxes exerce ses ravages".

Particulièrement à l'occasion du 24 juin, fête du Précurseur du Christ, fête du courageux Patron que nous donna le saint Pape Pie X, prenons bien la résolution d'être et de demeurer nous-mêmes. Aimons ferme la terre qui nous a vus naître. Là ne se trouvent aucun entêtement, aucune obstination de mauvais aloi; là ne se trouvent aucun mépris, aucune mésestime de la concorde internationale, du progrès ordonné. Le chrétien peut, bien mieux, doit être patriote. Cela, s'il agit sous le regard de Dieu, ne l'empêchera aucunement d'aimer TOUS ses frères, les humains, de quel race, culture et croyance qu'ils soint !

x x x

C'est là, en somme, ce que dit en toutes lettres le Deuxième Concile du Vatican dans la Constitution pastorale "GAUDIUM ET SPES" (L'Eglise dans le monde moderne: — "Que les citoyens cultivent avec magnanimité et loyauté l'amour de la patrie, mais sans étroitesse d'esprit, c'est-à-dire de telle façon qu'en même temps ils prennent toujours en considération le bien de toute la famille humaine qui rassemble races, peuples et nations, unis par toutes sortes de liens".

Odilon ARTEAU

La Fête des pères

Après la fête des mères, voici, plus récente, celle des pères. Le commerce ne manque pas de nous le rappeler, quand revient le troisième dimanche de juin. Point de vue bien légitime en affaires.

Allons plus avant et plus haut : jusqu'aux motifs qui donnent un sens suffisamment élevé à toute manifestation d'hommage. En pareille occasion n'est-ce pas de respect, de piété filiale, de gratitude qu'il faut témoigner à l'endroit du chef de famille ? Cela donnerait un accent tellement plus profond, plus humain, plus chrétien, aux paroles, aux gestes, aux cadeaux de circonstance. C'est avec de tels sentiments, en tout cas, que nous voulons offrir nos voeux à ces vaillants papas.

* * *

Pain gagné par le labeur de chaque jour, études payées au moins indirectement, charges budgétaires de toute la maisonnée, etc. : on se rend facilement compte à quel point le père pourvoit aux nombreux besoins des siens. Ce qu'on oublie parfois, ce qu'on ne sait plus apprécier, ce qu'on va jusqu'à discuter ou minimiser, c'est sa mission véritable de premier responsable d'un ordre familial où l'amour-autorité doit faire appel à l'amour-obéissance. Impossible, pourtant, de développer dans la famille une affectueuse subordination des membres à leur chef sans ces deux conditions, ces deux pôles des relations harmonieuses entre le père (et conjointement avec lui, la mère) et les enfants : AUTORITE et SOUMISSION.

Un peu plus de lumière sur cette vocation paternelle à l'autorité permettrait peut-être à plusieurs célébrations intimes de déboucher sur des lendemains d'équilibre et de paix domestiques. Espérons que, par une plus large diffusion des ouvrages de morale conjugale et familiale, par les initiatives de pastorale des foyers, par les services d'orientation (S. O. F.), par des retraites et récollections destinées aux gens mariés, groupés ou non en équipes, espérons qu'ainsi se développe une plus grande conscience de la vocation de parents et, au coeur de celle-ci, de la mission du père de famille dans cette forme supérieure de l'amour et du service que représente l'autorité sagement exercée au nom de Dieu lui-même.

N'est-ce pas l'un des souhaits les plus appropriés à une fête des pères qui voudrait dépasser l'éphémère d'un cadeau d'occasion ? . . .

J.-P. LEMIEUX.

VOTRE OPINION

Béquilles si l'on veut, nos béquilles nous sont chères, Père Bradet

Est-il possible, en notre siècle de soi-disante lumière, alors que tant de problèmes de réelle importance se présentent à nous, que nos préoccupations aillent à des questions de costumes religieux qui n'en finissent plus ? Faudrait-il aujourd'hui juger de l'envergure de ces esprits par les problèmes qui les absorbent ? Serait-on béquilles jusque-là ? En est-on rendu à boiter jusque sur le plan du jugement ? Le vieil adage n'est-il pas plus actuel que jamais : "Bien faire et laisser braire", Père Bradet ?

J'ai l'impression qu'on n'est pas près d'être adulte dans la foi, ou adulte tout court? Imaginez ! on ne digérerait plus le peu de prestige qui nous reste de nos habits religieux ? Il doit y avoir une ulcère d'estomac quelque part, ulcère qui en finira sans doute par une excroissance au cerveau. On en lira sûrement la nouvelle dans le "P'tit Journal" ou quelque feuille du genre.

C'est celà, Père Bradet, prenez-vous en au peu de prestige qui nous reste de nos habits religieux pour le détruire et vous aurez déçu nos populations qui tiennent pourtant à nous voir distincts d'elle-mêmes. Nos gens sont bien loin de jalouser le respect que nous vaut encore ce que vous appelez "nos béquilles". Notre col romain qui vous apparait comme un "plâtre", Père Bradet, n'a jamais rendu personne plus emplâtre. Ce jour-là où toute trace de notre consécration aura disparu, on en verra de belles, on nous enverra à la poubelle, en chantant : V'là où mène la libelle."

On peut se demander pour finir si les promoteurs de cette noble cause n'auraient pas intérêt personnel à se perdre totalement dans l'uniforme laïque, uniforme qui irait beaucoup mieux à leur mentalité laïcisante. Présentement, ne dirait-on pas vraiment que si la bure veut sauter, la buse veut rester, si je ne m'abuse. La buse, c'est toujours le vieil homme dont parle saint Paul. Le sujet du costume religieux n'est-il pas en train de devenir une vieillerie en matière de conversation ? Qu'on n'en parle plus, de grâce, après les efforts qui ont été faits pour l'adaptation exigée. Dans le style d'autrefois, on eut appelé celà du radotage; dans le style de "Maintenant" c'est devenu du "bradetage."

Dépensons-donc nos efforts sur des problèmes plus sérieux, plus urgents, plus adultes. C'est ce que le gens attendent de nous. C'est les décevoir que d'ergoter devant eux sans fin sur de telles puérilités. Servir de pareilles choses à nos gens, c'est les sous-estimer et les croire incapables de dépasser le niveau de l'enfantillage. A ce niveau, on les écoeurera tout à fait. Notre mission est plutôt de les éclairer et de les aimer assez pour aborder avec eux les réels et vrais problèmes qui font l'objet de leurs préoccupations.

Peut-être nous trouve-t-on, durs ? En cas de légitime défense, ne faut-il pas abattre pour ne pas être abattu ?

B.A. Sherbrooke.

Le programme A.R.D.A.

Dans Le Soleil du 9 juin on pouvait lire que quelques maires du Conseil de Comté Montmorency no 1, que l'on ne nommait pas et monsieur le maire Armand Simard de St-Féréol que l'on nommait ont formulé une critique amère contre le programme A.R.D.A. dans son travail sur la Côte de Beaupré. Entre autre chose on est allé jusqu'à dire qu'A.R.D.A. avait tout donné à Ville de Beaupré. Monsieur le maire Simard est très injuste dans cette déclaration car il est un de ceux des très nombreux citoyens qui ont bénéficié de la subvention d'A.R.D.A. en y trouvant un emploi; cette subvention avait permis de décréter des travaux d'hiver en 1964-65 qui ont permis de l'emploi à 200 hommes en moyenne pendant cinq mois. Sur ces 200 hommes au moins 70% étaient des citoyens de St-Féréol alors que 15% étaient de Beaupré. D'autre part, les résultats de cette subvention ont permis à des citoyens de St-Féréol de vendre des terrains qui valaient $2,000. ou $3,000. pour des sommes de $25,000. à $60,000. Un autre bienfait de la subvention d'ARDA a été d'activer l'économie sur toute la Côte de Beaupré; qu'on aille donc vérifier auprès de messieurs les propriétaires de motels qui opèrent en hiver à partir de la Dame Blanche jusqu'à Beaupré.

De plus, Ville de Beaupré a fait faire de nouvelles études à ses propres risques pour la somme de $15,000. et au cours de ces études, on en est arrivé entre autre chose à demander à ARDA la construction d'un service d'aqueduc qui desservirait en passant une grande partie de St-Féréol en venant alimenter en eau potable et en eau pour la protection contre les incendies le Parc Mont-Ste-Anne ainsi que les campings qui seront situés dans St-Féréol et qui appartiendront à Ville de Beaupré.

On se plaint chez certains maires de ne pas pouvoir participer d'une manière active au développement du Parc Mont Ste-Anne et on voudrait que certaines municipalités aient des représentants sur la Commission qui dirige le Parc; nous sommes anxieux de voir leur désir se réaliser à condition que leur population prenne les mêmes risques que les citoyens de Beaupré ont pris en votant $1,875,000. pour ce développement et nous serions prêts à accepter dans nos rangs toute municipalité qui voudrait en faire autant.

Une autre chose qu'il ne faudrait pas oublier c'est que si ARDA a payé $219,000. sur $2,000,000. qui a été investi c'est que le bon Dieu avait placé la montagne dans Beaupré : il est vrai que le maire de Beaupré y est pour quelque chose mais les résultats sont les mêmes.

La Ville de Beaupré n'a à date retiré que très peu des argents qu'elle a risqués c'est pourquoi il est souverainement injuste de dire qu'A.R.D.A. aide à Beaupré seulement. Le développement entrepris entrevoit des agrandissements futurs et est certainement un projet régional et je n'ai pas encore compris pourquoi les autres municipalités intéressées, au lieu de nous bouder ne sont pas venues nous offrir de partager les risques avant de nous demander de partager les avantages. Ce n'est pas ma mission de défendre le programme ARDA mais je sais que ce qu'ils ont déjà fait dans la région a été très utile et le sera encore plus dans l'avenir si au lieu de se critiquer les uns les autres on se donnait la main pour mousser d'autres projets profitables à tous.

Je n'espère pas soulever de polémique au sujet d'ARDA qui est très bien capable de se défendre seule mais j'ai cru de mon devoir de rétablir les faits auxquels les journaux ont donné une certaine publicité.

L.-P.-Antoine Bélanger,
maire de Beaupré,
président de la Commission du Parc du Mont Ste-Anne.

● **Voici les nouveaux membres de l'exécutif de la Fédération nationale des Services Inc. : de g. à d., Mlle Marthe Fréchette, secrétaire, M. Paul E. Dalpé, président, M. Réai Dessureault, trésorier et Mlle Juliette Chrétien, vice-présidente représentante de la région de Québec. Les membres de l'exécutif qui n'apparaissent pas sur la photo sont Mme Madeleine Morgan (Montréal), M. Cyrille Boivin (Chicoutimi), Mlle Marie-Amabilis Léger (Sherbrooke), M. Roger Paillé (Shawinigan) et M. Léo L'Heureux (Hull). Ces derniers sont tous vice-présidents représentant sur l'exécutif leurs régions respectives. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

J.-J. Bertrand, vice-président du conseil exécutif du Québec

Par Roger Bruneau

M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice et ministre de l'Education, a été nommé hier, vice-président du Conseil exécutif de la province de Québec. C'est lui qui aura les pouvoirs pour remplacer le président M. Daniel Johnson, aux séances du Cabinet, lorsque M. Johnson ne pourra être présent.

L'arrêté ministériel prévoyant la nomination de M. Bertrand fut le premier arrêté signé par le nouveau premier ministre M. Daniel Johnson.

Le premier ministre a annoncé à l'issue d'une séance du cabinet provincial hier après-midi, la composition du Conseil de la trésorerie: le ministre des Finances, M. Paul Dozois, fait partie "ex officio" du Conseil; M. Daniel Johnson en est aussi membre ainsi que M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur et ministre d'Etat aux Finances; M. Armand Russell, député de Shefford et ministre d'Etat aux Travaux publics ainsi que M. François-Eugène Mathieu, député de Chauveau et ministre d'Etat à la Famille et au Bien-Etre social. En l'absence de M. Dozois, la présidence du Conseil de la trésorerie sera assumée par le premier ministre Daniel Johnson lui-même.

Tous les ministres du Cabinet provincial sont membres substitut du Conseil. Ce dernier, qui est donc composé de cinq membres, aura un quorum de trois membres.

CONTACTS

Le premier ministre Daniel Johnson a reçu hier, à la séance du cabinet provincial, les premiers rapports de ses ministres. Ces derniers avaient au cours de l'avant-midi, établi les premiers contacts avec leurs employés. Le seul qui n'a pas encore eu le temps de rencontrer ses officiers supérieurs, c'est M. Daniel Johnson lui-même comme il l'a dit aux journalistes hier.

PRIORITES

Le gouvernement dit que la première priorité est de régler d'abord les conflits ouvriers, particulièrement la grève des fonctionnaires professionnels qui a des effets sur plusieurs ministères. Il faudra ensuite remettre l'administration en marche le plus vite possible, dit M. Johnson. On doit aussi porter une attention prioritaire aux problèmes des hôpitaux et de leurs employés.

La plupart des ministres rencontrent les employés

Le premier contact

PAR ROGER BRUNEAU

La plupart des ministres du Gouvernement de M. Daniel Johnson, ont profité de l'avant-midi hier, pour prendre un premier contact avec les employés de leurs ministères.

Ainsi le ministre des Finances, M. Paul Dozois et le ministre d'Etat adjoint à ce ministère M. Francis Boudreau ont rencontré les officiers du ministère. M. Boudreau nous déclarait hier après-midi, qu'ils ont trouvé beaucoup de bonne volonté et de loyauté chez les employés du ministère.

M. Fernand Lafontaine, ministre des Travaux publics, a aussi rencontré ses employés et s'est dit très satisfait de l'entrevue. Il ne doute pas que tous vont travailler comme d'habitude pour le plus grand bien du ministère.

M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de la Justice, a rencontré les employés supérieurs du ministère ainsi que le directeur de la Sûreté Provinciale M. Adrien Robert. M. Bertrand dit que le sous-ministre de la Justice assistait aussi à l'entrevue. Le ministre n'a pas donné d'autres détails sur le sujet de la rencontre et sur les questions discutées.

Tous les ministres que nous avons interrogés hier, sont d'avis pour dire qu'ils devront travailler beaucoup dans les premières semaines de leurs fonctions pour se mettre au courant de tous les problèmes et prévoir des solutions. Aucun d'eux ne semble découragé cependant et ils ont bonne confiance de bien s'en tirer.

LIMONADE
ASEPTA
LIBÈRE, EMBELLIT
Donne de l'éclat au teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE

UNE INVITATION DU DR LIZOTTE AUX AUTOMOBILISTES DU QUÉBEC

Pour le 21 juin

Posant un premier geste public moins de 24 heures après avoir été assermenté comme ministre des Transoprts et Communications, l'hon. Fernand Lizotte a lancé aujourd'hui une invitation à tous les automobilistes québecois.

M. Lizotte leur propose de s'installer mardi prochain devant le petit écran et de participer à un programme spécial de télévision du réseau français de Radio-Canada.

Le programme est intitulé "Etes-vous bon conducteur?" et il durera de 8 à 9 h p.m. mardi, le 21 juin. Les téléspectateurs y auront l'occasion d'évaluer leur propre compétence au volant d'une auto et de la comparer à celle de groupes-témoins.

L'initiative a pris origine l'an dernier aux Etats-Unis. Des millions de citoyens ont suivi une première télédiffusion le 24 mai 1965, puis l'intérêt et l'enthousiasme ont causé une reprise le 30 août alors que des millions d'autres en ont profité à leur tour.

Avec la collaboration surtout du Conseil canadien de la sécurité routière, on a fait cette année une adaptation du programme d'une heure au contexte canadien. Le nouveau "test" fut diffusé le 19 du mois dernier sur le réseau anglais de Radio-Canada et les critiques ont dit qu'il était de meilleure qualité que le programme américain.

Le Dr Lizotte s'est dit assuré que la version française allait susciter un intérêt d'une envergure au moins égale.
Il a ajouté que s'il invitait les automobilistes québecois à participer activement au programme, c'est parce que le législateur a confié à son ministère le mandat officiel de promouvoir une plus grande sécurité sur les chemins publics.

Nous savons tous que les routes de la province réclament à chaque jour leur rançon de morts et de blessés, a dit le Dr Lizotte. Et puisque le programme télévisé du 21 juin précède immédiatement les deux grandes fins de semaines de la St-Jean-Baptiste et du jour du Canada — l'une et l'autre particulièrement dangereuse — il importe que le plus grand nombre de Québecois que possible se préparent à une conduite plus prudente.

L'hon. Dozois prendra connaissance des états financiers du Québec

Budget supplémentaire

Par Jean Martel

Le ministre provincial des Finances, M. Paul Dozois, a déclaré hier qu'il prendrait connaissance en fin de semaine des états financiers de la province et qu'il en discuterait avec ses collègues du cabinet lors de la prochaine séance du conseil des ministres.

M. Dozois, qui était interrogé hier par les journalistes, a affirmé qu'il n'y aurait pas de déficit aux comptes ordinaires du budget, comme d'ailleurs il n'y en a jamais eu. Cependant, il se peut qu'il y en ait au chapitre des investissements.

Dozois a reçu jeudi de cette semaine les états financiers de la Province des mains de l'ex-premier ministre, M. Jean Lesage. Soulignons que pendant la campagne électorale les candidats de l'Union Nationale et particulièrement M. Dozois avaient insisté sur le caractère inquiétant de la situation financière du Québec.

Comme M. Dozois n'a pas pris connaissance des états financiers, il n'a pas voulu faire de commentaires.

Budget

Le ministre des Finances a déclaré en outre qu'il y aurait sans doute un budget supplémentaire qui serait présenté à l'Assemblée législative avant la fin de l'année.

Le budget que M. Jean Lesage avait présenté avant la dissolution des Chambres sera-t-il accepté par l'Union Nationale ? M. Dozois a répondu à cette question en disant que le conseil des ministres n'avait pas pris de décision à ce sujet.

Le ministre a affirmé que si le budget de M. Lesage était adopté, le gouvernement de l'Union Nationale ne serait pas obligé de dépenser toutes les sommes prévues. Le gouvernement pourrait faire des économies là où ce serait possible et, pour les postes où il faudrait dépenser plus que le montant indiqué, le gouvernement présenterait un budget supplémentaire.

Le motu proprio "De Muneribus Episcoporum" en force le 15 août

CITE DU VATICAN (A.F.P.) — Le motu proprio "De Muneribus Episcoporum" des devoirs des évêques entrera en vigueur le 15 août prochain. Il complète le décret conciliaire sur les pouvoirs des évêques, dont l'entrée en vigueur, fixée au 29 juin, a été différée par le pape comme pour les autres déjà prêts.

Le document publié aujourd'hui précise les cas dans lesquels la faculté dont jouissent les évêques d'accorder des dispenses aux fidèles est limitée par les pouvoirs réservés au Saint Siège.

Dans l'ensemble, les règles en vigueur sont assouplies et simplifiées et les cas réservés au Saint-Siège portent surtout sur le célibat, l'ordination et le mariage.

C'est ainsi que seul le Saint Siège — et non pas les évêques — peut dispenser du célibat les diacres et les prêtres. L'évêque ne peut dispenser du célibat que les sous-diacres.

De même les prêtres ordonnés de façon frauduleuse, c'est-à-dire qui auraient caché qu'ils qu'ils étaient mariés, ne pourront exercer le ministère qu'avec la dispense du Saint-Siège.

Seul le Saint Siège pourra autoriser les clercs à exercer la médecine, la chirurgie ou une activité commerciale, ou bien remplir des fonctions publiques ou encore être élus députés ou sénateurs dans les pays où cela est prohibé par l'Eglise.

Cours de formation sociale

Par correspondance

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Annexé à l'Université de Sherbrooke
Diplôme en fin d'étude
POUR RENSEIGNEMENTS : LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC.
C.P. 610, NICOLET, P.Q.

COLLEGE DE VICTORIAVILLE

EXAMENS D'ADMISSION

Pour 8e année classique (éléments latins)

Lundi, 27 juin, à 3 heures p. m.

455, Notre-Dame, Victoriaville — Tél.: 752-5681

PÉDAGOGIE MUSICALE SCOLAIRE

Pour le niveau élémentaire, selon les principes de la méthode WARD

SESSION DE FORMATION DES MAITRES

DU 18 JUILLET AU 5 AOUT

Frais d'inscription et de scolarité

$75.00

On doit faire sa demande avant le premier juillet

Pour tous renseignements, s'adresser :

L'ECOLE DE MUSIQUE UNIVERSITE LAVAL

Centre Universitaire — Québec 10

UNIVERSITE LAVAL
Cité Universitaire — Québec 10e

FACULTE DES LETTRES

DEPARTEMENT D'ETUDES FRANÇAISES

A partir de septembre prochain, il sera possible de préparer par cours de fin de semaine le **Certificat d'études supérieures de littérature française.**

- **Scolarité :** trois ans
- **Horaire des cours :** le vendredi soir, de 19h.30 à 21h.30 le samedi matin, de 9h. à 11h.
- **Conditions d'admission :**
  — être titulaire d'un baccalauréat ès arts.
  — être titulaire d'un baccalauréat en pédagogie ou d'un brevet d'enseignement de classe A, obtenu après une rhétorique **régulière.**
  — être titulaire d'un baccalauréat en pédagogie ou d'un brevet d'enseignement de classe A, et subir avec succès un examen d'entrée.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez adresser vos demandes au Secrétariat de la Faculté des lettres, au numéro de téléphone suivant : 656-3401, entre 9 h. et midi.

Paquet

•ST-ROCH •PLACE LAURIER

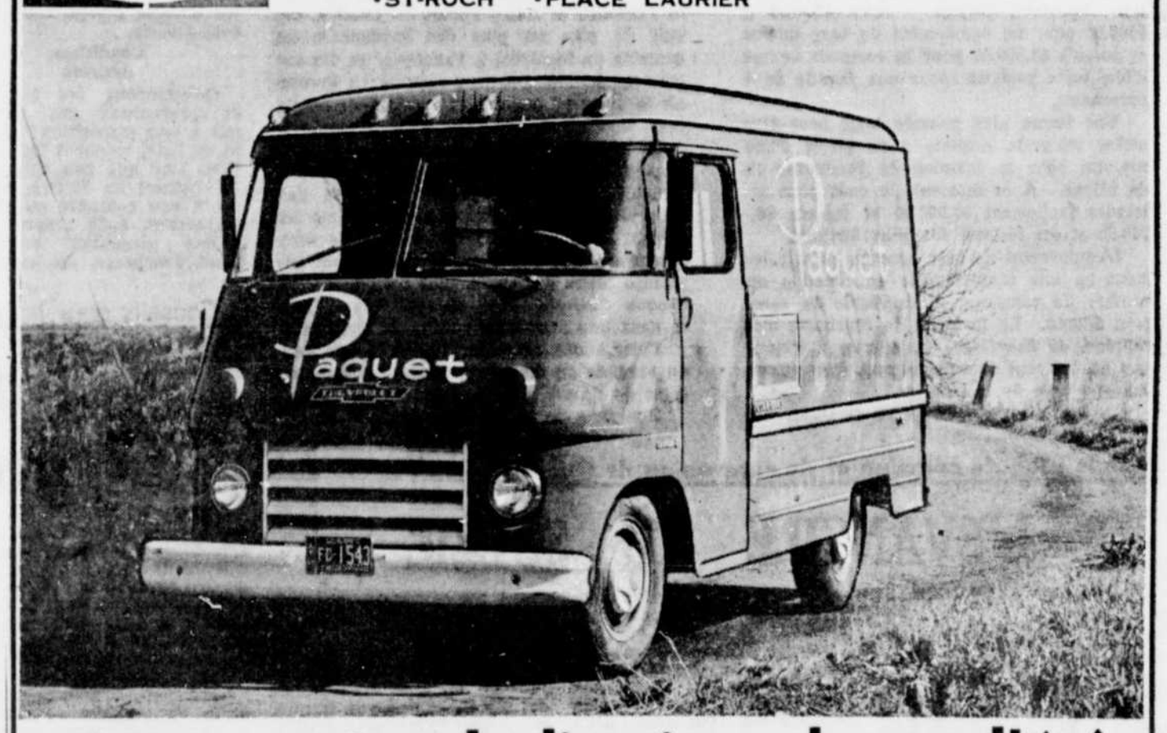

Notre service de livraison durant l'été

incluant les endroits de villégiature

ENDROITS DE VILLEGIATURE
du 1er juin au 30 septembre, départ à 8 hres

MERCREDI ET SAMEDI — Pont-Rouge, St-Raymond, Lac Sergent, Lac St-Joseph, Duchesnay, Ste-Catherine, Lac St-Augustin, Shannon.

VENDREDI — **Lac Clément**

MARDI ET VENDREDI — Ste-Pétronille, St-Pierre, Ste-Famille, St-Jean, St-François, St-Laurent, Ile d'Orléans.

SERVICE REGULIER

Tous les jours, excepté le lundi, départ à 8 hres

Québec, Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy, Cap-Rouge, Basse-Ville, Limoilou, St-Pascal, Ville Vanier, Charlesbourg, Orsainville, N.-Dame des Laurentides, Lac Beauport.

COTE BEAUPRE: Giffard, Beauport, Everell, St-Grégoire, Villeneuve, Ste-Thérèse de Lisieux, Courville, Boischâtel, Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne, St-Joachim, Beaupré, St-Michel de Beauport, Lac John.

RIVE NORD: Loretteville, Ancienne-Lorette, Champigny, Neuchâtel, Village Huron, Camp Valcartier, Valcartier Station, Valcartier Village, Lac St-Charles, Val- St-Michel, St-Emile, Château-d'Eau, Duberger, Ville Les Saules, Shannon, Ville Bel-Air.

RIVE SUD: Lévis, Lauzon, Bienville, St-David, Hospice Guay, New-Liverpool, St-Romuald, Charny, Chaudière Bassin, Chaudière Station, Soresto, Breakeyville, St-Rédempteur, St-Télesphore, Villieu.

MARDI, JEUDI et SAMEDI: St-Henri, St-Louis-de-Pintendre, St-Jean Chrysostome.

JEUDI SEULEMENT: Laval.

VENDREDI SEULEMENT: St-Nicolas, St-Etienne de Lauzon.

MERCREDI ET SAMEDI: St-Augustin, Neuville, Les Ecureuils, Donnacona.

MARCHANDISES LOURDES

Tous les jours, excepté le lundi, départ à 8 hres.

Québec, Haute-Ville, Sillery, Ste-Foy, Cap-Rouge, Orsainville, Québec basse-ville, Limoilou, Charlesbourg, Ville Vanier, N.-D. des Laurentides, Lac Beauport.
MARDI, JEUDI ET SAMEDI: Giffard, Beauport, Villeneuve, Ste-Thérèse de Lisieux, Courville, Everell, St-Grégoire, Boischâtel, Ange-Gardien, Château-Richer, Ste-Anne de Beaupré, St-Joachim, Becupré, Lac John.
MERCREDI ET VENDREDI: Lévis, Lauzon, Bienville, St-Romuald, Charny, Chaudière Bassin, Chaudière Station, St-Rédempteur, St-Télesphore, St-Louis de Pintendre, St-Jean Chrysostome, St-Henri, Breakeyville, St-David, New-Liverpool, Ville Guay, Villieu, Sorosto.
MERCREDI ET VENDREDI: Loretteville, Neuchâtel, Les Saules, Ville Duberger, Ancienne-Lorette, Champigny, Camp Valcartier, Valcartier Village, Valcartier Station, Lac St-Charles, Val St-Michel, St-Emile, Ville Bel-Air, Château-d'Eau, Charlesbourg-Ouest.
JEUDI SEULEMENT: Laval.
VENDREDI SEULEMENT: St-Etienne de Lauzon, St-Nicolas.
MERCREDI ET SAMEDI: St-Augustin, Neuville, Les Ecureuils, Donnacona.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Le Canadien campeur retourne à son origine terrienne

Nous sommes en train d'assister à une véritable explosion de la récréation de plein air et le camping, une des formes les plus parfaites de cette récréation, a envahi l'Amérique du Nord comme loisir après y avoir été pratiqué par ses premiers habitants, les Amérindiens.

LE CAMPING FAMILIAL

Le nouveau camping adopte une forme tout à fait particulière : le camping familial. En effet, parmi les membres des clubs de camping, la proportion des familles dépasse facilement 95% du total des campeurs.

Selon un expert, M. Jean-Paul Denis, les raisons de cet engouement s'expliquent assez facilement. Ce sport est économique et permet à ses adeptes de jouir des avantages du grand air, auparavant réservé aux villégiateurs et aux touristes, puis de prendre la route, avec toute la famille vers l'aventure, cette inconnue. On peut conclure que la télévision et le camping ont contribué plus que tout autre chose, à retenir les membres de la famille ensemble.

L'EQUIPEMENT

Si le camping est un sport économique, il nécessite tout de même un déboursé initial important, variant entre $150.00 à $600.00 pour un équipement de base moyen et jusqu'à $1,500.00 pour le campeur équipé d'une tente roulotte (pour une famille de 4 personnes).

Une forme plus poussée mais peut être moins intégrale consiste à se servir d'une roulotte pour le camping de randonnée ou de séjour. A ce moment ,le coût peut atteindre facilement $2,000.00 et jusqu'à $6,000.00 et est réservé aux plus fortunés.

L'équipement de base consiste principalement en une tente choisie en fonction du nombre de campeurs et du mode de camping adopté. Le matériel de couchage, d'éclairage, de chauffage et de cuisson s'ajoute. La batterie de cuisine peut être puisée à même celle de la maison.

La vie au camp n'exige pas de vêtements spéciaux. Des costumes de bain pour l'eau et le soleil. Des vêtements chauds, tricots, chandails pour les soirées fraiches autour du feu de camp et, enfin, puisqu'il y a (en tout cas "il y avait"!) des machines à pluie au Québec, des imperméables et des bottes.

LOISIRS DU CAMPING

La vie sur un terrain de camping permet à la famille de s'épanouir de multiples façons; tout d'abord les enfants y trouvent leur profit dans des activités organisées dans les terrains de l'Etat (à l'exception de ceux du Québec malheureusement) où des moniteurs s'occupent à les amuser tout en les instruisant. Les parents peuvent pratiquer leurs sports favoris à compter du canotage jusqu'à la pétanque.

Si la vie au camp procure à ses adeptes des loisirs nombreux, des voyages viennent s'ajouter à cette liste en permettant à la famille ce qui lui était autrefois interdit à cause du nombre d'enfants et du coût prohibitif des hôtels et motels.

De nos jours, les Canadiens français débordent les frontières du Québec vers le Cape Cod, la Virginie, les Etats de la Nouvelle-Angleterre d'une part, et les Maritimes et l'Ontario et même l'ouest du Canada. On voit de plus en plus des randonnées en camping de Montréal à Vancouver et des excursions au Mexique sans compter en Europe où le camping connait une saturation avancée.

Le Canadien campeur retourne à son origine terrienne. L'époque glorieuse des grandes explorations et des coureurs des bois. Le sang des trappeurs coule dans les veines de tout jeunes campeurs et le soir, autour du feu, quand les étincelles vont rejoindre celles des cieux, plus d'un revit une époque disparue dans un cadre grandiose et dans une atmosphère saine et fortifiante.

Cette année, monsieur Tout-le-Monde fera du **camping** ou du **caravanning** dans tous les coins de l'Amérique du Nord.

Bon sang ne peut mentir !

Au Québec, le nombre des caravanistes augmente à un rythme surprenant

DES CARAVAN. (page sociale)

Un sondage d'opinion effectué, l'an dernier, au sein des clubs affiliés à la Fédération canadienne de camping et de caravaning, a donné des résultats pour le moins surprenants, déclare la Confédération des loisirs du Québec. Ainsi a-t-on constaté une augmentation considérable de caravanistes, puis 72 p. 100 des personnes questionnées sont campeurs, tandis que 28 p. 100 sont propriétaires de caravanes. Ce dernier nombre a donc presque triplé en 3 ans. En effet, en 1962, 10 p. 100 seulement des membres de cette fédération nationale pratiquaient le caravaning.

L'enquête révèle que 28 p. 100 des campeurs ont moins de deux ans d'expérience; que 51 p. 100 ont de 3 à 5 ans d'expérience; que 9 p. cent ont de 6 à 10 ans d'expérience; et que 12 p. 100 ont 11 ans et plus d'expérience.

Que pense-t-on des terrains du Québec ? Qu'attend-on d'un bon terrain ? Quelles sont les régions où campeurs et caravanistes préfèrent passer leurs vacances ? Autant de questions auxquelles le sondage d'opinion donne réponses. Réponses propres "à éveiller les propriétaires de terrains de camping et de caravaning", comme le souligne le rapport de M. Jean-Paul Denis, ancien président de la Fédération canadienne de camping et de caravaning.

En général, les campeurs et caravansites considèrent les parcs de l'Etat excellents, dans une proportion de 22 p. 100, et ceux de l'entreprise privée, dans une proportion de 11 p. cent; 70 p. 100 des campeurs trouvent les terrains privés passables et 19 p. 100 les considèrent mauvais.

Quant aux préférences, tant au point de vue paysage qu'à celui de l'aménagement, 53 p. 100 des campeurs préfèrent séjourner dans les parcs de l'Etat, contre 32 p. 100 dans les terrains privés. Les autres sont indécis.

Conditions désirées

Qu'attendent les campeurs et caravanistes des terrains mis à leur disposition ? En tête de liste, viennent les conditions sine qua non suivantes : lac naturel ou rivière, toilettes à eau courante ou toilettes sèches, mais propres, des arbres permettant suffisamment d'ombrage, des emplacements bien délimités, de l'eau au robinet ou à la pompe et, enfin, un restaurant-épicerie à proximité du terrain.

Ces aménagements de base sont indispensables et la Fédération canadienne de camping et de caravaning incite les propriétaires à prendre les mesures qui s'imposent.

Le Québec trop laissé de côté

Le sondage a révélé que 62 p. 100 des campeurs voyagent durant leurs vacances, que 32 p. 100 séjournent au même endroit, et que 6 p. 100 pratiquent les deux à la fois. Cependant, le Québec n'arrivait qu'en quatrième place dans le choix des vacances, jusqu'à ces dernières années.

En 1965, grâce à une promotion de la FCCC en faveur de la belle province, seulement 30 p. 100 des campeurs et caravanistes ont passé leur congé annuel au Québec, tandis que 13 p. 100 préférèrent partager leurs vacances entre le Québec et les provinces avoisinantes. Les Etats-Unis arrivent en seconde place, suivis des Maritimes et de l'Ontario.

S'il est difficile de convaincre le fervent de plein air de séjourner au Québec durant ses vacances, cette situation dépend probablement des commodités des terrains de la province. En effet, les campeurs interrogés par la FCCC sont d'opinion que 67 p. 100 des endroits du Québec n'ont été aménagés que pour le camping de fin de semaine.

Si les campeurs sont hésitants lorsqu'il s'agit de tracer leur itinéraire de vacances, c'est probablement qu'ils considèrent que 24 p. 100 seulement des terrains du Québec peuvent les accueillir convenablement. Les caravanistes interrogés ont avoué que 7 p .100 des terrains du Québec sont aménagés pour la pratique du caravaning, situation qui provoque l'exode massif vers des endroits plus hospitaliers.

Terminons en disant que 90 p. 100 des campeurs exigent une action directe et tenace auprès de l'entreprise privée et des autorités gouvernementales, afin que l'industrie touristique mette un frein à une perte de revenus considérables.

Pour camper avec agrément il vous faut ces articles

PREMIERS SOINS
- Pansements adhésifs
- Laxatifs
- Remède contre le rhume des foins
- Aspirines
- Remède contre l'asthme
- Trousse de premiers soins
- Vitamines pour bébé
- Lotion contre herbe à la puce
- Antiseptique
- Solution pour les yeux

ARTICLES DE TOILETTE
- Brosse à dents
- Pâte dentifrice
- Shampooing
- Brosse et peigne
- Poudre pour les pieds
- Lames de rasoir
- Crème à barbe
- Serviettes sanitaires
- Désodorisant
- Cosmétiques

ARTICLES SPECIAUX
- Verres fumés
- Lotion de bronzage
- Insecticide
- Lotion pour éloigner les moustiques
- Réveil de voyage
- Thermos
- Papier-mouchoirs
- Articles de photographie
- Lampe de poche — piles
- Tasses de papier
- Articles de plage
- Jeux de cartes

● LE CAMPING est devenu le sport familial par excellence. Les parents y trouvent le calme de la nature; les enfants, tout l'espace désiré pour leurs ébats.

Conseils pour les novices en caravaning

La voiture qui tire une roulotte doit avoir des freins actionnés électriquement

Les voyages en roulotte sont agréables. C'est l'opinion de milliers de Canadiens qui parcourent le vaste réseau de routes dans le but d'admirer les beautés du pays, de rencontrer des gens, de faire face à de nouvelles aventures.

Cependant, comme pour tout genre de conduite spécialisée, le conducteur d'une auto tirant une roulotte doit utiliser certaines techniques et habiletés spéciales. Tirer une roulotte a un certain effet sur presque toutes les pièces d'une automobile tout comme sur les habitudes au volant.

Un dispositif d'attelage qui convient constitue la première nécessité pour un voyage en roulotte sûr et agréable. Un dispositif d'attelage hautement recommandé est celui à cadre compensateur fixé directement au cadre de la voiture, ce qui permet une répartition égale du poids de la roulotte sur les roues de la voiture et celles de la roulotte. Ceci empêche l'arrière de la voiture et l'avant de la roulotte de s'affaisser pendant la marche. Il est parfois nécessaire de fixer des dispositifs spéciaux aux ressorts arrière de la voiture.

Les dispositifs d'attelage fixés au pare-chocs arrière conviennent seulement aux roulottes très légères. De tels genreres d'attelages ne doivent JAMAIS être utilisés pour les roulottes de voyage. Le système de freinage de la plupart des voitures est probablement adéquat pour arrêter une petite roulotte sans frein, mais rappelez-vous que le système de freinage n'a pas été conçu à cette fin et la tâche exigée du système excédera grandement celle à laquelle il est destiné. Cela peut entrainer le surchauffage, une perte de l'efficacité de freinage, et causer des ennuis lorsqu'il faut freiner brusquement.

Des freins actionnés électriquement doivent être considérés comme équipement essentiel lorsqu'on tire une roulotte. Ce genre est actionné par le système électrique de la voiture; il peut être contrôlé par un levier monté sur la colonne de direction ou raccordé à la pédale de freins, de sorte que les freins de la roulotte soient actionnés lorsqu'on applique les freins de la voiture.

Des rétroviseurs donnant un large champ de vision vers l'arrière aux deux côtés de la roulotte sont une autre caractéristique de sécurité très importante. Le rétroviseur de droite est une aide indispensable pour le stationnement.

Toutes les roulottes doivent être équipées de lampes extérieures réglementaires raccordées au système d'éclairage de la voiture.

Etant donné que le fait de tirer une remorque change les caractéristiques de manoeud'une automobile, voici quelques règles qui rendront vos voyages plus agréables.

1— Fixez la roulotte à la voiture de la façon spécifiée pour votre équipement. Vérifiez doublement toutes les caractéristiques de sécurité pour vous assurer que l'attelage est fixé correctement à tous points de vue.

2— Voyez à ce que votre roulotte ne soit pas surchargée. Le poids de votre roulotte entièrement chargée ne doit pas excéder celui de votre voiture, y compris les passagers et les bagages.

3— Au moment du départ, vérifiez toujours l'état de la circulation et, si vous pouvez partir en toute sécurité, accélérez doucement et uniformément.

4 — Rappelez-vous que le poids additionnel de la roulotte influe sur les caractéristiques de freinage. Pour arrêter derrière le véhicule qui précède, allouez au moins une longueur de voiture PLUS la longueur d'une roulotte par 10 milles à l'heure de vitesse. Si les freins de la roulotte se contrôlent séparement, appliquez-les toujours en premier lieu.

5 — En ville, gardez toujours la voie de droite afin de permettre à la circulation plus rapide de passer. Pour les virages, il faut tenir compte de la grande longueur de la voiture et de la roulotte. Ayez soin de signaler votre intention de virer. On recommande un virage large et peu serré.

6 — La conduite d'une voiture tirant une roulotte sur la grande route diminue votre vitesse normale de marche; par conséquent, accordez-vous plus de temps pour le voyage. Signalez votre intention de changer de voie et, lorsque vous dépassez, tenez compte de la longueur de la roulotte.

7 — Lors de la conduite la nuit avec une roulotte, le faisceau desp hares avant de votre auto peut être à un niveau dangereusement élevé. Avant de partir, faites vérifier les phares de votre auto une fois que la roulotte chargée est attachée en position.

8 — Rappelez-vous toujours que votre voiture dépense plus d'énergie pour tirer une roulotte. Pour plus de sécurité, arrêtez souvent pour vérifier les pneus, attelages, chaines de sûreté, raccords électriques, etc. Vérifiez spécialement la pression des pneus arrière qui doit être d'environ quatre livres au-dessus de la normale. Ayez un pneu de secours pour la roulotte ainsi que pour l'auto. Un cric se fixant sous l'essieu est un outil essentiel, étant donné que votre cric s'adaptant sous le pare-chocs n'est pas conçu pour lever une roulotte.

9 — La montée de longues pentes abruptes aura une tendance à faire surchauffer le moteur de votre auto. Si cela se produit, arrêtez la voiture, faites passer la transmission au neutre et faites fonctionner le moteur au ralenti accéléré jusqu'à ce que l'indicateur de température indique de nouveau la normale. N'enlevez pas le bouchon à pression du radiateur et n'ajoutez pas d'eau froide, mais faites vérifier le niveau du liquide de refroidissement aussitôt que possible après le surchauffage.

10 — Doublez le soin que vous apportez à votre auto au cours d'un voyage avec une roulotte. Faites changer l'huile du moteur et faites lubrifier la voiture plus fréquemment.

Avec le Club de camping et de caravaning de Québec

L'EVANGILE AU SOLEIL

Par Lise LACHANCE

Camping et caravaning conçus en fonction de la famille, du bout de chou à l'adolescent... et aux parents: voilà ce qu'offre à la population métropolitaine le Club de camping et de caravaning de Québec, organisme sans but lucratif qui existe depuis 5 ans déjà et dont le nombre des membres augmente à un rythme tel que les responsables sont sur le point de demander grâce !

Trois cents familles ayant comme moyenne cinq membres chacune en font partie. "Nous n'exerçons aucune discrimination", nous a déclaré M. Yves Rouleau, secrétaire du CCCQ. "On trouve dans nos rangs des gens de tout métier et de toute condition. L'équipement de nos membres va du simple sac de couchage à la plus grosse roulotte de 24 pieds tirée par une Cadillac".

Nous avons été frappée par le feu sacré, par l'amour du camping du secrétaire du Club, sentiment qu'il partage avec tous les responsables et les membres du CCCQ. Chaque vendredi soir, une centaine de familles prennent la route pour la destination choisie. Cette fin de semaine-ci, par exemple, les membres ont rendez-vous à St-Jean-Port-Joli. Pour une période de temps aussi limitée, il ne peut naturellement être question de longs voyages. Aussi les randonnées se bornent-elles à un rayon de 75 milles de Québec. Les liens d'amitié qu'elles créent entre les familles fait des deux grands voyages organisés durant l'été (10 jours dans le parc de la Gatineau et deux semaines à Ocean City pour cette année) une expérience merveilleuse. Merveilleuse également à deux autres titres: c'est le temps privilégié de la famille, alors que tous les éléments qui la composent, loin du stress et de la hâte de la ville, peuvent avoir entre eux des rapports multiples et enrichissants; c'est aussi, pour le CCCQ, "l'évangile au soleil".

Le Club de camping et de caravaning de Québec possède en effet un aumônier qui lui est attitré, l'abbé Jean-Claude Matte. De sa roulotte où le Club a écrit bien fièrement "l'évangile au soleil", l'homme de Dieu célèbre la Parole dans une liturgie vivante et très simple, adaptée à l'esprit des campeurs. Ainsi, chaque communiant dépose lui-même dans le ciboire l'hostie qui sera consacrée au cours de la messe. Pères et mères de famille, souvent par couple, transportent les vases sacrés (combien de laïcs auraient cru pouvoir toucher à ces objets sans commettre de sacrilège !), remplissent l'office de servants.

Le ministère de l'abbé Matte ne se limite pas à sa roulotte. Loin de là. Les confessions ont lieu ici et là sur le terrain, au cours d'une conversation, d'une marche, d'une visite amicale. "Nous avons déjà vu l'aumônier confesser durant deux heures et demie d'affilée. N'est-ce pas le signe que sa présence répond à un besoin ?" nous a demandé M. Rouleau.

Deux chefs de camp et un moniteur (pour les 13 ans et moins) font également partie de chaque excursion. Ce dernier, par des danses, des histoires et des jeux, permet aux parents de jouir pleinement de la nature et de leurs vacances sans se casser la tête pour savoir ce que deviennent leurs garnements. Cela arrive si peu souvent !

Quand nous l'avons rencontré, M. Rouleau a insisté sur le fait que le Club de camping et de caravaning de Québec est prêt à aider de ses conseils et de son expérience toutes les personnes intéressées à mettre sur pied un club identique. Pour eux, la question "concurrence" n'entre même pas en ligne de compte. Ce qui importe, c'est l'épanouissement du camping, sport sain, emballant — et éminemment familial.

Pastorale du camping et du tourisme

Notre bref inventaire dans la région de Québec nous a révélé, qu'en fin de semaine, au moins 25,000 personnes sortent des villes en quête d'air pur et d'espace sur les plages publiques, les abords des lacs et à la montagne.

Cette nouvelle forme de loisirs (camping, roulottes) devient très populaire non seulement parce qu'elle permet à toutes les classes de la société d'en bénéficier à prix modique, mais aussi parce qu'elle répond à ce besoin qu'ont les familles urbaines de sortir de chez elles, changer de milieu, rentrer en contact avec les richesses de la nature et se trouver réunies.

Il est vrai que les parents n'ont plus souvent l'occasion de se rencontrer seul à seul, discuter dans le calme et se retrouver en profondeur. C'est très spirituel qu'un époux et une épouse puissent se parler de temps en temps dans un décor qui favorise le dialogue gratuit. Il n'y a pas de doute que cette rencontre de deux ou trois jours dans un coin de la nature conduit à une vie communautaire familiale plus intense.

Ces centres de plein air (camping, roulottes) sont appelés à devenir des carrefours où les familles apprennent à se connaitre à vivre ensemble au point de constituer des centres de vie communautaire.

Une présence de l'Eglise s'impose dans ce secteur de plein air comme dans tous les secteurs de la vie et cela implique une réflexion pastorale ainsi qu'une nouvelle forme de présence capable de créer une communauté fraternelle et chrétienne.

Le prêtre, professionnel de l'Evangile et de la pastorale, au nombre de ses nombreuses préoccupations, ajoute maintenant celle de l'animation spirituelle du plein air. Il a à mettre en place une pastorale apte à créer les possibilités merveilleuses d'édification chrétienne, les facilités pour la réception des sacrements et les lumineuses perspectives de la plénitude de la vie spirituelle. Le prêtre n'est certes plus indifférent à cette nouvelle forme de présence.

Léonce Bouchard
aumônier
Fédération des loisirs

Rôle des laïcs

En cette époque de développements rapides et énormes du loisir de plein air, il est important de se rappeler que les laïcs, spécialement les militants d'Action catholique, ont un rôle essentiel à jouer dans l'animation humaine, sociale, spirituelle et apostolique de ces centres de plein air. Jean XXIII disait à ce sujet, en septembre 1961 : "Il est naturel que le Pape désire vivement que les catholiques les plus distingués parviennent à élever et à sanctifier cette nouvelle manifestation de la vie sociale (camping). Et surtout, il prie pour que les défauts susceptibles de la faire dégénérer soient corrigés par les formes les plus sérieuses, les plus disciplinées, les plus fraternelles, trouvées et présentées par l'Action Catholique".

Il est donc nécessaire qu'il y ait des laïcs vraiment agissant au sein de ses mobilités multiples que le prêtre ne peut atteindre ni suivre parfaitement.

Ces itinéraires spirituels et ces méthodes pastorales adaptées sont assurés par un travail d'équipe entre le prêtre et le laïc. Ensemble, cette équipe a à chercher des initiatives pratiques qui rendent la présence de l'Eglise indispensable partout où il y a des âmes à chercher et à nourrir.

Soyez pleine d'ENTRAIN

Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Les bonnes PILULES ROUGES à cause de leur formule à base de fer, sont un remède des plus simples, des moins coûteux et des plus efficaces pour tonifier le sang. Alors, demandez aujourd'hui même les

PILULES ROUGES
AMÉLIORÉES

Elles sont peu coûteuses. Tonique à base de fer, préparé contre l'anémie. 4-59

Conseils de sécurité au campeur

1° Ne jamais allumer ou éteindre chaufferette, poêle ou fanal à l'intérieur de la tente.
2° Signaler avec petits chiffons rouges la présence des piquets de terre.
3° Etre toujours certain de la solidité de l'installation du poêle à cuisson, de la chaufferette et du fanal.
4° S'assurer si l'eau fournie au terrain de campement a été analysée ou ne comporte aucun danger de maladie.
5° GARE à "l'herbe à la puce" qui ressemble aux tiges de fèves jaunes. Si on croit avoir été en contact avec cette plante, se laver avec un savon désinfectant ou un savon domestique brun.
6° N'avoir aucune crainte des orages, car l'intérieur d'une tente est plus sûr que celui d'une maison. Toutefois, il ne faudrait pas que sa tente soit près d'un arbre solitaire ou de l'arbre le plus élevé du terrain.
7° Eviter d'installer sa tente dans un endroit creux qui peut fournir à l'eau un bassin ou un canal sous la tente.
8° Bien étiqueter et être certain du contenu de ses récipients pour éviter les empoisonnements.
9° GARE aux "aerosols" ou tout produit contre les insectes dans les yeux, sur les plaies et les aliments.
10° Eloigner de toute source de chaleur ses récipients à gazoline, alcool, etc.
11° Garder ses allumettes dans une boite de métal et à l'épreuve de l'humidité.
12° Toujours s'assurer que les feux sont bien éteints pour la nuit.

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin
CONSTIPATION

COLOREZ CUIRS ET PLASTIQUES avec

COLOR-HIT
FLEXIBLE et IMPERMEABLE
Revêtement durable, ne craquelera, ni ne pèlera. Recommandé pour fournitures en cuir ou vinyle à la maison, au bureau, pour autos et bateaux. Choix de 24 jolies couleurs. Demandez-nous le nom du dépositaire le plus proche de votre domicile.
DISTRIBUTEURS CHAMPLAIN INC.
403, Dieppe, Québec 8 — 681-6227

LE BOUQUET de la MARIEE

Mc Kenna INC.
FLEURISTES
1183 rue St-Jean — 522-6868

● A TROIS ANS ELLE SAIT NAGER — Nous n'avons pas pu résister au plaisir de prendre cette photographie. Elle nous montre Zoé Yates, âgée de trois ans, qui "sait nager" aussi bien que sa mère, Mrs Margaret Yates, à la piscine de Lytham Sainte Anne, dans le Lancashire, Angleterre. Il ne lui a fallu que trois semaines pour apprendre la brasse et la nage sur le dos, et maintenant elle s'initie au plongeon. Ajoutons qu'elle est le plus jeune membre qui ait jamais été inscrit au club de natation amateur de Lytham Sainte Anne.

25,000 mères célibataires par année au Canada (1)

N.D.L.R. — Le nombre des enfants illégitimes diminuerait-il si des contraceptifs étaient mis à la disposition des jeunes filles ? Les parents ont-ils failli à leur tâche en ne donnant pas à leurs enfants une éducation adéquate sur le plan de la sexualité ? Mlle Diny Dalby, du "Free Press" de London, a fait enquête sur le problème des filles-mères. Ce premier article d'une série de 4, répond à des questions vives. Ces opinions n'engagent aucunement notre journal. Mais nous croyons que les faits relatés ouvriront les yeux des jeunes.

LONDON, Ont. (P.C.) — Chaque année, au Canada, environ 25,000 jeunes filles subissent la même agonie. Elles ont d'abord des doutes puis elles attendent avec anxiété une preuve positive. Puis, un bon jour, le médecin est catégorique dans son diagnostic : "Vous êtes enceinte".

Etre enceinte mais n'être pas mariée, voilà le cauchemar. Leur première réaction est de se demander : "Mon Dieu, que vais-je faire maintenant ?"

Chacune s'accroche désespérément à l'espoir que, par miracle, cette chose qui est en elle disparaîtra. Certaines cherchent à se faire avorter, d'autres à se marier. Les plus naïves se donnent des coups de poing dans le ventre ou prennent des pilules de quinine où s'assoient pendant des heures dans un bain bouillant. Mais cet être naissant qui a pris forme dans leur sein continue de croître et, éventuellement, elles doivent se rendre à l'évidence qu'elles mettront au monde un enfant illégitime.

QUI SONT-ELLES ?

Qui sont-elles ces filles-mères ? Elles peuvent tout aussi bien provenir d'une famille heureuse et unie que d'une famille désunie où l'atmosphère est insupportable.

"Aucune mère intelligente d'aucun milieu socio-économique ne devrait croire que sa fille est au-dessus de ce genre de choses", déclare le Dr R. A. H. Kinch, directeur du département d'obstétrique et de gynécologie de l'université Western, Ontario.

ENQUETE DETAILLEE

Sous la supervision du Dr Kinch, une équipe médicale de l'UWO a entrepris une étude du cas des filles-mères. Les enquêteurs ont recueilli des statistiques pour le moins impressionnantes au sujet des filles-mères depuis le nombre d'entre elles qui fument et le nombre d'amants que chacune possède.

Mais les statistiques c'est quelque chose d'impersonnel. Les histoires tragiques qu'elles masquent ne peuvent être relatées que par les filles-mères elles-mêmes.

Louise est une charmante et jolie jeune fille âgée de 17 ans à peine qui était battue régulièrement à la maison parce qu'elle fréquentait assidûment le garçon qu'elle aimait. Ce dernier représentait pour elle tout ce que le père de la jeune fille détestait. Eventuellement, les jeunes gens se sont rencontrés à l'issu des parents de la jeune fille dans des endroits retirés.

"Je savais que je deviendrais enceinte . . . mais je pensais que nous nous marierions", explique Louise. "Mais mon père devait voir à ce que les choses ne se passent pas comme cela".

Le refus du père d'accueillir sa fille sous son toit bsi elle y revenait avec son bébé a motivé la décision de Louise de céder l'enfant pour qu'il soit adopté.

"Je veux mon bébé mais je veux également me marier mais nous ne pouvons nous le permettre pour l'instant parce que nous n'en avons pas les moyens. Si je garde mon bébé, je n'aurai donc pas d'endroit où aller", se plaignit la jeune fille-mère.

IL EST INFIDELE

Eloise est une coquette blonde qui avoue être un enfant adopté. Aussi voudrait - elle garder son bébé parce que "ce sera la chair de ma chair". Mais elle n'est pas en mesure de gagner sa vie et celle de son enfant. Qui plus est, le père de l'enfant a abandonné la jeune fille et aujourd'hui il en fréquente d'autres pendant que Eloise attend la naissance de son enfant.

Jeanne n'a que 13 ans à peine et elle a conçu dès sa première expérience sexuelle. "Je ne savais même pas qu'est-ce qui se produisait". Outre ses parents, seul le garçon et ses parents à lui connaissent sa condition. Ce qui la peine le plus c'est que le garçon refuse de reconnaitre la paternité de l'enfant. Jeanne étudie très fort pour n'être pas trop en arrière dans ses études de sorte que lorsqu'elle reviendra à la maison, personne ne se doutera de la véritable raison de son absence.

Quand Claire a annoncé à sa mère qu'elle était enceinte, la réaction fut : "J'ai toujours cru que tu n'étais qu'une bonne à rien". La mère a immédiatement envoyé sa fille chez une parente et elle a refusé de communiquer avec elle même par courrier.

Normande a donné comme excuse qu'elle ne s'est jamais arrêtée à penser qu'elle pourrait devenir enceinte parce que le garçon avait promis d'être prudent.

Le Dr Kinch dit que de nombreuses adolescentes sont sous la fausse impression qu'elles peuvent avoir des relations sexuelles sans craindre de devenir enceinte.

LES CONTRACEPTIFS

L'enquête menée par l'équipe médicale de l'UWO a démonté que le quart des femmes questionnées utilisaient des contraceptifs. Le Dr Kinch croit que la dissémination des contraceptifs ne réglerait pas le problème des grossesses non désirées chez les adolescentes. "Si on leur donnaient des pilules anticonceptionnelles, je ne crois pas que la majorité d'entre elles les prendraient de façon assez intelligente pour éviter une grossesse".

Demain : Comment les parents devraient-ils réagir ?

La voyageuse, sa garde-robe et sa beauté

De nos jours la femme voyage de plus en plus. Voyage d'affaires ou de villégiature, elle doit projeter longtemps d'avance ce qu'elle apportera au cours d'un voyage outre-mer. Elle s'adaptera plus facilement aux différents climats au cours d'un long vol si elle choisit ses cosmétiques aussi méticuleusement que sa garde-robe.

Son premier souci, comme pour bien d'autres, sera essayer d'éviter l'excès de bagage; ce qui n'est pas toujours facile pour la femme surtout . . . . Quoi apporter ? Evidemment tout dépend de la raison du voyage, de l'endroit à visiter et du climat. La durée du séjour est aussi à considérer.

Par exemple, si l'on se propose de passer ses vacances à la plage ou à faire du ski, naturellement que les vêtements de sport domineront. Si par ailleurs un voyage d'affaires s'impose entraînant des visites à certains musées, galeries, cathédrales, couronné de réceptions, une sélection de vêtements plus habillés est de rigueur.

Une garde-robe de voyage devra comprendre autant que possible des choses infroissables, légères et facile d'entretien. Une couleur de base et différents accessoires réduisent la nécessité d'apporter plusieurs costumes et robes. Aussi pratique est la robe et boléro pour le jour et sans boléro pour le soir. Un manteau de plage servant de robe de chambre et sandales servant aussi de pantoufles. Toutes ces combinaison séliminent l'excès de bagage.

La garde-robe de voyage devrait comprendre des choses qui ne sont pas trop ajustées, très simples, et qui s'adaptent aux différents changements de température. Un chapeau protège vos cheveux du vent, qui semble perpétuel aux aéroports, et un bon soulier de marche est aussi de rigueur.

La majorité des voyageuses ont la mauvaise habitude de transporter trop d'articles inutiles personnellement. Les passagères avisées utilisent un petit sac de voyage; juste assez ques articles achetés au cours du vol et le nécessaire de toilette.

Lorsque la femme voyage par avion deux choses importantes sont à considérer lorsqu'elle choisit ses cosmétiques. La température et les lumières (naturelles et artificielles).

Dans un pays où le climat est chaud et sec, les fins tissus de la peau sont affectés et la passagère serait avisée d'appliquer les mêmes procédés dont elle fait usage lors d'un vol translatlantique; en plus d'appliquer une crème déshydratante avant le maquillage.

Au contraire, par un climat chaud et humide, l'épiderme en ce cas demande une lotion ou crème douce et légère qui nourrit la peau. Les femmes dont la peau est sèche doivent utiliser une crème riche. Le jour appliquer une crème protectrice contre les rayons du soleil et pour la soirée une crème qui referme les pores de la peau doit servir de base à une fine poudre de couleur naturelle et très délicate. (Pendant le jour une poudre un peu plus foncée est recommandable).

Par un climat froid il est nécessaire de nettoyer la peau à fond et d'appliquer une crème de nuit et un tonique spécial qui stimule la circulation. Le froid assèche la peau et les passagères avisées appliquent une crème hydratante de base.

On recommande une crème à celles qui voyagent par avion comme protection supplémentaire contre l'assèchement de la peau, soit avant d'appliquer la crème de base ou afin de remplacer la base pour la poudre.

L'éclairage est très puissant à l'altitude qu'un jet vole et c'est ce que la passagère doit se souvenir lorsqu'elle choisit ses cosmétiques. Par exemple un rouge à lèvre corail ou rose aura plus d'effet qu'un rouge avec des sous-tons de brun ou de bleu.

Dans cet article plusieurs instructions ont été données sur la peau sèche; c'est donc que c'est très important de savoir bien la soigner. Avant le départ une lotion douce se doit d'être appliquée sur le corps entier. Le même traitement doit être donné au cuir chevelu, utilisant une crème-rinse. Un parfum doux et surtout délicat est de rigueur et il va sans dire qu'un bon désodorisant peut épargner des moments embarrassants.

Des épouses de diplomates organisent une kermesse

OTTAWA (PC) — Un chien d'arrêt nommé Goldie a manifesté son contentement en léchant le visage de Mme Vanier, au terme d'une kermesse et exposition canine organisées mercredi à Ottawa par la Fondation canadienne de secours à l'enfance.

Les épouses et les enfants des représentants diplomatiques se trouvaient parmi la foule et à l'intérieur des kiosques.

Les dames du haut commissariat du Royaume-Uni servaient des "hot dogs" et des liqueurs douces sous la tente réservée aux rafraîchissements, et une trentaine d'épouses de diplomates s'occupaient des aliments aux recettes diverses, présentés au kiosque d'alimentation internationale.

"Nous avions des pralines orientales, des loukoums, des chaussons aux pommes selon une recette suisse, et la quiche lorraine française", a dit Mme C.C. Eberts, épouse du chef du protocole au Canada.

Mais, au milieu de la journée, presque tout était vendu à ce kiosque. Mme A.H.J. Lovink, épouse de l'ambassadeur des Pays-Bas, avait la direction du kiisque des jeux d'enfants.

Cette blonde et grande femme portait une robe en tissu imprimé, des espadrilles, et un grand chapeau de paille en guise de protection contre les rayons trop ardents du soleil ou les averses.

Lady Lintott, la blonde épouse du haut commissaire britannique, et Mme François Leduc, épouse de l'ambassadeur de France, furent les premières arrivées à cette manifestation qui avait lieu sur le terrain d'une école privée.

L'exposition canine comptait environ 200 spécimens du Canada et des Etats-Unis. On s'attend à recueillir environ $5,000 pour la Fondation avec le prix d'entrée de cette fête de deux jours.

Monsieur et madame Napoléon Bouffard de St-Isidore, comté Dorchester, P.Q. annoncent le mariage de leur fille LISE au Docteur LAURENT-G. WALKER d'Eastview (Ottawa), fils de monsieur et madame Jean-Viateur Walker de Hanmer, Ontario. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa samedi, le 2 juillet, à midi, par le Révérend Père Anatole Walker, O.M.I., oncle du fiancé. (**)

Mariage Morency-Dionne

Le R.P. Antonio Lepage, s.j., bénit ce matin à 11heures, en l'église St-Antoine-de-Tilly, le mariage de Mlle Francine Dionne, fille de M. et Mme Charles-A. Dionne, avec M. Simon Morency, fils de M. et Mme Victor Morency, tous deux de Québec.

La mariée entre dans l'église au bras de son père qui lui sert de témoin. Elle a revêtu une robe de style empire agrémentée d'une insertion de guipure au bas de la jupe et accompagnée d'un boléro de même broderie prenant de l'ampleur en arrière. Une petite traîne de même ligne que la robe, ornée elle aussi de broderie, s'ajoute au dos. Un long voile de tulle illusion monté sur bonnet de guipure complète la toilette signée Doris Saint-Onge, de Montréal.

Mlle Nycole Dionne, soeur de la mariée, agit comme demoiselle d'honneur. Elle a choisi une robe rose de style Empire en broderie suisse, rehaussée d'un ruban de velours de même teinte à la taille.

La petite bouquetière, Mlle Michelle Beaudry, cousine de la mariée, porte une toilette identique à celle de la demoiselle d'honneur.

l'église Et-Antoine-de-Tilly, le frère du marié, sert de garçon d'honneur alors que MM. Jean-François Dionne, Michel Auger, Louis Roy et Jacques Morency agissent comme placiers.

Après la réception qui aura lieu à la résidence d'été des parents de la mariée, à St-Antoine de Tilly, les nouveaux époux partiront pour les Bermudes, Antigua et la Martinique. A son départ, Mme Morency sera vêtue d'un trois-pièces de coton jaune et turquoise. Un chapeau jaune, un sac à main et des souliers turquoise compléteront sa toilette.

Fiançailles

Monsieur et madame Jean-Marie Clément annoncent les fiançailles de leur fille Louise avec M. Claude Tessier, fils de M. et Mme Willy Tessier.

Coup d'oeil féminin sur . . . L'EXPO '67

Les femmes auront leur château-fort : le pavillon de l'hospitalité

"Enfin !", s'exclamait Mme Louise Stuart, coordonnatrice des associations féminines à l'Expo 67, "je vais pouvoir répondre "oui, oui, oui" quand on me demandera s'il y aura une place pour les associations féminines, s'il y aura une place pour les programmes féminins, en un mot s'il y aura à l'Expo 67 un Pavillon de l'Hospitalité où les femmes pourront accueillir leurs compagnes du monde entier".

Mme Louise Stuart assistait alors, avec Mme Lilianne Birtz, présidente du comité consultatif féminin de l'Expo 67 et Mme Robert P. Wright, présidente du comité féminin de l'Ontario, à la conférence de presse au cours de laquelle on annonçait, à Toronto, la participation de l'industrie du gaz naturel à l'Expo 67, à savoir le Pavillon de l'Hospitalité du gaz naturel, commandité par Trans-Canada Pipe Lines, Consumers' Gas, Northern and Central Gas et Union Gas.

Le Pavillon de l'Hospitalité du Gaz naturel ne sera pas seulement un lieu de détente ou un endroit de repos pour le public en général. Il sera aussi un point de rencontre pour les milliers de femmes qui viendront du Canada et de l'étranger pour visiter l'Expo et participer aux nombreuses activités et manifestations qui y sont prévues.

Un pylône de 45 pieds de hauteur, formé d'une myriade de tuyaux disposés autour d'un centre solide, marquera l'entrée du Pavillon de l'Hospitalité du Gaz naturel. Les tuyaux transporteront le gaz naturel au haut du pylône où d'innombrables flammes formeront une fleur épanouie. Cette fleur de flammes sera "le Flambeau du Progrès" du gaz naturel.

Le pavillon lui-même sera situé à la Cité du Havre, l'ancienne jetée MacKay, près du pavillon de l'administration, de l'Expo-théâtre, du Musée d'Art. Il sera entouré du "Jardin des flammes dansantes" où, par des moyens nouveaux et impressionnants d'utilisation du gaz, on créera une féerie de flammes.

L'édifice, composé d'un agencement de blocs triangulaires, comptera deux entrées, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. La salle d'entrée principale est spacieuse et mène à un hall accueillant, à la salle de réunion, aux salles de réception, aux salons.

A l'intérieur du pavillon, de grandes murales raconteront l'histoire du gaz naturel, les services qu'il a rendus dans le passé et le rôle prépondérant que ce combustible joue de plus en plus pour le bien-être de tous les humains.

Le Pavillon de l'Hospitalité du Gaz naturel à un souhait exprimé, dès sa première réunion, par le comité consultatif féminin de l'Expo 67, à savoir qu'il y ait à l'Exposition un lieu où les femmes pourront accueillir leurs compagnes du monde entier, où les membres des associations féminines qui visiteront l'Expo pourront se réunir, où les comités féminins de l'Expo, tant national que provinciaux, pourront réaliser certains projets : expositions, défilés de mode, et autres.

Les dames auront à leur disposition une salle de réunion "flexible" c'est-à-dire que cette salle pourra servir de salle de conférences et de salle à manger, étant donné la proximité d'une cuisine qui sera mise à la disposition des traiteurs. La coordonatrice des associations féminines à l'Expo 67 disposera près de cette salle d'un bureau pour elle et les comités féminins.

Le térylène enjoué adopte une allure nouvelle pour l'été

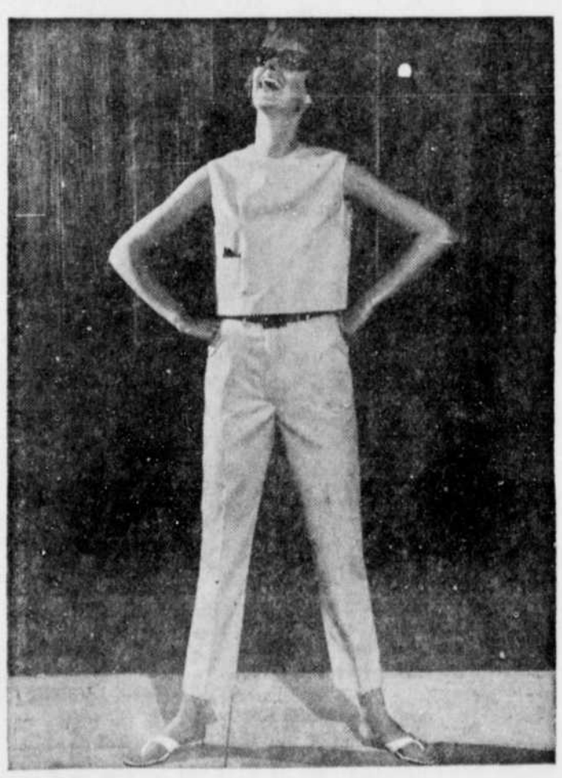

● Ce pantalon étroit et le corsage sont coupés dans une popeline de terylene et coton. Une piqûre sellier enjolive les coutures et une ceinture et mouchoir en tissu marine à pois blancs ajoutent une note originale.

● Un imprimé "Art Nouveau" est choisi pour ce fourreau court de même que la grande nouveauté de l'été : les manches longues à volants.

● Michael London choisit un motif "Art Nouveau" pour cette blouse droite en terylene et coton avec manches fendues au coude.

Cette saison, la mode ressemble à une bouffée de joie conforme au rythme de notre époque par sa silhouette élancée, ses couleurs vibrantes et ses tissus aussi modernes que demain. Les souliers à talons plats, les bas aux teintes pâles, les jupes écourtées et les tissus autonomes contribuent à cette allure vibronte.

La dernière nouveauté dans le domaine de la mode est inspirée par des nouveaux tissus aux frais mélanges ou à textures souples transparentes qui se prêtent aux caprices de la mode. Cette tendance nouvelle et bien définie se retrouve dans le terylène soit métissé avec le coton ou seul. La facilité d'adaptation de cette fibre convient à une vaste gamme de tissus depuis les fines batistes jusqu'aux popelines pimpantes. Elle adopte avec enthousiasme les couleurs franches ou les délicates teintes de pastel aussi bien que les imprimés les plus originaux car ses couleurs demeurent fraîches sous le soleil aussi bien qu'après le lavage.

Ce tissu mérite une étoile d'or pour sa facilité d'entretien car il sèche plus rapidement qu'une averse de juillet et n'exige heureusement aucun repassage ou qu'un simple coup de fer. Il convient aux tenues de voyage car il résiste aux froissement. Sa grande facilité d'adaptation et son vaste choix de textures et de pesanteurs lui valent d'être choisi dans toute garde-robe, bien planifiée.

● Six diététistes de la région du Québec, Miles Geneviève Campagna, Lyse Renault, Colette Létourneau, Mercédès Lacroix, Charlotte Rioux et Gisèle Couture, qui paraissent sur cette photo, ont assisté au cours d'alimentation d'urgence, donné au Collège canadien des mesures d'urgence à Arnprior (Ont.). La Division du bien-être d'urgence du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social organise ce cours dont la durée est d'une semaine.

-Horoscope-

LUNDI, 20 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Vous ne vous doutez pas des bonnes surprises qui vous attendent, aujourd'hui. Souriez ! souriez ! souriez ! vous verrez l'heureux effet que ça produit.

21 avril au 21 mai (Taureau) — N'éparpillez pas votre énergie aux quatre vents. Tenez-vous en à votre programme sinon vous vous éloignerez de votre objectif au lieu de vous en rapprocher.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Ne négligez pas les détails et ne les empilez pas surtout, vous trouverez le jeu plus dur quand viendra le moment de les régler. "A chaque jour suffit sa peine".

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Variez le menu de vos temps libres, vous connaîtrez un regain de vitalité et d'optimisme.

24 juillet au 23 août (Lion) — Efforcez-vous d'être agréable envers tous ceux qui partagent votre existence, ce sera un excellent moyen de cultiver l'amitié de tous, sans provoquer d'inimitié.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ayez l'oeil ouvert sur le progrès et ne vous laissez pas damer le pion par vos concurrents. Une petite ombre au tableau de votre vie sentimentale.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Vous aurez une décision importante à prendre, n'hésitez pas à consulter des personnes d'expérience si c'est nécesszire.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Le temps des délibérations est révolu, vous devriez maintenant passer à l'action avec détermination.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous partirez la journée avec ambition, après avoir reçu une confidence d'une grande portée pour vous.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Si vous n'aimez pas les travaux réguliers et devenus faciles, vous trouverez à redire, car c'est de ça que la journée sera faite.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous serez bien loin de votre travail par la pensée et laisserez trop facilement votre imagination vous conduire dans le pays du rêve.

20 février au 20 mars (Poissons) — Distinction, savoir-faire, tact et prudence sont à l'ordre du jour. Vous ferez davantage pour les autres que pour vous-même aujourd'hui.

SI VOUS ETES NE UN 20 JUIN

Vous ne réalisez pas assez combien vous avez de talents à exploiter, et laissez en friche une personnalité riche de promesses. N'attachez pas trop d'importance aux contradictions et allez de l'avant avec détermination. Vous aimez la compagnie des personnes qui ont de belles manières.

Le Service de Santé de la ville de Québec (1)

Forte évolution sous la direction du Dr Roussel

par Yves Simard

"Il n'y a pas tellement longtemps, le Service de Santé de la ville de Québec était une sorte de "bureau de plaintes". Aujourd'hui, le gouvernement fédéral nous demande d'accueillir une délégation yougoslave qui veut étudier nos méthodes de travail".

C'est le directeur du Service de Santé du Québec, le Dr Jacques Roussel qui a fait cette déclaration devant un groupe de ses collaborateurs. Le jeune directeur organise souvent de telles conférences avec son personnel afin de stimuler l'enthousiasme qui a permis au Service de Santé de se signaler à l'attention du public, depuis un an, environ.

On a entendu parler récemment du "placardage" de taudis, de saisies de viande impropre à la consommation, de l'eau polluée, etc. Quand on songe qu'il y a 20 ans il fallait un scandale pour obliger le Service de Santé à faire son devoir, il est permis de dire que le Service de Santé a connu une forte évolution sous l'administration du Dr Roussel.

C'est en 1963, que le Service de Santé a commencé à reformer ses cadres et son organisation intérieure.

Il a d'abord quitté ses locaux situés à l'Hôtel de Ville pour aller s'installer à l'Hôpital Civique.

En 1963 aussi, on ébauche aussi la structure du Service de Santé. Ainsi, aujourd'hui, Le S.S.Q. est divisé en quatre branches principales: l'épidémiologie et l'hygiène maternelle et infantile qui ont trait à la médecine préventive, et l'inspection sanitaire et l'inspection des aliments qui sont du domaine de l'hygiène des milieux.

Du département d'épidémiologie dont est responsable le Dr C. Guimont, relève l'hôpital municipal, les enquêtes sur les cas d'épidémie et les immunisations.

Comme Québec est un port de mer et que plusieurs navires viennent de l'étranger, le département d'épidémiolog i e est plus important ici que dans une ville comme Sudbury, par exemple.

La division de l'hygiène maternelle et infantile comprend l'hygiène maternelle, l'hygiène pré-scolaire, l'hygiène scolaire et l'hyginène mentale et la nutrition.

Un ingénieur est chargé du département de l'inspection sanitaire, M. Yves de Beaumont. Les questions de l'habitation, des nuisances et des déchets, la pollution de l'air et de l'eau et la propreté des endroits publics font l'objet d'études et désormais d'interventions de la part de l'équipe de M. de Beaumont.

Enfin, c'est le Dr B. Rousseau qui a la responsabilité de l'inspection des aliments. Dans ce département, on inspecte régulièrement le lait, la viande et les divers autres produits alimentaires.

Après les taudis, le lait, la viande et la rivière Saint-Charles.

Depuis un an, le public a eu l'attention attirée par de nombreuses manchettes des journaux qui ont reflété le renouveau et le dynanisme que déploie le Service de Santé.

Les nombreuses interventions de ce service de la ville visent toutes à l'établissement d'une meilleure hygiène publique.

Ainsi, a-t-on fait état de la mise sur pied d'un service d'hygiène infantile établi en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Québec. Il n'existait aucune statistique révélant l'état de santé des écoliers de Québec.

Comme le succès scolaire dépend en grande partie de l'état de santé de l'écolier, le S.S.Q. et la Commission scolaire se sont entendus pour que dès la naissance de l'enfant, on ouvre un dossier médical. L'enfant sera suivi par un personnel médical jusqu'à l'école dans des cliniques de puériculture.

A son entrée à l'école, la fiche de santé pré-scolaire de l'enfant sera transmise aux autorités de l'établissement. Toute personne ayant quelque responsabilité dans l'éducation de l'enfant pourra y avoir accès.

A la sortie de l'école, la fiche de santé sera remise au médecin de famille avec qui le Service de Santé aura constamment collaboré. Le 29 octobre 1965, un précédent à Québec: le Service de Santé "placarde" deux maisons jugées insalubres et même dangereux. Les locataires et les propriétaires de la maison doivent quitter les lieux en vertu de l'article 53 du chapitre 183 de la loi d'hygiène publique de Québec.

Trois semaines plus tard, sur une recommandation du Service de Santé, le ministère de la Famille et du Bien-Etre social ordonne la fermeture du Foyer St-Thomas d'Aquin pour causes d'insalubrité.

Vient ensuite le tour de la boucherie Weisberg, d'une dizaine de restaurants et d'une boulangerie - pâtisserie, sans compter les quelque 75 maisons "placardées".

Le Dr Roussel alors, trace un programme d'inspection "préventive" des maisons. Les habitations seront inspectées tous les trois ans et ainsi, le Service de Santé ne sera plus un "bureau de plaintes", comme le souhaite son directeur.

taudis, on attendra qu'ils quittent les lieux avant de "placarder" le logement.

Parallèlement à la campagne le Dr Roussel lance un cri d'alarme sur l'utilisation des cubes de glace réfrigérés dans des contenants en matière plastique seraient contaminés et porteraient des bactéries, ce qui peut causer des malaises intestinaux graves.

Vient ensuite le tour de 500 caves de maisons tranformées en logis et dont les conditions d'habitation ne correspondent pas aux normes du Service de Santé.

La veille du Jour de l'an, à l'époque où nos mères font des tourtières, le Service de Santé saisit plus de 20,000 livres de viande de porc impropre à la consommation et provenant des Etats-Unis.

Il s'agit de viande de porc mâle, qui a pénétré au Canada sans encombre en dépit d'une loi fédérale interdisant la vente de viande d'un animal qui a servi à l'accouplement et qui dès lors devient impropre à la consommation.

Le Dr Roussel qui avait affirmé à plusieurs reprises que la pollution de l'eau que boivent les Québécois était telle que la marge limite de chloration était presque atteinte, a dû être réjoui en apprenant la construction d'un filtre au coût de $7 millions.

En attendant les Québécois continuent de boire l'eau de la rivière Saint-Charles. Pour rendre l'eau plus potable encore, le Service de Santé interdit la circulation des canots à moteur sur cette rivière.

Par ailleurs, le S.S.Q. signale à l'attention du public que la rivière Saint-Charles était un véritable restaurant en plein air pour les rats. Bien plus, la fonte des neiges sur cette rivière a livré à la vue des Québécois des cadavres repoussants de vaches en état de putréfaction, des mares de sang de boeuf qui avait coulé de sacs en polythènes qu'on avait déposés là.

Ceci est une brève énumération du chemin parcouru par le Service de Santé de Québec depuis sa réorganisation.

Il va sans dire que le Service de Santé reçoit toute la collaboration voulue de l'administration municipale de Québec qui a comprise que fermer les taudis et assainir par tous les moyens la ville n'occasionne pas de dépenses pour les contribuables mais les enrichit de plusieurs façons.

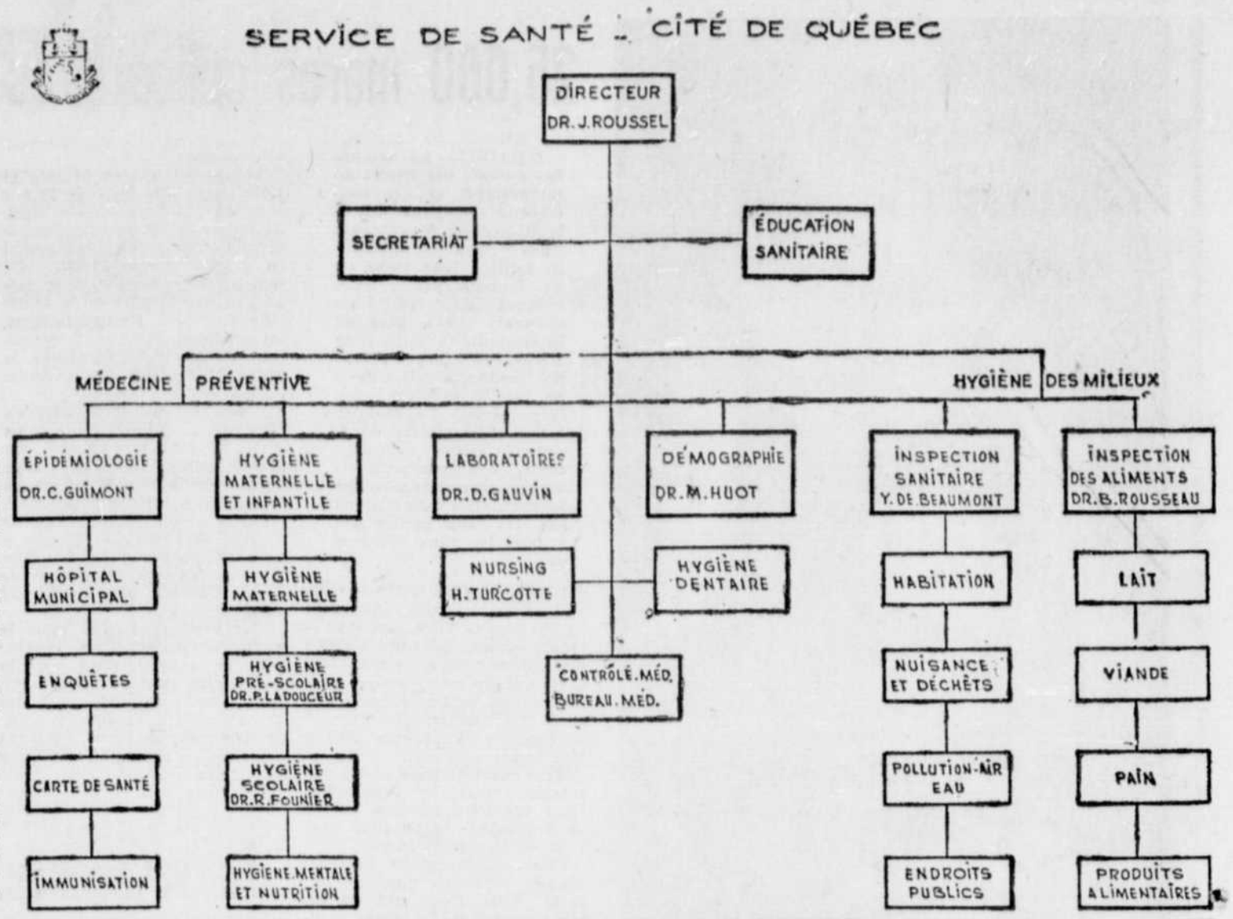

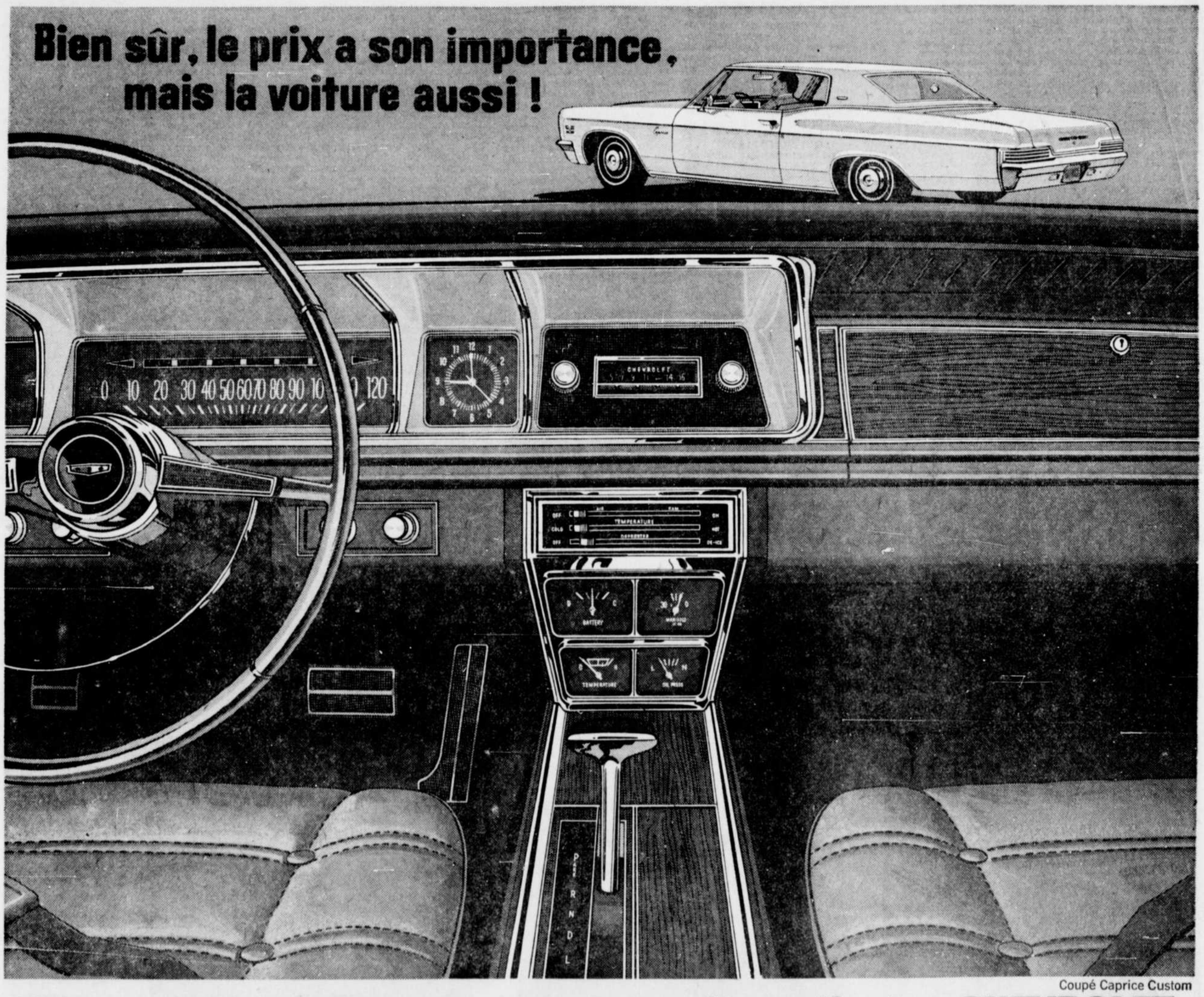

Coupé Caprice Custom

10 minutes au volant de n'importe laquelle des CHEVROLET, et vous serez conquis...

10 minutes avec le concessionnaire CHEVROLET, et vous aurez fait l'affaire de votre vie!

Allez-y! Faites-en la preuve! Dites au concessionnaire que vous voulez essayer une Chevrolet. Avant de prendre le volant, faites le "tour du propriétaire". Prenez place sur le siège. Quel moelleux! Etendez les jambes. Que d'espace! Tâtez le tapis du pied. Quel luxe! En route. Prenez une mauvaise route. Une très mauvaise route. Vous ne le remarquez même pas, tant la suspension est souple et douce. Maintenant, sur la grand-route. Donnez libre cours à la puissance du moteur. Etonnante, que la voiture ait un 6-cylindres standard de 155 CV ou un V8 standard de 195 CV. Voici un virage serré. La Chevrolet colle littéralement à la route. Parfait. La preuve est faite: la Chevrolet vous convient, vous êtes conquis. Rentrez et parlez affaire. Vous allez au-devant d'agréables surprises, car nous sommes dans la *Grande année des Chevrolet*. En effet, cette année les Canadiens sont plus nombreux que jamais à acheter des Chevrolet, et le concessionnaire Chevrolet peut vous faire la meilleure offre, à tous points de vue: le plus bas prix pour la voiture neuve, la valeur de reprise la plus élevée pour votre voiture actuelle, et une livraison quasi immédiate. Vous avez bien 20 minutes à consacrer à la Chevrolet?

LA GRANDE ANNÉE DES CHEVROLET

CHEVROLET GM CANADA

C-11668F

Concessionnaires autorisés Chevrolet dans le Québec Métropolitain

DENIS PEPIN AUTOS, LTEE — 2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

LAPORTE AUTOMOBILES, LTEE — 250 est, boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

ROGER BARRE AUTOMOBILES, LTEE — 1095, de la Canardière, Québec — Tél. : 529-3331

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8h.30 et "Zéro un, Londres" tous les jeudis soir à 8h. sur le réseau complet de Radio-Canada.

Un comité parlementaire pour examiner la question des commissions parlementaires

– Diefenbaker

OTTAWA (P.C.) — Le chef de l'opposition aux Communes, M. John Diefenbaker, a demandé hier que cesse la nomination de juges comme présidents de commissions d'enquête sur des sujets de politique partisane et il a réclamé qu'un comité parlementaire examine toute la question des commissions royales.

Intervenant dans un débat portant sur les estimations budgétaires du conseil privé, M. Diefenbaker a soutenu que le recours à des juges, — "surtout des juges de la plus haute Cour du pays" — pour mener des enquêtes sur des affaires qui sont l'objet de violentes controverses politiques, "ne peut que nuire au système judiciaire auquel nous donnons notre appui entier sans condition".

"Si nous voulons que la démocratie soit préservée dans ce pays, a dit le chef conservateur, nous devons nous garder de créer des commissions royales d'enquête qui ont les caractéristiques essentielles des procès d'Etat".

C'est ce qui arrive, a-t-il ajouté, quand des sujets de politique partisane sont soumis à l'examen de commissions royales d'enquête".

Durant toute son intervention M. Diefenbaker n'a pas nommé une seule fois la commission royale d'enquête Spence sur l'affaire Munsinger mais il y faisait directement allusion.

M. Diefenbaker a déclaré par ailleurs que les commissions royales d'enquête devaient être soumises aux mêmes règles, en ce qui touche l'acceptation d'éléments de preuves, que celles de toutes les cours de justice.

"Si une cour inférieure acceptait comme élément de preuve des oui-dire, a-t-il dit, la Cour suprême ne tarderait pas à renverser toute direction, ordre ou conclusion de cette cour inférieure".

M. Diefenbaker avait déjà critiqué, en termes durs, la commission royale d'enquête Spence sur l'affaire Munsinger qui avait autorisé la publication d'un "DOCUMENT UTILE", qui ne constituait pas un élément de preuve, et qui résumait des rapports de police sur les relations entre M. Pierre Sévigny, ex-ministre associé de la Défense dans le précédent gouvernement conservateur, et l'Allemande Gerda Munsinger.

Le juge Wishart Spence, de la Cour suprême du Canada, qui préside cette enquête, est encore à rédiger son rapport final qu'il doit soumettre au gouvernement fédéral.

Le chef de l'opposition a encore critiqué la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme s'élevant contre la dépense qu'entraine cette commission, "déjà $4 millions", a-t-il dit.

M. Diefenbaker a déclaré que le rapport préliminaire de la Commission sur le biculturalisme et le bilinguisme, présenté au gouvernement il y a un an, "aurait pu être écrit par n'importe qui". "Surtout, a affirmé le chef conservateur, il n'était pas nécessaire de dépenser des sommes fabuleuses pour rédiger ce rapport".

Le rapport intérimaire de la Commission B-B faisait état "d'un grave malaise" qui frappe présentement le Canada.

En réplique M. Guy Favreau, président du Conseil, a soutenu que la Commission Laurendeau-Dunton était l'une des commissions royales les plus importantes que le gouvernement canadien ait jamais instituée.

"La commission, a dit M. Favreau, est engagée dans la tâche primordiale de contribuer à maintenir l'unité canadienne".

D'autre part, durant le débat, M. Maurice Allard Ind.-C.— Sherbrooke a déclaré que le gouvernement libéral n'a pas de politique définie en matière de relations fédérales-provinciales.

"Nous avons, a dit M. Allard, un gouvernement fédéral qui procède par expédients dans ses rapports avec les provinces. Il crée des commissions d'enquêtes, des comités d'études, tient des conférences fédérales-provinciales".

Le député de Sherbrooke a réclamé la tenue d'une conférence nationale sur la Constitution suggérant que celle-ci ait lieu à l'automne de 1967 "pour couronner l'année du centenaire de la Confédération".

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

Ca bouge au Parlement

Le gouvernement a de bonnes raisons de se frotter les mains avec satisfaction. Il a réussi à mettre fin à la coûteuse grève des débardeurs et il a su éviter celles de la Voie Maritime et d'Air Canada. Des nuages montent à l'horizon au Canadien National et dans la fonction publique qui entre prochainement dans l'ère de la négociation collective, mais ils sont encore lointains.

Si le règlement des grèves a tenu la vedette cette semaine dans les milieux gouvernementaux, le Parlement a également abattu pas mal de travail sur le plan législatif.

Les Communes ont étudié divers projets de loi où les résolutions préliminaires à ces bills, tels que: la loi modifiant la loi canadienne sur les prêts aux étudiants, loi modifiant la loi sur la banque du Canada, loi prévoyant l'établissement d'un fonds d'assistance à la santé, loi portant création de la Compagnie des Jeunes Canadiens, etc.

Mais le bill qui a retenu le plus l'attention a été celui qui modifie la loi sur la faillite.

Ce projet de loi, qui a été approuvé en deuxième lecture, revêt une importance majeure, car des pertes de près de quatre cent millions ont été signalées l'an dernier en ce seul domaine. Il y a un coulage formidable et une bonne partie est due à la fraude.

LES OBJECTIFS DE CE BILL

Ce bill de 30 pages, qui accorde des pouvoirs extraordinaires au surintendant des faillites et bouche systématiquement les fuites, poursuit un triple objet:

a) les modifications contenues dans les articles 1 à 14 et 16 à 20 tendent à remédier à des situations, qui peuvent prêter à des abus;

b) l'article 15 pour sa part vise à corriger les abus qui se sont produits dans l'administration sommaire, au terme de la loi des faillites.

c) la nouvelle partie que comparte l'article 21 du projet de loi édicte les conditions spéciales au paiement méthodique des dettes.

Pour illustrer comment ces buts sont poursuivis, examinons quelques-unes des nombreuses dispositions du projet de loi.

Elargir les pouvoirs du surintendant en vue de protéger les actifs d'un établissement en faillite, lorsqu'ils sont laissés sans syndic par suite de décès ou de révocation. Il prévoit la saisie de tous les biens, livres, registres et documents qui seront gardés par le surintendant des faillites ou par une personne autorisée. L'article 3 du bill accorde des pouvoirs supplémentaires au surintendant pour entreprendre des enquêtes lorsqu'il a lieu de croire qu'une infraction a été commise relativement à une faillite. Le fonctionnaire supérieur ou ses agents peuvent entrer par force dans un local et perquisitionner.

L'article 6 du bill S-17 cherche à éviter les propositions peu satisfaisantes de règlement de dette en précisant qu'un créancier lié au débiteur ne peut voter pour l'acceptation d'une telle proposition et que le syndic qui est également créancier ne peut voter sur ce genre d'accord.

AVANT ET APRES LA FAILLITE

L'article 10 du projet de loi étend les dispositions de la loi aux biens qu'un failli acquiert après une faillite et prévoit une procédure pour obliger le failli à permettre une partie de son salaire au syndic, au profit des créanciers.

L'article 12 permettra au syndic de requérir le tribunal de reviser les transactions conclues dans l'année précédant la faillite, entre le failli et une personne liée, ou d'autres transactions qui n'ont pas été dans l'intérêt des parties en cause, afin de déterminer si la contre-partie était suffisante. Si le tribunal juge la contre-partie insuffisante, il pourra accorder au syndic un jugement pour la différence entre la contre-partie et la juste valeur marchande des biens ou services fournis.

Une autre disposition vise les dividendes versées avant la faillite. Mais arrêtons ici cette étude plutôt aride du bill S-17 qui nous montre bien l'intention ferme des dirigeants fédéraux de sceller les fuites frauduleuses qu'on trouve dans trop de faillites. Le ministre fédéral de la Justice, M. Cardin, a noté toutefois que ce projet de loi ne mettra pas un terme à tous les problèmes. Il a souligné, avec justesse, qui "la meilleure protection que les créanciers peuvent encore obtenir, c'est d'adhérer à des saines méthodes de crédit. Le créancier qui vend à crédit à n'importe qui sans égard au risque, sans obtenir les renseignements requis sur les moyens du débiteur de payer le prix, simplement pour faire une vente, s'attire des difficultés".

La déconfiture plus ou moins grande de quelques compagnies de finance depuis un an a montré jusqu'à quel point on a oublié cette règle élémentaire de prudence, même chez les spécialistes de prêts.

Lundi, 20 juin

La Chambre se réunira à 2 heures 30 HAE de l'après-midi en vue de poursuivre l'étude des modifications proposées à la loi sur les banques. Le Sénat reprendra ses travaux le 27 juin.

Le ministre Cardin aurait lui aussi reçu une lettre du juge Wishart Spence

OTTAWA (P.C.) — Le Telegram de Toronto soutient aujourd'hui que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, a reçu une lettre du juge Wishart Spence au sujet d'allégations émises à son sujet au cours de l'enquête sur l'affaire Munsinger.

Dans un article fondé sur les renseignements obtenus de sources bien informées d'Ottawa, le journal affirme que le juge de la Cour suprême du Canada aurait écrit à M. Cardin en même temps qu'au chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, et à MM. Davie Fulton, ancien ministre de la Justice et Pierre Sévigny, ancien ministre associé à la Défense dans le Cabinet Diefenbaker. La lettre du juge à M. Fulton était datée du 7 juin.

Pendant l'enquête, le juge Spence a déclaré qu'il avertirait à l'avance toute personne susceptible d'être critiquée dans son rapport. La commission a terminé ses audiences le mois dernier sur les rapports entre la blonde allemande, Gerda Munsinger, et des membres de l'ancien Cabinet Diefenbaker.

Le Telegram précise que ni M. Cardin, ni son avocat, M. Jack Campbell, de Montréal, n'ont voulu affirmer avoir reçu une telle lettre.

M. Cardin a ri et a renvoyé les journalistes à M. Campbell qui a refusé tout commentaire, disant qu'il ne voulait provoquer aucune spéculation quant à la teneur du rapport du magistrat.

Le journal affirme pour sa part, que des informateurs bien renseignés ont confirmé la réception de la lettre.

Lundi dernier ,M. Fulton divulguait une lettre de onze pages qu'il a écrite en réponse au juge Spence. Cette lettre mordante était remplie de critiques à l'endroit du commissaire sur la façon dont il a mené l'enquête.

Prochain congrès libéral fédéral

Ordre du jour chargé pour détourner l'attention de la question de leadership

OTTAWA. (PC). — L'ordre du jour chargé du prochain congrès libéral national qui doit se tenir en octobre prochain a été, selon le parti libéral fédéral de façon à détourner l'attention de la sempiternelle question du leadership.

Les organisateurs n'ont pas rejeté la possiblité d'une résolution touchant la question mais ont simplement agencé le programme de façon à minimiser les chances d'une telle proposition.

Un communiqué de presse émis par le parti libéral fédéral vendredi explique que la rencontre du 10 au 12 octobre aura pour but d'étudier les problèmes qu'envisage le Canada au seuil de son second centenaire.

La politique du parti sera étudiée sous les angles suivants: Les affaires nationales, par huit comités d'études et sous-comités politiques; les affaires internationales, par trois comités d'étude; le parlementarisme, le canadianisme et le fédéralisme, par un comité.

Un porte-parole de la Fédération a précisé qu'au moins 10 des 14 comités seront dirigés par des experts, choisis à l'extérieur des cadres de l'organisation, qui prépareront les terrains de discussions.

L'ordre du jour, mis à l'essai lors du dernier congrès des jeunes libéraux au printemps, devrait tenir les délégués assez occupés pour qu'ils n'aient pas le temps de parler de la chefferie, a précisé ce même porte-parole.

Si la question est soulevée, elle le sera par les partisans lors de discussions sur la constitution et les structures.

La Fédération libérale de l'Ontario a entériné une résolution il y a quelques mois selon laquelle un vote devrait être pris tous les deux ans sur cette question. Cette résolution pourrait apparaître à l'ordre du jour.

Toutes les résolutions doivent être soumises avant le 15 septembre.

Ce sera la première discussion sur les politiques du parti depuis 1961 alors que, selon les partisans, cette rencontre leur donnait la force de vaincre aux élections subséquentes de 1962 et 1963.

Les questions d'ordre national seront l'homme et l'évolution sociale, l'agriculture et le développement rural, le développement urbain et rural, les ressources et l'énergie, les problèmes des consommateurs, la croissance économique, les communications et le transport et l'éducation et les loisirs.

Sur le plan international, les délégués discuteront du marché canadien à l'étranger, de la défense et des alliances militaires de même que du Canada dans un monde en évolution.

Le coimté d'étude sur le parlementarisme discutera du rôle du caucus dans l'élaboration des politiques de même que des améliorations possibles dans la procédure parlementaire, l'administration et le système de comités parlementaires.

Le comité sur le canadianisme étudiera l'unité nationale et les moyens à prendre pour faire participer tous les groupes ethniques du Canada au développement économique et social du pays.

Le comité sur le fédéralisme pour sa part, jettera un coup d'oeil sur tous les niveaux gouvernementaux au Canada et tentera de trouver des moyens d'améliorer les relations entre les gouvernements fédéral et provinciaux,

Pearson doute que certaines régions du Nouveau-Brunswick puissent être admises en vertu du programme de régions désignées

Ottawa (P.C.) — Le premier ministre Pearson a émis hier l'avis que compte tenu des critères adoptés, il doute que certaines régions du Nouveau-Brunswick puissent être admises en vertu du programme de régions désignées.

M. Pearson répondait au chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui avait demandé s'il avait reçu une résolution de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick demandant que certaines régions comme celle de Frédéricton par exemple puissent être considérées comme régions désignées.

Le premier ministre a répondu qu'il n'avait pas reçu une telle résolution.

M. T. M. Bell PC — St-Jean-Albert a alors demandé à M. Pearson s'il pouvait étudier la situation dans cette province.

Aucune représentation de la part des employés de la société Air-Canada

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Travail a fait savoir aux Communes qu'il n'avait reçu aucune représentation de la part des employés de la société Air Canada faisant connaître leur mécontentement relativement à l'entente intervenue mercredi soir.

Cette entente a permis de faire avorter le projet de grève des employés du service des ventes de la compagnie.

M. John Nicholson, répondant à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a dit qu'il avait entendu des nouvelles à ce sujet à la radio mais qu'il ignorait pour sa part quelle gravité revêtait la situation.

M. Diefenbaker avait demandé si la grève était dans "un état de suspension" à cause de ce mécontentement des employés.

L'entente conclue prévoit une hausse de salaire de huit pour cent rétroactive au 1er juin.

A. Choquette veut être sûr que l'usine thermonucléaire sera construite au Québec

Ottawa (PC) — M. Auguste Choquette L — Lotbinière a demandé aux Communes l'assurance que l'usine thermonucléaire projetée à Tracy, au Québec, sera construite.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a toutefois jugé que la question n'était pas urgente et il a demandé qu'elle soit inscrite au feuilleton.

M. Choquette avait demandé au ministre des Mines et Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, l'assurance que cette usine thermonucléaire sera construite, malgré les prétentions du président de la Dosco que la Sidbec, que l'on se propose d'ériger à Bécancour, sera une aciérie de trop.

André Lacasse
Arpenteur-géomètre
1669, rue De Launay
Québec 10
Tél. 656-1502

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
CENTRE BELTONE
J. R. PEYROT
487 est, boul Charest
Québec

165, Prince-Edouard Québec 529-9088
GENERAL BEARING SERVICE LTEE

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél. : 626-1102
301, de la Canardière, Québec
Tél. : 523-7760

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700, boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél. : 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi.

Le Meilleur Fertilisant RA·PID·GRO Pour Le Feuillage
Analyse 23-21-17, aussi tous les éléments mineurs et Vitamines B1, B2. Résultat éclair. S'applique facilement et rapidement avec l'applicateur Tri-con.
Si RA-PID-GRO ne vous donne pas de meilleurs résultats (essai réel et scientifique) que tout autre fertilisant employé à date, nous vous rembourserons le montant payé.
Exigez-le de votre marchand. S'il ne l'a pas, commandez-le directement de nous. Liste de prix et feuillets descriptifs sur demande.
W. H. PERRON & Cie Ltée
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q.
APPLICATEUR TRI-CON
(4)

VENTE - SERVICE - PIECES
WAGONEER UNIVERSEL CAMIONS GLADIATOR
Jeep
Voyez les spécialistes du plus "Vaste centre Jeep" de l'est du Québec
PAVILLON RAMBLER INC.
2025 OUEST, BOUL. CHAREST — 681-4631
(Près de la Côte Myrand)

l'entendre TOUJOURS UN PLAISIR

avec MAICO
le nom le plus réputé dans le domaine des appareils auditifs.
Retrouvez la joie d'entendre les sons agréables de la vie quotidienne avec MAICO, le nom reconnu depuis 30 ans en matière de prothese auditive. Il existe un appareil auditif Maico de qualité pour chacun des défauts d'ouie les plus fréquents. Consultez sans tarder un expert MAICO ou encore, postez le coupon ci-dessous à l'adresse suivante:
SERVICE AUDITIF MAICO INC.
815, Côte d'Abraham, Québec 4
Sans obligation de ma part, S.V.P. me faire parvenir plus de renseignements sur les appareils auditifs MAICO.
NOM.....
ADRESSE.....

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815

AVOCATS
GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
C. N. DORION, c.r.
PIERRE PROULX, LL.L.
29, rue Ste-Ursule, Québec
Tél.: 529-9247

RESTAURANT Bastogne
RECEPTIONS BANQUETS ASSEMBLEES D'AFFAIRES MARIAGES
HOTEL Laurentides
750 boul. Ste-Anne. 663-7881

La "St-Jean-Baptiste" au LAC BOUCHETTE
Départ jeudi le 23.
Après les dévotions au Lac Bouchette, manifestations de la St-Jean-Baptiste.
Visite de la COTE NORD, de MANIC 2 et de OUTARDE 4. Retour par Baie-St-Paul, à Québec dimanche soir. $56.00 —
VOYAGES T.-O.
460, 8e Ave, Qué. 3 - 523-0031
Le Père Pierre, capucin, accompagne les voyageurs.

LES DEUX LANGUES sont ENSEIGNEES Au : RUEL BUSINESS COLLEGE

Félicitations à Mlle Aline Couture, 147, St-Antoine, Lévis, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du Ruel B. College, 32, Côte-du-Passage, Lévis et qui a obtenu une position de sténographe bilingue au Club Automobile de Québec, 871, Chemin St-Louis, Québec.

Tél.: 523-6921
Léo SEVIGNY Enr.
Exterminateurs d'insectes et rongeurs nuisibles.
Rep. National Chemical Extermination Co.
88, ave Lafresnière, Ste-Foy, Québec

Québec Produit de Pointe
865, 1ère AVENUE - TEL.: 529-8175

Travaux artistiques
Plantation de gros arbres
d'embellissement
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455
Vieille Maison de confiance

MEUBLES
ET APPAREILS ELECTRIQUES
à prix avantageux
Le rendez-vous des FUTURS MARIES
Gaston LEVESQUE Inc.
122, ave Plante - Ville Vanier
683-3471

Son choix... les tuiles PAGÉ naturellement !
TUILES DE PARTERRE
MARCHES D'ESCALIER
BLOCS DÉCORATIFS
CHAINES DE TROTTOIR
Demandez notre dépliant
Tél. 623-9829
J.M. PAGÉ & FRÈRE inc.
coin côtes des érables et Ste-Claire

Par Jacques REVELIN

La dernière assemblée de la ligue Nationale ne fut pas remuante

Ceux qui attendaient que l'assemblée de la ligue Nationale leur fournisse des sujets de discussions ont été frustrés car rien de sensationnel ne s'est produit sur la scène de notre sport national (?), tout au long de la semaine qui prend fin.

Rarement une réunion de la LNH fut aussi monotone. La proximité de de l'extension permettait pourtant d'anticiper le dévoilement du fameux plan conçu par Sam Pollock, mais on a tout bonnement retardé la mise à jour des détails spécifiant en particulier combien de joueurs les six "vieux" clubs pourront protéger, quand sera venu le temps de ravitailler les nouvelles formations.

On pouvait aussi espérer que ce calme plat serait rompu par l'annonce d'une importante transaction, mais le seul échange survenu fit passer Red Berenson à New York et Ted Taylor puis Garry Peters à Montréal. Peu retentissantes furent par ailleurs les nouvelles sur le retrait définitif de Doug Barklay et le retour probable de Bill Gadsby. Le départ de Red Hay et à la possible réapparition de Ron Murphy, n'ont pas constitué non plus des faits méritant une grosse manchette et c'est en se forçant quelque peu que nous avons souligné par un gros titre le camouflage par Punch Imlach de Carl Brewer et le réengagement de Billy Reay à Chicago.

Quant à la séance de repêchage, elle fut également décevante pour ceux guettant un grand coup. Seulement la main mise des Leafs sur un joueur des As attira l'attention alors que plusieurs joueurs d'expérience laissés à découvert n'ont pas capté l'intérêt des clubs pour qui leur acquisition n'aurait pas été un luxe.

En somme, quand on analyse ce qui est survenu à l'hôtel Reine-Elisabeth au cours des derniers jours, on ne peut ressortir en évidence le moindre événement, pas même le déplacement de la joute d'étoiles située désormais au milieu de l'hiver, car un tel changement n'aura guère de conséquences. On a, il est vrai, modifié quelques règlements et établi un nouveau barème d'amendes pour non par annuler mais réduire le prolongement des bagarres sur la glace. Ce resserrement disciplinaire n'a toutefois pas été assez accentué pour qu'il s'agisse d'un événement majeur.

Qu'arrivera-t-il à Bernard Geoffrion et à Camille Henry ?

?

Ainsi, au surlendemain de la fin du congrès des dirigeants du hockey professionnel, l'incertitude plane toujours sur les nombreux sorts. On ne sait pas encore officiellement si Toe Blake conservera son poste. Il attend dit-on le résultat de l'examen médical auquel il s'est soumis avant de prendre une décision. Dans son cas, on peut évidemment prévoir son retour derrière le banc du Canadien, à moins d'une soudaine chute de sa santé.

L'avenir de Bernard Geoffrion reste surtout nébuleux car le nom de l'ancien pilote des As n'a pas été souvent mentionné au cours des derniers jours, alors qu'on s'attendait à des développements à son sujet. On ne sait donc pas encore s'il rechaussera les patins ou s'il poursuivra sa jeune carrière d'instructeur. Tout ce qu'on a su dernièrement, sur son compte, c'est qu'il ne peut être ni vendu ni échangé sans être soumis au repêchage. Sam Pollock aurait par ailleurs laissé clairement entrevoir l'impossibilité de sa réintégration dans le club montréalais. Le connaissant mieux depuis deux ans, on peut facilement s'imaginer que "Boum Boum" doit être tourmenté actuellement. Remplacera-t-il Garay Bauman en devenant pilote des Canadiens Juniors ou jouera-t-il pour l'équipe qui le repêchera, si le Tricolore consent à le libérer ?

On est pas davantage fixé sur le sort de Camille Henry, ni sur l'état des relations entre les dirigeants du hockey amateur et professionnel. Sur ce plan-là non plus rien n'a bougé, peut-être à cause d'une enquête en cours à Ottawa rendant plus méfiants ceux qui se sentent exposés aux mauvais effets d'une accusation de monopole.

Ainsi, cette remontée à la surface du hockey n'a occasionné aucun tourbillon et ce sport est redescendu aujourd'hui par delà la ligne d'horizon de l'actualité jusqu'à la fin de l'été, à moins que surgissent de temps à autre quelques nouvelles de plus ou moins grand intérêt.

En souplesse...

● S'il n'y a pratiquement pas eu d'échange dans le hockey, les déménagements ont été nombreux dans le baseball majeur. La seule équipe des Athlétiques de Kansas City a remué treize joueurs en l'espace d'un mois et une première transaction est même survenue entre les Mets et les Yankees. Jean Pouliot aura de l'ouvrage pour reclasser les photos de joueurs dans les dossiers quand il sera de retour de vacances . . .

● Une autre grande compétition se dispute aujourd'hui, sur la scène régionale du golf. Il s'agit du premier "field day" de la saison qui a débuté ce matin, sur le parcours du club Alpin, à Laval. Paul Pouliot a commencé à jouer vers midi . . .

● Les truites frétillant dans les eaux des lacs situés près de St-Urbain ont reçu la visite de plusieurs chroniqueurs sportifs québécois partis hier midi dans la nature, en compagnie de Gérard Lapointe, le vice-président du club de courses de Québec. Il nous a été malheureusement impossible d'entreprendre ce voyage de pêche, pourtant si tentant, car il paraît que les truites sont réellement "mordantes" où nos confrères lanceront leurs lignes en fin de semaine . . .

● Le long congé des Indiens de Québec doit se terminer aujourd'hui car ils disputeront trois joutes à l'extérieur, la première aura lieu ce soir à Coaticook et les deux autres demain, une seconde à Coaticook dans l'après-midi et le troisième à Granby en soirée, laors qu'ils affronteront les Vics attendus à Québec mardi prochain. Le club local est actuellement en sixième position et devance légèrement les deux équipes qu'il affrontera en fin de semaine . . .

● Les étudiants de l'Académie et les autres sont invités aujourd'hui à prendre part à une série de manifestations récréatives et sportives dans l'enceinte de l'institution du Chemin Ste-Foy. Cette journée dite "échappatoire" a été surtout organisée dans le but de remercier et rendre hommage aux athlètes amateur sur tous les plans. Le programme débutera à 3 heures et la journée se terminera au son d'un orchestre. Les détenteurs de la carte A.A.U. scront admis gratuitement...

● Le parc St-Colomb de Sillery, où les activités sportives se succèdent à l'année longue, sera doté d'un nouveau chalet inauguré demain, au début de la soirée. Le directeur des loisirs André Drolet convie tous les citoyens sportifs de Sillery à la cérémonie devant débuter à 7h.30 et qui sera suivie de la projection d'un film amateur ayant pour titre: "les pieds dans les plats". Ce film a été tourné par des jeunes de Sillery.

Les As réapparaîtront à Québec dans 3 mois

Phil Watson ouvrira son camp le 19 septembre

Par Jacques REVELIN

Avant de quitter Montréal pour retourner boucler ses valises à Buffalo, Phil Watson s'est entendu avec Frank Carlin et l'honorable Gérald Martineau sur la date d'ouverture du prochain camp d'entrainement des As de Québec et les trois principaux dirigeants de l'équipe sont tombés d'accord sur la date du 19 septembre. C'est donc dans trois mois déjà que l'ambiance du hockey sera rétablie au Colisée, soit immédiatement après la clôture de l'Exposition Provinciale.

Au moins trois grandes joutes hors-concours

Comme on l'a déjà annoncé, trois grandes joutes hors-concours seront disputées à Québec durant la période de remise en train des As. Les Rangers, les Canadiens et les Leafs passeront en effet tour à tour au Colisée. Si par ailleurs les démarches entreprises actuellement produisent les résultats espérés, il est possible que des exhibitions additionnelles soient présentées contre deux autres clubs de la LNH, probablement les Black Hawks (comme l'an dernier) et peut-être aussi les Red Wings. En tentant de multiplier les joutes amicales avant la saison, la direction des As s'efforce d'offrir les meilleures attractions au public québécois pour le remettre le plus rapidement possible "dans le vent" du hockey, tout en espérant pouvoir combler une partie des pertes encaissées l'hiver dernier.

Enorme confiance de Phil Watson

Le remplaçant de Bernard Geoffrion était parait-il débordant d'enthousiasme en quittant la métropole, jeudi soir, au terme de l'assemblée de la LNH. Durant sa conversation téléphonique avec son patron, il a exprimé sa grande confiance envers l'équipe qu'il dirigera l'hiver prochain. Cet optimisme de Philémon est surtout causé par les excellents rapports établis avec les dirigeants du Canadien lui ayant promis la meilleure assistance possible, lui garantissant notamment l'envoi de trois avants, deux défenses et d'un BON gardien de but qui s'appellera sans doute Gary Bauman ou Charlie Hodge.

Très déçu lui aussi de la perte de Don Blackburn, Watson est toutefois persuadé que les jeunes à qui il compte offrir une chance sérieuse de se faire valoir pourront vite faire oublier ceux définitivement écartés de l'alignement des As.

Phil devait aller liquider ses affaires à Buffalo et il s'établira définitivement à Québec au tout début du mois de juillet.

Joueurs disponibles

Si l'on exclut de l'alignement des As les joueurs prêtés par les Canadiens, et que l'on ajoute les noms des jeunes susceptibles d'obtenir un poste régulier au sein de l'équipe, pas moins de quinze athlètes figurent sur la liste actuelle du club québécois, comme on peut le constater plus bas. Dans ces joueurs qui sont tous la propriété des As, il y a dix avants, quatre défenses et un gardien de but.

L'examen de cette liste permet de faire évidemment quelques suppositions. On peut ainsi se demander si Mortson, Gendron, Hanna, Robazza, Larose et Banville seront gardés ou non à Québec. Hanna a 31 ans, Gendron 32, tout comme Mortson.

Il s'agit donc de vétérans dont le rendement ne fut pas toujours satisfaisant, surtout au terme de la saison. Le retrait ou l'échange du capitaine John Hanna laisseraient une place pour Larose, s'il parvient à séduire ou écouter Watson. Robazza, qui s'était nettement amélioré, pourra toutefois obtenir la préférence sur Larose. Quant à Gendron et Mortson, on peut anticiper une possible transaction grâce à laquelle ils seraient remplacés avant l'heure de retraite.

Du côté des filets, les As disposent seulement de Banville et ils le garderont sûrement, à titre de subtitut du cerbère en provenance de Montréal, car Rogatien Vachon est dépendant du Canadien et sera sans doute attiré en Ontario (?).

Pour ceux aimant faire aussi des suppositions, voici la liste des joueurs appartenant aux As de Québec et leur rendement sous l'uniforme vert, durant la saison passée.

	PJ	B	A	Pts	Pn
Cleland Mortson	65	33	62	95	56
Wayne Hicks	72	32	49	81	24
Ed Hoekstra	61	24	50	74	10
J.-G. Gendron	58	26	35	61	70
Bill Sutherland	48	24	25	49	24
Claude Laforge	64	13	26	39	88
Simon Nolet	61	16	17	33	12
André Lacroix	2	1	3	4	0
Yvon Lacoste	11	0	2	2	4
René Drolet	1	0	0	0	0
Défenses :					
Jim Morrison	71	11	48	59	78
John Hanna	69	4	22	26	92
Rino Robazza	64	0	12	12	58
Raymond Larose	9	0	0	0	8

Gardiens de buts:

	PJ	Min	Pe	Moy.
Gilles Banville	2	526	29	3.31

Joueurs protégés par les six équipes de la L.N.H.

Canadiens de Montréal (18 joueurs, 3 gardiens) : Ralph Backstrom, Terry Harper, Yvan Cournoyer, John Ferguson, Dick Duff, Jean Béliveau, Dave Balon, Jacques Laperrière, Ted Harris, Claude Larose, Jean-Guy Talbot, Jean-Claude Tremblay, Gilles Tremblay, Robert Rousseau, Jim Roberts, Léon Rochefort, Henri Richard, Claude Provost. Cerbères : Charlie Hodge, Gary Bauman, Gump Worsley.

Leafs de Toronto (18 joueurs) : Ron Ellis, Brian Conacher, Kent Douglas, Wally Boyer, George Armstrong, Bobby Baun, Tim Horton, Larry Jeffrey, Dave Keon, Larry Hillman, Pete Stemkowski, Mike Walton, Eddie Shack, Brit Selby, Marcel Pronovost, Bob Pulford, Frank Mahovlich, Jim Pappin. Cerbères : Terry Sawchuk, Johnny Bower, Bruce Gamble.

Black Hawks de Chicago (18 joueurs) : Phil Esposito, Dennis Hull, Bobby Hull, Doug Jerrett, Ken Hodge, Lou Angotti, Chico Maki, Al MacNeil, John Miszuk, Doug Mohns, Eric Nesterenko, Stan Makita, Pierre Pilote, John Stanfield, Matt Ravlich, Kenny Wharram, Elmer Vasko, Pat Stapleton. Gardiens : Dave Dryden, Glenn Hall, Denis Dejordy.

Bruins de Boston (19 joueurs) : Gary Doak, Ted Green, Bill Goldsworthy, Ron Harris, Bob Dillabough, Ron Buchanan, John Bucyk, Don Awrey, John McKenzie, Pit Martin, Gilles Marotte, Murray Oliver, Ron Shock, Tom Woytowich, Wayne Connelly. Gardiens : Ed Johnston, Bernard Parent, Gerry Cheevers.

Red Wings de Détroit (18 joueurs) : Gary Bergman, Alex Delvecchio, Andy Bathgate, Brian Campbell, Léo Boivin, Murray Hall, Gordie Howe, Bruce MacGregor, Max Mastinsek, Dean Prentice, Al Marshall, Paul Henderson, Norm Ullman, Floyd Smith, Doug Roson, Robert Wall, Bryan Watson, Pat Quinn. Cerbères : Roger Crozier, George Gardner, Hank Bassen.

Rangers de New York (20 joueurs) : Gordon Berenson, Arnie Brown, John Brenneman, Reggie Fleming, Rod Gilbert, Bill Hickie, Vic Hadfield, Phil Goyette, Wayne Hillman, Earl Ingarfield, Harry Howell, Don Marshall, Larry Mickey, Bob Nevin, Gary Peters, Bob Plager, Jean Ratelle, Rod Seiling, Jim Neilson, Mike McMahon. Cerbères : Cesare Maniago, Ed Giacomin, Gilles Villemure.

André Lacroix est intouchable selon Campbell

Lors d'une conversation téléphonique avec l'honorable Gérald Martineau, le président de la ligue Nationale a rassuré le grand patron des As en lui garantissant qu'aucun club ne peut s'emparer du jeune André Lacroix par voie de repêchage.

M. Martineau avait téléphoné à Clarence Campbell pour se faire lire le règlement ayant permis aux Leafs de mettre la main sur Don Blackburn, mercredi dernier. Selon le texte, l'équipe torontoise avait effectivement le privilège d'acheter un joueur ayant déjà évolué dans la ligue Nationale et devenu la propriété d'un club mineur. Comme ce n'est pas le cas d'André Lacroix, et à la suite de la suppression de l'entente particulière entre les ligues Américaine et Nationale, le joueur prometteur de la Rive-Sud qui s'est distingué en Ontario demeurera sous le contrôle exclusif des As. Il n'est donc plus question qu'il soit à la merci du repêchage, l'an prochain.

M. Campbell a affirmé que nul ne peut soustraire à une équipe un joueur s'étant développé sans l'aide d'un club de la Ligue Nationale. Les autres jeunes issus des clubs fermes des As appartiennent donc sans aucune restriction aux As de Québec à qui revient le privilège de les garder, de les vendre ou de les échanger. (J.R.)

Workman souhaite la fusion du football canadien en 67

MONTREAL PC — Ted Workman, président de la ligue Canadienne de football, espère qu'on trouvera la semaine prochaine, lors de l'assemblée semi-annuelle du circuit, une formule qui fusionnera les conférencences de l'Est et de l'Ouest en une seule ligue en 1967. Cette assemblée aura lieu à Winnipeg du 21 au 23 juin.

Le "comité d'une seule ligue" se réunira mardi prochain avant de mettre la dernière main à une proposition qui sera présentée à l'assemblée générale le lendemain.

Les recommandations du comité porteront sur les changements nécessaires à la fusion des deux Conférences en un seul circuit.

De plus, Workman a déclaré que le choix final d'un nouveau commissaire à la succession de Sydney Halter ainsi que celui d'un nouveau quartier général seront les sujets d'un rapport de la part d'un comité spécial.

On discutera également du choix de l'endroit où sera disputée la coupe Grey en 1967.

Les Rough Riders d'Ottawa, qui seront les hôtes des délégués mercredi, profiteront de l'occasion pour offrir de présenter le match dans la capitale du Canada en 1967.

Enfin, les gérants généraux se réuniront mercredi pour étudier le calendrier de 1967, car, en raison de l'Expo 67 à Montréal, on tient à faire le plus tôt possible les réservations nécessaires pour les clubs visiteurs.

● M. François Rannau, 475 rue Forester, St-Hubert, Montréal, est l'heureux gagnant de la magnifique "Comet" 1966, offerte par le Centre Durocher, comme prix de participation, à l'occasion de la clôture de son Tournoi de Quilles. Janvier Tétreault de St-Jean-Iberville, s'est classé "Grand Champion" avec la formidable moyenne de 210.5. Mme Rita Dion de St-Hyacinthe, a remporté le championnat avec la fantastique moyenne de 174.2 qui est assez impressionnante pour une femme. Voici la photo de la remise des clefs de l'automobile au gagnant. On remarque, de gauche à droite, le gagnant M. François Rannau, 475 rue Forester, St-Hubert, Montréal, M. Roland Bourboin, président, et le directeur du Centre Durocher le Rév. Père Pierre Francoeur O.M.I.

HIER

Ligue Nationale
New York 6, Cincinnati 5
Philadelphie 6, St-Louis 5

Ligue Américaine
Californie 4, Kansas City 2
Chicago 3, Minnesota 1
Cleveland 4, Washington 5 (11 m.)
Détroit 2, New York 5
Baltimore 5, Boston 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Pittsburgh à Atlanta (s)
New York à Cincinnati
Philadelphie à St-Louis (s)
San Francisco à Los Angeles (s)
Houston à Chicago

Ligue Américaine
Californie à Kansas City
Chicago à Minnesota
Cleveland à Washington
Détroit à New York
Baltimore à Boston

Ligue Provinciale
Thetford-Mines à Lachine
Québec à Coaticook
Plessisville à Drummondville
Acton Vale à Sherbrooke

DEMAIN

Ligue Nationale
Pittsburgh à Atlanta
New York à Cincinnati (2)
Philadelphie à St-Louis
San Francisco à Los Angeles
Houston à Chicago (2)

Ligue Américaine
Californie à Kansas City (2)
Chicago à Minnesota
Cleveland à Washington
Détroit à New York
Baltimore à Boston (2)

Ligue Provinciale
Québec à Coaticook (2 hres p.m.)
Thetford-M. à Acton Vale (2 hres)
Granby à Plessisville (2 hres p.m.)
Lachine à Drummondville (2 hres)
Thetford-M. à Sherbrooke 8.30 h.
Québec à Granby (8.30 hres p.m.)

LANCEURS PROBABLES

Ligue Nationale

Pittsburgh, Law 2-3 à Atlanta, Schwall 0-0;
New York, Rusteck 1-1 à Cincinnati, Maloney 7-2;
Houston, Giusti 8-3 à Chicago, Hands 5-4;
Philadelphie, Buhl 2-4 à St-Louis, Jackson 5-3;
San Francisco, Sadecki 3-4 à Los Angeles, Koufax 11-2;

Ligue Américaine

Californie, Chance 4-8 à Kansas City, Dobson 2-5;
Chicago, Lambe 4-2 à Minnesota, Boswell 3-4;
Cleveland, Siebert 6-3 à Washington, Ortega 6-3;
Détroit, Aguirre 2-3 à New York, Downing 6-4;
Baltimore, Palmer 6-3 à Boston, Sadowski 1-0.

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
(Parties d'hier non-incluses)

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	39	23	.629	—
Los Angeles	35	24	.593	2½
Pittsburgh	34	25	.576	3½
Philadelphie	34	27	.557	4½
Houston	33	28	.541	5½
St-Louis	26	30	.473	9
Atlanta	29	35	.453	11
Cincinnati	26	32	.448	11
New York	22	33	.400	13½
Chicago	17	40	.298	19½

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	40	21	.656	—
Cleveland	36	21	.632	2
Détroit	36	23	.610	3
Californie	33	29	.532	7½
Chicago	29	30	.492	10
Minnesota	28	31	.475	11
New York	26	31	.456	12½
Washington	26	37	.413	15
Kansas City	23	36	.390	16
Boston	21	39	.350	18½

Grosse fin de semaine des Indiens de Québec

C'est lundi qu'on connaîtra vraiment la force des Indiens alors qu'ils auront disputé trois joutes dans l'espace de vingt-quatre heures. En effet le club local rendra visite deux fois aux Canadiens de Coaticook qu'ils ont blanchi à deux reprises la semaine dernière. la première partie sera jouée sous les réflecteurs samedi et l'autre aura lieu dimanche dans l'après-midi. Marcel Sanschagrin et Bob Woolfarth officieront respectivement samedi et dimanche.

Dans la soirée les Indiens se rendront à Granby pour affronter les Cardinaux, ce sera la première confrontation de l'année entre ces deux équipes qui ont connu un début de saison lamentable mais qui par la suite se sont grandement améliorées. Dans cette joute, Bill Born sera le lanceur débutant.

Lyons emploiera le même alignement qui a vaincu Coaticook la semaine dernière. Par ailleurs, le pilote a déclaré que ses protégés devront jouer aussi bien que la fin de semaine dernière s'ils veulent battre Coaticook chez lui. "C'est un bon club, a-t-il ajouté, et ils nous attendent de pieds fermes après leurs défaites au Stade Municipal. Je suis également inquiet en ce qui concerne notre joute à Granby. Ce club a débuté la saison d'une manière lamentable, mais ils se sont ressaisis depuis. Granby est un des clubs que nous devons battre afin de nous rendre aux séries éliminatoires".

Les Indiens tenteront d'améliorer leur record de 26 manches sans allouer un point lors de ces trois importantes joutes de la fin de semaine. En terminant, voici quelques statistiques de la ligue provinciale:

FRAPPEURS

	AB	CS	Moy.
St-Onge, Lachine	28	15	.536
Moreno, Acton	35	16	.457
Mentis, Sherb.	35	16	.457
Lamoureux, Sherb.	38	15	.395
Costentino Québec	33	13	.394
Dion, Acton	31	12	.387
Conton, Piess.	38	14	.368
Roys, Coaticook	34	12	.333
McKinley, Acton	37	13	.351
Mastin, Plessiv.	37	13	.351

Points produits: McKinley 17, St-Onge 14, Poole et Lamoureux 11.
Circuits: McKinley 7.

LANCEURS

	PJ	G	P	Moy.
Pleau, Drumm.	2	1	0	1.000
Picard, Coati.	2	1	0	1.000
Plouffe, Granby	4	1	0	1.000
Chaviano, Piess.	2	1	0	1.000
Corbeil, Acton	4	3	0	1.000
Petz, Lachine	5	3	0	1.000
Occhinioreno, Drm.	4	3	0	1.000

Ski

SANTIAGO, Chili AFP— Le championnat du monde de ski alpin qui se déroulera dans l'hémisphère sud, s'ouvrira le 4 août à Portillo du Chili.

Vingt-deux pays ont ratifié jusqu'à present leur participation: Allemagne Fédérale, Allemagne de l'Est, Argentine, Australie, Autriche, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Liban Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Suède et Suisse. Trois pays ont décliné l'invitation: Union soviétique, Hongrie et Tchécoslovaquie.

Connues, efficaces...

Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
6-36R

MADAME !
c'est une
RENAULT
AUTOMATIQUE
qu'il vous faut
Elle est si...
économique et confortable!

TRES LARGES FACILITES DE PAIEMENT

CARETTE AUTOMOBILES
LIMITEE
2060 BOUL. CHAREST, OUEST — 681-7371

l'Action

Nos FAVORIS

PROGRAMME DE SAMEDI, LE 18 JUIN

COURSE No 1 — La semaine dernière, partant de la 8ème position, il a pris le deuxième rang. Ce soir, avec la quatrième position, FELIPA ne devrait connaitre aucune difficulté à battre BETSY'S SON.

COURSE No 2 — Le gagnant de la deuxième course est difficile à choisir. Toutefois, nous croyons que THISTLE HILL DON aura sa 1ère victoire de l'année, s'il réussit à vaincre VALERA qui viendra de loin.

COURSE No 3 — G. P. IBAF, un poulain de 3 ans, s'est qualifié en 2.09 cette semaine et, s'il course dans ce temps-là, il remportera la victoire sur GAY MEADOWS, un autre jeune cheval.

COURSE No 4 — Sa série victorieuse s'est arrêtée à "cinq" mais CHARMING DRUMMOND peut commencer une autre série en battant JET SHADOW, un 3 ans qui pourrait surprendre. Pour la roulette, prenez 1-5-4.

COURSE No 5 — Alexandre Pagé semble vouloir démontrer que JUNE CRISPIN est un bon achat et, pour ce fait, il lui faudra triompher de LUCKY SYMBOL, un "long" trotteur qui est dans sa classe.

COURSE No 6 — Même s'il ne sera pas le favori, STYLE GUIDE a assez impressionné à sa dernière sortie pour vaincre MARV HANOVER qui a remporté la victoire à son dernier départ.

COURSE No 7 — VICTOR PICK devrait porter à deux le nombre de ses triomphes cette saison en battant GREAT ADIOS qui a déjà été un "Free For All" mais qui a ralenti depuis. Pour la roulette, prenez 1-2-4.

COURSE No 8 — FAYES DREAM a brisé son allure la semaine dernière mais il ne le fera pas à chacune de ses courses. DILLON IBAF a frappé une bonne position et il ne sera pas très loin derrière le gagnant.

COURSE No 9 — Voici une des meilleures courses cette saison. Pour remporter la victoire nous voyons CONFERENCE MIR qui a légèrement déçu mais qui se rachètera. Toutefois il devra faire attention à EMPIRE'S HAVEN.

COURSE No 10 — La clef de l'exacta ce soir nous semble être DANNYBEE qui baisse légèrement de classe mais EBBY HAL, qui a deux victoires de suite, sera un adversaire redoutable.

Meilleur choix: CHARMING DRUMMOND, course No 4

Long Shot: YONDER WAY, course No 1

PROGRAMME DE DIMANCHE, LE 19 JUIN

COURSE No 1 — CHIEF MOKEN fait partie d'une écurie qui a été malchanceuse depuis le début de la saison et une première victoire devrait être à son crédit. MISS CORPORAL DIRECT ne sera pas très loin.

COURSE No 2 — MAY EVE QUEEN continue à nous impressionner et ne devrait pas avoir de difficulté à vaincre DOLPH HANOVER qui démontre une amélioration sensible sur ses performances de l'an dernier.

COURSE No 3 — BRUSHOFF WICK a été la favorite à ses derniers départs mais elle a déçu légèrement. Elle reprendra le "bon" chemin ce soir si CHARLIE ADIOS ne vient pas lui voler le premier rang.

COURSE No 4 — MEADOWBROOKE, une jument difficile et maligne, devrait remporter la victoire sur MERCIN HAL qui est avantagé de la 1ère position. Pour la roulette, prenez 4-1-3.

COURSE No 5 — Capitola B. n'a pas été victorieuse la semaine dernière mais elle paradera dans le cercle des vainqueurs en triomphant de MR COAL DUST, même si dernier s'est qualifié en 2.08 2-5, mardi.

COURSE No 6 — Elle nous revient de la piste de Saratoga et JAMIE'S YANKEE remportera sa 1ère victoire à Québec en battant le poulain de 3 ans, DANNY MAR MIC, qui est à la recherche d'une 5ème de suite.

COURSE No 7 — MISS GIDEON devrait être à la veille d'exploser et nous croyons qu'elle le fera ce soir en triomphant de LOVER HAL qui est un ambleur régulier. Pour la roulette, prenez 5-7-1.

COURSE No 8 — HOOT CHARM, avantagé de la première position, n'a pas beaucoup d'opposition. Toutefois il lui arrive de casser. Si tel est le cas, FRYSIE ROSECROFT prendra la relève dans le cercle des vainqueurs.

COURSE No 9 — LESTER HANOVER, a fait la course en avant la semaine dernière et ce soir, il se fera couvrir par DEVIL MIR, le vainqueur de la classe Préférée de dimanche dernier, et il battra ce dernier en dessous du fil.

COURSE No 10 — Un, deux, trois, quatre, cinq et six! En effet ST. MARY GIRL devrait remporter sa sixième victoire consécutive de la présente saison en triomphant de ROVER BOY qui est avantagé de la première position.

Meilleur choix: BRUSHOFF WICK, course No 3

Long Shot: ARMBRO NIBBLE, course No 5

Des temps rapides en perspective à la piste de Québec s'il fait beau

La crème des chevaux résidant à la piste de Québec ont été inscrits dans les classes de fin de semaine aux programmes de samedi et dimanche soir. Les amateurs et les conducteurs semblent s'être donné le mot pour abaisser les records de pari et de vitesse sur la piste à mesure que la saison avance dans l'été.

Le propriétaire Allen Leblanc de Québec et son conducteur attitré Roger White ont fait déménager dans la Capitale cinq chevaux dont trois prendront le départ samedi et dimanche. Donald White conduira les courseirs inscrits à Québec. Jet Shadow, un jeune trois ans issu de Shadow Wave, se mesurera à Charming Drummond dans la 4e course de samedi. Charming Drummond a cédé le pas à Chalky Dares dans son dernier départ et c'était son premier revers dans ses six dernières performances. Dans la classe principale de samedi, Donald White conduire Good Scott coté à 5-2 en matinée. Il a gagné en 2.04.4 à Richelieu cette saison, mais son record n'impressionne pas outre mesure les autres partants dans l'épreuve. Meadow Smoke, avec le bénéfice de la première position, a été coté à 3-1. Yvan Gamache dirigera son protégé dans cette course. Empire's Haven prendra lui aussi son premier essai à Québec et sa fiche indique que Jean-Guy Lareau pourrait fort bien continuer sa série de victoires qui le classe comme un conducteur de grand avenir à ses débuts dans le sulky. Bernard Gervais dirigera Highlawn Spud et ses huit participations à la bourse en huit départs cette saison font dire à Bernard Bervais qu'il ne craint pas la compétition. Belle Flicka a fait un court séjour à Richelieu après avoir commencé sa saison à Québec et son retour est significatif puisqu'il a remporté une classe fermée de trois ans à Richelieu en 2.06.1. Les autres ambleurs à surveiller derrière la barrière seront Conference Mir avec Yvon Catellier, Reese Rodney avec Denis Larochelle et Widow Mar Mic avec Joseph Guenette. La bourse est de $1,000.

Dans la course principale au programme de dimanche pour ambleurs préférés No 1, Devil Mir qui détient le record de saison à la Piste de Québec sera le point de mire des amateurs avec cette victoire en 2.04.4. André Côté pourra-t-il répéter son exploit? La réponse sera connue avec le concours de Key Guard à Donald White dont c'est le début à Québec, de Avon Darky à Jean-Guy Lareau marqué en 2.02 sur une piste de 5-8, de Gee Dee Frisco à Jean Cyrenne avec la pôle, de Lester Hanover à Claude St-Jacques à l'aise au 1-2 mille en 1.02, et de Wil Diamond à Roland Bruyère qui ne cesse de s'améliorer. La bourse a été fixée à $1,300.

Les amateurs de Québec continueront d'être épatés par les performances des ambleurs et trotteurs sur le tracé de la Capitale et la fin de semaine sera fertile en surprises au fil d'arrivée.

Les partants de fin de semaine

SAMEDI

Course No 1 — 8.00 P.M.
AMBLE — $500.
1—Express B $1000. (M. Giguère) (6)
2—Voting Lady $1250. (M. Breton) (5/2)
3—Emil Jay $1000. (C. Denault) (12)
4—Felipa $1250. (C. Miville) (9/2)
5—Betsy's Son $1000. (A. Pagé) (7/2)
6—John Andy $1000. (M. Goguen) (4)
7—My Son's Abbie $1250. (J.-L. Gingras) (8)
8—Poplar Tanny $1250. (Y. Pelchat) (10)
Elig.: Big Jim $1000. (J. Lemay) Merry Cadet

Course No 2 — 8.20 P.M.
TROT — $500.
1—Yonder Way $1000. (P. Massé) (5)
2—Foggie River ($1250. (C. Denault) (3)
3—Borderview Tom $1000. (M. Giguère) (9/2)
4—Scot's Janet $1250. (A. Blouin) (7)
5—Thistle Hill Don $1000. (H. Brousseau) (7/2)
6—Sambee $1000. (M. Cournoyer (8)
7—Valera $1250. (I. Aubin) (6)
8—Scotch Bomb $1000. (P. Blouin) (5/2)
Elig.: Patty Sterns $1250. (R. GrandMaison) Duke Lee $1000. (N. Tremblay)

Course No 3 — 8.40 P.M.
AMBLE — $525.
1—Danny Express (E. Bédard) (7/2)
2—Lili Frost (M. Goguen) (9/2)
3—G. P. Ibaf (R. Guertin) (2)
4—Gay Meadows (M. Carpentier) (10)
5—Lady Cash Book (C.-H. Bouchard) (8)
6—Earl Express (Y. Pelchat) (5/2)
7—Mi Diamond (Y. Catellier) (4)
8—Texas Diplomat (J.-L. Gingras) (6)
Elig.: Lovely Sue (J.-G. Lareau Kalinka (C. Denault)

Course No 4 — 9.05 P.M.
AMBLE — $525.
1—Charming Drummond (A. Veilleux) (9/5)
2—Volomite Express C (M. Poulin) (4)
3—Crystal Key (B. Gervais) (10)
4—Glo On (L. Pettigrew) (6)
5—Jet Shadow (D. White) (5/2)
6—Little Pete (H. Lepage) (7/2)
7—Green Dale (D. Harton) (9/2)
8—Dot's Happy (L. Hamelin) (8)
Elig.: Miss Betty Ann (M. Goguen) Foudre Noire (J.-P. Courchesne)

Course No 5 — 9.25 P.M.
TROT — $500.
1—Trotwood Bill $1000. (N. Tremblay) (5)
2—Daring Guy (1000. (R. Guertin) (5/2)
3—Crystal Choice $1000. (A. Alain) (4)
4—June Crispin $1250. (A. Pagé) (9/2)
5—The Wed $1000. (J. Cyrenne) (6)
6—Lucky Symbol $1000. (P.-E. Alain) (7/2)
7—M. J. Volo $1250. (J.-P. Lavallée) (3)
8—Rickie Volo $1000. (P. Noël) (8)
Elig.: The Marshall $1000. Diamond Wick $1250. (A. Côté)

Course No 6 — 9.45 P.M.
AMBLE — $750.
1—Regal Yates $4000. (N. Tremblay) (8)
2—Sister Adios C (M. Cournoyer) (5/2)
3—Widower Patch (J. Paquet) (10)
4—Style Guide (Y. Pelchat) (6)
5—Diplomate Rotan $4000. (J. Guenette) (4)
6—Marv Hanover (R. GrandMaison) (7/2)
7—Ben's Gift (B. Gervais) (9/2)
8—Mazie Pointer $4500. (M. Poulin) (3)

Course No 7 — 10.10 P.M.
AMBLE — $550.
1—Victor Pick $1500. (P. Noël) (7/2)
2—Great Adios $1500. (J. Cyrenne) (12)
3—Winged Freight $1500. (M. Aubin) (10)
4—Dora Harmony $2000. (W. Bourgon) (9/2)
5—Lord Spencer $1500. (A. Pagé) (8)
6—Jet Byrd $1500. (Y. Catellier) (4)
7—Jonover $1500. (J.-P. Courchesne) (6)
8—Lusty Hal C $1500. (A. Côté) (5/2)

Course No 8 — 10.30 P.M.
TROT — $525.
1—Dillon Ibaf (D. Larochelle) (4)
2—Fayes Dream (J.-P. Courchesne) (9/2)
3—Eve'n Betts (Y. Gamache) (10)
4—Gallium (Y. Catellier) (12)
6—Robert Brookwood (C. Denault) (7/2)
7—Knockout Mir (J. Cyrenne) (6)
8—Freight Dean (J. Lemay) (8)
Elig.: Denny Boy (M. Poulin) Galaproxy (M. Cournoyer)

Course No 9 — 10.50 P.M.
AMBLE — $1,000.
1—Meadow Smoke (Y. Gamache) (3)
2—Conference Mir (Y. Catellier) (9/2)
3—Highlawn Spud (B. Gervais) (7)
4—Empire's Haven (J.-G. Lareau) (4)
5—Good Scot (D. White) (5/2)
6—Belle Flicka (W. Bourgon) (7/2)
7—Reese Rodney (D. Larochelle) (6)
8—Widow Mar Mic (J. Guenette) (8)

Course No 10 — 11.15 P.M.
AMBLE — $650.
1—Josedale Proton $2000. (M. Aubin) (4)
2—Braids $2500. (M. Poulin) (10)
3—Dannybee I2000. (C. Denault) (9/2)
4—Camden Guy (L. Bélanger) (8)
5—Ebby Hal (R. Demers) (7/2)
6—Del Mar Va $2500. (L. Bolduc) (6)
7—Adios Widow $2500. (M. Cournoyer) (5)
8—Dean's Gallie (M. Carpentier) (5/2)
Elig.: Quick Prime $2000. (R. GrandMaison)

DIMANCHE

Course No 1 — 8.00 P.M.
AMBLE — $500.
1—Chief Moken $1000. (C. Denault) (6)
2—Miss Corporal Direct $1250. (C. Miville) (9/2)
3—Black Maria $1250. (H. Brousseau) (4)
4—Lord Flight $1000. (N. Tremblay) (8)
5—Sleepy Hollow Girl $1250. (P. Noël) (5/2)
6—Shadydale Peach $1250. (M. Cournoyer) (7/2)
7—Flashy Z $1000. (S. Pleau) (12)
8—Success Sam $1000. (Y. Catellier) (10)
Elig.: Spangler Chief $1000. (C.-H. Bouchard) Big Jim $1000. (J. Lemay)

Course No 2 — 8.20 P.M.
TROT — $25.
1—Ann Donson (M. Giguère) (6)
2—Miss Havana Who (M. Goguen) (4)
3—Lex Day (I. Aubin) (2)
4—Dolph Hanover (A. Pagé) (9/2)
5—May Eve Queen (Y. Pelchat) (5/2)
6—Grave Ibaf (C. Denault) (8)
7—Jaguar (G. Beauchemin) (7/2)
8—Federal Agent (P. Noël) (10)
Elig.: Galaproxy (M. Cournoyer)

Course No 3 — 8.40 P.M.
AMBLE — $500.
1—Brushoff Wick (J. Cyrenne) (3)
2—Sunrise Goose (M. Giguère) (6)
3—Leader Mir (R. Bélanger) (12)
4—Charlie Adios (C. Miville) (5/2)
5—Beattie Mir (D. Larochelle) (2)
6—Dimity Way (Y. Pelchat) (7/2)
7—Gold Student (Y. Catellier) (10)
8—Galant Express (B. Gervais) (9/2)
Elig.: Niort Star (C. Denault)

Course No 4 — 9.05 P.M.
AMBLE — $500.
1—Mervin Hal $1250. (J.-P. Lavallée) (7/2)
2—Gilbert Mir $1250. (Y. Gamache) (8)
3—Royal Match $1250. (B. Gervais) (5/2)
4—Meadowbrooke $1500. (H. Filion) (2)
5—Top Diamond $1250. (A. Poulin) (16)
6—Beau Cheval $1250. (H. Brousseau) (10)
7—Danny Hal $1250. (C. Miville) (9/2)
8—Dawn's Early Light $1250. (S. Séguin) (4)
Elig.: Freddie Volo $1250. (R. Bruyère) Selkirk $1250. (M. Aubin)

Course No 5 — 9.25 P.M.
TROT — $600.
1—Armbro Nibble (J.-P. Courchesne) (7/2)
2—Maid's Scamp (D. Larochelle) (5/2)
3—Capitola B (Y. Pelchat) (3/2)
4—Mr. Coal Dust (C. Denault) (9/5)
5—Lusty Tom (V. Bédard) (8)
6—Diamond Wick (A. Côté) (10)
7—Duke Lee (N. Tremblay) (4)
8—King's Cadet $1500. (J. Cyrenne) (6)

Course No 6 — 9.45 P.M.
AMBLE — $800.
1—Mifflin Hanover (C. St-Jacques) (2)
2—Bonanza Pick (M. Poulin) (8)
3—Hiland Lark (E. Brodette) (3/2)
4—Hobo Lem (J. Cyrenne) (4)
5—Jamie's Yankee (C. Dupont) (5/2)
6—The Castle Mar Mie (D. Rarochelle) (7/2)
7—Danny Mar Mic (M. Cournoyer) (3)
8—Big Chief M (R. Bruyère) (6)

Course No 7 — 10.10 P.M.
AMBLE — $600.
1—Dale Will (J. Giguère) (4)
2—Ali's Count (C.-H. Fortier) (6)
3—Kayscot (G. Robinette) (8)
4—Meadow Whitey (J. Cyrenne) (5/2)
5—Mill Gideon (J.-P. Courchesne) (3)
6—Debbie Z (M. Giguère) (9/2)
7—Lover Hal (Y. Catellier) (7/2)
8—Lady Champ (Y. Gamache) (10)
Elig.: Exclusive (W. Bourgon) Sir Royal Roton (J. Guenette)

Course No 8 — 10.30 P.M.
TROT — $700.
1—Hoot Charm $4000. (W. Bourgon) (7/2)
2—Stagehand (P. Massé) (6)
3—Centaur (R. Guertin) (10)
4—Missouri Chuck (C. Dupont) (4)
5—Frysie Rosecroft $3500. (P.-E. Alain) (5/2)
6—Wildwood Ruby (J. Lemay) (9/2)
7—Jack Harvester $3500. (A. Côté) (5)

Course No 9 — 10.50 P.M.
AMBLE — $1,300.
1—Gee Dee Frisco (J. Cyrenne) (5)
2—Lester Hanover (C. St-Jacques) (3)
3—Wil Diamond (R. Bruyère) (8)
4—Key Guard (D. White) (6)
5—Devil Mir (A. Côté) (9/5)
6—Avon Darky (J.-G. Lareau) (2)

Course No 10 — 11.15 P.M.
AMBLE — $700.
1—Rover Boy (P. Noël) (5/2)
2—Krysta! Mar Mic (M. Cournoyer) (8)
3—Lelody Adam (C. Dupont) (6)
4—J.-Ko (J. Guenette) (9/2)
5—St. Mary Girl (M. Giguère) (7/2)
6—Mado Cax (V. Bérard) (2)
7—Pershing's Polly $3000. (M. Poulin) (3)
8—Chinquapin $25.00. (M. Aubin) (4)
Elig.: Elk Slator Satan (Y. Pelchat)

Tony Roche va-t-il aussi s'affirmer à Wimbledon?

Londres. — (AFP) — Pour la 80e fois depuis 1877, le All England Tennis Club réunira, à partir de lundi, la quasi-totalité de l'élite du tennis amateur qui, durant deux semaines, disputera le plus célèbre de tous les tournois de tennis, celui de Wimbledon, qui en reste aussi le plus passionnant.

Et pourtant, quand, selon la tradition, l'Australien Roy Emerson, vainqueur l'an dernier, ouvrira officiellement le tournoi au début de l'après-midi de lundi, il n'y aura pas eu grand-chose de changé dans le petit monde du tennis amateur depuis le début de Wimbledon 1965, lorsque Emerson, vainqueur de l'épreuve 1964 avait ouvert le tournoi au début de l'après-midi d'un lundi de juin.

Quant aux changements survenus depuis l'an dernier dans ce monde du tennis amateur où une petite douzaine de joueurs, de Roland Garros à Forest Hills, en passant par Wimbledon ou Kooyong, Adelaide ou Brisbane, se retrouvent immanquablement dans les deux derniers tours, il porte un nom: celui de Tony Roche.

Car cet Australien, qui n'était encore qu'un espoir en 1965 est devenu cette année, l'un des tous premiers joueurs, gagnant, le mois dernier, les Internationaux d'Italie et ceux de France.

Faisant des erreurs évitables, mais prenant de vitesse et submergeant par la puissance de ses coups tous ses adversaires, Roche, âgé de 21 ans et gaucher comme l'était Rod Laver, le dernier grand champion qu'ait eu le tennis amateur, a déjà tant impressionné les organisateurs de Wimbledon qu'ils l'ont placé tête de série numéro deux, avant Fred Stolle, finaliste des deux dernières années, et n'étant devancé seulement que par Emerson.

ESPOIR

Il y aura Roche et il y aura aussi l'Espagnol Manuel Santana, le seul Européen qui soit tête de série, au milieu des quatre Australiens Emerson, Roche, Stolle et Newcombe, et de deux Américains, Dennis Ralston et Clark Graebner, et du Sud-Africain Cliff Drysdale.

Santana, le seul véritable espoir des Européens pour empêcher la classique domination australienne sur gazon, n'a encore jamais réussi de grand tournoi de Wimbledon. Absent de cette épreuve ou blessé ces dernières années, il possède cependant assez de talent pour s'opposer à ces Australiens. Ainsi le fit-il l'an dernier en allant gagner Forest Hills ou battre Emerson dans le challenge round de la coupe Davis. Mais, à peine guéri d'une blessure à l'épaule, il ne parait pas dans une forme suffisante l'un des tout premiers favoris de Wimbledon.

Et si Santana était défaillant, qui pourrait s'opposer à une victoire de Roche, d'Emerson, de Stolle, ou même de Newcombe? Un Américain peut-être, car les Etats-Unis outre les têtes de série, présenteront Cliff Richey et surtout Martin Riessen.

Vraisemblablement pas Drysdale, qui n'a jamais retrouvé son exceptionnelle forme de l'an dernier. Peut-être l'Italien Nicola Pietrangeli, qui parait avoir retrouvé, avec une meilleure condition physique, sa forme d'il y a quelques années. Et puis, avec des joueurs comme l'Allemand Wilhelm Bungert, le Soviétique Alexandre Metreveli, le Hollandais Tom Okker, le Français Pierre Darmon, le Brésilien Tomas Koch, l'Américain Chuck Pasarell, l'Australien de Hong Kong Ken Fletcher, le Yougoslave Nicola Pilic, le Sud-Africain Keith Diepraam, l'espoir restera longtemps que le 80e tournoi de Wimbledon, au contraire de tant de ses prédécesseurs, ne respectera pas la tradition.

DAMES

De la même façon, les têtes de série un et deux du simple-Dames sont la garantie, l'Australienne Margaret Smith et la finaliste, la Brésilienne Maria Ester Bueno, du dernier Wimbledon. Elles sont toutes deux, sur herbe surtout, les deux meilleures joueuses du monde. Mais elles furent blessées cet hiver et ne firent leur rentrée en compétition que le mois dernier à Paris où elles furent battues, Smith par l'Américaine Nancy Richey, et Bueno par la Britannique Ann Jones.

Mais, si Smith et Bueno retrouvent tous leurs moyens, il sera difficile pour Nancy Richey, Ann Jones, le seul espoir des Anglais, de voir l'un de leurs représentants atteindre les derniers tours d'une épreuve de simple, maintenant que Christine Truman, blessée, a annoncé son abstention, la Sud-Africaine Annette Van Zyl, la Française Françoise Durr et l'Américaine Billie Jean Moffitt-King, de les empêcher de figurer pour la troisième année consécutive, comme Emerson et Stolle, en finale.

Quant aux doubles, ils seront une fois de plus le domaine réservé des Australiens qui, dans chacune des trois épreuves de double, possèdent trois ou quatre vainqueurs possibles. Ainsi en double-Messieurs où, contre une seule équipe américaine, celle formée par Graebner et Riessen, ils ont les trois autres têtes de série avec Emerson-Stolle, Roche-Newcombe et Bowrey-Davidson.

TOURNOI DE LONDRES

La finale du simple-Messieurs du tournoi de tennis sur gazon du Queen's Club de Londres sera . . . australienne et opposera, aujourd'hui, Tony Roche à Roy Emerson.

Les joueurs australiens qui étaient venus à Londres participer à ce tournoi du Queen's en guise d'ultime préparation pour Wimbledon, sont quand même parvenus, une fois de plus, à une finale australienne. Tony Roche ne connut pas l'ombre d'une émotion devant l'Américain Riessen qu'il battit en une demi-heure 6-2, 6-1, mais eut par contre une sérieuse inquiétude, quelques minutes plus tard, en quart-de-finale, du double, devant les Français Beust et Contet. En effet, alors que Roche et Newcombe étaient menés 3-1 au second set, après avoir gagné le premier 7-5, sur une volée de Contet qui le prit à contrepied, Roche tomba sur le sol en poussant des cris de douleurs.

Il n'y aura qu'une seule Australienne en finale du simple-Dames: ce sera Judy Tegart qui sera opposée à la Française Françoise Durr, sorte de revanche des Internationaux de France où, le mois dernier à Paris, Françoise avait battu l'Australienne en huitième de finale.

Résultats à Richelieu

Course No 1 — Trot — $1,000
Lord Claire, Laval Qué. (Adrien Bédard) 4.20 3.30 2.90 — Mr. Joe, Repentigny Qué. (Clément Bélanger) 6.50 5.10 — Royal Anthony, Mont Laurier, Qué. (Marcel Robillard) 5.90
Temps: 2.07.3.
Ont aussi couru: James Vance, Foul Ball, Bonnie Jo Express, Joey Belwin, Sue Express.

Course No 2 — Amble — $1,000
Spindleton Joan, Québec (Claude Paradis) 14.60 6.00 4.00 — Volo Tide, Les Cedres, Qué. (Gaétan Baillargeon) 3.40 2.70 — Milissa Volo, Laval Qué. (Percy Robillard) 3.70.
Temps: 2.09.1.
Ont aussi couru: Grandee, Shermar Bill, Lucky Seven, Northwood Butch, Dick Nelson.
Pari-double — $38.00.

Course No 3 — Amble — $1,600
Jane Mir, St-Augustin Qué. (Marcel Dostie) 3.50 2.50 2.10 — Adios Mite C., Montréal (Réal Bardier) 7.90 2.80 — R. Yankee Wann, Consecon, Ont. (Réjean Boily) 2.30.
Temps: 2.05.3.
Ont aussi couru: Yankee Doodle Boy, Direct M. Adios, Mr. Soudericker, High Draneau, Phantom Hanover.

Course No 4 — Amble — $1,000
Armbro George, St-Jérôme Qué. (Yves Desjardins) 4.60 3.70 2.70 — Senator Mir, Montréal. (Duncan MacTavish) 19.20 8.10 — John Glen, Sherbrooke, Qué. (Percy Robillard) 4.20.
Temps: 2.08.
Ont aussi couru: Play Rough, Tournevit, Golddust.
Quinella — $69.90.

Course No 5 — Amble — $1,000
Peter G. 2nd, Montréal (Percy Robillard) 11.40 5.80 4.20 — Allandale Volo, Buckingham Qué. (Gaston Guidon) 8.60 4.90 — Dandy Sandy, Pointe Gatineau Qué. (Robert Charron) 4.50.
Temps: 2.08.1.
Ont aussi couru: Moomie Dolly, Fabius Hanover, McQuick, The Mirage, Willie Champ.

Course No 6 — Amble — $5,995
Blaze Pick, Dutton Ont. (Murray Waples) 5.10 3.30 3.30 — Mud Run, Québec (Marc Aubin) 5.80 3.80 — Swing Easy, Montréal (Del MacTavish Sr.) 3.50.
Temps: 2.05.2.
Ont aussi couru: Super Dares, Sharp'n Smart, Queen Realman, Creme de Menthe, Dino Mir, Monty.

Course No 7 — Trot — $1,100
Sumter Ed, Angers, Qué. (Yvon Plouffe) 16.70 6.00 2.60 — My Prince, St-Jérôme Qué. (Yves Desjardins) 5.00 2.60 — After Hours, Richelieu Qué. (Henri Filion) 2.60.
Temps: 2.09.
Ont aussi couru: Majestic, Mr. Q. B., Czar Vonian, Proper Way, Evergreen Pat.
Quinella — $22.80.

Course No 8 — Amble — $5,995
x-Shadydale Counsel, Lachute Qué. (Del MacTavish Sr.) 8.30 8.40 5.10 — x-McKnight, Lachute Qué. (Duncan MacTavish) 8.30 8.40 5.10 — Inverail, Oshawa Ont. (John Hayes) 3.90.
x - Egalité au premier rang;
Temps: 2.07.
Ont aussi couru: Easy Pick, Captain Forever, Total Yankee, Leader Lobell, Dixson Adios, Howard Mir, Bruce Pick.

Course No 9 — Amble — $1,800
Key Pebble, Montréal (Jean Jodoin) 6.20 3.60 2.80 — Armbro Champ, St-Mathias Qué. (Henri Filion) 9.00 4.90 — Brave Wil, Trois-Rivières, Qué. (Gilles Lachance) 3.50.
Temps: 2.04.3.
Ont aussi couru: Joseph P. Laird, Singer, High Test, Coppersmith.

Course No 10 — Amble — $1,100
Shafter Diamond, St-Félix Qué. (Rogatien Savignac) 5.40 [illegible] 3
More Scotch, Ottawa (André Deguise) 4.70 3.80 — Armbro Davey Beaubarnois, Qué. (Rosaire Bouthillier) 4.60.
Temps: 2.08.2.
Ont aussi couru: Count Newport, Banjo Pick, Steven Dell, Lincoln Clipper, Gallon Maybe.
Exacta — $48.80.

Tournoi provincial au club Summerlea

Claude Dufour du club de golf Islemere de Montréal a roulé la normale 72 hier pour prendre une légère avance dans le championnat provincial de l'Association de Golf du Québec, disputé au club Summerlea situé à l'ouest de Montréal.

La ronde finale aura lieu demain à Summerlea. Suivaient, Dufour, Nas Godel du club Elm Ridge avec un 73 et Jacques Barrette de Laval-sur-le-Lac qui a joué un 75.

Saviez vous que

. . . en 1850, un ouvrier qualifié dans la construction des navires gagnait jusqu'à $4.00 par jour? Et avec cette somme il pouvait élever une famille nombreuse.

MOLSON BIÈRE EXPORT ALE

Y a pas d'erreur MOLSON c'est la meilleure!

Le choix du Mont Ste-Anne n'est pas encore ratifié

Il est faux de croire que le Centre de ski Mont Ste-Anne a été choisi définitivement pour la présentation des compétitions de ski lors de la tenue des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, en février prochain".

"Tout comme il est faux de croire que les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens et le Mont Ste-Anne ne font qu'une seule et même entreprise, il est erroné de prétendr que la Corporation oblige le Mont Ste-Anne à se construire un tremplin", a poursuivi M. Rousseau.

"Jusqu'ici, un comité chargé de choisir l'emplacement pour la présentation des épreuves de ski, lors des jeux, a fait une recommandation pour que ces épreuves aient lieu au Mont Ste-Anne, si les dirigeants de ce centre de ski peuvent fournir les facilités requises, dont un tremplin de 50 mètres".

Le directeur régional de l'Association Canadienne de Ski Amateur, M. René Paquet, et le président national de cette association, M. Pierre Alain, avaient signifié à la Corporation leur préférence pour le Mont Ste-Anne, mais il demeure impossible pour la Corporation de prendre une décision finale tant que les autorités du Mont Ste-Anne ne fourniraient pas de garanties concrètes qu'un tremplin de 50 mètres sera disponible lors des compétitions en février prochain.

M. Guy Rousseau a terminé en disant que tous les centres de ski de la région de Québec étaient encore en lice pour le choix final du lieu où seront tenues les compétitions de ski lors des Jeux.

Samedi — Dimanche
8 HEURES courses
PISTE DE COURSES DE QUÉBEC

Seriez-vous capable de commander ces hommes?

Les Forces armées canadiennes vous en offrent la possibilité grâce à leur Programme d'instruction à l'intention des aspirants-officiers, qui est ouvert aux jeunes hommes âgés de 18 à 23 ans et possédant le diplôme d'immatriculation ou l'équivalent.

Une vie d'aventure et d'action, ainsi qu'une carrière des plus avantageuses attendent ceux qui possèdent les qualités voulues.

Pour tous renseignements s'adresser au:

CENTRE DE RECRUTEMENT DES FORCES CANADIENNES
Québec — 1048, rue St-Jean, Québec 4 — 529-4191
Chicoutimi — 200, rue Racine Est, Chicoutimi — 543-1880
Rimouski — 168B, rue St-Germain, Rimouski — 723-5271
Trois-Rivières — 1432, rue Royale, Trois-Riv. — 374-3510
PROGRAMME D'INSTRUCTION DES FORCES CANADIENNES À L'INTENTION DES ASPIRANTS-OFFICIERS
VB11-2

ROBERT BÉDARD MÉRITE DE PRENDRE PART À UNE COMPÉTITION MAJEURE

Depuis nombre d'années, un admirable athlète de la région sherbrookoise domine la scène du tennis canadien. Année après année, il triomphe de tous ses adversaires canadiens et bien qu'il soit moins actif aujourd'hui, il demeure encore l'une des figures dominantes dans le monde du tennis international.

C'est pourquoi les dirigeants du Club de Tennis des Employés Civils n'ont pas hésité à le réinviter pour la deuxième édition de leur tournoi-rotation Dow international qui se tiendra du 15 au 21 août prochain.

L'an dernier, lors de la première compétition du genre, n'avait-il pas vaincu deux de ses cinq adversaires, dont le grand champion français Pierre Darmon dans la première journée du tournoi. Darmon, par la suite, devait remporter le tournoi avec une fiche de 3 victoires et 2 défaites. Bédard avait aussi battu l'Anglais Bobby Wilson dans son dernier match. Et même s'il avait été défait par Osuna, Barnes et Holmberg, il n'en avait pas moins livré une lutte intense et courageuse.

Que fera-t-il cet été contre des joueurs de la trempe de Roy Emerson, Manuel Santana, Cliff Drysdale, Jan-Eric Lundquist et à nouveau Osuna? Il n'aura évidemment pas la partie facile, mais une chose est certaine, on ne bat jamais facilement Bédard, surtout à Québec où il se sent particulièrement à l'aise, sur un court de terre battue recouvert de "Har-Tru", et supporté par une foule enthousiaste.

Comment expliquer la popularité de Robert Bédard? . . . par son courage d'abord, mais aussi par sa tenue générale sur le court, ses qualités de gentilhomme qui le font apprécier de tous les compétiteurs étrangers, son esprit de combativité et l'originalité même de ses coups, souvent imprévisibles et rarement orthodoxes . . . Au moment où un autre se sentirait battu, Bédard se relève du plancher et lutte plus fort, n'abandonnant jamais le combat.

Chose certaine, le jeu de Bédard ne laisse personne indifférent et des milliers d'amateurs voudront revoir un athlète qui ne veut pas vieillir.

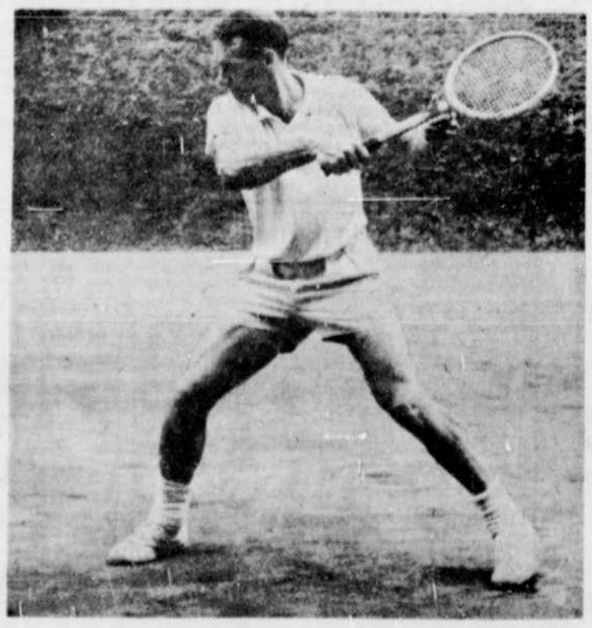

Mlle M. Langlais gagne

Mlle Monique Langlais, du Royal-Québec, a bien débuté la saison pour remporter le premier tournoi féminin inter-clubs de la classe "AA" disputé au club St-Georges de Beauce, jeudi, par une pluie intermittente. Elle tourna des rondes de 41-39 pour devancer de sept coups Mme Estelle Boucher, aussi du Royal-Québec.

Mme Madeleine Vachon, du club de Beauce, a terminé troisième avec un pointage de 91. Elle réussit cependant le meilleur net, 78. Les honneurs de la classe A sont allés à Mme Suzanne Labrie, de St-Georges de Beauce, qui montra une carte de 90, suivie de Mme Jackie Côté, du Lorette, 96 et Mme Hélène Labrie, aussi du Lorette, 101. Cette dernière obtenait le meilleur net, 80. Un pointage de 114 a donné le championnat de la classe B à Mme Monique Setlakwe, de Thetford-Mines, qui devança Mme Anne Guidon, de St-Georges de Beauce, et Mme Aline Sévigny, de Ste-Marie.

Le meilleur net échoua à Mme Sévigny. Dans la classe C, Mme Marc Roberge, de St-Georges de Beauce présenta une excellente carte pour sa catégorie, 105. Elle l'emporta par deux coups sur Mlle Hélène Thomas, du Lévis. Mme France Vachon, du Lévis, a obtenu le meilleur net, 76.

Fait saillant

A cette compétition féminine, un trou d'un coup était accordé à Mme St-Georges Côté, dans la classe A pour le fait saillant de la journée. Au départ no 2, 110 verges, Mme Côté frappa la balle avec un fer no 6 pour la déposer à quelques pouces du trou et le hasard du jeu a voulu que le coup d'approche de Mme Louise Setlakwe pousse la balle de Mme Côté en lieu sûr, au grand étonnement des témoins. Le prochain inter-club est prévu pour jeudi le 7 juillet au club Cap-Rouge.

Autres nouvelles

Dans le tournoi des imprimeurs, Robert Giroux a roulé un 78 pour triompher de Phil Renaud par une forte marge de dix coups. Fernand Audet suit avec un 91. Jean-Pierre Martel a obtenu le meilleur net, 71. A Courville, dans le tournoi des dix trous, Raynald Paquet a été vainqueur dans la classe "A" avec un score de 40. Raymond Gagnon a eu les honneurs de la classe "B", ayant tourné un 42 et finalement, Raymond Lefrançois a joué 48 pour gagner la classe "C". Aujourd'hui, à Courville, les employés de Northern Electric ont effectué des départ dès 8 h. 30 ce matin. Le tournoi de qualification de la section féminine du Lorette a lieu aujourd'hui en vue du trophée "Pouliot". En réponse à une lettre reçue du club Cap-Rouge au sujet de la publication des départs dans les journaux, il est bon de citer que l'ACTION n'a jamais refusé de publier l'horaire des tournois disputés à cet endroit, ni ailleurs.

J.-C. L.

ATHLETISME

VANCOUVER PC—Terry Dooley, de Vancouver, a couru le mille en 4:09.5 minutes mercredi établissant un record interscolaire au Canada.

Il a battu par 1.8 secondes l'ancien record détenu par Bruce Kidd, de Toronto.

La seule façon commode d'acheter la

SPEARMINT WRIGLEY

...le populaire gros paquet à 10¢

Achetez-en bientôt!

Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraiche et vive!

Jack Nicklaus et le GOLF

GLISSEZ, PUIS TOURNEZ

UNE question habituelle au sujet du début du backswing est : "Est-ce que le premier mouvement des hanches devrait en être un de côté, en rond, ou une combinaison des deux ?"

Comme le montre l'illustration, le premier mouvement (A) en est un de côté, suivi d'un de rotation (B), alors que se continue le mouvement du corps. Cependant, vous ne pouvez pas considérer ces deux mouvements comme séparés.

Les actions doivent faire partie d'un tout, de façon à ce que le swing soit continu. Lorsque les hanches ont commencé leur mouvement circulaire, l'action latérale ne cesse pas, mais elle continue en unisson jusqu'à la fin, alors que le poids est sur le pied gauche et que les hanches font face à la cible.

Casper rejoint Palmer en tête

San Francisco. — (P.A.) — Arnold Palmer et Bill Casper sont sur un pieds d'égalité au premier rang avec des 137, à mi-chemin de l'omnium des Etats-Unis.

Palmer a effectué une tournée formidable de 66, quatre sous la normale, tandis que Casper devait se contenter d'un bogey au dernier trou pour un 68.

Casper a calé un coup de 65 pieds d'une trappe de sable au 17e vert, réussisssant son troisième birdie en cinq trous, mais il a envoyé son coup de départ au 18e terte hors de l'allée et son bogey l'a empêché de passer seul en première place.

R. McBee, un assistant pro de Midland, Texas, a égalé la meilleure ronde de 18 trous jamais réussie dans cette classique, qui compte 71 ans d'existance, soit un incroyable 64.

Il a enregistré neuf trois et un deux sur sa carte, y compris 11 verts d'un coup et un total de 26 coups roulés.

McBee, qui avait roulé un 76 la veille, était sur un pied d'égalité avec Phil Rodgers, qui a effectué une deuxième tournée de 70.

Le favori Jack Nicklaus, qui a joué dans l'après-midi, n'a pu faire mieux qu'un autre 71 pour un total de 142.

Le meneur de la première journée, avec un 67, Al Mengert, n'a pu faire mieux qu'un 77 et a vu son total exposé à 144.

George Knudson, seul Canadien inscrit, a ajouté un 76 à son 75 initial et a évité l'élimination de justesse à 151.

De même, le champion actuel Gary Player a ajouté un 72 à son 78 initial et affichait un total de 150.

Gene Littler a toutefois connu les pires ennuis de la journée. Il n'était qu'à un coup du meneur après la première ronde avec un 68, mais il a eu besoin de neuf coups au 11e trou, dont la normale est 4, et a perdu sa balle au 18e vert, devant se contenter d'un 83 pour un total de 151.

Ben Rogan, âgé de 53 ans, a bien joué, mais n'a pu faire mieux qu'un 73 et un total de 145.

En dépit de quatre birdies, l'Australien Ken Nagle a dû se contenter d'un 73. Il a ainsi rejoint à 143 Julius Boros et Dave Hill, Bob Goalby a affiché un total de 144.

Tony Lema affichait un total de 145 et Ken Venturi, 150.

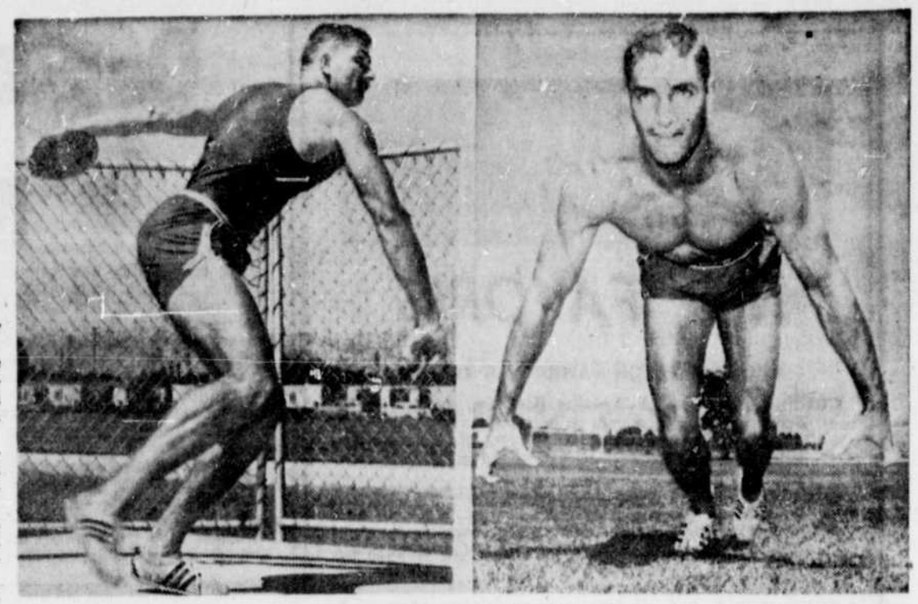

● **Le champion américain du décathon, Russ Hodge, travaille à l'extérieur sur les terrains du collège où il étudie. A gauche on le voit lançant le disque et à droite il est protographié alors qu'il pratique ses départs à la course. (Téléphoto UPI)**

Imbroglio à Au Mans à la suite d'un accrochage entre deux Ford

LE MANS. (AFP). — Au cours de la seconde et dernière séance d'essai des 24 heures du Mans, un accrochage a eu lieu à la sortie du virage de Maison-Blanche entre les Ford No 63 et 7, respectivement pilotées par les Américains Holquist et Richard Thompson, l'équipier du Britannique Graham Hill.

La voiture de Holmquist se retrouvait dans un champ après avoir effectué un tonneau, complètement inutilisable, le pilote, lui, sortant miraculeusement indemne.

Les commissaires décidaient tout d'abord de mettre hors course la voiture No 7, considérant non seulement que Thompson était responsable de l'accident, mais surtout qu'il ne l'avait pas déclaré aux commissaires de stand comme l'exige le règlement. C'était en quelque sorte accuser le pilote américain de délit de fuite.

A peine cela connu, M. Beebe, directeur des compétitions Ford, faisait appel auprès des organisateurs, menaçant ceux-ci de retirer toutes les voitures Ford de la course si cette décision n'était pas rapportée.

Il arguait du fait que la bonne foi de Thompson ne pouvait être mise en cause puisque la Ford No 7 était restée une bonne demi-heure devant, puis derrière son stand, avant d'être conduite au garage dont l'adresse avait été donnée spontanément aux gendarmes.

Après une nouvelle réunion, tenue tard après la fin des essais, les commissaires prenaient une nouvelle décision. Ils réintégraient la Ford No 7 et mettaient hors course Thompson, infligeant à Alan Mann, le directeur de l'écurie, une amende symbolique d'un dollar pour n'avoir pas respecté le règlement.

"Voilà toute l'histoire, ont déclaré les organisateurs. Les faits ont été considérablement grossis et hors de proportion. Il n'y a pas eu de réunion des commissaires comme certains l'ont annoncé puisque, pour nous comme pour Ford, l'affaire était réglée depuis cette nuit". Ce qui a d'ailleurs été confirmé par les dirigeants de Ford qui viennent de communiquer le nom du remplaçant de Thompson. Il s'agit de l'Américain Fred Lorenzen qui sera donc l'équipier de Graham Hill.

Mais, comme le règlement exige qu'un pilote disputant les 24 heures doit avoir effectué au moins un tour de circuit aux essais, Lorenzen se mettra donc seul en piste cet après-midi, quelques heures avant le départ de la course.

Le combat Ortiz-Bizzaro soulève peu d'enthousiasme

PITTSBURGH AFP — Carlos Ortiz, champion du monde des poids légers, défendra son titre, lundi, à Pittsburgh contre Johnny Bizzaro, Américain d'origine italienne, classé comme challenger no. 1 dans les juniors légers par la W.B.A. et no. 4 par "Ring Magazine".

Ce match ne suscite pas un entousiasme particulier parmi les amateurs du noble art: les organisateurs ne prévoient que 8,000 spectateurs à l'arène civique de Pittsburgh, mais ils espèrent une meilleure recette à la télévision. Le match sera, en effet, diffusé par une quarantaine de réseaux à travers les Etat-Unis.

Les garanties aux boxeurs ne sont pas celles normalement accordées pour un championnat du monde. Ortiz doit recevoir $40,000 et 50 pour cent des recettes de la télévision et Bizzarro, $5,000.

Chez les bookmakers, Ortiz est donné comme favori à deux contre un. C'est la première fois qu'il défend son titre depuis qu'il l'a reconquis aux dépens du Panamien Ismaël Laguma au mois de novembre Son palmarès est de 46 victoires, dont 16 avant la limite, et cinq défaites.

Bizzarro a 65 combats à son actif. Il en a remporté 54, perdu 9 et fait 2 matchs nuls.

Ortiz, qui est d'origine portoricaine, réside à New York. Il a des ambitions politiques et voudrait devenir représentant démocrate au Congrès de l'Etat de New York. Une victoire accroîtrait certainement ses chances parmi la population locale.

Rencontres inter-clubs

Les rencontres inter-clubs seront disputées dimanche au Royal-Québec, Courville et Ste-Marie de Beauce. Voici l'ordre des départs à chacun des endroits.

AU ROYAL QUEBEC
Ordre des départs:
Royal Québec — Lévis — Alpin

Hres
9.00 R. Villeneuve, Geo. Blouin, Claude Côté;
9.07 F. Drapeau, P. Verreault, Jac. Laberge;
9.14 Claude Huot, C. E. Robitaille, W. Desgagnés;
9.21 Guy Boulanger, Gilles Poliquin, C. Bernard;
9.28 Ray. Bédard, L. Létourneau, C. Gagné;
9.35 Claude Bédard, Yves Pellerin, P. Verreault;
9.42 André Gagné, Guy Brochu, A. Ferland;
9.49 Marc Huot, Gilles Soucy, R. Garneau;
9.56 Gaston Paradis, P. Charette, C. Asselin;
10.03 Roger Giroux, B. McGilvray, R. Vézina;

A COURVILLE
Ordre des départs:
Courville — Lorette — L. Beauport

Hres
10.00 Al. Vézina, E. Villeneuve, G. Demers;
10.07 R. Paquet, P. Emond, L. Ampleman;
10.14 L. Racine, W. Tremblay, D. Marcotte;
10.21 R. Bédard, Phil Gagnon, A. Boissinot;
10.28 J. Galarneau, C. Juneau, Jean Cantin;
10.35 L. Giroux, R. Lavoie, Guy Jobin;
10.42 C. Martel, A. Thibault, B. Sutton;
10.49 Rémi Huot, C. Lagueux, J. Duhamel;
10.56 R. Allard, Y. Ouellet, Bob Binet;
11.03 Ray. Gagnon, L. Laliberté, D. Perreault;

A STE-MARIE
Ordre des départs:
Ste-Marie — Lac St-Joseph
Orléans — Stoneham

Hres
10.00 E. Boivin, M. Taché, G. Rousseau, R. Lafond;
10.07 A. Guindon, M. Leclerc, B. Cazeau, A. Soucy;
10.14 D. Lachance, H.P. Gignac, M. Chatigny, O. Dufour;
10.21 M. Lacroix, R. Richard, R. Michaud, C. Dunn;
10.28 Jac. Chassé, H. Roberge, Tony Simard, M. Dufour;
10.35 M. Morin, L. Gauthier, L. Venditti, J. R. Harvey;
10.42 F. Vachon, D. Bowls, P. H. Bérubé, J.M. Magnan;
10.49 L. Doyon, L. Maheux, A. Tremblay, R. Bleau;
10.56 B. Vachon, Dick Cantin, A. Bourdeau, R. Tanguay;
11.03 R. Lacroix, M. Bergeron, C. A. Chatigny, M. Gagnon.

Le rallye de la Gaspésie aura lieu au tout début de juillet

Pour la quatrième année consécutive, un autre grand rallye automobile aura lieu en Gaspésie les 1er et 2 juillet 1966.

Il s'agit d'un rallye de plus de 1000 milles sur les routes des comtés de Matane, Matapédia, Rimouski, Bonaventure et Gaspé.

Le parcours, d'environ 27 heures, est maintenant reconnu dans l'est du Canada, pour sa grande variété de routes et pour l'hospitalité qui caractérise la Gaspésie.

Les concurrents de 1963-64 et '65 ne cessent de fournir des témoignages d'appréciation à l'égard de l'organisme responsable, Le C'ub Matanauto, de Matane.

Grâce aux succès obtenus, de nombreux et nouveaux concurrents ont déjà fait parvenir leurs inscriptions pour 1966.

Des bourses pour un montant total de $1,000.00 sont offertes aux meilleurs conducteurs et navigateurs.

Pas moins de douze trophées sont présentés à chaque année aux concurrents apportant les meilleures fiches.

L'enjeu princial du Grand Rallye de la Gaspésie est le grand Trophée O'Keefe d'une hauteur de 52 pouces.

En 1965, Blair Bunch, de St-Bruno et Robin Edwardes de Fabreville, Qué., remportaient les honneur avec une Mustang.

Un boxeur italien part en Corée défendre sa couronne

BOLOGNE (AFP) — L'Italien Nino Benvenuti, champion du monde des moyens-juniors, a quitté, hier matin, Bologne en avion, à destination de la Corée du Sud où, le 25 juin, il mettra son titre en jeu devant le Coréen Kim Soo Ki.

Benvenuti, qui est accompagné de son manager M. Bruno Amaduzzi, d'un entraîneur et de son médecin, a déclaré à son départ: "J'ai déjà rencontré Kim Soo Ki aux Jeux de Rome et je l'ai battu aux points, après l'avoir expédié au tapis.

"C'est la première fois qu'un boxeur italien se rend en Corée mais cela ne m'inquiète pas. Je suis très confiant et j'espère que le public coréen pourra apprécier ma boxe. Il est évident que je compte remporter ce match, si possible avant la limite", a conclu Benvenuti.

ROME (AFP) — C'est par K. O. et non par jet de l'éponge que Sandro Mazzinghi a battu Yoland Léveque vendredi soir au Palais des Sports de Rome.

C'est ce qu'a indiqué après coup l'arbitre du match, M. Herbert Tomser, qui a précisé qu'il n'avait pas vu voler l'éponge alors qu'il était en train de compter Léveque.

Quoi qu'il en soit, il est évident qu'une grande confusion a régné dans le ring peu avant l'interruption du combat. En effet, on vit Léveque se remettre en garde cependant que l'arbitre, après avoir constaté que le manager de Léveque avait jeté une serviette éponge sur le tapis, séparait les deux boxeurs.

Sur le moment, tout le monde crut qu'il s'agissait d'une victoire par jet de l'éponge, mais, un peu plus tard, l'arbitre indiquait qu'il s'agissait d'une victoire par K.O.

● **Le poids-lourd argentin Oscar Bonavena (droite) joue un morceau de musique douce pour le poids-lourd canadien George Chuvalo lors d'un diner d'information pour la presse dans un restaurant de New York. Bonavena et Chuvalo monteront dans l'arène du Madison Square Garden le 23 de ce mois. (Téléphoto UPI)**

Reprise de la course cycliste "Jean Garon"

Le vendredi 24 juin aura lieu la reprise de la course "Jean Garon" autour du vaste quartier domiciliaire connu sous le nom de Plateau Duberger.

On se rappellera que l'an dernier un groupe de citoyens de Charlesbourg avaient inauguré cette course pour rendre hommage à Jean Garon.

Cette compétition sera de nouveau une course cycliste disputée en circuit fermé et dont la longueur dépassera légèrement 50 milles. Le parcours d'un mille environ que les cyclistes boucleront cinquante fois suivra les artères suivantes: rue Lavoie, 86e Rue Ouest, rue Deslongchamps, 94e Rue Ouest jusqu'au carrefour de la rue Lavoie et la 90e Rue, le lieu du départ et de l'arrivée.

Il s'agira de la première grande épreuve cycliste disputée dans la région de Québec cette année.

Cette épreuve, organisée et sanctionnée par l'Union Cycliste du Québec, est régionale et ouverte à tous les coureurs licenciés de l'U.C.Q.

Le grand vainqueur se méritera le trophée Dow et de magnifiques prix seront remis aux meilleurs participants.

Cyclisme étudiant

Une deuxième sortie des étudiants-cyclistes aura lieu cet après-midi à 1.30 hre. Le départ se fera en face du quartier général du Tour du Comté de Portneuf, 250 rue Bayard, Québec.

Georges Lachance s'est déclaré satisfait de l'appui reçu de tout le monde et il compte bien sur la présence de tous les intéressés.

BALLE-MOLLE

La ligue de balle-molle Senior Dow présentera aux amateurs de ce sport un programme double demain soir au Parc Ferland. Les spectateurs pourront voir à l'oeuvre à 7.30 hres lese équipiers du Legrade et ceux de la Taverne Gariépy dans une joute qui ne manquera pas de piquant. Dans l'autre partie disputée à 9 heures, le Robert Julien affrontera les joueurs de la Taverne Trois-Etoiles, cette rencontre promet toutes sortes d'émotions également.

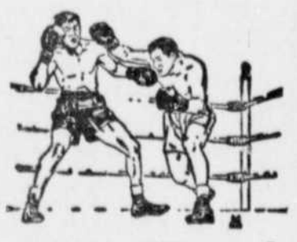

PANAMA (AFP) — Le boxeur Panamien Orlando Torres, âgé de 20 ans, est mort vendredi matin à l'hôpital Saint-Thomas de Panama des suites d'un combat qui l'avait opposé la veille au soir à son compatriote Antonio Morgan.

Atteint au plexus, Torres était resté accroché aux cordes du ring après le compte et n'avait pas repris connaissance.

C'est le premier accident mortel enregistré sur un ring au Panama depuis décembre 1946, date à laquelle le Colombien Baby Uribe est mort à Colon à la suite de son combat contre le Panamien Sammy Medina.

Sport amateur à QUEBEC

Par Jean-Claude Laprise

BALLE-MOLLE AU PROVINCIAL

La ligue de balle-molle du gouvernement provincial groupant des clubs de la Santé, Mécano, C.A.T. et Finance-Aud est vouée à un succès jusqu'à la fin des hostilités par un bel esprit d'équipe règnant au sein des clubs. A date, le président Jacques Paquet est satisfait de son circuit qui va à merveille.

Les équipes de la Santé et Mécano n'ont pas connu la défaite, ayant un record de trois triomphes en autant de rencontres. Chez les frappeurs, Jean Duchesneau et Jacques Paquet, de la Santé sont les meneurs avec une moyenne de .750 au bâton.

LES FRAPPEURS
CLINIQUE DE TENNIS

La Fédération de Tennis de Québec n'entend pas dormir sur ses lauriers et elle mettra tout en oeuvre pour le bien de ce sport connaissant un regain de vie.

Le président Jean-Paul Massicotte informe les clubs n'ayant pas réservé une journée pour les cliniques offertes par la Fédération, de se hâter rapidement afin de tracer le calendrier des semaines à venir.

En cas de mauvais temps, la clinique peut se donner à l'intérieur. Pour plus amples informations: Jean-Paul Massicotte, tél.: 653-0206. Pour les amateurs de compétition, le premier tournoi du calendrier est fixé au club Saint-Charles-Garnier, de Sillery, par le simple intermédiaire, du 4 au 11 juillet. Les inscriptions sont acceptées dès maintenant.

LE SOCCER MINEUR

Le soccer mineur à Québec se porte bien où les ligues se multiplient, entre autres dans les patros. Une extension considérable a été entreprise envers les jeunes qui, de plus en plus, prennent goût au soccer. Samedi prochain, le 25 juin, toutes les catégories seront à l'oeuvre. Les patros Roc-Amadour, Lévis et Charlesbourg forment la section Junior A.

La classe Junior B est basée sur Roc-Amadour, Lévis, Charlesbourg, Giffard, Centre Mgr-Marcoux, Lauzon, Club Sportif, Québec-Haws et Victoriaville. Six clubs sont dans la catégorie bantam. Le champion de section est éligible pour le détail provincial au cours de la semaine du 11 septembre à Québec et à Montréal.

On annonce un grand tournoi pee-wee régional pour le mois d'août. Ce matin, à 9 h. 30, une clinique d'arbitre au niveau provincial a lieu au Patro Roc-Amadour.

BADMINTON QUEBEC-DISTRICT

Quatre clubs se livrent une lutte pour l'obtention du premier rang de la ligue mixte de badminton Québec-District dont les rencontres se dérouleront à tous les lundis, au Centre Durocher. Les équipes Jean-Yves Bacon et Donald Fradette sont égaux à la suite de leur succès de lundi. Le Bacon fit un match 3 à 3 avec le Paquet et pendant ce temps, le Fradette a vaincu le Gustave Foisy 5 à 1. Dans la troisième rencontre, le Centre Durocher a subi un revers de 4 à 2 aux dépens du Michel Gagnon. Les activités se continueront lundi soir.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

Des écoliers se servent du cimetière St. Matthews pour prendre leurs ébats

- **Lieu de rencontre clandestin de jeunes amoureux ?**
- **Plusieurs s'en servent comme dépotoir**
- **Un gardien y aurait sa place**

par Guy Baillargeon

Le cimetière anglais St-Matthews, quadrilatère formé par les rues St-Jean, St-Augustin, St-Joachim, et Ste-Geneviève, lieu où ont été inhumées plusieurs personnalités marquantes serait-il devenu un terrain de jeu ? C'est la question que se pose actuellement toute personne qui ferait une courte visite à cet endroit.

Plusieurs pierres tombales qui ont été érigées sur le dit cimetière en mémoire d'un Alexander Cameron, d'un Jack Scott, frère de l'écrivain Walter Scott et de plusieurs autres soldats anglais morts au devoir, lors des bagarres sanglantes de 1759-60 ont été arrachées de leur socle et même cassées.

Il n'est pas rare que la Centrale de police ait à diriger une ou deux autos-patrouille à l'arrière de l'église St-Matthews, le soir, pour répondre à des plaintes de voisins voulant que des jeunes garçons et filles se cherchent un coin tranquille à l'écart des regards trop indiscrets.

Le sacristain, M. Elbert Anderson rapporte que les passants jettent des objets de toutes sortes par-dessus la large clôture de ciment qui entoure le cimetière et qu'à toute heure du jour, des écoliers d'une institution de la rue St-Joachim y courent en tous sens.

Tout ceci n'est encore rien; un porte-parole de la police nous a déclaré qu'il y a quelque temps, après que l'un des tombeaux eut été enfoncé, des individus auraient placé un crâne sur un bout de bois. Le bâton avait été planté dans la terre, au-dessus du tombeau. Ce n'est que le lendemain matin que les autorités ont vu à enlever le tout.

L'an dernier, une carabine de fort calibre a été découverte à l'arrière de l'église . C'est un préposé à l'entretien du terrain qui avait fait la trouvaille. La police avait alors institué une enquête pour trouver ceux qui avaient déposé l'arme à cet endroit.

PRES DE DEUX SIECLES

Certains tombeaux datent de 1775, et sont recouverts de deux épaisseurs de briques sur lesquelles on a ajouté une dizaine de pouces de terre. Après deux siècles, il est fort compréhensible que, sous les pas de nombreux piétons et le temps ayant fait son oeuvre, le léger mur constituant le couvercle du tombeau s'écroule. Le cas s'est présenté à plusieurs occasions. On essayait alors de fermer cette ouverture béante par un moyen quelconque. Encore aujourd'hui, nous pouvons voir un de ces tombeaux qui s'est écroulé. Une bouche de quelque quatre pieds de diamètre permet d'entrevoi plusieurs objets qui y ont été jetés dont un banc de piano et divers objets de bois.

"Les personnes qui ont été enterrées dans le cimetière St-Matthews n'ont pas le respect auquel est en droit de s'attendre toute personne n'ayant plus la vie", nous a déclaré un vieillard de la rue St-Jean. On raconte même qu'un individu, cireur de chaussures de son métier, avait élu domicile dans le cimetière même. L'homme s'était construit une espèce de cabane et dormait à cet endroit.

DEPUIS 1775

Le cimetière St-Matthews connut ses origines vers les années 1775. Sous le régime anglais, lorsque les protestants de Québec furent en possession du cimetière, ils y transportèrent les corps des officiers et soldats inhumés temporairement à St-Joseph de la Pointe-Lévy, aujourd'hui la pointe de Lauzon.

Plusieurs personnalités éminentes reposent dans ce cimetière. A une quinzaine de pieds de l'église on peut voir une pierre tombale qui recouvre le tombeau de Alexander Cameron, officier anglais de Wolfe, décédé au mois d'août 1759 de la fièvre.

L'épitaphe d'Alexander Cameron serait la plus vieille pierre tombale conservée à Québec, et peut-être dans tout le pays.

DEFENDU D'INHUMER

En 1860, un acte réservé du gouverneur général du temps, Sir Edmund Walker, Head, défendit d'inhumer dans le cimetière anglais. L'acte se lit comme suit : "A compter de la passation du présent acte, il est et sera défendu d'inhumer aucun corps quelconque dans le cimetière St-Matthews, connu sous le nom de cimetière anglais, excepté dans les voûtes ou tombeaux possédés par des familles ou particuliers."

Cette acte faisait suite à une pétition du maire, des conseillers et des citoyens de Québec qui prétendaient que le cimetière "était devenu une grave nuisance, en ce que l'abondance des inhumations superposées a élevé la surface en plusieurs endroits au-dessus du niveau de la localité avoisinante, exposant cette localité et les puits qui s'y trouvent, à recevoir les égouts du cimetière."

Qu'adviendra-t-il du cimetière St-Matthews? Plusieurs réponses évasives nous sont parvenues. M. Sylvio Dumas, de la Commission d'Aménagement, a déclaré qu'aucun projet n'avait trait au réaménagement du cimetière. "Je crois que le cimetière sera conservé, a-t-il dit, car il constitue un fait unique par les nombreuses personnalités qui y sont inhumées et il semble que les parents défunts soient eux-mêmes décédés ou partis depuis longtemps de Québec."

Quoiqu'il en soit, le cimetière St-Matthews est pour le moment u endroit où quiconque peut circuler librement. "Les autorités devraient prendre position, nous a dit le vieil homme de la rue St-Jean, qu'on construise une clôture ou qu'on maintienne un gardien sur place."

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec :

QUEBEC CITE

Ferland, Clément — 1625, boul. Henri-Bourassa, Québec.	Taverne.
Mercier, Léonard — 2281, rue Maufils, Québec.	Restaurant.
Fauchon, Grégoire — 68½, rue St-Louis et 1, rue des Ursulines.	Salle à manger additionnelle, Terrasse. Bar additionnel, Terrasse.

COMTE QUEBEC

Drolet, Roland — 1087, rue St-Paul, N.-Dame de Lorette.	Epicerie.
De Rosa, Raymond — 3202, boul. Neilson, Ste-Foy.	Salle à manger, Bar.

COMTE LEVIS

Couture, Adrien — 185, des Erables Nord, St-Lambert de Lauzon.	Epicerie.
Châteauvert, Evangéliste — 42, Desjardins, Lévis.	Salle à manger, Bar.
Fontaine, Conrad — St-Lambert.	Epicerie.

COMTE MONTMORENCY

Lachance, dame Rose — 159, Royale, St-Ferréol.	Villégiature, Salle à manger, Restaurant, Bar.
Jalbert, dame Noëlda — St-Pierre, Ile d'Orléans.	Epicerie.

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée, à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Case Postale 2027
Québec 2.

Dernière fin de Semaine...

ASSOCIATION NATIONALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS ANCH

PARADE

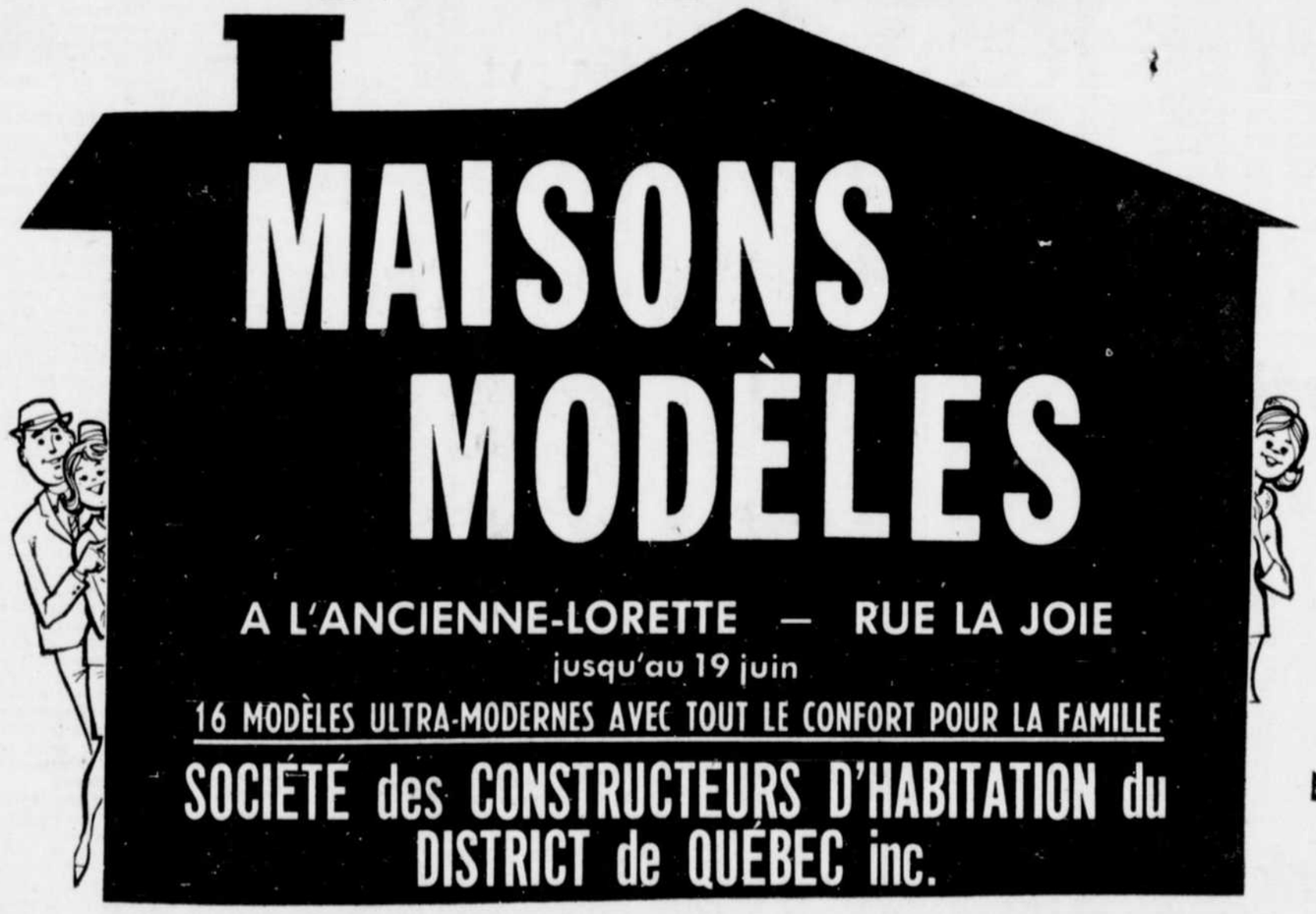

GAGNEZ cette ANGLIA 1966

PARTICIPEZ AU CONCOURS FAITES VOTRE CHOIX!

ATTRIBUTION DIMANCHE 19 JUIN 10 hres P.M.

Un jeu simple et amusant! Tout ce dont vous avez à faire est de vous procurer le programme contenant les plans de 16 maisons à LA PARADE DES MAISONS MODELES rue de la Joie à l'Ancienne-Lorette et de choisir le modèle que vous préférez... A l'intérieur de cette brochure vous y trouverez un coupon de participation que vous devrez compléter et déposer à l'endroit indiqué sur le site de la parade.

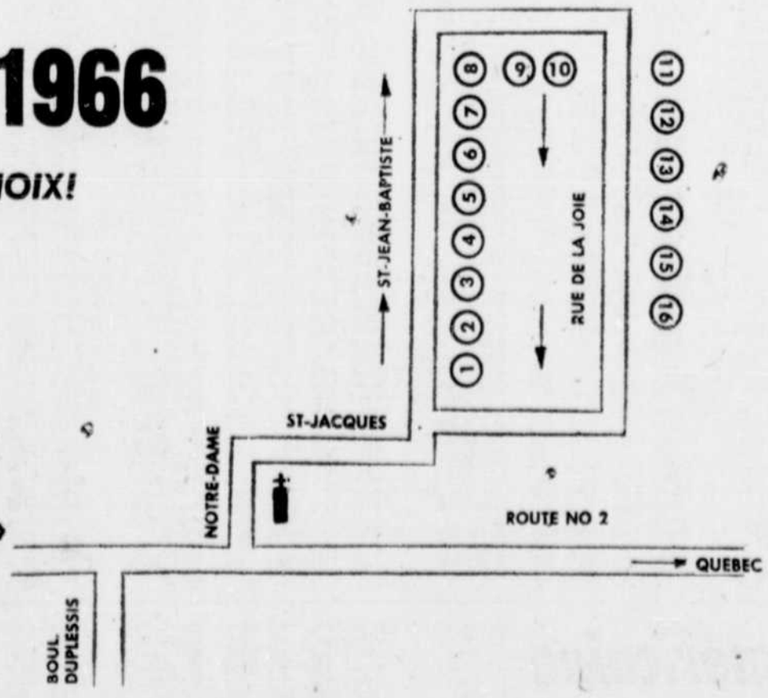

COTES DES BOURSES

Toronto

MINES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Accra	2500	18	17½	17½
Acme	21500	40	39	39½
Advocate	100	415	415	415
Agnico	4409	147	146	147
Akaitcho	1000	65	60	60
All Pitch	1000	17	17	17
Am Larder	2500	22½	21½	21½
AAm Moly	5500	66	66	66
Ang Ruyn	1200	215	210	215
Ang UD	16000	66	60	60
Ansil	10500	12	10½	10½
Area	7500	130	125	129
Armore	12600	23½	22	23½
A Arc	10000	28	28	28
Atl C Cop	1350	142	138	140
Bankeno	1300	115	111	112
Bankfield	6500	17½	16½	17½
Barnat	1500	64	64	64
Baska	20100	14½	13½	13½
B-Dqu	4:40	24	22	24
Bthlm	14475	690	625	665
Bidcop	1500	7	7	7
Bl Bay	38000	14	13½	13½
BL Hawk	5900	88	84	84
Bralorne	2125	300	293	300
Broul Reef	800	19	19	19
Brunsk w	675	14	13¾	14
Bunker H	4000	28	28	28
Cdmet	22600	7	7	7
Cam Mine	9500	30	28½	28½
Camflo	3800	35u	330	350
Camp Chib	1100	885	875	875
Camp RL	100	23	23	23
C Tung	1100	155	150	150
C Dync	2300	165	160	165
C Faraday	600	355	350	355
C jamiesn	1700	135	131	135
C Keely	10000	9½	9	9½
Cn Lncrt	12000	18½	18	18
Candor	12166	12	12	12
Can-fer	20.0	80	80	80
Cantre	5100	23	22½	22½
Captain	1150	19	18	18
Cariboo	5000	42	40	40
Cassiar	1469	15½	15⅛	15⅛
Cent Pat	9:50	208	190	200
Chester	6000	24	23½	24
Chib-K	17800	26½	24	25
Chib M	3500	60	57	57
Chimo	3400	110	108	108
Chrom	600	170	160	170
Coch Will	6300	435	430	435
Coin Lake	9000	46	44	46
Conigo	1000	21	21	21
Con Shaw	9350	55	51	54
C Callinan	3500	15	13½	14
Con Gillies	5000	9	8½	9
CG Arrow	1000	24	23	23
C Hall	26300	92	80	90
C Marben	700	300	300	300
C Marcus	1000	44	42	42
C Mogul	1220	345	335	345
C Morrisn	7100	227	220	227
Con Negus	2000	14½	14	14½
CN	12000	20	18½	18½
C Rambler	1500	236	233	233
C Red Pop	6500	14½	13	13
Conwest	1325	800	780	785
Copcorp	900	87	87	87
Cop Fields	2000	140	135	140
Cop Man	6000	13½	13½	13½
Coulee	4000	45	44	44
Courvan	1000	20	20	20
Cowich	200	80	80	80
Craigmt	1790	13¼	13	13
Crowp	17200	14	13½	14
Daerg	13000	18	17	17½
D'Aragon	2500	18	17½	17½
Deer Horn	3000	28½	28½	28½
D'Elda	46565	74	72	72
Delhi Pac	1500	17	17	17
Denison	2147	49⅞	49	49⅞
Dicksn	474	420	410	410
Discovery	200	184	184	184
Dome	150	44¾	44¾	44¾
Donalda	3100	16	15	15
Dunraine	2500	51	49½	49½
East. Mal	50	155	155	155
East Sull	700	805	795	795
Fwest T	1430	15	15	15
F Mar	310	430	430	430
Frncoeur	5500	13½	13	13
Frobex	7622	120	116	119
Genex	20500	37	35	26½
Glenn Exp	3500	16	15	15½
Gldry	12199	73	70	71
Goldrm	68200	61	57	57
Gorthdrm	2200	246	235	246
Gradore	2820	52	50	50
Granisle	6100	595	585	595
Granduc	20	370	370	370
Grandrcy	7505	23	22	22
Green Pnt	2500	33½	23	33
Gulch	2500	9½	8½	9½
Gulf L	11000	10½	9½	9½
Gnnar	13020	233	225	230
Hallnor	100	253	253	253
Hard Rock	1000	11½	11½	11½
Hastings	100	220	220	220
Hdway	10400	27	26	26
Heath	7000	7½	7	7
High-El	400	755	755	755
Hollinger	443	23⅜	23¼	23⅜
Hud's Bay	165	77½	77¾	77½
Hu-Pam	5100	8½	8½	8½
Hydra Ex	1220	21½	21½	21½
Int Bibis T	7200	114	100	111
I Kenville	1000	18	18	18
Irish Cop	7000	27	25	27
Iron Bay	300	244	240	243
Iso	900	160	158	158
Jaye	145350	85	78	83
Jelex	2000	48	48	48
Joliet	1000	29	29	29
Jonsmith	9000	19	18½	18½
joutel	500	98	97	98
Jowsey	500	75	75	75
Kam Kotia	750	405	405	405
Ker Ad	11575	12¼	11⅞	12
Kelly Dsd	2000	72	70	70
K Anacon	1277	289	280	2su
Kid Coper	4350	52	50	52
Kirk Min	8000	11	11	11
Lab Min	125	27⅞	27⅞	27⅞
L Dufault	100	11¼	11⅛	11⅛
L Head	11000	43	41	43
Lake Lyn	58	20	20	20
L Osu	6200	14	13½	14
L Shore	900	250	235	250
La Luz	400	22⅜	22¼	22⅜
Langis	3350	44	43	43
Lat Am	23500	13	11½	12
Leitch	1300	500	495	495
LL Lac	100	190	190	190
Lorado	5540	121	119	120
Louvi	214650	58	50	54
Macassa	20	210	210	210
Macdon	2500	36	35	35
MacLeod	500	82	82	82
Madsen	2000	166	165	165
Malartic	500	76	76	76
Marchant	200	200	200	200
Marcon	3625	7	7	7
Martin	300	48	44½	48
Matgmi	2447	15½	15	15⅛
Maybrun	3000	17	17	17
M Adam	15300	83	81	82
McKen	5000	9½	9	9½
McWat	2500	43	42½	42½
Merrill	500	111	111	111
Meta	7000	11	11	11
Metal Min	3000	155	152	153
Midrim	1000	43	43	43
Min-Ore	1500	10	10	10
Moneta	2250	78	76	76
Mt Wright	4025	37	36	36½
Multi-Mi	3500	278	273	277
Nat Expl	8250	17½	13	13
New Ath	2000	23½	23	23
New Cal	2115	51	50	51
Newconx	3300	800	775	790
Nenx	40200	385	365	375
N Harri	2500	12	12	12
N Hos	16250	330	320	330
N Kelore	2000	10½	10	10
Newlund	3500	19	18	18
N Mylama	6800	24	23	24
Newnor	6000	14	12	14
N Que Ragl	800	525	515	515
N Sen	10300	38	37	37
New Taku	3000	50	49	49
Nick Ri	2000	14	14	14
Nisto	9000	21	20½	20½
Norbeau	200	147	145	147
Norgid	63000	22	20½	22
Norlex	9000	18	17	17
Normetal	1305	460	445	450
Norpax	18000	19	19	19
N Bordu	1000	11	11	11
N Coldstm	2600	80	80	80
N Rank	8500	36	36	36
Norcal	84700	45	39	45
North Exp	1000	80	80	80
North Can	200	152	150	150
Nortngat	2075	620	605	605
Norsp A	300	65	65	65
Obaska	2000	13	12½	12½
Opemeska	2545	985	980	985
Orchan	700	345	330	345
Osisko	2200	41	41	41
Pamcur	600	185	184	185
Paramaq	2500	11½	11½	11½
Patino	732	11⅛	11	11⅛
Pax Int	3000	32	31	32
Pce Exp	13000	28	25	28
Priess	32000	15½	13	13
Pick Crow	210	18	18	18
Pine Point	1940	63½	62¾	63½
Placer	2235	25½	25¼	25⅛
Preston	1750	13¾	13½	13¾
Probe M	3000	36	35	36
Purdex	7000	14	13	14
Pyramid	980	13⅜	13¼	13¼
Que Chib	3300	16	15	15
Que Lith	1800	300	300	300
Q Matta	11075	16	15½	16
Quemont	1250	10¾	10½	10½
Quonto	1600	8	7½	8
Ra'iore	2200	63	62	63
Rayrock	6100	145	138	144
Rio Algom	4580	24¼	24	24⅛
Rckwn	11000	83	81	83
Roman	3223	10⅜	10⅛	10¼
Rowan Cn	2500	8	8	8
Ryanor	6000	20	19	19
Salem	5900	25	24	24
San A	13200	16	15	16
Sarimco	2500	20½	20½	20½
Satellite	4500	21	20	21
Sherritt	1975	535	535	535
Sigma	3	450	450	450
Sil Eureka	1050	140	136	140
Silvrflds	2400	310	300	300
Silmaq	12000	40	37½	40
Sil Miller	4830	18	17	18
Siscoe	6610	299	295	299
Stanrck	200	160	160	160
Starratt	3000	4½	4½	4½
Steep R	2540	605	595	600
Sud C	19500	24½	23	24
Sullivan	900	540	540	540
Sunburst	5200	11	11	11
Teck Corp	400	540	535	540
Territory	3200	14½	14½	14½
Texmcnt	3000	80	80	80
Texore	46500	39	35	37
Tex-Sol	2700	29	29	29
Thom L	2000	50	48	48
Tombill	1700	111	105	105
Torbrit	1000	79	75	75
Tormont	8542	12½	12	12
Tribag	9600	125	121	122
Trin Chib	6500	11½	11	11
Tundra	1000	70	70	70
U Mining	16	22	22	22
U Asbestos	1800	315	310	310
U Buffad	12000	56	54	55
Un Keno	1251	530	525	530
U Mac F	12000	22	20	20
U Mindam	500	18½	18½	18½
Urban Q	2000	18	18	18
Wasmac	200	125	125	125
West Mine	100	510	510	510
White Star	3500	33	32	32
Wilco	4000	39½	38	39½
Willroy	600	150	150	150
Wdfall	10100	30	30	30
Win-Eld	5600	23	23	23
Wr Harg	625	130	120	130
Yale Lead	6500	20½	20	20½
Yk Bear	1300	218	215	218
Young HG	1000	6	6	6
Yukon C	5800	150	138	145
zenmac	3500	35	34	34
zulapa	3000	22	21	22

Total des ventes: 2,707,000.

PETROLES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
All Rox	500	18½	18½	18½
Alminex	500	425	415	420
A Led	26000	22	20½	21
Asamera	100	365	365	365
Banff	3785	14⅜	14¼	14½
Calvert	2000	36	35	36
CS Pete	100	250	250	250
C Dehi	113	250	250	250
C Ex Gas	2500	320	305	315
C Gridoil	6150	400	390	400
C Homestd	500	233	233	233
C Li Pete	500	23½	23½	23½
C Sup O	10793	19⅜	19⅛	19⅜
Cdn Trient	200	335	335	335
Cent Del	1400	11⅛	11	11
Chater O	1000	375	370	370
Chieftn D	400	745	745	745
Com Pete	100	505	505	505
Dev-Pal	1000	206	206	206
Dome Pete	250	14⅜	14¼	14⅜
Dynam	11150	405	385	405
Gr Plains	200	11¼	11¼	11¼
Gt C Oilsds	100	12	12	12
Int Helium	9200	232	225	231
Midcon	1100	59	58	58
Mill C	13928	205	198	201
N Aemricn	1000	40	40	*40
NC Oils	563	370	360	370
Numac	2550	155	154	154
Numac	420	36	35	35
Okalta	100	14	14	14
Peruv	600	220	220	220
Petrol	600	62	59	59
Place G	3200	250	246	248
Ponder	1000	40	40	40
Prairie Oil	5300	445	440	445
Provo Gas	7790	242	238	238
Ranger	500	205	205	205
Scurry Rn	300	31½	31½	31½
Spoon	16864	85	81	85
Triad Oil	2900	220	217	220
Union Oil	477	31½	31	31
U Canso	2200	310	295	300
Un Reef P	2000	26	25	26
Wespac	400	15½	15½	15½
W Decalta	1250	335	330	330
W Decit	350	160	160	160

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Falcon	100	91	91	91
Gr W Life	400	67½	67½	67½
MacMillan	25	26	26	26
Agnico	600	174	170	174
Amg Am M	200	80	80	80
Coch Will	200	5.5	505	5'5
Con Shaw	1000	53	53	53
Cowichan	300	95	95	95
Craigmt	200	13½	13½	13½
Dickenson	200	49¾	49½	49¾
Discovery	200	193	195	195
Granisle	1'00	675	675	675
Hard Rock	1000	12	12	12
Kerr Add	700	12¾	12¾	12¾
L Dufault	100	12¾	12¾	12¾
Langis	2500	51	46	46
Multi M	200	300	3.0	3'0
Normetal	900	460	460	460
Place Gas	200	275	275	275
Siscoe	2700	350	345	350
Steep Rock	2.0	600	600	600
Sherritt	200	545	545	545
Silver F	500	325	325	325
Tundra	10'0	85	85	85
Un Keno	500	590	590	590
W Decalta	200	345	345	345
Yk Bear	500	235	235	235

Les plus actifs

(Par la Presse Canadienne)

INDUSTRIES

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
Salada F	40865	12	10	12	+1⅞
WGW	17655	33	32¾	33	+¼
Int Stl P	15079	7⅜	6¾	7⅛	+¼
HBC	14490	16⅜	16¼	16¼	−⅛
C Brew	12489	7	6¾	6⅞	−⅛

PETROLES

A Leduc	260 0	22	20½	21	−½
Spooner	16864	85	81	85	+ 2
Dynam	11150	405	385	405	+20
C Sup Oil	10793	19⅜	19⅛	19⅜	+⅛
Provo Gs	7790	242	238	238	− 2

MINES

C Halli	2633:0	92	80	90	— 6
Louviet	214650	58	50	54	— 5
jaye Exp	14350	85	78	83	— 1
Northcal	84700	45	39	45	+ 6
Goldrm	68200	61	57	57	— 3

NAPOLEON

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or français de 20F, cote aujourd'hui $44.-20 au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 105.80F.

Informations financières

LE COMMERCE DE DETAIL. — Les ventes des détaillants canadiens en mars ont été évaluées à $1,901,139,000 hausse de 14.9 p. 100 sur les $1,654,931,000 de l'an dernier. Ce pourcentage ajouté au gain de 7.6 p. 100 en janvier et de 10 p. 100 en février, donne une avance globale de 11 p. 100 en janviers-mars ($5,060,185,000 contre $4,558,243,000).

En mars, il y a eu avance dans toutes les provinces: provinces Atlantiques, 8.5 p. 100 (7.2 p. 100 en janvier-mars); Québec, 8 9 (7.0); Ontario, 22.5 (14.7); Manitoba, 12.6 (11.4); Saskatchewan, 16.8 (10.3); Alberta, 16.1 (11.4); et Colombie-Britannique, 6.8 (10.4).

L'INDICE GENERAL DES PRIX DE GROS. — L'indice général des prix de gros (1935-1939=100) a fléchi de 0.1 p. 100 en avril au regard de mars (257.9 de 258.1) mais s'est établi à 4 p. 100 au-dessus d'avril 1965 (248). Trois des huit principaux groupes d'indices ont marqué des avances en avril, tandis que trois ont reculé. L'autre, celui des métaux non ferreux, est demeuré à 229.9.

L'indice du groupe des produits animaux a baissé de 1.5 p. 100 en avril comparativement à mars (290.7) contre 295.2) par suite de la diminution des prix du bétail, des viandes fraîches et fumées, des produits de la pêche et des huiles et graisses animales. Le fléchissement de 0.9 p. 100 des produits minéraux non métalliques (de 193.7 à 191.9) a résulté principalement de la baisse des prix du charbon, du sable et du gravier. Le groupe des produits chimiques a reculé de 0.3 p. 100 (208.7 contre 209.7) à cause du décroissement des prix des peintures préparées et des savons et détersifs.

Les prix plus élevés des pommes de terre, du thé, du café et du cacao ainsi que des fruits frais ont été les principaux facteurs de l'augmentation de 0.8 p. 100 de l'indice du groupe des produits végétaux, de 224.1 à 225.9. Le groupe des produits du bois avancé de 0.3 p. 100 (335.2 contre 334.2) par suite de la hausse des prix des bardeaux de cèdre, du sapin et du bois d'oeuvre d'épinette. Le gain de 0.3 p. 100 réalisé par l'indice des produits du fer (267.3 contre 266.5) provient de l'augmentation des prix des tuyaux et tubes.

Les indices des prix marchands à la fabrique (1956=100) ont été plus élevés en avril qu'en mars dans 45 industries manufacturières, soit le même nombre d'augmentations qu'au cours de la période février-mars. Les indices industriels qui ont diminué se sont chiffrés par 15 en avril, soit 4 de moins qu'en mars alors que 19 avaient reculé au regard des niveaux de février. Sur 102 industries, 42 sont demeurées stationnaires en avril, soit 4 de plus qu'en mars alors que 38 étaient demeurés stationnaires.

Le niveau moyen des 102 indices industriels a accusé une légère avance en mars (de 111 à 111.2). La médiane a été de 112.2, au regard de la médiane de mars qui était de 111.6.

RAPPORT DES FRAIS D'EXPLOITATION DES COMMERCES DE SERVICES. — Le B.F.S. vient de publier les deuxième et troisième d'une série de cinq bulletins sur les frais d'exploitation de 37 principaux commerces de services. Les données ont été recueillies lors du recensement de 1961. On a publié aujourd'hui les bulletins portant sur (1) les services récréatifs et de divertissement et (2) les divers commerces de services. Ils contiennent neuf rubriques de frais d'exploitation par genre de commerce genre d'organisation et mode d'occupation, dans les régions économiques du Canada. On y trouve aussi des données couvrant le Canada par genre de commerce mais sans les autres ventilations. Le Bulletin 6.2-12 (numéro de catalogue 97-522) publiée dans le Bulletin quotidien du 31 mai, renferme des données sur les rapports des frais d'exploitation de 103 commerces de services au Canada et dans les régions économiques. L'importance de ces cinq bulletins provient du fait que les rapports des frais d'exploitation sont présentés à la fois par genre d'organisation et mode d'occupation et par genre de commerce et région économique.

LES VENTES DES GRANDS MAGASINS. — Au cours de la semaine terminée le 21 mai, les ventes des grands magasins ont accusé une avance de 6.6 p. 100 sur un an plus tôt, comme en témoignent les hausses de 10.8 p. 100 au Québec, de 21.1 p. 100 au Manitoba, de 5.5 p. 100 au Saskatchewan, de 17.9 p. 100 en Alberta et de 8 p. 100 en Colombie-Britannique qui ont plus que compensé les baisses de 0.8 p. 100 dans les provinces Atlantiques et de 1.9 p. 100 en Ontario.

L'EXPLOITATION FERROVIAIRE. — Vingt-trois chemins de fer publics exploités au Canada ont déclaré des revenus d'exploitation de 112 millions de dollars en février 1966, soit 14.9 p. 100 de plus que l'an dernier, selon les données provisoirs du B.F.S. qui paraîtront dans la livraison de février de Railway Operating Statistics. Ne sont pas compris dans les chiffres des deux années ceux de la British Columbia Hydro et de la Power Authority Railway. Les frais d'exploitation se sont accrus de 5.3 p. 100 pour atteindre $108,400,000, occasionnant un reveenu de $3,600,000 en comparaison d'une perte de $5,400,000 en 1965.

LE MOUVEMENT DES PRIX. — L'indice des prix à la consommation au Canada avait monté de 0.1 p. 100 au début de mai 1966 par rapport au 1er avril (143.4 contre 143.2), et de 3.9 p. 100 comparativement à l'an dernier (138.0). Six des sept principaux éléments ont avancé et les hausses ont varié de 1 p. 100 pour les divertissements et lectures à 0.1 p. 100 pour les tabacs et alcools. L'habillement a diminué d'une fraction.

L'indice de l'alimentation a monté de 0.1 p. 100 (143.8 contre 143.7). Il y a eu avance et recul de prix dans l'alimentation, soit des hausses dans les fruits frais, la plupart des légumes frais, les produits laitiers, y compris le beurre, la margarine, les produits de boulangerie, le thé, le café instantané, le jus d'orange congelé, le miel et l'agneau; il y a eu baisse de prix du boeuf, du porc frais et salé ou fumé, du veau, de la dinde, du poulet, des oeufs, du céleri et des tomates.

L'indice de l'habitation a augmenté de 0.3 p. 100 (144.2 contre 143.8). Le logement a augmenté légèrement à cause de la hausse des loyers et des frais de possession de maison. Le fonctionnement du ménage est resté stationnaire vu que la baisse des prix des textiles, des ustensiles et accessoires et des fournitures a été compensée par une hausse du mobilier, de l'électricité et du téléphone.

L'indice de l'habillement a baissé de 0.2 p. 100 (125 contre 125.3) par suite de ventes dans les vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, ainsi que dans les tissus à la pièce. Des hausses de prix se sont produites dans les chaussures. L'indice des transports a augmenté de 0.3 (151.1 contre 150.7) et a reflété la montée des prix de l'essence, de l'huile à moteur, des automobiles neuves et des places dans les trains.

L'indice des soins personnels et de santé a accusé une hausse de 0.8 p. 100 sur le mois d'avril (180.7 contre 179.2). L'élément des soins personnels s'est accru de 2.2 p. 100 à cause d'augmentations générales des prix de la coiffure masculine et féminine, ainsi que d'un léger accroissement de ceux des fournitures pour soins personnels. L'élément des soins de santé a monté légèrement sous la poussée des prix des produits pharmaceutiques.

L'indice des divertissements et lectures a accusé une hausse de 1 p. 100 (159.2 contre 157.6) en raison des prix plus élevés des billets de cinéma, des pellicules photographiques, des bicyclettes et jouets, ce qui ont fait monter l'élément des divertissements de 1.4 p. 100. L'indice des tabacs et alcools a marqué un accroissement peu sensible de 0.1 p. 100 (125.1 contre 125) par suite d'augmentations dispersées du côté des cigarettes et tabacs.

LES INDICES DES PRIX DE GROS. — L'indice des prix de 30 matières industrielles (1935-1939=100), calculé comme moyenne géométrique non pondérée, a avancé de 0.5 p. 100, soit de 265.6 à 266.8 durant les quatre semaines du 29 avril au 27 mai. Sept produits ont avancé, sept ont diminué et 16 ont demeurés stationnaires. Les principaux changements comprenaient des hausses du prix des porcs et de l'huile de coton et des baisses du prix du sisal, du sucre brut, de l'étain, du plomb canadien et de l'huile de lin. Au cours de la même période, l'indice du prix des produits agricoles au Canada est passé de 248.6 à 256, soit une hausse de 3 p. 100.

LES INDICES DES VALEURS MOBILIERES. — L'indice des prix des actions ordinaires (1956=100) a diminué de 4 p. 100 (de 169.5 à 176.5) durant les quatre semaines du 28 avril au 26 mai. Ceux des trois principaux éléments ont fléchi: valeurs industrielles, de 184.2 à 175.8 (4.6 p. 100); services d'utilité publique, de 171 à 165.5 (3.2 p. 100); et valeurs financières, de 145.9 à 143.6 (1.6 p. 100).

LES BOISSONS GAZEUSES. — La production de boissons gazeuses a augmenté de 13 p. 100 en avril sur un an plus tôt (15,237,076 gallons contre 13,490,403), de sorte que la production de janvier-avril a augmenté de 9 p. 100 sur l'année précédente (57,065,663 gallons contre 52,135,542).

Montréal

MONTREAL (P.C.) — La cote a progressé hier en Place locale.

Salada Food a pris la vedette accusant un gain de deux points à 12, un nouveau sommet. D'autre part, Walker-Gooderham a haussé de 1-4 à 33.

Les pertes avaient prédominance sur les gains et l'indice composé a gagné 0.37 à 154.16.

Le virement industriel a été de 184,700 actions et celui des mines et pétrolières de 723,500.

Aux papeteries, Consolidated a gagné 3-4 à 38. MacMillan Bloedel 1-2 à 26, Price Bros 3-8 à 14 1-2 et Domtar 1-4 à 38.

Parmi les services publics, CPR a gagné un point à 63 3-4 cependant que Trans-Canada Pipe Line et Interprovincial Pipe Line ont haussé de 1-2 à 32 1-2 et 77 1-4.

Aux industrielles, Canada Cement a gagné 1-4 à 42.

Parmi les banques, Royale a gagné 3-4 à 77 3-4 et Montréal 1-2 à 58 3-4.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining et Coninco ont cédé 1-2 à 77 1-4 et 40 1-4. D'autre part, Dominion Bridge a cédé 3-8 à 21 1-2.

Aux pétroles, Husky et Imperial ont gagné 1-4 à 13 1-8 et 53 1-4.

Parmi les valeurs spéculatives, Peso Silver a cédé 14 cents à $1.30 et Jubilee 10 cents à $1.80.

Toronto

TORONTO (P.C.) — Les industrielles ont légèrement progressé hier dans le cadre d'une activité modérée à la Bourse de Toronto.

Par contre, les aurifères ont fléchi de façon marquée. Dome pour un a cédé 3-4 à 44 3-4.

Aux valeurs spéculatives, Consolidated Halliwell a cédé six cents à 90 sur un déplacement de 263,300 actions. Aux industrielles, Salada Foods a pris la vedette, haussant de 1 7-8 à 12. Banque de Montréal a gagné 7-8 à 59 cependant que Great West Life et MacMillan Bloedel ont haussé de 3-4 à 66 et 26 1-4.

Atlantic Sugar a gagné 7-8 à 29 1-4 cependant que Walker-Gooderham, Bell Telephone et Montreal Locomotive ont haussé de 1-4 à 33, 52 et 17 1-2.

Aux pétroles de l'Ouest, Home A a gagné 1-4 à 19 cependant que Husky, Central Del Rio et Canadian Superior ont haussé de 1-8 à 13 1-8, 11 et 19 3-8.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge, Noranda et Pine Point ont gagné 1-4 à 90 1-2, 51 5-8 et 63 1-2.

Hudson Bay Mining et Rio Algom ont haussé de 1-8 à 77 1-2 et 24 1-8.

Aux mines spéculatives, Louvicourt a cédé cinq cents à 54 sur un déplacement de 214,650 actions et Jaye un cent à 83 sur un déplacement de 145,350 actions cependant que Goldrim a cédé trois cents à 57.

Aux pétroles, American Leduc a perdu 1-2 à 21 cependant que Spooner a gagné deux cents à 85.

Le virement a été de 2,707,000 actions au regard de 2,792,000 jeudi.

Le dollar

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain a cédé hier 1-32 à $1.07 21-32.

La livre sterling a cédé 1-4 à $3.00 3-8.

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a gagné hier 1-64 à 92 29-32 au regard de 92 27-32 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 3-64 à $2.79 1-16.

New York

NEW YORK (P.A.) — La cote a légèrement décliné hier à Wall Street dans le cadre d'une activité modérée.

Le virement a été de 6,590,000 actions au regard de 6,880,000 jeudi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 2.90 à 894.26.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a perdu .3 à 322.1.

Sperry Rand a été la valeur la plus active, accusant un gain de 3-8 à 24 1-2 sur un déplacement de 177,700 actions.

Aux valeurs canadiennes, Pacifique Canadien et McIntyre Porcupine ont gagné 1-2 chacune. Dome Mines a haussé de 1-4 et International Nickel de 3-8 cependant que Alcan et Distillers Seagrams ont baissé de 1-8 chacune.

Les gains avaient une légère prédominance sur les pertes à la Bourse Américaine. Canadian Javelin et Molybdenite ont gagné 1-8 cependant que Canadian Marconi et Scurry Rainbow Oil ont perdu 1-8. Fargo Oil a baissé de 1-16.

FONDS MUTUELS

Adanac	2.84	3.10
Andrea Equity	3.31	3.62
All Cdn Com	7.57	8.30
All Cdn Div	9.70	10.63
American Growth	5.91	6.46
Assoc Investors	5.63	5.69
Beaubran	39.37	42.75
Canada Growth	5.91	6.49
Canada Security	4.90	5.38
Cdn Gas Energy	9.85	10.79
Cdn Investment Fund	3.98	4.36
Cdn Trusteed	4.77	5.21
Canafund	51.35	54.13
Champion Mutual	7.06	7.68
Collective Mutual	6.17	6.71
Commonwealth Intl	10.25	11.23
Common

● **TRUST ROYAL — Photo prise lors de la cérémonie d'ouverture d'un nouveau bureau d'épargne du TRUST ROYAL, à la Place Laurier, à Ste-Foy. C'est M. J.-P.-A. Gravel (au centre sur la photo), doyen du conseil consultatif du Trust Royal pour la ville de Québec, qui a coupé le traditionnel ruban. M. Kennetth A. White, de Montréal, vice-président exécutif du Trust Royal, a ouvert le premier compte d'épargne au nom de la petite Margaret Gravel, âgée de 10 ans, petite-fille de M. Gravel et fille de M. et Mme Louis Gravel. M. Maurice Forget (à gauche sur la photo), vice-président senior de la compagnie, a également pris part à la cérémonie qui a eu lieu en présence de nombreuses personnalités du monde des affaires. Ce nouveau bureau du Trust Royal offre un service d'épargne et un service de ventes immobilières, Notons qu'il existait déjà, depuis 1963, un service immobilier de la compagnie dont le bureau était autrefois moins important que celui qui vient d'être ouvert. A Québec, le Trust Royal compte donc maintenant deux bureaux d'épargne. Il existe une succursale du Trust Royal à Québec depuis 1911 et, actuellement, c'est M. Charles C. de Léry qui en assure la gérance.**
(Photo : "l'Action", par Marcel Laforce)

Ciné-Bulletin

BIENVILLE. — Samedi: Vous souvenez-vous de Paco ? (AR) à 6.30 9.35. Amour à la suédoise (AR) à 8.05. Dimanche: Amour à la suédoise à 1.30, 8.05. Vous souvenez-vous de Paco ? à 3.10, 6.30, 9.35 hres.

CANARDIERE. — Les mauvais garçons (A) à 1.15, 4.30, 7.50. Onibaba (P) à 2.45, 6.00, 9.20. Fin à 11.00 hres. (4e semaine).

CAPITOL. — Le procès des doges (A) à 12.25, 3.25, 6.25, 9.30. Un mari à prix fixe (AA) à 2.00, 5.00, 8.00. Fin à 11.05. De lundi à jeudi, continu de 2.00 à 11.05.

CARTIER. — La vieille dame indigne (A) à 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25. Sujets courts à 2.30, 4.40, 6.45, 8.55. Dessins animés à 2.50, 4.55, 7.00, 9.10. Dernier programme complet à 8.55. Fin à 11.00.

CINEAC. — Patate (AR) à 1.00, 5.00, 9.15. Tendre est la nuit (AR) à 2.35, 7.03. Fin à 11.00.

CLASSIC. — Hôtel La Cigarra (D) à 12.30, 3.40, 6.35, 9.55. Des filles pour le Mambo Bar (D) à 5.10, 8.25. Actualités à 3.30, 8.20. Dernier programme complet à 8.00. Fin à 11.30 hres.

COMEDIE QUEBECOISE. — Relâche.

EMPIRE. — Départ sans adieu (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Lolita (D) à 12.38, 4.41, 8.44. Condamné à être pendu (AA) à 3.11, 7.11. Sujets courts à 12.35, 4.38, 8.38. Fin à 11.14 hres.

LAIRET. — Nouvelles et films à venir à 1.00, 4.57, 8.54. Rivalités (AR) à 1.13, 5.10, 9.07. Deux têtes folles (A) à 3.07, 7.04. Fin à 11.01 hres.

LEVIS. — Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30. En soirée: La nuit des ôtages (A) à 6.00, 9.25. Blondes, brunes et rousses (A) à 7.36. Dimanche: La nuit des ôtages à 1.30 6.00, 9.25. Blondes, brunes et rousses à 3.10, 7.36.

LIDO. — Samedi, matinée pour les jeunes à 1.00. En soirée: Angélique (D) à 6.00, 9.25. Je ne suis qu'un femme à 7.35. Dimanche: Je ne suis qu'une femme à 1.30, 4.40, 7.50. Angélique à 2.50, 5.50, 9.10. (2e semaine).

PARIS. — Les dragées au poivre (P) à 12.00, 3.20, 6.30, 9.55. Les filles sèment le vent (D) à 1.30, 4.55, 8.25 hres.

PIGALLE. — Les filles sèment le vent (D) à 12.00, 3.20, 6.30, 9.55. Les dragées au poivre (P) à 1.30, 4.55, 8.25 hres.

PRINCESSE. — Les corps sauvages (AR) à 12.45, 5.59. Fièvre d'amour (A) à 2.25, 7.39. Sodome et Gomohrre (AR) à 3.45, 8.59. Sujets courts à 2.19, 7.33. Fin à 11.13 hres.

RIALTO. — Aventure en Floride (T) à 1.00, 5.32, 10.04. Quo Vadis (T) à 2.32 7.04. Nouvelles à 5.20, 9.52. Fin à 11.35.

SILLERY. — Paris Blues (AR) à 7.30. L'affaire de la station 3 (AA) à 9.20. Fin à 11.15. Samedi, matinée pour les jeunes à 2.00. Dimanche: L'affaire de la station 3 à 1.30, 5.32, 9.18. Paris Blues à 3.46, 7.27. Fin à 11.15 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15 hres. Matinée à 2.15 hres. (19e semaine).

STE-FOY (SALLE CHAMPLAIN) — Nouvelles et films à venir à 1.00, 4.57, 8.54. Rivalités (AR) à 1.13, 5.10, 9.07. Deux têtes folles (A) à 3.07, 7.04. Fin à 11.01 hres.

ST-ROMUALD. — Meurtre sans faire-part (A) à 7.30. Confidence sur l'oreiller (A) à 9.30. Samedi, matinée pour les jeunes : Le monde s'écroule (AA) et Le chevalier du château maudit (AA) à 1.30. Dimanche: Meurtre sans faire part à 12.45, 4.35 8.10. Confidence sur l'oreiller à 2.45, 6.15, 9.50 hres.

STUDIO 9. — Main basse sur la ville (A) à 7.30 et 9.45. Dimanche: Le couteau dans l'eau (AR) à 7.30 et 9.45 hres.

VICTORIA. — Aventure en Floride (T) à 1.35, 6.55. Sujets courts à 1.15, 3.15, 6.25. Quo Vadis (T) à 3.25, 8.35. Fin à 11.25 hres.

CAPITOL. — Un mari à prix fixe (AA) à 2.00, 5.00, 8.00. Le procès des doges (A) à 3.25 6.25, 9.30. Continu de 2.00 à 11.05. Samedi et dimanche, continu de 12.25 à 11.05 hres.

BIENVILLE. — Amour à la suédoise (AR) à 7.30. Vous souvenez-vous de Paco ? (AR) à 9.10.

CLASSIC. — Les croûlants se portent bien (AR) à 6.35, 10.00. L'hon Stanislas, agent secret (A) à 8.25. Actualités à 8.15. Dernier programme complet à 8.00 hres.

LEVIS. — La nuit des otages (A) à 7.30. Blondes, brunes et rousses (A) à 9.06. Samedi, matinée pour les jeunes à 1.30.

LIDO. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.40. Angélique (D) à 9.10 hres.

PARIS. — La ravissante idiote (A) à 12.15, 3.30, 6.30, 9.55. Un chien dans un jeu de quilles (A) à 1.50, 5.05, 8.30. (2e semaine).

PIGALLE. — Un chien dans un jeu de quilles (A) à 12.15, 3.30, 6.30, 9.55. La ravissante idiote (A) à 1.35, 4.55, 8.30. (2e semaine), à 2.00 hres.
dit (AA) à 1.30.
ville (A) à 7.30 et 9.45 hres.

Revue de disques

CONSTELLATION D'ETOILE

PUCCINI : Turandot, opéra en trois actes.—Birgit Nilsson (s) : Turandot; Franco Corelli (t) : le Prince Calaf; Renata Scotto (s) : Liu; Bonaldo Giaiotti (basse) : Timur; Orchestre et choeur de l'Opéra de Rome; direction : Francesco Molinari-Pradelli. (Angel, CL-3671, album de trois disques stéréo, avec libretto).

Le dernier opéra de Puccini, une chinoiserie qui reçoit le traitement italo-verismo-romantique. La couleur locale ressort des passages orchestraux, des choeurs, et un peu du trio Ping, Pang Pong. Mais les soli sont tout à fait Puccini et bel canto. Le rôle de Turandot (drôle de nom pour une princesse chinoise, les Chinois n'ayant pas de r, ni de t final), est un des plus difficiles de l'opéra italien, le plus difficile créé par Puccini. Celui-ci, d'ailleurs, pigeant dans Wagner, a mieux étoffé sa partition qu'à l'ordinaire; à ce point qu'on peut dire que ce rôle de Turandot se rapproche d'un rôle wagnérien. C'est pour cela sans doute que la meilleure Turandot depuis dix ans est Birgit Nilsson, le soprano wagnérien par excellence de l'heure. Elle a déjà fait d'ailleurs un Turandot pour Victor; ses partenaires y sont Tebaldi et Bjoerling, ce qui classe cette version encore comme la meilleure. Renata Scotto fait une Liu plus faible que Tebaldi et Schwartkopf. Angel a déjà fait une Turandot avec la Callas (avec ses atouts et ses faiblesses ordinaires). Mais en fait, c'est l'ensemble qui compte, si l'on veut le "paysage chinois". L'orchestre est bon, le choeur est balancé de façon à favoriser les voix d'hommes, un peu trop, et la prise du son est bonne, mais pas toujours cristalline . . .

BELLINI : Norma, opéra en deux actes; un disque d'extraits. — Avec : Joan Sutherland, Marilyn Horne, John Alexander, Richard Cross, Orchestre et choeur de la Symphonie de Londres, dirigés par Richard Bonynge (l'époux de Sutherland). (R C A - Victor, LSC-2842, stéréo).

C'est l'opéra que la Callas a relancé après beaucoup d'oubli. Elle y a fait son apparition sur le disque. Ces Bellinis étaient négligés parce qu'ils sont trop simples (Bellini est le premier compositeur d'opéras romantiques italiens, avec Donizetti), mais ils sont très chantants, et ils offrent réellement des belles occasions à un grand soprano. **Norma** est celui qui a le plus de grandeur (et la **Sonnambule** celui qui est le plus chantant). Joan Sutherland est la Diva qu'il faut pour chanter **Casta Diva**; elle sait d'ailleurs donner le mordant qu'il faut aux accents passionnés qui suivent et sa voix, à l'encontre d'autres, ne flanche jamais, de même que son goût, qui est très sûr. Le phrasé importe particulièrement dans ces longues cantilènes contemplatives de la prêtresse, et Sutherland le maîtrise fort bien. Le reste entoure très bien la diva, qui est le centre de tout, et à bon droit, ici.

BIZET : Carmen. — Maria Callas as Carmen. Avec: Nicolai Gedda, Andrée Guiot, Robert Massard. Orchestre de l'Opéra de Paris, direction : Georges Prêtre. (Angel, 36312, stéréo).

Malgré son titre, ce disque d'extraits n'est pas consacré exclusivement à Maria Callas, qui tient le rôle de Carmen. Il est très bien composé et balancé pour nous donner une "Carmen de concert" : le **Prélude** en entier, les choeurs des enfants et des cigarières, la **Seguedille**, la chanson de bohème (**"Les tringles . . ."**) le chant du toréador, l'air de la Fleur, les cartomanciennes avec Carmen, le deuxième air de Micaïla, fort bien chanté par Andréa Guiot, enfin la **Marche** et le choeur du 4e acte. Callas, puisqu'il s'agit d'elle, fait une très bonne Carmen, vulgaire mais pas trop, pas autant que celui de la très cultivée Rise Stevens, qui était vraiment forcée. Callas a comme toujours beaucoup de présence, elle est actrice plus que cantatrice, mais son chant est toujours juste et plein, ici, agréable à entendre. Son français est difficile à comprendre, il faut suivre le texte . . . Celui de Gedda est excellent; ce dernier fait d'ailleurs très bon Don José. Mais celui qui emporte le morceau, je crois c'est Prêtre, l'un des meilleurs chefs français, et il faut un Français pour enlever **Carmen.**

Le TOURNEUR

A Québec aujourd'hui

Arts

LA FENIERE — "Un Otage" pièce de Brendan Behan à 9 h. p.m. (samedi et dimanche).

LA CREMAILLERE, Ile du Moulin, Terrebonne — Jean-Guy Moreau, 9 h. et 11 h. p.m.

Convocations

ASSOCIATION DES HOPITAUX PRIVES — congrès au Château Frontenac à 9 h. a.m.

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE — soirée de l'amitié au motel des Laurentides. Cette soirée marque le début des fêtes du Canada français.

DIMANCHE

GRAND SEMINAIRE — congrès Lacordaire ayant pour thème: "Abstinent, éducateur de la sobriété".

VILLE VANIER — dîner marquant le jubilé d'Or de la ville à l'école Notre-Dame du Canada, à 6 h. p.m.

Cote de l'or

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen : $35.14 1-2 à l'achat et $35.16 1-2 à la vente.

Prix de l'once Troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots : $35.15 1-25, 251 shillings, 10 1-2, pence.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes : McIntosh, atmosphère contrôlée, 8 cellos de 5 livres, $3.75, en cellules de fantaisie $4 à $4.25 le carton.

Asperges : .27 à .28 la livre.

Betteraves : $1.00 à $1.25 la douzaine de paquets.

Chicorée : $1 à $1.25 la douzaine.

Choux fleurs : $3 la douzaine.

Epinards : $1 le minot, $1.75 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : en feuilles $1, Boston et Romaine $2 les deux douzaines, Iceberg, $1.75 à $2 en cageot de 18.

Navets : no 1 en sacs de 50 livres $6 à $6.25, gros $3.50 à $4, en minot $7.

Oignons : du printemps .65 à .75 la douzaine de paquets.

Persil : .75 la douzaine de paquets.

Pommes de terre : no 1 $1.50 à $1.60 les 50 livres.

Radis : .65 à .75 la douzaine de paquets.

Rhubarbe : .35 à .40 la douzaine.

Cours des denrées

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix moyens en carton une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants : extra gros 51.5, A-gros 48.5, A-moyen 42.1, A-petits 35.5.

Beurre : arrivages courants 92 .58, 93 .59.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québecois blanc en gros 42, coloré 42 1-4.

Pommes de terre : prix de gros I.P.E. $3.25 à $3.35 les 75 livres, $2.30 à $2.35 les 50 livres, .53 à .55 les 10 livres, N.B. $1.50 à $1.65 les 50 livres, .36 à .38 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation no 1 en sacs : 18 à 19, procédé par rouleau, no 2 en sacs : 15 à 16 1-2, autre catégorie pour nourrissage 12 1-2 à 13 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 1-2 à 12 1-2. Poudre de lait de 4 1-2 cents.

Dividendes

Par la Presse Canadienne

The Craig Bit Co. Ltd, 2 cents, 15 juillet, inscription 30 juin.

Dominion Textile Co. Ltd, $1.75 l'action privilégiée 7 pour cent, et 25 cents l'action ordinaire, 15 juillet, inscription 23 juin.

Hawker Siddeley Canada Ltd, $1.43 3-4 l'action privilégiée 5 3-4 pour cent, 2 juillet, inscription 21 juin.

Hudson Bay Mining and Smelting Co. Ltd, 85 cents, 12 septembre, inscription 12 août.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CLUB AUTOMOBILE DE QUEBEC

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de $3.75 par action a été déclaré sur le capital-actions de la compagnie et sera payé le 1er juillet 1966 aux actionnaires dûment inscrits dans les registres de la compagnie le 23 juin 1966, à l'heure de la fermeture.

ANDRE BEDARD,
Secrétaire-trésorier.

DIVIDENDES

(Par la Presse Canadienne)

Reynolds Aluminium Co. of Canada Ltd, $1.19 l'action privilégiée 4 3-4 pour cent, 1er août, inscription 1er juillet.

John Labatt Ltd, 15 cents l'action ordinaire plus un boni de cinq cents, 15 juillet, inscription 24 juin.

Guaranty Trust Co. of Canada, 10 cents, 15 juillet, inscription 30 juin.

Penmans Ltd., $1.50 l'action privilégiée 1 1-2 pour cent, 2 août, inscription 4 juillet.

Dickenson Mines Ltd, 5 cents 31 octobre, inscription 30 septembre.

Neon Products of Can. Ltd 10 cents l'action ordinaire, 15 juillet, inscription 24 juin.

Anglo Canadian Pulp and Paper Mills, 18 cents l'action ordinaire, 7 juillet, inscription 24 juin; 28.125 cents l'action privilégiée 4 1-2 pour cent, 1er août, inscription 8 juillet.

Trans-Canada Pipe Lines Ltd, 58 3-19 cents l'action privilégiée $2.80 pour la période comprise entre le 17 mai et le 1er août cumulative et remboursable 1966, 1er août, inscription 30 juin; 25 cents l'action ordinaire pour la période de quatre mois terminée le 30 juin, 29 juillet, inscription 29 juin.

Canadian Industries Ltd, 15 cents l'action ordinaire, 29 juillet, inscription 30 juin; 93 3-4 cents l'action privilégiée 7 1-2 pour cent, 15 juillet, inscription 24 juin.

Canadian Canners Ltd, 18 3-4 cents l'action de classe A, 1er octobre, inscription 1er septembre.

British Columbia Products, 25 cents l'action ordinaire, 1er août, inscription 8 juillet.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642
Dr Ghislain Dionne o.d.
LENTILLES CORNEENNES
(Verre de contact)

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique

11.25
4—Horaire commenté

11.30
4—En matinée —
"Un Martien à Paris" — Adultes, avec réserves — Comédie satirique, avec Darry Cowl et Nicole Mirel. — Un Martien est envoyé sur la Terre pour y étudier le phénomène de l'amour. Sujet excellent, mais développé sans fantaisie.

12.30 P.M.
4—De tout, de tous
5—Music
11—Musique

12.58
5—Opening

1.00
4—De Paris à Broadway
5—CBC Sports Presents —
Championship Series

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
11—Monsieur Pia Pia

2.00
4—Colonel March
5—CBC Sports Presents —
Major League Baseball :
Chicago at Minnesota
11—Baseball
Chicago à Minnesota

2.30
4—La sieste —
"Jean de la Lune" — Adultes, avec réserves — Comédie, avec Daniel Darrieux et Claude Dauphin. Une jeune frivole se laisse gagner par l'amour sincère d'un jeune rêveur. Recherche stylistique. Agréable.

4.00
4—Théâtre d'une heure —
"Sous le ciel de Séville"

4.30
5—Wrestling
11—Echos du sport

5.00
4—Arrêtez-les
5—Forest Rangers
11—Ulysse et Oscar

5.30
4—Les petits bonshommes
5—Bugs Bunny Show
11—Théâtre du Cou-Cou

6.00
4—Théâtre des étoiles
5—Teen Club
11—Charlie Chaplin

6.30
4—En tête à tête
11—Téléjournal

6.44
4—Nouvelles et météo

6.45
11—Langue vivante

CANAL

6.58
4—Editorial

7.00
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—Beverly Hillbillies
11—"Jeunesse oblige à gago" —
avec Daniel Giraud. Invités : Danny Aumont, Dominic et Denise Brousseau.

7.30
5—The Untouchables

8.00
4—Comment ? Pourquoi ? avec
Janette Bertrand
11—Zéro, un, Londres

8.30
4—A la brunante —
"L'affaire Styx" (—)
5—Great Movies —
"The Singer Not The Song"
11—Billet de faveur —
"Picnic" — Adultes, avec réserves — Drame psychologique, avec William Holden et Kim Novak. A l'occasion d'un pique-nique, un jeune homme s'éprend de la fiancée d'un ami. Analyse psychologique subtile. Beaucoup d'atmosphère.

10.00
11—Les grands noms du Music-Hall — "Léo Ferré"

10.30
5—The Juliette Show

10.45
4—Actualité et météo

10.55
4—Nouvelles sportives

11.00
4—Adagio —
"La loi du Nord" — Adultes — Etude psychologique, avec Michèle Morgan et Pierre-Richard-Wilm. Un assassin s'enfuit avec sa maîtresse dans le grand Nord canadien. Bons interprètes. Assassinat.
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.09
5—Penthouse 5 :
"Blueprint For Murder"

11.16
11—Nouvelles sportives

11.30
11—Cinéma —
"La fin du jour" — Adultes, avec réserves — Drame, avec Louis Jouvet et Michel Sim. Les drames de vieux comédiens vivant dans une maison de retraite. Interprètes excellents. Tentatives de séduction et de suicide.

12.25 A.M.
5—Sign Off

12.40
4—Fin des émissions

1.00
11—Fin des émissions

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL

10.30 A.M.
5—Music

10.58
5—Opening

11.00
4—Musique
5—Church Service

11.30
4—En matinée —
"Le fil de d'Artagnan — Adultes, avec réserves — Film de cape et d'épée, avec Gianna-Maria Canale et Carlo Ninchi. Le fils de d'Artagnan tente de démêler un ténébreux complot. Interprétation quelconque. Attitudes libres.

12.00 P.M.
5—Music

12.30
5—London Line
11—Musique

12.45
5—Sacred Heart Program

1.00
4—Horaire commenté
5—The Living Word

1.05
4—Symphonie de Chicago

1.15
5—Crossroads

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours

2.00
4—Le troisième homme
5—Through The Eyes Of Tomorrow
11—Hebdo-Sport

2.30
4—Ciné-dimanche —
"Le guérisseur" — Adultes — Film à thèse, avec Jean Marais et Danièle Delorme. Un guérisseur tente en vain de guérir sa fiancée qui meurt bien tôt. Thème intéressant traité de façon ambiguë.
11—Récital

3.00
5—The Bill Kenney Show
11—Visages des prairies

3.30
5—French For Love
11—Sports du monde
Soccer — Russie vs France

4.00
4—Défi
5—Heritage

4.27
5—CBC-TV News

4.30
4—Ici Interpol
5—20/20

5.00
4—Courses
5—Umbrella
11—Panaroma

5.15
11—Lectures d'été

5.30
4—Destination danger
5—Hymn Sing
11—Farfadou et Farfadette

CANAL

6.00
4—Nouvelles et météo
5—Voyage To the Bottom Of The Sea

5.15
4—Court métrage (O.N.F.)

6.30
4—Un coin de paradis
11—Les as des quilles —
Canada vs Etats-Unis

7.00
4—Ciné-Spectacle —
"La maison sur la colline" — Adultes — Drame, avec Richard Basehart et Valentina Cortesa. Une Polonaise se substitue à une amie décédée et découvre qu'on cherche à supprimer le fils de la morte. Bon suspense. Invraisemblances.
5—Ciné-Club
11—Walt Disney présente
"Hommage à papa", avec Goofy.

7.30
5—The New Hazel Show

8.00
5—Ed Sullivan Show
11—Festival du théâtre amateur :
"L'imbécile"

8.30
4—Joël Denis

9.00
4—Perry Mason
5—Bonanza
11—Messe de la St-Jean

10.00
4—Intrigue à Hawaï
5—The Human Camera

10.30
11—La grande guerre

11.00
4—Actualité et météo
5—CBC-TV News
11—Téléjournal

11.09
5—Weekend Report

11.13
4—Nouvelles sportives

11.14
5—Sign Off

11.16
11—Sport-Dimanche

11.20
4—En fin de soirée —
"L'injuste condamnation" — A déconseiller — Drame, avec Rossano Brazzi et Gaby Andreu. Un médecin rencontre plusieurs obstacles dans ses recherches sur le traitement de la malaria. Mélodramatique. Images inacceptables.

11.30
11—D'hier à demain —
"Le Fil d'Ariane". Comment faire l'arbre généalogique de l'homme ?

12.30 A.M.
11—Fin des émissions

1.12
4—Fin des émissions

LUNDI

CANAL

11.00 A.M.
4—Musique

12.00 P.M.
4—Dessins animés

12.10
4—Horaire commenté

12.15
4—Actualité — Météo — Editorial — Sports

12.30
4—De tout, de tous
11—Musique

1.00
4—Palmarès

1.28
11—Aujourd'hui à CBVT

1.30
4—Arrêtez-les
11—Long métrage —
"La jungle en folie" —Adultes — Comédie, avec Caccia. M. Dupont part en Afrique pour oublier ses peines d'amour. Pourchassé, il s'enfuit dans la brousse où son premier patron l'exploite.

2.00
4—Toast et café

2.30
5—Music

2.55
5—Opening

3.00
4—La sieste —
"Enigme aux Folies-Bergères" — A déconseiller — Film policier, avec Frank Villard et Jean Tissier. Enquête sur l'assassinat d'un industriel. Scènes osées et suggestives.
5—To Tell The Truth

11—Long métrage —
"La Bigorne, caporal de France" — Adultes — Film d'aventures, avec François Périer et Rossana Podesta. Au XVIIIe siècle, un soldat français est lancé malgré lui dans une série d'aventures en mer. Agréable. Interprétation sympathique.

3.25
5—Bonnie Prudden

3.55
5—Milestones Of The Century

4.00
5—World in Contrast

4.30
4—Dessins animés
5—Razzle Dazzle
11—Bobino

5.00
4—Le capitaine
5—Cartoons
11—Le courrier du Roy

5.30
4—Les Boucaniers
5—Music Hop
11—La boîte à surprise

5.55
4—Où ?

6.00
4—Télé-Québec
5—Spring Edition
11—Nouvelles locales

6.05
11—Rond-Point

6.25
11—Nouvelles sportives

6.29
4—L'air du temps

6.30
11—Téléjournal

AVIS LEGAL
C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 145-576
DANS LA COUR SUPERIEURE
LEO RUELLAND, Demandeur,
vs
PAUL & JEAN MARTIN, Défendeurs

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets des défendeurs saisis en cette cause en vertu d'un bref de Saisie Gagerie seront vendus en justice en vertu d'un Venditioni Exponas, le 27 juin 1966, à dix heures de l'avant-midi, à Québec, 317 rue St-Jean.

Les dits biens meubles et effets consistent en : Lot de livres (Marabout) supports; cigarettes; papier, biscuits; briquets; etc . . .

Le tout suivant la loi.
QUEBEC, le 18 juin 1966.
LOUIS GIROUX,
Huissier Cour Supérieure.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE BEAUCE
No : 404-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de :
GERARD ROY mécanicien, 227, rue Cartier, La Guadeloupe, Cté Frontenac, DEBITEUR.

AVIS DE VENTE

MARDI le 28 juin 1966, à 2 heures de l'après-midi, sera vendu par encan public à St-Ephrem de Beauce, l'immeuble ci-après décrit, savoir : "Une propriété située à St-Ephrem de Beauce, faisant partie du lot no 212 du Rang 8".
MISE A PRIX $400.00

Cet item sera offert en vente au plus haut et dernier enchérisseur à charge des rentes et répartition d'église qui peuvent exister ainsi que les servitudes actives et passives.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Cet immeuble sera visible à compter de 2 heures, le mardi 28 juin 1966.
Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.
QUEBEC, 15 juin 1966.
RENE LEFAIVRE & ALBERT VERROEULST,
111, Côte de la Montagne, Québec SYNDICS

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8497-F
COUR SUPERIEURE
(En matière de faillite)
Dans l'affaire de la faillite de : —
JOSEPH-HENRI AUBE, marchand, Ste-Germaine, Cté Dorchester, DEBITEUR.

AVIS DE VENTE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE :
JEUDI, le 30 juin 1966, à 2 heures P.M. seront vendus par encan public à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Germaine, Cté Dorchester, les immeubles ci-après décrits, savoir :

ITEM A
Sujet à hypothèques. — Mise à prix $1,000.00
"La moitié nord-est du lot quatre "cent quatre vingt-quatre (½ N.E. "484) du cadastre pour le canton "Granbourne," avec bâtisses; tel "que le tout se trouve, avec les "servitudes actives et passives".

ITEM B
Sujet à hypothèques. — Mise à prix $1,200.00
"Une terre à St-Louis de Gonzague, Dorchester, contenant cent "âcres en superficie, plus ou moins, "connue et désignée comme étant "le lot numéro trente-neuf du cadastre officiel pour le rang UN, "Canton Langevin".

ITEM C
Sujet à hypothèques. — Mise à prix $22 000.00
"Un emplacement détaché des lots "vingt-huit (P. 28) et quarante-"quatre, subdivision du lot vingt-"cinq (P. 25-44) du cadastre pour "le canton Ware, mesurant quatre "vingts pieds de largeur sur une "profondeur de cent pieds mesurés "à partir de l'extérieur du trot-"toir borné au nord-est au che-"min public, au nord-ouest au lot "25-43 (Stanislas Nadeau) au sud "ouest et au sud-est au reste des "lots dont il est détaché, avec bâ-"tisses; sujet, ledit emplacement, "à un droit de passage au profit "de l'emplacement ayant appartenu "à Jean-Yves Morissette, faisant "partie du lot vingt-huit et à "prendre du côté et à l'extrémité "sud-est dudit emplacement sus-"vendu. Et tel que le tout se trou-"ve actuellement, avec les servi-"tudes actives et passives apparen-"tes ou non apparentes".

Ces item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur, à charge des rentes et répartitions d'église qui peuvent exister, ainsi que les servitudes actives et passives.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau des syndics soussignés.

Ces item sont visibles en tout temps en s'adressant sur les lieux.

Conditions de paiement : ARGENT COMPTANT.

QUEBEC, 15 juin 1966.
RENE LEFAIVRE & ALBERT VERROEULST,
111, Côte de la Montagne, Québec. SYNDICS.

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de : — J.-Elie De Ladurantaye, agent d'immeubles, 220, 78ème Rue est, Charlesbourg, Qué.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur sus-dit a déposé une cession de ses biens le 31ième jour de mai 1966, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de juillet 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Québec, Province de Québec.

Daté ce 106ème jour de juin 1966.
LE SYNDIC.
GREGOIRE BELLAVANCE, C.A.
BUREAU DE :
Angers & Bellavance, Syndics, 760, Grande-Allée, Est, Québec, Qué.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 136,918
DANS LA COUR SUPERIEURE
HEWITT EQUIPMENT LTD, Demanderesse,
vs
ALBERT GRENIER, Défendeur.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-septième jour de juin 1966, à 10 heures de l'avant-midi, à 1125, de la Canardière, chez Hewitt Equipment.

Lesdits biens consistent en : 1 tracteur Carterpillar, modèle D-4.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, ce 18 juin 1966.
J.-ROL. GAGNON, H.C.S.

C A N A D A
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 142,619
DANS LA COUR SUPERIEURE
D. LARUE LTEE, Demanderesse,
vs
J.-C. FERLAND, Défendeur.

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-septième jour de juin 1966, à 10 heures 30 de l'avant-midi, à 2010, Mathias Tellier.

Lesdits biens consistent en : bureau, 4 fauteuils 1 ensemble de chesterfield 2 morceaux, téléviseur, 1 ensemble de divan 3 morceaux, machine à écrire, machine à additionner, automobile de marque Chrysler, modèle 1962, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, ce 18 juin 1966.
J.-ROL. GAGNON, H.C.S.

Hôtel de Ville
Ville de Courville
2239 Avenue Royale
COURVILLE.

DEMANDE DE SOUMISSIONS
Pour travaux de réfection du pavage de l'Avenue Royale

Des soumissions dans enveloppe cachetée portant les mots "Soumission pour travaux de réfection du pavage de l'Avenue Royale" seront reçues au bureau de la Corporation, le ou avant le 27 juin 1966 jusqu'à 8 heures.

Les plans, devis et formules de soumission pourront être obtenus au bureau des Ingénieurs Marc Gilbert et André Létourneau, 990, avenue Bégin, Québec, contre un déboursé de $15.00 qui sera remboursé en entier si ces documents leur sont retournés en bonne condition le ou avant le 27 juillet 1966.

Les soumissions seront faites sur des formules spéciales fournies avec le devis.

Chacun des soumissionnaires fournira un chèque de garantie certifié, au montant d'au moins 10% du prix de sa soumission, s'il veut qu'elle soit considérée.

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

P.-A. Robitaille, sec.-trés.
Ville de Courville.
Courville, le 6 juin 1966.

ANGLO-CANADIAN PULP AND PAPER MILLS, LIMITED
AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné par les présentes que les dividendes suivants ont été déclarés : —

ACTIONS PRIVILEGIEES CONVERTIBLES 4½%

Un dividende trimestriel de vingt-huit cents et cent vingt-cinq millièmes (28.125 cents) par actions en circulation, sera payé le 1er août 1966, à même le surplus d'exploitation sur les actions privilégiées rachetables et convertibles, 4½ % cumulatif, d'une valeur au pair de $25.00 chacune, du capital action de cette compagnie, aux actionnaires enregistrés aux livres à la fermeture des affaires le 8 juillet 1966.

ACTIONS ORDINAIRES

Un dividende de dix-huit cents (18 cents) par action en circulation sur les actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair du capital action de cette compagnie, payable le 7 juillet 1966, à même le surplus d'exploitation, aux actionnaires enregistrés aux livres à la fermeture des affaires le 24 juin 1966.

Par ordre du Conseil d'Administration
DAVID YOUNG
SECRETAIRE
QUEBEC, P.Q.
16 JUIN 1966

CHRONIQUE des arts

Par Jean Royer

Notre chanson à Paris

Gilles Vigneault est à Paris. Il n'a pas voulu le dire aux journalistes : il y est allé faire un disque. Et préparer le terrain pour un spectacle à Bobino et un autre au Théâtre de Nice à l'automne.

Si vous voulez savoir pourquoi Vigneault et d'autres ne participent pas aux "Olympiades" du music-hall de Bruno Coquatrix, la raison en est bien simple: on ne paie presque pas les artistes canadiens, sous prétexte de les lancer à Paris. On voudrait encore nous coloniser

Et je crois que Vigneault a fort bien fait de ne pas participer à un spectacle de groupe à l'Olympia. D'abord parce qu'il peut faire tout aussi bien seul. Ensuite parce que l'Olympia ne me semble pas actuellement tout à fait recommandable pour la bonne chanson.

Que ceci ne discrédite pas les participants québécois à ces "Olympiades". Car, on le sait, Monique Leyrac, Claude Gauthier, les Feux-Follets et . . . Les Jérolas représenteront le Canada dans cette série d'Olympiades de Coquatrix. Comme vous le voyez, le spectacle se présente sous certain goût de salade. Sans doute ne faut-il pas oublier que c'est du music-hall, et non de la chanson seule. A ce point de vue, le spectacle du Canada vaudra aussi bien que les autres. Et Les Feux-Follets et Monique Leyrac ne manqueront pas de rallier le public parisien de l'Olympia. Et peut-être aussi le timide et romantique Claude Gauthier.

D'autre part, Monique Leyrac commence d'être un peu connue, grâce à l'émission Musicorama qu'elle a faite, avec Vigneault, à l'Olympia toujours.

Notre chanson à Paris se fraye d'ailleurs un chemin qui sera certainement bien défriché dans un an ou deux.

On voit les disques de Léveillée, de Monique Leyrac et des chansons de Vigneault. On parle de Pauline Julien dans des magasines et revues artistiques.

Surtout : la chanson française ,mis à part Ferré (qui remplit Bobino à tous les soirs), Jacques Brel, Brassens de deux ou trois autres, la chanson française se meurt.

Du moins, c'est l'impression que m'a laissée un récent spectacle à l'Olympia de Paris. J'y ai vu une Juliette Gréco extraordinaire de présence et d'intensité d'émotion ,haute et belle de la majesté des déesses de l'Olympe. Mais diable! que chantait-elle? Des sérénades au syrop et des trucs à la mémoire de Pigalle. Des chansons de petite inspiration et de mauvaise rime. A la mode facile du jour. Ou bien Juliette Gréco doit orienter son répertoire pour demeurer sur la carte du music-hall. Ou bien l'ex-muse de Saint-Germain-des-Prés, ne trouve plus de bonnes chansons. J'opterais pour cette seconde réponse. Car Juliette Gréco n'aurait pas besoin de la mode commerciale pour continuer, me semble-t-il.

Quant au reste du spectacle, il présentait quelques numéros de music-hall de bonne venue, mais aussi un jeune groupe de chansonniers devant qui nos "Quatre-vingt" et nos "Cailloux" auraient fait plus que bonne figure.

Tout cela pour dire que notre chanson va très bien merci. Et qu'elle a des chances d'être bien reçue à Paris. Et pour dire que Vigneault enregistre un disque à Paris avant de chanter probablement à Bobino. (Tout cela parce que c'est une "manière de scoop").

"Les Gesteux" ou théâtre à trois pour tous

Par Jean Royer

"Les Gesteux". C'est le nom que l'on donne aux comédiens, en Gaspésie. C'est aussi le nom que se sont donné Yves Massicotte, Louis de Santis et Monique Miville-Deschênes, pour faire la tournée des théâtres de la province, en commençant par Québec.

"Les Gesteux". C'est un nom qui leur va bien, à ces trois compères qui ressemblent bien à ces troubadours qui allaient divertir les rois et les peuples par leurs gestes et leurs chansons.

● "LES GESTEUX" : Yves Massicotte, Monique Miville-Deschênes et Louis de Santis.

"Les Gesteux", c'est un nom que seul un Félix Leclerc pouvait trouver, lui qui reste notre grand troubadour, avec son théâtre populaire et ses chansons. Avec son "P'tit bonheur" et les autres.

D'ailleurs, dans les quinze ou vingt théâtres qu'ils visiteront, "Les Gesteux" présenteront du Félix Leclerc.

L'an dernier, Monique Miville-Deschênes, Yves Massicotte et Louis de Santis avaient présenté "Le p'tit bonheur à trois", c'est-à-dire des sketches de Félix et le tour de chant de Monique. Cette formule de divertissement à trois a si bien réussi qu'elle devait se répéter.

Et voilà pourquoi "Les Gesteux".

L'an dernier : 48 représentations partout en province. Et huit représentations avec grand succès : à l'Egrégore de Montréal, s'il vous plaît ! C'est un bilan assez convaincant. Qui semble d'ailleurs vouloir se répéter cette année, selon les prévisions du psécialiste des "chiffres", Louis de Santis.

Mais cette année, le trio présente du nouveau. "Les Gesteux" proposeront des textes inédits de Félix Leclerc. Ecrits spécialement pour eux cet hiver. Du Félix Leclerc fantaisiste, satirique, savoureux et plein de la poésie de l'âme populaire.

Quatre sketches où défileront dix-neuf (19) personnages bien en vie et bien de chez nous. Si je calcule bien, ça fait une moyenne de six personnages et un tiers pour chacun des Gesteux. Mais le metteur en scène et décorateur Yves Massicotte a tout prévu. Il a façonné, en bon artisan de théâtre, une huitaine de masques qui caractériseront autant de personnages. Pour le sketch intitulé "L'interviou" principalement. Où défilent l'Ours, la Centenaire, le Curé et bien d'autres devant un intervioueur qui cherche à élucider le mystère de "l'os de Matane", d'une longueur de trente pieds, découvert un beau jour !

Un autre sketch de Félix Leclerc s'intitulera "Procès pour rire" et sera une adaptation de la farce du troisième acte des "Temples". Et nous rendra compte peut-être de l'injustice causée à cette grande pièce de Félix Leclerc, morte trop vite l'hiver dernier à Montréal et que l'on reprendra sans doute dans quelques années en s'étonnant de n'en avoir pas salué l'importance en temps et lieu de création.

Et puis, ce sera "Les Gesteux". Avec cet amour et ce sens du théâtre fantaisiste et divertissant que possèdent Massicotte et De Santis. Avec Monique Miville-Deschênes aussi. Qui non seulement jouera dans les sketches, mais donnera son tour de chansons. D'une poésie vraie et forte, à l'écoute du pays et de la mer.

D'une voix qui porte ces refrains de terre et de sel comme la source dit le printemps au bout de l'hiver.

Oui. "Les Gesteux", qu'on les appellera. Partout. Pas seulement en Gaspésie. L'aventure commencera à Québec. Au Théâtre Populaire Petit Champlain. "Le petit théâtre le plus sympathique de la province de Québec", me répétera cent et une fois Louis de Santis. "La vraie boîte à chansons de relaxation où l'on peut présenter un spectacle réunissant chansonnier et théâtre de divertissement", complète-t-il.

Non seulement de Santis aime l'atmosphère du Petit Champlain, situé dans le vieux quartier historique, mais sans doute se souvient-il des succès du "P'tit Bonheur à trois", l'été dernier.

Il compte bien les renouveler avec les sketches inédits de Félix et le nouveau tour de chansons de Monique.

Ce n'est d'ailleurs pas l'enthousiasme qui manque le plus à Louis de Santis et aux autres Gesteux. Et en tout cas, Yves Massicotte sera là pour le geste, et Monique Miville-Deschênes pour la chanson.

Deux fois le soir, à compter de mercredi prochain. "Les Gesteux" seront en ville. Et Félix avec.

● MASQUES sans BERGAMASQUES — Le metteur en scène et décorateur des GESTEUX, Yves Massicotte, a façonné une huitaine de masques caractérisant les personnages des nouveaux sketches de Félix Leclerc, joués à trois.

Le créateur rectifie lui-même sa démarche
La critique est prétentieuse
Denys Morisset

(Une entrevue de Jean Giroux)

Denys Morisset. Peintre par vocation et tradition culturelle. Photographe par goût. Voyageur par nécessité d'apprendre. Sans barbe. Le geste large, la parole facile qui livre une opinion personnelle, dans des mots colorés. L'inquiétude qu'il transforme en désir de combattre à peu près toutes les structures qui "éteignent l'expression". Il croit en une cité de l'homme, et il attend l'avènement de ce monde meilleur. En affirmant bien haut sa vérité "parce qu'il n'a pas peur du lendemain". Denys Morisset, où la conviction qu'on réussira un jour à donner sa place à l'artiste.

"Le problème, c'est l'état de la civilisation. L'artiste n'est pas intégré à la société parce que ce qu'il produit n'est pas une denrée essentielle. Financièrement, il n'existe pas; pour vivre, il acceptera un métier, de 9 à 5, et perdra en même temps ses énergies, son temps, ses moyens, et il cessera de produire. S'il refuse ce métier, il risquera de mourir de faim. L'artiste n'a pas de statut social".

Denys Morisset voudrait résoudre ce problème de l'existence de l'artiste par une meilleure information, "pour que le public apprenne à connaître l'artiste, surtout pour qu'il sache combien il en a besoin".

"Si l'artiste n'est pas intégré, il peut le devenir, c'est-à-dire se sentir psychologiquement, émotivement membre de la société qui lui renvoie son reflet. La société sent le besoin de l'artiste, elle achète sa production; lui, il peut produire davantage et en paix".

Il ajoutera que si l'artiste est marginal, c'est que le besoin, ici, est fort mitigé.

"Ceux qui ont les moyens financiers, les médecins, les avocats et les autres dépensent six mille dollars pour une automobile, mais devant un tableau de cent dollars, ils refusent de compromettre leur argent. C'est minable".

Il ne reste plus qu'à attendre que les choses se transforment. Et pour que cette transformation s'effectue, il faudrait que l'information le permette. C'est l'autre cheval de bataille de Denys Morisset.

"La critique, ici, augmente en quantité, mais pas en qualité. C'est la conséquence de l'augmentation du marché, c'est une augmentation organique. La critique, la vraie critique, est inexistante; elle est faite par des gens qui aiment, mais qui ne connaissent rien, qui sont sans compétence. La critique, cette dernière qui est fausse par définition, est prétentieuse et vide. On devrait se limiter alors à l'information objective sans tendance, surtout dans le secteur des arts plastiques. Pour la musique et le théâtre, il y a quand même des observateurs qui peuvent rendre un jugement d'interprétation, donner une cote d'appréciation, ce qui est très valable, s'ils ne peuvent faire une vraie critique. Pour les arts plastiques, il n'y a personne. D'ailleurs, ce n'est peut-être pas le rôle des quotidiens, mais des revues spécialisées. Malheureusement, ces revues ne remplissent pas non plus la fonction de véritable critique".

Critiquer, dira Denys Morisset, c'est aller plus loin, c'est expliquer comment une oeuvre est faite, pourquoi, ce qu'elle signifie, rigoureusement, en interprétant le symbole, en lisant le tableau comme on lit une page écrite.

"Critiquer, c'est analyser, à partir de connaissances approfondies et à l'aide de techniques sûres. Ce n'est pas dire si on aime, ou si c'est beau, mais, plus que cela, c'est découper, dans un effort de compréhension, pour savoir comment l'oeuvre fonctionne, pourquoi elle est toujours vivante".

Véritable Don Quichotte, Denys Morisset ajoute que si les journaux ne peuvent faire de la critique, ils peuvent tout au moins faire de l'appréciation doublée d'une information objective et honnête. "Mais cela n'est pas toujours le cas : il y en a qui dépassent leur compétence".

Le côté le plus dur, celui que le public ignore, c'est la solitude du créateur. Denys Morisset qui poursuit des recherches sur la fumée et le fusain, ainsi que l'utilisation de l'automatisme dans le dessin, rapproche cette situation de la difficulté d'information du public.

"L'homme d'affaires est jugé par ses réalisations qui sont attendues par la société. Il répond à un besoin. D'autre part, l'artiste créateur n'apprend jamais des autres s'il comble un besoin. Il est seul devant lui-même à rectifier sa démarche, à se remettre en jugement".

Pour illustrer son affirmation, Denys Morisset dira : "Je travaille pour surmonter le problème que je me pose, et pour le surmonter avec satisfaction".

Prix d'Europe à Monique Gendron

Mlle Monique Gendron, une Montréalaise de 24 ans, a remporté, jeudi après-midi, le 55e Prix d'Europe décerné par l'Académie de Musique de Québec.

Mlle Gendron vient de terminer ses études au Conservatoire du Québec, section orgue et emploiera la subvention de $5,000 qui accompagne le Prix à poursuivre en Europe ses études pendant deux ans.

Mlle Gendron participera au Concours international de musique de Munich, du 6 au 12 septembre prochain.

Le concours du Prix d'Europe groupait six concurrents, quatre organistes et deux pianistes. M. Erix Poci, pianiste, a obtenu une mention spéciale de la part du jury choisi par l'Académie de Musique de Québec : MM. Jean-Marie Beaudet, chef d'orchestre; Victor Bouchard, pianiste et Bernard Piché, organiste.

Mlle Gendron était l'élève du réputé organiste canadien Bernard Lagacé.

Concours de jeunes talents

Le 3 août, dans le cadre des Courses de Beauce, un concours de jeunes talents se disputera à St-Georges. Il est évident que ce concours ne s'adresse qu'aux amateurs et plus spécialement encore aux jeunes qui n'ont pas plus de 18 ans, ou qui n'auront pas 19 ans avant le 1er octobre 1966.

Le concours est ouvert à tous les jeunes talents de la Beauce désirant présenter un numéro de leur choix, fût-ce une déclamation, un chant, un numéro de l'instrument de musique de leur choix tels : un orchestre, un numéro de piano ou de violon etc... A chacun suivant son goût et présentant un morceau du répertoire qui l'intéresse.

Les concurrents seront divisés en catégories amateurs; à savoir le côté populaire et classique d'une part, et les morceaux mimés et parlés (déclamations) ainsi que les danses d'autre part.

Des prix seront décernés aux vainqueurs pour les catégories de chants populaires, chants classiques, la meilleure déclamation ou mime et pour l'exécution de la meilleure danse ou chorégraphie et le meilleur orchestre.

Trois juges décideront des vainqueurs de ce concours amateur; leur décision sera irrévocable.

Tous les jeunes intéressés à participer à ce grand concours de jeunes talents, sont priés de s'inscrire le plus tôt possible (avant le 30 juin), et d'indiquer le numéro qu'ils présenteront ainsi que la catégorie de leur choix.

Les intéressés doivent présenter leur inscription à l'adresse suivante : "Concours de Jeunes Talents" (cadre des Courses de Beauce), 2695, 1ère Avenue, St-Georges-Ouest, Cté de Beauce, P.Q. ou communiquer par téléphone avec Paul-André Busque, au numéro 228-2866 à St-Georges.

N.B. — Une invitation spéciale est faite aux troupes d'orchestres qui font leur début.

● DEPART SANS ADIEUX : Peut-on avoir d'autres raisons de vivre que l'argent le confort, la sécurité, la respectabilité ? Peter le croit, son amie aussi, mais quand il pose la question à ses parents, ils se regardent en disant. "Qu'est-ce qui lui prend ?" Telle est la situation dramatique que nous présente la première séquence du film DEPART SANS ADIEUX (Nobody Waved Good-Bye) le premier long métrage de Don Owen. DEPART SANS ADIEUX illustre de façon réaliste et percutante le problème des jeunes de nos quartiers bourgeois. Pleins d'énergie, diponibles, ne sont-ils pas obligés souvent de se révolter pour échapper à une façon de vivre que l'on croit idéale, mais qui ne répond pas à leurs aspirations ? Pour réaliser son premier long métrage, Don Owen a choisi d'utiliser les techniques du cinéma direct. Aucun dialogue n'a été écrit. Les comédiens vivaient, étape par étape, chacune des situations que le réalisateur leur indiquait. C'est cette façon de procéder qui a permis de donner au film un accent extraordinaire de spontanéité, de fraîcheur, de vérité surtout. Dans les scènes d'amour, en particulier, l'authenticité du jeu des comédiens est inoubliable.

Stratford FESTIVAL de CANADA 1966

9ième saison 6 juin — 8 octobre

THÉATRE DU FESTIVAL

Troupe du Festival de Stratford dans les pièces de William Shakespeare

Henry V
BILLETS DISPONIBLES
Matinée : 22 juin
Soirée : 24 juin

Henry VI
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 20, 22 juin

Twelfth Night
BILLETS DISPONIBLES
Soirées : 21, 23 juin

Concerts du Festival
BILLETS DISPONIBLES
Vend. : 5 août
Sam. : 23, 30 juil. ; 6, 27 août
Dim. : 10, 31 juil. ; 7, 28 août

THÉATRE AVON

Troupe d'Opéra du Festival de Stratford dans l'oeuvre de Mozart
Don Giovanni (en anglais)
BILLETS DISPONIBLES
Ouverture le 8 juil.

Troupe du Festival de Stratford dans
The Last of the Czars
BILLETS DISPONIBLES
Ouverture le 12 juil.

The Dance of Death
BILLETS DISPONIBLES
Ouverture le 19 juil.

Royal Winnipeg Ballet
BILLETS DISPONIBLES
Ouverture le 16 août

Pour brochure complète, écrivez au Service de Publicité, Théâtre du Festival, Stratford, Ontario.

Réservations : 872-2424

la fenière

CE SOIR — 9h.
DEMAIN — 9h.
"Un Otage"
de Brendan Behan

Samedi le 18 juin à 8h. 30 p.m.
AU PALAIS MONTCALM
la grande vedette internationale de la chanson, du cinéma et de l'opérette...
GEORGES GUÉTARY
Egalement au programme
Carole Cloutier et Guy Thivierge
PALAIS MONTCALM
Adm. : Orch. : $3. — 2.75 — 2.50
Balcon : 3. — 2.75 — 2.50 — 2.25 2.00 — 1.50

Gagnant de 5 Oscars dont le meilleur film et la meilleure production
19e Grande Semaine
RODGERS and HAMMERSTEIN'S
THE SOUND OF MUSIC
TODD-AO COLOR by De Luxe
production Robert Wise
avec JULIE ANDREWS Christopher Plummer
Matinée du Mercredi - Samedi, 2.15h. $1.50
Matinée du Dimanche, 2.15h. $2.00
Tous les soirs, 8.15h. $2.00
Pour vente en groupe, contacter le gérant 656-0593
Guichet ouvert de 1h. à 9h. p.m.
CINÉMA Ste-FOY
SALLE ALOUETTE 656-0593
Centre d'Achat Place Ste-Foy

Un film de DON OWEN
avec PETER KASTNER JULIE BIGGS
production de l'Office National du Film
"MERVEILLEUX... EXCEPTIONNELLEMENT BEAU!" The New Yorker
"CHOQUANT!" World Telegram
"UN SUCCÈS RENVERSANT!" Herald Tribune
Version originale — Sous-titres français
"DEPART SANS ADIEUX"
NOBODY WAVED GOODBYE
spectacles complets 1h., 3h., 5h., 7h. 9h.
AIR CLIMATISÉ
24, de la Fabrique. 524-2880
Cinema Empire

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

AU "PAVILLON"

NOUS SOMMES A AMENAGER NOTRE TERRAIN

15 DEMONSTRATEURS

et un

STOCK IMPOSANT DE VOITURES NEUVES

à vendre à prix d'occasion

aussi :

1965—VOLKSWAGEN (10,000 milles)	$1350.	1964—RAMBLER 2 portes	$1295.
1965—FORD GALAXIE "500 V-8 - Automatique, radio etc	$2395.	1963—AMBASSADOR "990 4 portes	$1695.
1965—RAMBLER CLASSIC Hard-Top, 16,000 milles		1962—VOLKSWAGEN DELUXE Radio	$ 495.
1964—PONTIAC HARD TOP V-8 - Equipement complet	$2195.	1961—VAUXHALL WAGON	$ 550.

PAVILLON "RAMBLER" INC.

Dépositaire : RAMBLER — JEEP

2025 OUEST, BOUL. CHAREST — TEL. : 681-4631

61214 18-6 (1 fs) A.V.

Du nouveau à QUÉBEC

ROVER 2000

GRAND TOURISME T.C.

La Rover 2000 T.C. avec son moteur 125 H.P., est un modèle 4 portes aux lignes simples et élégantes. Elle est rapide, confortable et d'une économie surprenante (30 m. p. g.).

De construction robuste et facile à conduire, elle est probablement la voiture la plus sûre jamais construite. ***Passez la voir dès demain et demandez un essai, vous en serez émerveillés, nous en sommes convaincus !***

TURMEL AUTOMOBILES INC.

Dépositaire

1385 Dorchester nord — Tél. : 522-2793

61161 18-6 (1 fs) A.V.

SPECIAL ! SPECIAL ! SPECIAL !

offert aux

ETUDIANTS ET ETUDIANTES

OUVERT LE SAMEDI

Aucun comptant requis si crédit accepté

	Par semaine		Par semaine
1965—ANGLIA	$12.50	1962—CONSUL	$ 9.50
1963—AUSTIN	$10.00	1961—STUDEBAKER	$ 7.50
1963—VOLKSWAGEN	$ 9.50	1960—VAUXHALL	$ 5.50
1962—ANGLIA	$ 8.50	1960—CONSUL	$ 6.00

Charlesbourg Auto Limitée

Distributeur exclusif pour le Québec Métropolitain

TOYOTA, ISUZU BELLET, LAND-CRUISER, FIAT

7925 boul. Henri-Bourassa - Tél. : 623-9843

61209 18-6 (1 fs) A.V.

"OK" LE PLUS GRAND CENTRE "OK"

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

VOUS OFFRE CETTE SEMAINE

POUR VOS VACANCES

1965 CHEVROLET	1964 PONTIAC	1961 FORD
Belair, sedan, automatique, tout équipé, 15,000 milles. Balance de garantie neuve.	Automatique, 6 cylindres, radio	Décapotable. D'une condition rare.
$2485.	$1695.	$1395.

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

"OK" — 565 BOUL. HAMEL - 529-4561 — "OK"

Renseignez-vous sur les fameuses garanties offertes malgré nos bas prix

61181 18-6 (2 fs) A.V.

VERITABLE PRIX D'AUBAINE POUR LE MOIS DE JUIN

1965 PONTIAC Station $2,250.	1963 MERCURY $1,500.
1964 CADILLAC Décapotable $4,150.	1965 PONTIAC Parisienne Hard-Top $2,800.
1961 VALIANT $850.	1964 OLDSMOBILE Sedan $2,850.
1964 BUICK Electra $2,850.	1964 VIVA $995.

CHEZ L'AMI GIGUERE

BUICK — PONTIAC — VAUXHALL — ACADIAN

CARREFOUR LAURENTIEN ET BOUL. HAMEL

Tél. : Jour : 529-1351 — Soir : 529-1354

61103 18-6 (1 fs) A.V.

RINFRET AUTOS

1965, 1964 et 1963 Econoline, 1965 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Mercury 1963 Bel-Air, 1963 Volkswagen, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Oldsmobile convertible, 210 rue Du Pont, Québec. Tél.: 523-4708.

61069 14-6 (1 ms) A.V.

FORD Consul modèle 1955, bonne condition, bons pneus, $125.00. Pour informations, Tél.: 623-4839.

17-6 (3 fs) A.V.

BEAULE Automobile, Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 5298477.

60862 3-6 (1 ms, 6 fs) A.V.

CHEVROLET Biscayne 1961, 6 cylindres, transmission ordinaire, échange, finance. Informations, Tél.: 683-3866.

16-6 (12 fs) A.V.

1966 ROVER "2000" T.C.

1966 Pontiac sedan, 1965 Volvo, 1964 Volkswagen, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Falcon Futura Hard-Top, 1963 Dodge G.T., convertible, 1963 Volkswagen "1500", 1963 Ford sedan, 1962 Pontiac Laurentien, 1963 Galaxie XL, 1962 Renault, 1962 Volvo sport 1962 Volkswagen, 1962 Cadillac coupé de ville, 1961 Anglia, 1960 Dodge Hard-Top, 1959 Monarch Hard-Top. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, rue Dorchester-Nord. Québec. Tél.: 522-1793.

60904 4-6 (1 ms) A.V.

AUBAINE, automobile de marque Ford 1956, Fairlane, 80,000 milles, prix $125.00. S'adresser à Tél.: 527-6327.

18-6 (3 fs) A.V.

DECAPOTABLE Météor 1960 rouge. Bon ordre $550.00. S'adresser Tél.: 872-1184.

61205 18-6 (8 fs) A.V.

HUDON AUTOS

AVEC GARANTIE. — 1966 Ford, 1965 Pontiac, 1965 Buick, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1963 Pontiac, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1963 Acadian Station, 1963 Chevrolet décapotable, 1962 Cadillac, 1962 Renault 1962 Volkswagen, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick, 1961 Gordini, 1961 Monarch, 1961 Chevrolet, 1961 Envoy, 1961 Fiat "1100", 1961 Oldsmobile, 1960 Pontiac, 1960 Chevrolet, 1960 Hillman décapotable, 1960 Pontiac décapotable, 1959 Vélox, 1959 Lark, 1958 Chevrolet, 1957 Chevrolet, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Oldsmobile, 1950 Plymouth, 1956 Chevrlet camionnette, 1955 Ford, 1955 Buick transmission ordinaire et plusieurs autres. 1299 DORCHESTER, coin Julien. Tél.: 525-4769.

9-6 (8 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR. 661 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.

60817 6-6 (1 ms) A.A.

MAURICE POIRIER INC.

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiels, transmissions, radiateurs, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.

60795 2-6 (mar.j.s. au 30-7) A.A.

Toit de convertible

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.

60509 20-5 (1 ms) T.D.

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés. Bicycles, réparation. Plusieurs automobiles usagées. Ouvert 24 heures par jour. — Tél.: 523-3738. Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette, Tél.: 872-2795.

61126 18-6 (18-6) G.S.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT, QUEBEC. Tél.: 523-4708.

60796 2-6 (1 ms) A.D.

Camions à vendre

1964 FORD CAMION
modèle 700 - avec 'dumky' 23,000 livres
1964 GMC, modèle 960, 4 tonnes
1963 CHEVROLET 3 TONNES
pneus neufs
1962 CHEVROLET, modèle 80
'dumky' 5 tonnes
1963 DODGE, modèle D-700
freins à air - avec 'dumky' 5 tonnes
1962 INTERNATIONAL
tamden 10 roues, avec boîte et hoist acier - freins a air.
1960 WHITE SUPER 5 tonnes
boîte et hoist en acier
1959 DODGE 5 tonnes
boîte fermée 15 pieds
1958 MERCURY modèle 800
tracteur - freins à air - fit wheel - sadle tank
1966 GMC 3/4 tonne
boîte longue, peu de millage
1963 PICK UP CHEVROLET
1/2 tonne - automatique

Ouvert Jour et Nuit:

Service et pièces de toutes marques

61127 15-6 (mer.s. au 25-6) C.V.

Autos à vendre

ROGER BARRE AUTOS LTEE

95 AUTOS USAGEES

de différentes marques et années

Centre de l'auto et camion usagés

1095 DE LA CANARDIERE — TEL. : 529-3335

61072 15-6 (l.mer.s. au 19-6) A.V.

VOITURES USAGÉES

C'est le temps des aubaines !

A VOUS D'EN PROFITER AU PLUS TOT !

NOUS VOUS OFFRONS UN VASTE CHOIX.

FRADET AUTO ENR.

105, boul. HAMEL, coin Marie-de-l'Incarnation — Tél.: 681-6281

CONDITIONS FACILES — OUVERT LE SOIR

60640 28-5 (s. au 18-6) A.V.

Bas prix — Qualité

1963 MERCURY Sedan	$1425	1962 FORD Pick-up	$995
1961 MONARCH Sport, Hard-Top, 2 portes	$1075	1962 SIMCA	$195
1962 Chevrolet	$1250	1962 FORD Galaxie	$1150

Jos. Bouchard Automobiles Ltée

Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.

Boul. Ste-Anne – Château-Richer

Tél. : 822-0571 — 524-7417

61161 18-6 (1 fs) A.V.

Autos demandés

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord coin Julien. Tél.: 525-4769.

60812 4-6 (1 ms) A.D.

Végétaux géants

Les plantes atteignent des hauteurs fantastiques dans les Montagnes de la Lune, en Ouganda. Par contraste, les humains qui y demeurent sont des pygmées.

MOTS CROISES

PROBLEME No 127

HORIZONTAL

1—Dieux domestiques des Romains — Point où l'on vise.
2—Petit pied (Fam) — Imprégné, convaincu.
3—Fatigué — Lanterne quelconque.
4—Emission de rayons — Suivre en épiant — Critique envieux.
5—Pic des Pyrénées — Qui a de la bonté.
6—Emission gazeuse d'un volcan pendant la phase d'inactivité.
7—Perdre, égarer (Dr) — Père de Cham — Personne qui reçoit ou donne l'hospitalité.
8—Genre de liliacées — De bonne humeur.
9—Qui concerne les moutons — Berceau (Vx) — Ile Anglo-Normande.
10—Navire des XV et XVIe siècles.
11—Marmite de cuisine — Convenu.
12—Voleur adroit — Placer, mettre — Bruit sec.
13—Pourvoir de ce qui est nécessaire, utile — Pronom personnel.
14—Appareil analogue à l'abaque — Espace que parcourent les astres.
15—Légumineuse — Indice, signe, présage.

VERTICAL

1—Verte réprimande (Fg).
2—Oter la peau d'un fruit — Piscine de Jérusalem.
3—Condition sociale, profession — Nom générique de tous les cordages employés à bord (Mar) — Ville de Chaldée.
4—Adj. possessif — Jeune pommier non encore greffé — Battement des artères.
5—Espace de temps — Adj. possessif — Ciel.
6—Immobiliser — Selle de bête de somme — Vaste étendue d'eau.
7—Exposer en vente — Trois fois — Sans mélange.
8—Empereur romain — Elément gazeux radio-actif.
9—Préposition — Règle obligatoire — Perception par l'organe de la vue.
10—Beau — Graminée — Lancer.
11—Forme larvaire de certains crustacés — Gelée des eaux — Lettre grecque.
12—Ventre rebondi (Fam) — Oiseau palmipède piscivore — Adj. possessif.
13—Note de la gamme — Garni d'arbres — Etendard turc.
14—Espèce de gnome ou d'esprit follet — Cime d'une montagne.
15—Premier évêque de Paris.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots croisés Par F. J. F. — PRIX $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 126

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	C	O	N	E	S	B	I	N	O	U	R	Y	E	R	
2	L	E	U	R	S	E	L	M	E	S	O	I	L		
3	A	G	E	E	C	O	N	F	R	E	M	E	D	E	
4	I	R	E	M	I	F	C	S	E	N	S				
5	R	E	C	A	L	V	O	L	O	S	E				
6	E	P	I	L	M	I	T	O	N	L	I	X			
7	P	A	L	C	S	E	R	E	N	I	T	E			
8	G	A	I	N	A	R	A	R	I	E	C	O	R		
9	R	U	T	I	L	A	N	T	S	B	O	T			
10	E	S	E	S	S	O	R	T	A	U	V				
11	N	E	P	H	O	C	D	U	C	E					
12	A	C	Q	U	I	N	P	E	F	P	A	R			
13	C	R	O	I	S	E	P	I	C	M	A	R	S		
14	H	O	L	E	D	E	F	E	N	I	L	E			
15	E	T	O	U	R	D	I	R	T	L	E	U	R		

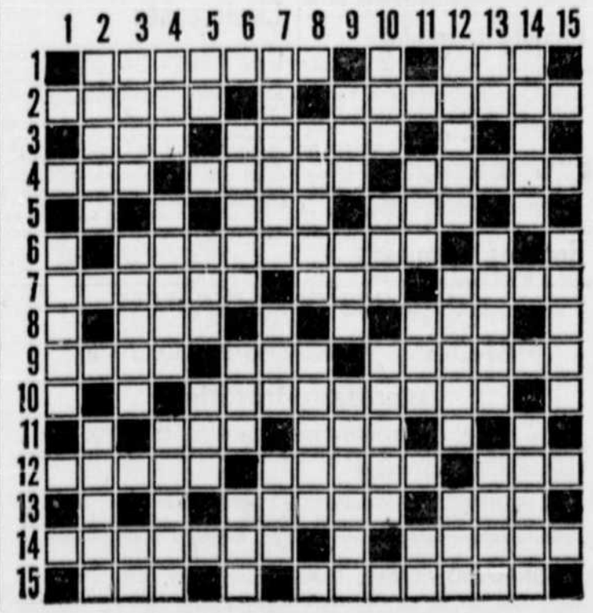

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

SAMEDI, LE 18 JUIN

Dans l'Histoire des donnes célèbres, les Coeurs ont eu encore un destin tragique, le déclarant a toujours été pris dans un engrenage infernal dont il n'a jamais pu sortir. La donne qui va suivre a hérité du titre : **LA MAIN DU MISSISSIPI.**

Vous êtes à une table de bridge, vous ouvrez votre jeu et vous n'en croyez pas vos yeux (et vous avez raison !) car votre main est la suivante :

♠ - - - -
♥ A R D V 10 9
♦ A R D V
♣ A R D

Si vous n'êtes pas un joueur compliqué, vous dites immédiatement 7 Coeurs pour être bien sûr que votre partenaire ne . . . passera pas avant le grand chelem. Si au contraire vous avez l'esprit torturé, vous ouvrirez de 2 COEURS et vous chercherez les chemins les plus détournés, pour arriver à 7 Coeurs afin d'inciter l'adversaire à vous contrer. En supposant que votre ruse ait porté ses fruits, vous vous empresserez de surcontrer, tout en pensant que si l'adversaire pris de panique se repliait à 7 Piques vous seriez là . . . pour lui infliger une terrible pénalité.

Vous auriez tort de surcontrer car il est difficile de penser que le contrat à 7 Piques serait plus lucratif que le grand chelem à Coeur qui semble sur table.

. . . "Sur table" avez-vous dit ? Regardez maintenant la donne complète et vous allez comprendre pourquoi vous allez perdre . . . une fortune sur ce coup, surtout si, vulnérable, vous avez surcontré.

LE MORTEL RACCOURCISSEMENT :

Voici les quatre mains :

	♠ 9 7 6 4 3 ♥ - - - - ♦ 10 8 5 ♣ 10 7 4 3 2	
♠ A R D V 10 5 ♥ 8 7 6 5 4 3 2 ♦ - - - - ♣ - - - -	N O E S	♠ 8 2 ♥ - - - - ♦ 9 7 6 4 3 2 ♣ V 9 8 6 5
	♠ - - - - ♥ A R D V 10 9 ♦ A R D V ♣ A R D	

Ouest entame Pique et Sud peut jouer de n'importe quelle façon : il n'arrivera pas à chuter de moins de SEPT LEVEES ! Il fera en effet en tout et pour tout ses 6 atouts maîtres avec la suprême consolation de marquer 150 d'honneur. Ce qui limitera sa perte nette à . . . 3,850 points !

L'ESCROQUERIE DES PAQUEBOTS :

Bien des légendes circulent au sujet de cette main.

C'était, paraît-il, le "truc favori" de certains tricheurs "travaillant" sur les bateaux à vapeur du Mississipi .On raconte même qu'ils attiraient leurs victimes dans une classique partie de whist et, qu'après leur avoir laissé gagner quelques coups, ils distribuaient la fameuse main et prenaient tous les paris pour mieux les dépouiller.

A L'UNION COMMERCIALE 13 juin

1) Mme J. Robitaille et M. J.-M. Juneau, 2) Mme J. Hazel et M. P. Maheu, 3) MM. J. Bernier et A. Laliberté, 4) Mme H. Maheu et M. P.-E. Lapointe.

Louisette-F. PARADIS.

Télédiffuser et radiodiffuser les débats

Ottawa (PC) — Le premier ministre Pearson a promis hier d'étudier la suggestion du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, de référer à un comité parlementaire l'à-propos de téléviser et de radiodiffuser certaines parties des séances de la Chambre des communes.

M. Diefenbaker a soulevé la question en demandant à M. Pearson s'il étudiait la possibilité de référer cette question à un comité déjà existant ou à un comité spécial.

Le chef de l'opposition s'est dit en faveur de la diffusion d'une émission quotidienne à la télévision et à la radio.

Selon lui, le comité devrait examiner le point de vue des Canadiens à ce sujet, de même que celui des dirigeants de la société Radio-Canada et de l'entreprise privée.

Le premier ministre a dit qu'il étudierait la question, consulterait ses collègues et soumettrait par la suite un rapport à la Chambre. C'est alors que les députés pourraient décider d'autres mesures.

Ce n'est pas la première fois que M. Diefenbaker se prononce en faveur de la diffusion des débats de la Chambre.

Mercredi, la Chambre des lords s'est prononcée en faveur de la diffusion des débats en Grande-Bretagne.

LES ECHECS

NOUVELLES BREVES

— La réunion du comité en charge de la revision des statuts de la Ligue d'Echecs de Québec, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été remise au samedi 25 juin, au même endroit et à la même heure.

— On aura jusqu'au 1er juillet pour s'inscrire au tournoi d'été. Communiquer à ce sujet avec Serge Lacroix, Tél.: 872-1262.

— Abe Yanofsky, le seul grand-maitre canadien, a terminé en 5e place (8½—6½) au tournoi international d'Israël, en arrière de Gligoric (Yougoslavie), le gagnant (11½—3½), de Matanovic vYougoslavie), de Kraidman (Israël) et de Georghiu (Roumanie).

— Au Festival International du Havre, le Bulgare Milko Bobotsov, après deux jours de chemin de fer, dormait encore paisiblement lorsque sa pendule fut mise en marche pour la première ronde. Plus chanceux que notre Serge Lacroix, à Malone, il fut éveillé par un collègue et n'arriva à la salle de l'Hôtel de Ville que 45 minutes en retard. Il perdit d'ailleurs contre le Français Rolland.

— Mardi dernier, nous avons publié la liste de la plupart des joueurs actifs de Québec et le pointage que leur attribue la Ligue d'Echecs de Québec. Ceux qui aimeraient faire connaître leurscommentaires sur ce pointage peuvent se considérer comme libres de les présenter dans cette chronique.

N. 170666 **P.-H. N.**

LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

TARIF DES ANNONCES CLASSES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

ENREGISTRES: jeunes Cockers blond Americain, Boston Bull, Berger Allemand. S'adresser aux heures des repas, à Tél.: 842-1487.
61202 18-6 (2 fs) 10

TROUPEAU Hereford pur sang enrg. de 23 bêtes, négatif à la brucellose, 14 vaches et génisses, un taureau de 2 ans, 8 veaux du printemps. Pour informations, Tél.: 648-5557.
16-6 (3 fs) 10

PONEY avec voiture harnais et selle. Aussi chiens "Boxers" à vendre. — Pour informations; Tél.: 387-6103, Scott-Jonction.
16-6 (3 fs) 10

VENDONS chiens enregistrés, vaccinés, Cockers, Boston Bulls, Berger Allemands, Colleys, Boxers, aussi chiens pour cultivateurs, autres petites races, ainsi que chiens pour laboratoires, expérience médicale. Communiquer: LEBOEUF KENNEL'S REG'D, St-Casimir, cté de Portneuf. Tél.: 29.
61200 18-6 (1 fs) 10

Appartements à louer

APPARTEMENT meublé (flat) poêle électrique, frigidaire, douche privée, proximité autobus 7 et 8. S'adresser à: 2008, Chemin Ste-Foy. Tél.: 683-3730.
61040 11-6 (12 fs) 13

QUARTIER champlain 3 pièces meublées, chauffées, éclairées, libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 692-0414. S'adresser à 16 rue St-Pierre.
61118 15-6 (12 fs) 13

ST-THOMAS D'AQUIN, 2 appartements meublés, 3 pièces, 2 pièces plus chambre de bain, sous-sol, très propre, entrée seule, prix raisonnable. S'adresser : 915 rue Paradis. Tél.: 683-3523.
60768 6-6 (12 fs) 13

3 PIECES entièrement meublées, chauffées éclairées, en face de la Cité Universitaire, 2326, CHEMIN Ste-Foy. S'adresser à Tél.: 681-6650.
61172 17-6 (6 fs) 13

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue, DEMERS, FORTIER, DEMERS, 413½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
60189 4-5-6-7-5 (mar.j.s. au 30-6) 15

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir : 523-9620.
60596 26-5 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger Inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
60340 13-6 (1ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
60635 28-5 (1 ms) 15

PARTICULIERS

PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir : 681-4778.
14-6 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE

PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
60340 14-6 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir, estimé gratuit. Desrochers et Frères. — 527-7337.
60775 1-6 (1 ms) 18 A

A vendre — Divers

COFFRE-FORTS, usagés, portes doubles et simples, aussi chambre forte. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
60841 28-5 (1 ms) 21

A SACRIFIER, pour balance de termes $21.75, comprenant 20 morceaux neufs. Demandez : GREGOIRE. Tél.: 529-9648.
60771 1-6 (1 ms) 21

ROUTE de pain à vendre. Capital minime nécessaire. Balance peut être financé facilement. Pour informations, Tél.: midi et soir, 661-6207.
61010 9-6 (12 fs) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
60277 11-6 (1 ms) 21

POELE à bois, blanc, chauffe-eau, tête à réchaud "Mc Clary". Pour informations, Tél.: 832-2564.
16-6 (3 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à : 663-3548.
60811 4-6 (1 ms) 21

CONTINUEZ les termes $22.72 par mois pour ménage complet encore entreposé. Vendrait le tout ou séparément, cadeau à sacrifier. Demandez GREGOIRE pour transfer, Tél.: 523-3789 et 529-9648.
60558 23-5 (1 ms) 21

100 REFRIGERATEURS neufs, 2 à 15 pieds cubes, $89.00 à $259.00. — Usagés, $39.00 à $89.00. Réparation, échange. S'adresser: Robitaille, 504, Canardière, Tél.: 529-9488. Spécialiste en réfrigération.
60997 9-6 (12 fs) 21

REPRISE finance offerte pour balance de compte payable, $10 mois, 8 poêles 220, 6 réfrigérateurs, 12 sets cuisines, 14 sets de chambre, 11 sets de salon, machines écrire, enregistrer, à coudre, marchandise pleinement garantie, voiture sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement. Tél.: 661-5434.
60595 24-5 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00, stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévision $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
60273 11-6 (1 ms) 21

A vendre — Divers

BICYCLE fille à vendre $20. Voiture de bébé $10., fauteuil, lit $10. Pour informations, Tél.: 523-6802.
61064 14-6 (6 fs) 21

FENETRE en aluminium et cage d'oiseau propres, à vendre. S'adresser à Tél.: 628-3186.
18-6 (3 fs) 21

MACHINE à tricoter à vendre, de marque "Strieque-Fix" de marque Allemande, modèle domestique. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-5003.
61054 11-6 (12 fs) 21

REMORQUE à vendre, toute offre raisonnable acceptée. Informations, Tél.: 527-7826.
16-6 (3 fs) 21

A VENDRE, robe de mariée et robe de bal avec manteau en peau de soie, 12 ans. S'adresser, Tél.: 653-8263.
16-6 (3 fs) 21

DIVAN-LIT et 2 fauteuils en bonne condition. Informations. Tél.: 653-2696.
17-6 (12 fs) 21

PIANO à vendre hauteur 48 pces, ancien modèle $95. Pour informations, Tél.: 524-8916.
17-6 (3 fs) 21

A VENDRE: Poêle électrique, réfrigérateur, set de salle à dîner, tables, secrétaire, divan, livres, outils, tapis, set de cuisine, divers. Pour informations, Tél.: 527-2217.
17-6 (3 fs) 21

AQUARIUM complet buffet de cuisine à l'état de neuf, vitrine, Scooter N.S.U. en parfaite condition. Pour informations. Tél.: 653-8158.
17-6 (3 fs) 21

A VENDRE, 20,000 pieds madriers 3" et 20,000 pieds planches 1¼", très bas prix. S'adresser, Tél.: 525-7953.
17-6 (3 fs) 21

UNE POLISSEUSE, 3 brosses, de marque connue "Electrolux" en parfaite condition. Pour informations, Tél.: 683-3859.
16-6 (3 fs) 21

A VENDRE collection de plaques d'immatriculation d'autos du Québec, année 1916 à 1929 inclusivement, année 1925 manque. Pour informations Tél.: 822-1840.
16-6 (3 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photos-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
60272 11-5 (1 ms, 6 fs) 21

BICYCLE de course à multi-vitesses. Deux brûleurs à l'huile LYNN avec accessoires. Pour informations, Tél.: 663-4947.
16-6 (3 fs) 21

BALANCES "Toledo" récents modèles pour boucheries et épiceries valeurs $525. pour $150. chacune. Visibles à 775, COTE D'ABRAHAM, Québec. Tél.: 522-4934.
60466 21-5 (mar.j.s. au 18-6) 21

EQUIPEMENTS de restaurants usagés, poêles à patates frites, tables à salade, tranche patates, silex, poêles à hot dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuse de vaisselle, peleuses de patates "Hobart", machine à Bar-B-Q. — VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-4934.
60637 28-5 (1.mer.s. au 26-6) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avonsle plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110 rue ST-PAUL, Tél.: 692-0317.
60915 11-6 (1 ms) 21

DISTRIBUTEUR

MACHINES à crème glacée molle, équipements de restaurants, casse-croûtes et snack-bar neufs et usagés. Services pièces, installations, SWEDEN CUISINES — HOTELS, RESTAURANTS, 1194, rue St-Jean, Québec.
61059 11-6 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains

Beatty

43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
59188 31-5 (mar.j.s. au 28-7) 21

MEUBLES NEUFS A PRIX D'AUBAINES

OBTENEZ les plus bas prix sur l'achat de meubles et appareils ménagers neufs. Grand choix de divan-lit, lits superposés, lits continentaux, lits pliants, matelas à ressorts, fauteuils, mobiliers de chambre, mobiliers de chesterfields, mobiliers de cuisine, cuisinières électriques réfrigérateurs, lessiveuses, fournaises à l'huile, téléviseurs, radio-stéréo, BON CHOIX, BON SERVICE, BONS PRIX. Facilités de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365.
61217 18-6 (7 fs) 21

AUBE
ESTAMPES
plus creuses, meilleures
746, RACINE
QUEBEC
Tél.: 524-2783
28-5 (s. au 18-6) 21

A vendre ou à louer

AUBERGE du Lac St-Ferréol, près du Mont Ste-Anne, Hôtel chambre et pension, chalet, cabine. Pour informations, s'adresser à Mme A. Lachance, St-Ferréol, cté de Montmorency. Tél.: 263-3312.
60932 7-6 (12 fs) 24

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
61067 14-6 (1 ms) 35 A

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises, Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Rég. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier, — 525-4946.
61068 14-6 (1 ms) 35 A

Commerce à vendre

PETIT MAGASIN moderne de lingerie (spécialités), endroit achalandé, cause de vente, accident, directement propriétaire. Tél.: 529-2264.
60981 8-6 (12 fs) 66

PROPRIETE à vendre, direct propriétaire comprenant commerce, 2 logements, un libre à l'acheteur. S'adresser à 89, St-Joseph, Bienville. Tél.: 837-2149.
60693 27-5 (1 ms) 66

A QUI LA CHANCE ? Commerce exclusif et très rémunérateur. Revenu net $15,000.00 par année, à vendre pour cause de départ. Pour informations, Tél.: 626-4715.
61018 10-6 (12 fs) 66

ROUTE DE PAIN à vendre. S'adresser, TEL.: 661-6207.
61221 18-6 (12 fs) 66

EPICERIE licenciée à vendre, cause : santé. Aucune offre raisonnable refusée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 522-0160.
60960 7-6 (12 fs) 66

COMMERCE florissant, marchand général, épicerie-boucherie à chaîne connue, non loin de Québec, grand terrain de stationnement, résidence pour acheteur; à sacrifier pour cause de santé; bonne condition pour acheteur sérieux. Ecrire pour rendez-vous à : CASIER 1983, L'ACTION, Québec.
60515 20-5 (1 ms) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez : COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
61073 16-6 (1 ms) 66

EPICERIE BOUCHERIE LICENCIEE

gros chiffre d'affaires
grand magasin

50 pieds de façade, 2 logements privés, grand stationnement plus grand terrain. Ecrire:

CASIER 1996
L'ACTION, Québec.
61105 15-6 (6 fs) 66

COMMERCE A VENDRE CAUSE MALADIE

GARAGE, gaz BP, réparation et pièces générales. Vente d'automobiles et camions. Centre idéal, pour tous genres de commerces. S'adresser: C.P. 119, WARWICK (Arth.), Qué.
8-6 (12 fs) 66

STE-ANNE de Beaupré. Motel 16 unités, plus résidence 8 pièces, acompte $30,000.00 COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Demandez: E. Roy. Tél.: 529-8121.
61220 18-6 (18 fs) 66

ATTENTION. — Fabriquons motels préfabriqués, n'importe quel endroit, chauffage, électricité compris. Service de finance 10 ans. Allons chercher et reconduire clients. Prix spécial. M. F. LEMIEUX. Tél.: 681-4449.
61219 18-6 (12 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél.: 681-6358.
60818 6-6 (1 ms) 66A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
60588 25-5 (1 ms) 74

Ecoles

STENOTYPIE, cours du jour et du soir. Renseignez-vous au sujet de nos cours d'été en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec, 175, rue St-Jean. Tél.: 524-7619.
61100 18-6 (1 ms) 81 j.n.o.

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
60797 2-6 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. - Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE, TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
60815 4-6 (1 ms) 81

Enseignement

PROFESSEUR d'anglais donnerait cours d'anglais. 24 heures de cours basés sur 6 semaines. Prix $50.00. Le professeur se rendrait à domicile et certificat remis après le cours. Pour informations, Tél.: 681-1424.
60979 2-6 (20 fs) 83B

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC. CONSTRUCTION

Aussi construction à l'épreuve du feu et menuiserie générale. 1800, DE LA RONDE. Tél.: 661-1301.
60816 4-6 (s. au 25-6) 88

Femmes, filles deman.

MADAME ! Carrière intéressante, carrière lucrative; faites votre salaire vous-même. S'adresser Tél.: 523-6218.
60662 30-5 (1 ms) 90

FEMMES ET FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38, Champlain.
20-5 (1 ms) 90

TRAVAIL facile à domicile, possibilité de gagner $100.00 chaque mois. Pour détails écrire à : AGENCES C. A. B., C.P. 3064, St-Roch, Québec.
60883 4-6 (1 ms, 6 fs) 90

ASSEMBLEUSES à une aiguille et bordeuses à deux aiguilles d'expérience. Si intéressées à travailler dans St-Pascal Baylon, écrire à CASIER 1968, L'AGTION, Québec.
60463 20-5 (1 ms) 90

BEAUTY COUNSELOR Excellente opportunité de Carrière, expérience non requise, heures convenables. Pour informations, Tél.: 523-6218.
60557 21-5 (1 ms) 90

COUTURIERES avec connaissance dans garnitures de maison, pour travailler dans ateliers de décorations intérieures. Semaine de 37½ heures; salaire équivalent à l'expérience. Se présenter: 970, Raymond-Casgrain, lundi au jeudi, entre 9 h. et 5.30 heures.
16-6 (6 fs) 90

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
61099 18-6 (1 ms) 60

STENO DACTYLO bilingue avec expérience demandée pour travail de secrétaire confidentielle, capable d'assumer haute responsabilité. Connaissance de comptabilité et aptitude pour traiter avec le public, et milieu officiel, et devoirs sociaux. Prière d'écrire en mentionnant: âge, études, expérience, etc., à CASIER 1997, L'ACTION, Québec.
61154 16-6 (3 fs) 90

GARDES-MALADES Certifiées

OPPORTUNITE de jouir de l'ouest Canadien et de la région de la Rivière-de-la-Paix. Au Fort Vermilion, Alberta. Hôpital 32 lits. Salaire minimum $380.00 avec augmentation annuelle. Chambre et pension $30.00 par mois. Conditions exigées et suivies par l'association des gardes-malades de l'Alberta. Adressez votre demande à l'administrateur, ST. THERESA HOSPITAL, Fort Vermilion, Alberta.
60886 4-6 (mer. s. au 22-6) 90

ELLE EST LA . . .
l'occasion que vous attendiez !
Un travail plaisant . . . des revenus intéressants . . . comme Représentante des produits AVON !
TELEPHONEZ
523-7706
TERRITOIRES LIBRES : Charlesbourg, Orsainville, St-Thomas d'Aquin, Beauport, Ste-Thérèse de Lisieux.
18-6 (3 fs) 90

Hommes demandés

HOMME sérieux, honnête, possédant automobile à temps plein ou partiel, possibilité $75.00 et plus par semaine. S'adresser 64, rue ST-FERDINAND, Lévis.
16-6 (3 fs) 105

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation, placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43, d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.-V., Tél.: 529-1751.
60766 4-6 (m.j.s. au 2-7) 106B

Instituteurs-Institutrices

COMMISSION SCOLAIRE, St-Pierre, Ile d'Orléans, demande une institutrice célibataire au moins Brevet B, 5 ans d'expérience pour 7e année mixte. — S'adresser: HENRI AUBIN, sec. — Tél.: 828-2449.
61123 17-6 (4 fs) 113

Instruments de musique

ORGUE à tuyaux, 8 jeux, 2 claviers, pédalier 38 notes. Sacrifierais $2,000. Ecrire : LUCIEN CARON, 6927, rue St-Denis, Montréal.
60781 1-6 (1 ms, 6 fs) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

Orgues électriques Electrohome
Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc.
Spécialité: réparations d'accordéons de toutes sortes.
Tél.: 525-8601
60809 2-6 (1.j.s. au 30-6) 115

Batteries
$99.95
à
$695.

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
60819 6-6 (1.mer.s. au 2-7) 115

Immeubles

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél. : 681-6358

Maisons et commerces à vendre

VILLE DUBERGER, 1 logement de 5 pièces et l'autre de 4 pièces, magnifique terrain fini, prix : $18,000. Acompte: $2,000, balance propriétaire.

ST-SAUVEUR, 3 logements, 2 de 4 pièces et 1 de 5 pièces, prix : $19,500. Acompte raisonnable.

CHARLESBOURG, terrain 90 x 70, à vendre à prix de faveur.

BEAUPORT - OUEST, 2 logements, 1 de 5 et 1 de 4 pièces, prix : $15,000. Acompte, $2,000.

ANCIENNE-LORETTE, 3 logements, construction 10 ans, prix : $14,000. Conditions discutables.

JACQUES - CARTIER, 3 logements de 4 pièces, un libre à l'acheteur pour $14,500, dont $800. comptant.

GIFFARD, 4 logements, 1-5, 2-3 et un 2 pièces rapportant $2,940. annuellement. Conditions faciles.

BANLIEUE, plain pied, sous-sol fini, formant 7 pièces, pour $8,500. Conditions discutables.

VILLE VANIER, 2 logements, 1-5 et un 4 pièces pour $16,-000.

ST-SACREMENT, 3 logements, 1-7, 1-4, 1-3 pièces pour $27,-500.

STE-FOY, plain-pied 6 pièces, chauffé. Prix $10,000.

ST-JEAN-BAPTISTE, 4 logements non chauffés, près de de tout.

ST-ALBERT, 6 logements, 5 pièces, briques, chauffés. — Acompte $5,000.

ST-JOSEPH, propriété 9 revenus, à bas prix $29,500. a/c $2,000.

ST-JEAN-BAPTISTE, propriété 20 chambres, revenu brut $10,498. Acompte $5,000.

CHARLESBOURG, belle propriété pour professionnel de 3 logements 1-7 2-4 pièces, briques, chauffés, grand terrain. Accepterais échange.

NOTRE - DAME-DE-GRACE, 2 logements briques, non chauffés. Prix $7,500.

SACRE-COEUR, 2 logements briques, non chauffés. Prix $8,500.

ST-PASCAL, 8 logements, briques, chauffés, accepterais échange plain-pied ou créances.

STE-FOY, magnifique propriété, pierres, chauffée, 7 pièces, foyer, terrain fini, moderne.

ST-SAUVEUR, 6 logements bien situés, briques et pierres, bonne conditions.

ST-JEROME de Charlesbourg, belle propriété, plain pied 6 pièces, 2 garages, terrain 100 x 100, prix $27,000.

OCCASION exceptionnelle, 6 logements, pierres, construction récente, thermostat individuel, pour vente rapide : $34,500.

STE-CLAIRE D'ASSISE 6 logements 4 pièces, non chauffés, briques, acompte $7,000.

ST-THOMAS D'AQUIN propriété 8 logements, chauffés, bons revenus, acompte $10,000.

SILLERY 8 logements 4 pièces, briques, chauffés, acompte $8,000.

COMMERCES

EPICERIE, centre de la ville avec bâtisse de plusieurs logements, cour, garage. Bonnes conditions.

TABAGIE, ventes 1965 : $140,-000. Tout équipée, très bien située. Prix $30,000.

AGENCE D'AUTOS, réparations, ventes de pièces, etc. Bonnes conditions. Accepterais échange.

BOUCHERIE très achalandée, bonnes affaires, conditions discutables.

TAVERNES avec bâtisse, bons revenus. Acompte $25,000.

BANLIEUE, restaurant à échanger pour hôtel ou motel.

COMPTOIR-LUNCH bien situé, accepterais échange chalet ou créances.

SEIGNEURIE, comprenant golf salle de danse, réception 400 personnes, tennis, camping, plage tropicale, piscine intérieure, grill, etc, acompte $60,000.

BOULANGERIE bien équipée, bâtisses, etc. Acompte $5,000.

HOTELS, MOTELS, petits ou grands, bonnes conditions.

TABAGIES bien situées, bonnes affaires. Prix $6,500.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, prix : $15,000.

32 UNITES de motel plus une propriété de 10 pièces, très bien situé, près de la ville. Prix et conditions discutables.

HOTEL à proximité de Québec, grosse licence, avec salle de réception, chiffre d'affaires bien établi. Discutable pour prix et conditions ainsi qu'échange. Demandez A. Bouchard.

IMMEUBLES BELVEDERE LTEE

Courtiers
873, St-Vallier Ouest, Tél. : 681-6358
18-6 (1 fs) 111

Magasins à louer

MAGASINS A LOUER

AU CENTRE D'ACHATS NEILSON (en pleine expansion.

Nous sommes maintenant à construire plusieurs locaux pour répondre à la demande. Nous en aurons quelques-uns de libres pour location.

Ce centre est situé à Ste-Foy, près de l'église Ste-Ursule et de l'Ecole.

Ces locaux conviendraient pour commerces de vêtements pour enfants, quincaillerie, cordonnerie, landromat, magasin de chaussures, etc. aussi pour bureaux de Cies de Finance et de professionnels. Informations : 3025 Boulevard Nelson, 653-7279 — Demandez M. De Rosa.

BIENTOT 15 OU 16 POSTES DE COMMERCE EN OPERATION
60198 7-5 (1.mer.s. au 4-7) 123 A

Maisons à vendre

PLACEMENT AVANTAGEUX

A SAINTE-FOY

Immeuble de Prestige, 30 appartements de 2-3-4-5 pièces, entièrement occupé, revenus offrant avantages intéressants à toutes entreprises ou individu sérieux. Directement du propriétaire. Aucun renseignement par téléphone, sur appointement seulement.

RAY. de ROSA INC.
1551, Boul. St-Cyrille ouest, Québec
TEL.: 653-7279
7-6 (mar.j.s. au 4-8) 127

Instruments de musique

FRED TREMBLAY

Batterie 75.00 à 1,000.00
Musique d'orchestre 50% réduction, Guitare $12.50, chansons, etc. — Comptant — Crédit populaire — Aussi réparations.
448, 1ère Avenue
Québec 3. Tél. : 524-1090
60271 31-5 (mar.j.s. au 2-7) 115

Logements à louer

COURVILLE rue Vachon, 6 pièces, plus salle de bain. Pour informations, Tél.: 663-9257.
60934 7-6 (12 fs) 118

AVENUE MONCTON, 7 pièces chauffées, eau chaude à l'année. Pour adultes, s'adresser à Tél.: 683-9853.
60983 9-6 (12 fs) 118

ST-FIDELE, beau 4 pièces, moderne, chauffé stationnement. Pour information : Tél.: 525-9691.
61178 17-6 (12 fs) 118

GIFFARD, 3 pièces plus salle de bain, 2e étage entrée "220" système de chauffage compartiment de cave. Pour informations, Tél.: 663-6304.
61008 9-6 (12 fs) 118

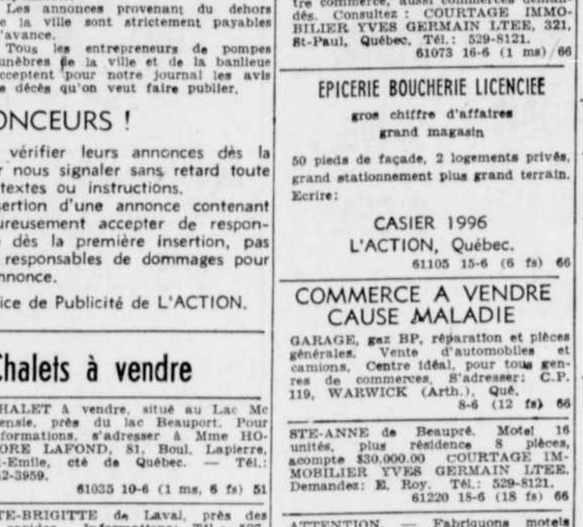

.... UNE MINUTE, je dois aller consulter les pages sportives de L'ACTION; je ne me souviens plus qui doit gagner ce combat !

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant d'el'Ontario, livraison par vanne à Québec et N.-B. Achetons aussi à prix raisonnable tous chevaux pour abattre.

ALYRE LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés.: 837-9239 — 837-8989
Tél.: Bureau: 837-7124
60453 18-5 (j.v.s. au 15-7) 85

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 490, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
60912 9-6 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
60636 28-5 (1 ms) 60

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du chef" chez votre épicier. Sinon, Tél.: 663-3548.
60811 4-6 (1 ms) 75

Ecoles

"HOMMES-JEUNES-GENS"

APPRENEZ débossage Automobile avec soudure, peinture, dans même Cours représentant ECOLE RICHARD, 451, 3ième Avenue, Québec. Tél.: 523-7979.
60774 1-6 (20 fs) 81

STURTON SCHOOL

85 CREMAZIE Ouest, cours commercial anglais-français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre. Tél.: 683-7231.
60963 8-6 (2 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE, 8e à 11e année garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
60813 4-6 (1 ms) 81

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE", Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.
28-5 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
60917 11-6 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français, Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité, 31, D'AUTEUIL. Tél.: 522-7490.
60468 23-5 (1 ms) 81

Chalets à louer

QUAI RIVIERE OUELLE, Kamouraska, près chapelle, restaurant, 5 pièces meublé; à louer pour les mois de juillet, août et septembre. S'adresser à FRANCOIS LECLERC, rue Iberville, Rivière-du-Loup. Tél.: 862-4227.
61109 18-6 (6 fs) 50

CHALETS à louer près d'un lac. Chalets tous meublés. Poêle électrique, pêche à la truite, canot fourni. Bel endroit de villégiature. Amusement de toutes sortes. 35 milles de Québec. Pour renseignements, Tél.: 318, R. E. Dugal, St-Anselme, Dorchester.
60967 10-6 (v.s. au 25-6) 50

RIVIERE-aux-Pins, 3 appartements meublés, bord du lac, saison. Pour informations, Tél.: 842-4114
61890 14-6 (12 fs) 50

CHALETS NADEAU, quai Rivière Ouelle, cté Kamouraska, 5 pièces meublées, semaine. S'adresser : Mme GEORGES NADEAU, tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures.
60799 2-6 (1 ms) 50 j.n.o.

CHALET situé Notre-Dame des Laurentides, meublé, frigidaire, poêle électrique, poêle "Bélanger" à l'huile, près rivière, autobus porte, 10 minutes de ville, $300.00 saison. Références exigées. Tél.: 524-8916.
61213 18-6 (2 fs) 50

CHALET à louer meublé, frigidaire, toilette, eau, accès à la piscine, bord de la rivière Etchemin. Pour informations, s'adresser à Tél.: 837-0816.
61155 16-6 (12 fs) 50

CHALET à louer à Standon avec Lac. S'adresser à:839-8754 ou 226-5506.
17-6 (3 fs) 50

BOISCHATEL, chalet, bord de la Rivière Montmorency, 3 pièces, meublé, poêle électrique, réfrigérateur, terrain privé, pelouse, etc. Pour informations, Tél.: 661-7047.
61174 17-6 (6 fs) 50

STONEHAM, meublé, frigidaire, eau courante, rivière, sur la route de l'église. Pour informations, Tél.: 623-2757.
16-6 (3 fs) 50

BOISCHATEL, chalet à louer, adultes seulement eau courante, 3 (trois) pièces plus cuisinette, chambre de toilette, usage de piscine. S'adresser, Tél.: 822-1821.
16-6 (3 fs) 50

BEAU chalet meublé à louer, eau courante, 5 chambres, St-Vallier de Bellechasse. S'adresser Tél.: 837-2839.
61137 16-6 (4 fs) 50

ST-NICOLAS, anse 10, grand chalet, 3 chambres, vivoir, salle de bain, cuisine, "220", poêle, réfrigérateur, grand terrain barbecue, vue magnifique. S'adresser: Tél.: 527-5106.
16-6 (4 fs) 50

QUAI RIVIERE OUELLE, Kamouraska, près chapelle restaurant, 5 pièces meublées, Loué pour les mois juillet août et septembre. S'adresser à FRANCOISE LECLERC, rue Iberville, Rivière-du-Loup. Tél.: 862-4227.
61109 17-6 (6 fs) 50

Chalets à vendre

LAC BEAUPORT, route lac Tourbillon chalet, 4 pièces, habitable à l'année, terrain 100 x 170, avec étang, direct propriétaire, prix $3,200.00. Pour informations, Tél.: 626-4994.
18-6 (3 fs) 51

LAC ST-CHARLES, Domaine Monier, 20 x 24 meublé $4,300. Pour informations, Tél.: 667-2738.
61065 14-6 (18 fs) 51

Chambres à louer

CHAMBRE à louer, près Carré d'Youville de préférence, dame ou

Logements à louer

ST-MALO, logement de 4 pièces plus salle de bain, eau chaude, "220", 2e étage, galerie avant et arrière, pour adultes. Libre 1er mai. Tél.: 527-9281.
14-6 (6 fs) 118

STE-FOY, 2577, Chemin Ste-Foy, 6 pièces ultra moderne, chauffé, poêle, frigidaire, concierge, stationnement, balcon, 1er étage, remise. Pour informations, Tél.: 681-7666.
61119 15-6 (12 fs) 118

LOGEMENT à louer 2½ pièces, chauffé, éclairé, propre, 320, 5e Rue et 1740, Ave Bardy. Pour informations, Tél.: 529-9221.
61124 15-6 (12 fs) 118

QUARTIER MONTCALM, St-Sacrement, 4 pièces à louer, chauffé, plus salle de bain, refait à neuf. Pour informations, Tél.: 527-9178.
61063 14-6 (6 fs) 118

PRES CARRE PARENT, magnifique 3 pièces moderne, conviendrait nouveaux mariés, $60.00 par mois. — S'adresser jour, 5 Côte Dinan, le soir, Tél.: 849-8091.
61011 9-6 (12 fs) 118

LOGEMENTS 3 pièces chauffées plus chambre de bain, solarium, en face de l'église. S'adresser à 3352, Chemin Royal, Giffard.
61207 18-6 (12 fs) 118

ST-DOMINIQUE, 4 pièces refait à neuf, poêle et frigidaire si désiré, balcon vue sur les Plaines, 390, Chemin St-Louis Appt 16. Tél.: 681-8580 ou 692-1086.
61011 9-6 (12 fs) 118

BEAUPORT résidentiel, central, neuf, chauffé, grands 4 et 3 pièces, stationnement, thermostat individuel. S'adresser à Tél.: 661-4043.
61070 14-6 (1 ms) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE près de l'hôpital, 4 pièces, très propre, non chauffé, 2e étage. $55 par mois Libre immédiatement. Pour informations, Tél.: 329-3878.
60946 7-6 (12 fs) 118

575 RICHELIEU, 2½ pièces plus salle de bain, eau chaude, entrée "220", meublé ou non, moderne, stationnement. Pour informations, Tél.: 523-3457.
60978 8-6 (12 fs) 118

LAUZON, 4 pièces plus chambre de bain, entrée "220", libre le 1er juillet, près de l'église et de l'école. Pour informations, Tél.: 837-9747.
17-6 (3 fs) 118

ST-SAUVEUR, 2 appartements plus salle de bain, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, maison neuve, entrée seule, 203, Marie-Louise.
61129 16-6 (6 fs) 118

LORETTEVILLE 3 pièces plus salle de bain, chauffage électrique central premier plancher libre 1er juillet. — Pour informations, Tél.: 842-3176.
16-6 (3 fs) 118

APPARTEMENT de 3 pièces non meublé, chauffé, libre immédiatement. S'adresser à 2345 Boul. Henri-Bourassa, Appt 8, TEL.: 529-5913.
61206 18-6 (12 fs) 118

ATTENTION L'ELYSEE
925, Myrand. Une des plus luxeuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur, thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré : 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél : 525-5427 ou 683-7474.
60798 3-6 (1 ms) 118

Local à louer

SALLE à louer, 262, rue Caron, meublée, piano, tables, chaises, capacité 125 personnes. Aussi entrepôt. S'adresser à Tél : 521-3370, le jour.
61158 16-6 (12 fs) 119 A j.n.o.

LOCAL A LOUER, Salle pour réception, beau poste central. S'adresser 710, COTE D'ABRAHAM, Québec. — Tél.: 522-2347.
60877 6-6 (1 ms, 6 fs) 119A

LOCAL A LOUER, ayant servi comme tabagie, beau poste central. S'adresser 710, COTE D'ABRAHAM, Québec. — Tél.: 522-2347.
60877 10-6 (1 ms, 6 fs) 119 A

GRATUITEMENT, Poste de commerce idéal pour cordonnier, coiffeur, couturière, centre de la ville de Québec, en retour léger service de conciergerie. — Pour informations, Tél.: 525-9193, Casier Postal 33, Québec. (Bonne sérieuse demandée).
60928 7-6 (12 fs) 119A

ST-JEAN-BAPTISTE, grand local à louer pour tous genres de commerces, près de la rue St-Jean. Seulement $35.00 par mois. S'adresser à Tél.: 523-5901.
16-6 (4 fs) 119 A

Local demandé

SUPERFICIE de 1,300 à 1,500 pds carrés dans les secteurs suivants: Ste-Foy, Sillery, St-Sacrement, Haute-Ville avec facilité de stationnement. Pour informations, Mlle Laberge, Tél.: 653-9830.
61121 15-6 (12 fs) 119 B

Magasins à louer ou à vendre

MAISON de 4 pièces à louer ou à vendre, située à Charny. Bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-3424.
61208 18-6 (12 fs) 124

Maisons à louer

CHARNY — maison 6 pièces à louer, plus chambre de bain, chauffé, éclairé, taxes comprises. Tél.: 832-2618.
60968 8-6 (12 fs) 126

MAISONS à louer, Ville Bélair, logement 3 pièces dans maison seule. Grand terrain, entrée 220. Bel endroit, attenance au lac. Informations, Tél.: 842-5868.
16-6 (12 fs) 126

MAISON MEUBLEE A LOUER
à St-Jean Port-Joli
MAISON meublée à louer, beau site, prix raisonnable au mois ou à la semaine. S'adresser à: TREFFLE TREMBLAY, Trois-Saumons, Cté de L'Islet. Tél.: 2-8-11.
61211 18-6 (6 fs) 126

Maisons à vendre

PAROISSE St-Louis de France, magnifique résidence, 6 grandes pièces, beau site, entre boulevard Laurier et Chemin Ste-Foy, non loin Centres d'Achats, églises, écoles. Tél.: 527-3325.
60987 10-6 (v.s. au 25-6) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
60460 20-5 (1 ms) 127

CHARLESBOURG Est, 6 pièces meublées, grand terrain, lac artificiel, prix d'occasion. RAYMOND BELANGER. Tél.: 523-5352.
60638 28-5 (1 ms) 127

LEVIS, 58, St-Edouard, maison pierre, 48 pi. long, 8 appartements, près église, école. Cause départ. Pour informations, Tél.: 837-9832.
60964 8-6 (1 ms, 6 fs) 127

LIMITES de ville, abord nouveau boulevard Montmorency et d'Estimauville, grand terrain en partie ou en entier, 5 maisons rapportant grosse somme par mois. Excellente occasion à un prix convenable, cause maladie. Lauréat Dupuis, 1605, d'Estimauville, Tél.: 663-6292.
61034 10-6 (1 ms) 127

LIBRE A L'ACHETEUR
CHARLESBOURG, Maisons neuves, 5 pièces, bont fédéral. Acompte $400. — COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE. Tél.: 529-8120 ou 529-8121.
60804 1-6 (1 ms) 127

MAISON à vendre VILLENEUVE, près église, avenue Royale, deux logements, non chauffés. Pour informations, Tél.: 827-8655.
16-6 (3 fs) 127

MAISON située sur Avenue Royale, Beauport, 2 logements, système chauffage dans logements, pourrait servir pour commerce, aubaine. Pour informations, Tél.: 661-3470.
16-6 (3 fs) 127

Maisons à vendre

SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN
LTEE
321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121
60288 11-6 (s. au 2-7) 127

ANTOINE MORIN
et Associés Inc.
Courtiers en Immeubles
580 Grande-Allée Est
Tél. : 529-9551
60033 28-4 (1.j.s. au 25-6) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandés. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers, Tél.: 681-6358.
60639 28-5 (1 ms) 128

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
60280 11-6 (1 ms) Mdses Sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !
MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'été et d'automne au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. La CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
60814 4-6 (1 ms) Mdses sèches

Matériaux de const.

200 SOLIVEAUX, 3 x 10, longueur 45 pieds, 200 soliveaux 3 x 10, 26 pieds, un lot de B.C. Fir de toutes grosseurs, longueurs 25 à 40 pieds, 40 beams de fer 25 pieds de long, hauteur 18 pouces. S'adresser sur les lieux, coin rue St-Paul et Dalhousie ou par téléphone à: 523-9609, MARCEL FORTIN, Entrepreneur en Démolition, 235, rue Léonard, Québec.
61058 11-6 (1 ms) 137

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74, BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
60591 25-5 (1 ms) 137

5 SYSTEMES chauffage à l'eau chaude complet, avec calorifère en fonte, 150 calorifères, dernier modèle, hauteur 20 à 32 pouces. Soir, 523-9609 ou 235, rue Léonard, Québec.
25-5 (1 ms) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
61102 18-6 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur, Spécialité : réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
60589 25-5 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
61101 18-6 (1 ms) 140

On demande travail

UN ETUDIANT ayant terminé versification demande travail de tous genres pour la période des vacances. Pour informations. Tél.: 839-8547.
17-6 (3 fs) 156 A

Peinture — Vernis

RENE HUOT inc.
VITRES et PEINTURES
767, rue FLEURIE
523-7463
60626 24-5 (1 ms) 161

Propriété à vendre

MAISON neuve à revenus, direct du propriétaire, six logements, quartier Limoilou, près école et centre d'achat, tous loués. Tél.: 522-4457. Ecrire Casier Postal 3231, St-Roch, Qué.
61216 18-6 (12 fs) 178

PROPRIETE COMMERCIALE
A VENDRE OU
MAGASIN A LOUER
RUE ST-JOSEPH Est, centre des affaires magasin avec 2 vitrines modernes, plus soubassement fini, 7 flats. Bon revenu. S'adresser à Jacob Ash. Tél.: 525-4507.
60734 28-5 (1 ms) 178

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest, Tél.: 529-9648.
60278 11-6 (1 ms) 189

BEATTY SERVICE

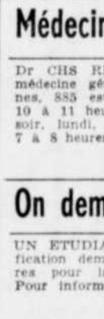

Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix
Pièces pour toutes marques.
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
59234 2-6 (mar.j.s. au 28-7) 188 A

Rembourrage

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
60278 11-6 (1 ms) 189

Roulottes

ROULOTTE à vendre, 18 pieds, bien équipée, chauffage, frigidaire, poêle, toilette. S'adresser: 60, Boulevard des Français, Ville Montmorency.
10-6 (12 fs) 192 A

Servantes demandées

FILLE de campagne, ouvrage général, 2 enfants, 8 et 3 ans. Bon chez-soi. Pour informations, Tél.: 529-1156.
61055 11-6 (8 fs) 198

FILLE ou femme désirant se faire un chez soi, pour détail, écrire: LEO FERLAND, 164, rue de l'Armée, Québec 8.
61122 15-6 (6 fs) 198

AIDE FAMILIALE, ouvrage général, bon salaire, soirées libres. Adultes seulement. S'adresser à Tél.: 523-1202 ou 524-8023.
61175 17-6 (4 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS. Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec. Tél.: 522-1003.
59231 31-5 (mar.j.s. au 28-7) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION ! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial : 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
60631 28-5 (mar.j.s. au 26-7) 204

AVIS AUX FUMEURS

40,000 livres de tabac à sacrifier à $0.50 la livre. 50,000 gros cigares à $0.05. Tabac à cigarettes en demi-livre, $1.40. JOSEPH TREMBLAY, 245, rue St-Vallier Ouest, Québec.
21-4 (mar.j.s. au 18-6) 204

Téléviseurs à vendre

INCROYABLE ! seul atelier reconditionnant votre télévision, trouble de châssis, jobbé $12. garanti, lampes neuves 17-21-24 pouces, $18.95 garantie 12 mois. Télévision $30. à $190. garanties 1 an. Location $10.00 par mois montants versés crédités si désireux d'acheter. PLANTE & GAGNON, 773, rue St-Vallier Ouest. Tél.: 681-5496.
59753 22-4 (j.v.s. au 18-6) 209B

Radio-Communication

RADIO-TELEPHONE C.B.-3A., Hallicrafter et "walkie-talkie" à vendre. ROLAND PEPIN, 426, Ste-Angès, Québec. Tél.: 523-1857.
11-18-25-6 (3 fs) R.C.

Terrains à vendre

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains égouts, aqueduc, 10% comptant, 1% par près église, école, différentes grandeurs, mois. Hâtez-vous pour un meilleur choix. ODILON HAMEL. Tél.: 623-2787.
60552 21-5 (j.v.s. au 23-7) 210

BEAUX TERRAINS à bâtir sur le Boulevard Martineau à St-DAVID. — Pour informations; Tél.: 837-8382.
16-6 (3 fs) 210

MAGNIFIQUE terrain à Québec, près école et centre industriel, possibilité six logements et plus. Direct du propriétaire. Tél.: 522-4457 ou écrire Casier Postal 3231, St-Roch, Qué.
61215 18-6 (12 fs) 210

TERRAIN, bord rivière, Château 70 x 100, $0.20 le pied. Pour ations, s'adresser à Tél.: 522-7270.
61212 18-6 (12 fs) 210

AVENUE Monument, Giffard, gran- pa: 10. Proximité de toutes communications. Information, TEL.: 653-2696.
61203 18-6 (12 fs) 210

PLACE St-Laurent, Cap-Rouge, terrains, grandeur au choix de l'acheteur, évaluation municipale $0.35. Directement du propriétaire, à sacrifier $0.10 le pied carré. Tél.: 653-3426 ou 522-1742.
61201 18-6 (12 fs) 210

Terres à vendre

TERRE boisée, située dans la banlieue de Québec à vendre, un arpent x 15, limitée à la route. Pour informations, Tél.: 872-7411.
17-6 (3 fs) 212

TERRE à bois de 60 arpents, à vendre. Pour informations, s'adresser à: 361, Boul. St-Gérard, Ville Bélair.
61124 17-6 (4 fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS terre à culture abandonnée, en banlieue de Québec. Paierais comptant. Ecrire à Casier Postal 133, LIMOILOU, Québec 3.
61060 17-6 (1 ms, 6 fs) 213

Vendeurs demandés

VENDEUR

Une entreprise d'envergure internationale, spécialisée dans la fabrication de produits servant à l'entretien des chaussures (produits vendus par les marchands de chaussures au détail), recherche un vendeur sérieux, possédant beaucoup d'ambition professionnelle. La préférence sera accordée à un candidat marié, âgé de 25 à 35 ans et ayant une voiture de modèle récent. Le nouveau vendeur desservira la province de Québec et répondra directement au siège social canadien de la société à Montréal.

VOICI CE QUE NOUS OFFRONS:
- salaire et commission,
- augmentation à la fin du troisième et du neuvième mois,
- généreuse indemnité pour la voiture,
- frais de voyage payés,
- assurance collective et autres avantages marginaux.

Discrétion assurée. Les membres de notre personnel ont été informés de la publication de cette offre d'emploi. Envoyez votre réponse, accompagnée d'une photo récente, à:
Casier No 1998
L'ACTION,
Québec 2, Qué.
16-6 (3 fs) 214

Yachts — Canots

CHALOUPE en bois à vendre Peterborough, équipée, 16 pieds. Pour informations, Tél.: 527-2132.
60927 7-6 (12 fs) 217

Lapin bizarre

L'hyrax ou daman, petit ongulé d'Afrique vivant dans les rochers, ressemble au lapin, mais il tient en même temps de l'éléphant et du rhinocéros, en miniature.

Grace à l'Expo

Le plus petit pays qui participera à l'Exposition universelle de 1967 dans la métropole sera la principauté de Monaco. Et l'on espère à cette occasion recevoir le couple princier Rainier et Grace.

Décès de M. Rhéaume

M. Odina Rhéaume, rentier, époux en premières noces de feu dame Marie-Louise Légaré et en secondes noces de dame Cécilia Rhéaume, est décédé le 15 juin, à Lac St-Charles, à l'âge de 81 ans et 8 mois. Il demeurait à 100, 1ère Avenue.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Louis Rhéaume (Marguerite Auclair), Mme Vve Joseph Rhéaume (Marie-Jeanne), M. et Mme Lorenzo Rhéaume (Blanche Auclair), M. et Mme Noël Beaulieu (Marguerite) M. et Mme Marcel Rhéaume (Alice Rhéaume), M. et Mme Robert Rhéaume (Irène Rhéaume), Sr Claude-de-la-Colombière (Lucienne), Mme Vve Charles-Aimé Lefebvre (Rita), M. et Mme André Rhéaume (Jacqueline Rhéaume), M. et Mme Rosaire Rhéaume (Simone Renaud), M. et Mme Désiré Rhéaume (Jeannette Renaud), M. et Mme Léo Rhéaume (Marguerite Beaulieu) M. et Mme Georges-Emile Rhéaume (Pauline Rhéaume), M. et Mme Jean-Marie Rhéaume (Lucile Rhéaume), M. et Mme Charles-Aimé Talbot (Carmelle), M. et Mme Jean-Claude Rhéaume (Monique Rhéaume); ses soeurs: Mme Vve William Martel (Delphine), Mme Vve Joseph Rhéaume (Emma), ainsi que plusieurs beau-frères et belles-soeurs, 63 petits-enfants et 6 arrière petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 10, rue Delâge.

Les funérailles auront lieu samedi, 18 juin, en l'église du Lac St-Charles.

Décès de dame Edmond Bélanger

Mme Edmond Bélanger, née Alice Chouinard, épouse de feu Edmond Bélanger, demeurant à Maison de Repos Grand Bois, St-Gérard Majella est décédée le 17 juin à l'âge de 85 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte: sa fille et son gendre, M. et Mme Olivier Vallerand (Marguerite), de Montréal, sa soeur; Mme Georges Landry, ainsi que plusieurs petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Ste-Foy.

Les obsèques auront lieu lundi le 20 juin en l'église Notre-Dame du Chemin. L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée.

Mort de Monsieur Willie Hallé

M. Willie Hallé, époux de dame Laure Cantin, et demeurant au 34 rue de la Fabrique à St-Romuald, est décédé le 16 juin 1966 à St-Romuald à l'âge de 79 ans et 7 mois.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme J.-B.-E. Coulombe (Yvette) de Charlesbourg; Mlle Patricia Hallé, g.m.g., de Montréal; M. l'abbé Jean-Marie Hallé, directeur spirituel à l'Ecole Apostolique de Lévis; M. le Dr et Mme Georges Lambert (Marcelle) de St-Romuald; M. et Mme Roger Hallé (Marie-Paule Gagné) de Plessisville; M. l'abbé Louis-Philippe Hallé, vicaire à l'Ancienne-Lorette; Mlles Michèle et François Hallé de St-Romuald; M. le Dr et Mme Marc Hallé (Evelyne Parke) de St-Romuald; ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs: M. et Mme Egide Hallé (Maria Bégin) de Québec; M. et Mme Donat Hallé (Marie-Anne Beaudoin) de Breakeyville; M. Octave Hallé de Québec; Mme Joseph Laflamme (Hélène Hallé) de Québec; Mlles Marie-Jeanne, Graziella, et Valéda Hallé de Québec; Mme Vve Henri Dumont (Berthe Cantin) de Lévis; Mme Maurice Cantin (Marie-Ange Couture) de St-Lambert; Sr Marie-Immaculée-Conception (Adrienne Cantin) de la Congrégation des Augustines de Gaspé; Sr Marie-de-l'Assomption, assiste - générale, Marie-Anne Cantin) au couvent de St-Damien; Sr St-Daniel, supérieure, (Yvonne Cantin) du Foyer Ste-Marie à Lévis; Sr St-Jean-de-Brébeuf, supérieure, (Germaine Cantin) au Couvent d'East Broughton; toutes trois de la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

La dépouille mortelle est exposée à 96 rue de la Fabrique à St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures 30 en l'église de St-Romuald; l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée.

Pour la protection des eaux navigables

Ottawa (PC) — Le député libéral de Vancouver-Burrard, M. Roland Pasford, a présenté un bill aux Communes prévoyant la modification de la loi sur la protection des eaux navigables afin de prévenir la pollution de ces eaux.

M. Basford a dit que la loi actuelle ne prévoit rien pour empêcher la pollution.

Le bill a été lu une première fois.

Flottement médical

Les accidentés suédois, souffrant de graves brûlures, verront leurs terribles souffrances diminuées selon une nouvelle méthode. On utilisera des "coussins d'air" grâce auxquels le corps du malade flottera littéralement à une fraction de pouce du matelas du lit.

Funérailles de Mme J. A. Levesque

Un bel hommage a été rendu le 10 mai 1966 à la mémoire de dame Georgine Boivin, épouse de J.A. Levesque, homme d'affaires bien connu de Québec, décédée le 6 mai à l'âge de 60 ans 8 mois. Mme Levesque demeurait à 60 Royal Roussillon, Québec.

En l'église St-François d'Assise la cérémonie religieuse fut très imposante, la levée du corps a été faite par Mgr Guillaume M. Deschênes, P.D. D.T. Dph. V.U., curé de la paroisse et le service chanté par le Rév. Père Albert Levesque, O.P. assisté de MM. les abbés P.E. Goudreau et C. Poulin comme diacre et sous-diacre, le chant a été exécuté par la chorale St-François d'Assise.

Au départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 990 1ère Avenue, dirigé par M. J.-Marie Cloutier et précédé de deux landaus remplis de fleurs, le deuil était conduit par son époux, ses enfants et petits-enfants, le frère de la défunte, son gendre, ses beaux-frères et neveux.

On remarquait également : Mme E. Chabot, R. Barbeau, J.-A. Laberge, R. Dutil, C. Lebel, P.-E. Bleau, J.-C. Dion, A. Lortie, J. Létourneau, A. Nolet, G. Lafrance, A. Fortin, H. Auclair, J.-A. Turmel, M. Berti, D. Auclair, M. Gauvin, M. Allard, C. Mercier, J. Robitaille, E. Hallé, C. Gagnon, J. Leduc, A. Chouinard, J.-R. Gagnon, M. Bolduc, Raymond Bélanger, notaire, Mtre Armand Maltais, Médéric Robichaud, échevin, J.-S. Trottier de la Banque Canadienne Nationale, l'honorable juge Eugène Marquis et un grand nombre d'autres personnes.

A l'église, il y avait aussi les soeurs de la défunte, les belles-soeurs et nièces de même que les Rév. SS. St-Albert de Rome et SS. Frs du Sauveur des dames de la Congrégation et belle-soeur de Mme Levesque.

La défunte repose au cimetière St-Charles dans le lot familial auprès de ses deux enfants, Léopold et Francine.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Décès de M. C.-E. Raymond à R.-du-Loup

A l'hôpital de Rivière-du-Loup, le 16 juin, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Charles-Eugène Raymond, époux en premières noces de feu dame Annie Laflamme et en secondes noces de dame Zoé Martel.

Il laisse dans le deuil ses fils: Robert, professeurs à la faculté des sciences de Laval, Maurice, ingénieur mécanicien de locomotive, de Rivière-du-Loup, Roger, courtier d'assurance de Québec, et Zoël, courtier d'assurance de Cacouna; ses filles: Mme Raymond Perreault (Raymonde), de Laval; Mme Henri April (Anne-Marie), de Rivière-du-Loup; ses gendres: Raymond Perreault, ingénieur de Laval; Henri April, policier de Rivière-du-Loup; ses belles-filles: Marcelle (Mme Robert Raymond), Lucia (Mme Fernand Raymond), Gilberte (Mme Maurice Raymond), Denise (Mme Roger Raymond), Aline (Mme Zoël Raymond); son frère, M. J.-Aurèle Raymond de Noranda, et une soeur, Mme J.-E. St-Pierre, de St-Laurent.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Marc-André Rioux, 169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, et les funérailles auront lieu lundi, le 20 juin, à 10 heures, en l'église de St-Ludger; inhumation au cimetière St-Patrice.

Décès de M. J.-H.-J. Gosselin

Monsieur J. H. J. (Jimmy) Gosselin, ex-représentant de la Pharmacie Brunet, époux de dame Rose Anna Cloutier, est décédé le 14 juin 1966. Monsieur Gosselin demeurait au 979, avenue Des Erables, Québec.

Outre son épouse Monsieur Gosselin laisse dans le deuil sa belle-mère Mme Eugène Cloutier; son frère, ses soeurs et sa belle-soeur: M. et Mme Henry Gosselin, Mme Ernest Garneau (Maggie), Mlle Mary Gosselin; ses neveux et nièces: Dr. et Mme Paul Lockwell, Mme Nellie G.-Dupont, Mlle Mary Garneau, Mlle Maggie Garneau, Dr. et Mme Marcel Chabot, M. et Mme Roger de Courcy, M. et Mme René Couture, Mme Alexandre Robitaille, M. et Mme J. De Blois, M. et Mme Paul Gosselin, M. et Mme Georges Gosselin, M. Marcel Gosselin, son petit-neveu, M. et Mme Jean-Paul Lockwell, M. et Mme Jacques Auger, M. et Mme Jean-Marie Garneau, M. et Mme Maurice Auger, M. François Auger, Mlle Yolande Auger, M. Jean Auger.

Monsieur Gosselin repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille. Les funérailles auront lieu samedi le 18 juin 1966 en l'église Notre-Dame - du - Chemin et l'inhumation au cimetière St-Charles.

SERVICES SPÉCIAUX

18-6 (s. au 16-6) S.S.

Monument de Distinction

SOLIDE ET GARANTI
Fait par la manufacture la mieux organisée . . .
Achetez directement de la manufacture. Visitez nos ateliers et voyez la différence.
Catalogue sur demande.
Laforce & Fils
1029, St-Vallier Ouest.
QUEBEC - TEL.: 527-0854
60634 28-5 (s. au 18-6) S.S.

NOUVELLE ADRESSE
A.-F. BARDOU
ENR.
FLEURISTE
1664 Ch. St-Louis
527-3568
60632 28-5 (s. au 18-6) S.S.

ACAPULCO
(MEXIQUE)
EXCURSION 21 JOURS
3 repas compris (Argent Canadien) $480.
HOTEL Los Siete Mares ACAPULCO
ON PARLE FRANÇAIS
Claude Chevalier
Québec - Tél.: 661-7194
C.P. 120, Acapulco, Gro. Mexico
61042 11-6 (s. au 2-7) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN

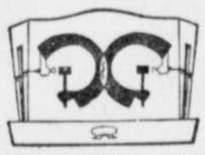

MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Livraison partout au Canada.
Catalogues et prix sur demande.
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec
TEL. : 527-9654
OUVERT LE SAMEDI
60627 25-5 (1 mer.s. au 23-7) S.S.

Camélia ENR.
Spécialiste
FLEURS PERMANENTES

870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417

VENTE EXTRAORDINAIRE

de
MONUMENTS FUNERAIRES
à sacrifier
EN BAS DU PRIX COUTANT
Cause de maladie. JAMAIS vue à Québec. Une simple visite sur le terrain vous convaincra.
Villeneuve & Frère
1050 CANARDIERE
Tél.: 523-7482 - 523-5394
60176 (s. au 16-7) S.S.

avis de décès

BOUFFARD. — A Québec, le 16 juin 1966, est décédée dame Georgianna Labbé, épouse de feu M. Emile Bouffard, demeurant à 394, rue Ste-Agnès.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224, St-Vallier ouest, à 9 heures 45, pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus, et de là au cimetière St-Charles.
17-6 (2 fs)

BUTEAU. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 16 juin 1966, à l'âge de 49 ans et 2 mois, est décédée dame Cécile Vézina, épouse de M. Gérard Buteau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115 St-Louis, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier en Bas et de là au cimetière paroissial. 17-6 (2 fs)

LEMIEUX. — A Montréal, le 10 juin 1966, à l'âge de 63 ans et 6 mois, est décédé M. Eric Lemieux, fils de feu M. Joseph Lemieux et de dame Emilie Sirois, autrefois de Lévis.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 16 juin, à 9 heures 30, en l'église de Ste-Jeanne D'Arc et l'inhumation au cimetière de St-David. 17-6 (2 fs)

COCHRANE. — A l'hôpital Laval, le 16 juin 1966, à l'âge de 33 ans, est décédée Mlle Gisèle Cochrane, fille de M Emmanuel Cochrane et de dame Doria Asselin, demeurant à 316, 108e Rue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enr., 4,100 Boul. Ste-Anne, à 8 heures 45, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial.
17-6 (2 fs)

COULOMBE. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 16 juin 1966, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Cléophas Coulombe, époux de feu dame Marie-Louise Coulombe.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Laurent Normand, 115, rue St-Louis, à 9 heures 45, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.
17-6 (2 fs)

FINET. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 16 juin 1966, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Gaston Finet, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de dame Médéra Gagné, demeurant à 88 Napoléon, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie.
17-6 (2 fs)

GAGNE. — A Charlesbourg, le 16 juin 1966, à l'âge de 74 ans et 10 mois, est décédé M. Albert Gagné, époux de dame Alice Lachance, demeurant à 9060, 1ère Avenue, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière St-Charles.
17-6 (2 fs)

GLODE. — A Québec, le 16 juin 1966, à l'âge de 83 ans et 3 mois, est décédée dame Délima Racine, épouse de feu M. Frank Glode senior, demeurant à 342, des Commissaires.

Les obsèques auront lieu lundi à 10 heures.

Départ du funérarium Lépine, 705, St-Vallier, à 9 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.
17-6 (2 fs)

HALLE. — A St-Romuald, le 16 juin 1966, à l'âge de 79 ans et 7 mois, est décédé M. Willie Hallé, époux de dame Laure Cantin, demeurant à 34, de la Fabrique, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 10 heures 15, pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.
17-6 (3 fs)

LABERGE. — A Québec, le 17 juin 1966, à l'âge de 66 ans et 3 mois, est décédé M. Antonio Laberge, époux de dame Duplanti-Montmorency, demeurant à 249, Des Saules Ouest.

Les funérailles auront lieu mardi, le 21 juin. L'heure sera annoncée plus tard.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, pour l'église de Ste-Odile, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 18-6 (2 fs)

MOREL. — A Québec, le 16 juin 1966, à l'âge de 72 ans, est décédée Mlle Bernadette Morel, fille de feu M. François Morel et de feu dame Adèle Morel, demeurant à 1650, boulevard Laurier.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures

Départ de la résidence, 1650, boulevard Laurier, à 8 heures 45, pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière St-Louis de Courville.

Le trajet se fera en automobile.
16-6 (3 fs)

**NAUD.

La fête du Sacré-Coeur au parc Victoria

Nous devons répondre par des actes à l'amour que Jésus nous a témoigné

— Le Cardinal Maurice Roy

● Le Salut du St-Sacrement, hier soir, au Parc Victoria, à la fête du Sacré-Coeur, a été célébrée par le Provincial des Pères Oblats de Marie-Immaculée, le Père Henri Barabé (au centre sur la photo), assisté du Père Maurice Delisle, o.m.i. (à sa gauche) responsable de la fête annuelle du Sacré-Coeur au Parc Victoria et du Père Marcel Mercier, o.m.i. directeur du collège Victor-Lelièvre (à sa droite). (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

C'est Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec qui a célébré la messe et prononcé l'homélie hier soir au cours de la fête au Sacré-Coeur qui s'est déroulée au stade du Parc Victoria. A cette occasion, Son Eminence a souligné le témoignage de foi au Seigneur que marque cette fête qui groupait près de 5,000 personnes malgré la température incertaine. Il a de plus mis en évidence la nécessité de répondre par des "actes" à l'amour que Jésus-Christ nous a témoigné en souffrant et en mourant pour nous.

Il a dit textuellement :

Mes frères.

"Une fois de plus , nous voici donc tous réunis autour du reposoir à l'occasion de la fête du Sacré-Coeur de Jésus. Vous êtes venus spontanément, hommes de tous les coins de la ville et des environs : quelle heureuse rencontre que celle de tous ces chrétiens qui, après le travail du jour, se serrent les coudes ce soir pour rafraîchir leur âme dans la même prière et se restaurer à la même table de famille. Vous avez fait cette démarche, vous avez voulu vous rencontrer ici tous ensemble, parce que Dieu lui-même a fait le premier pas. Il est venu le premier au-devant de vous. Il est descendu sur la terre, il s'est fait homme dans le sein de la Vierge Marie, il a habité parmi nous. Ce fut la grande rencontre de Dieu avec son peuple, l'Incarnation, le passage de Jésus-Christ sur la terre.

Jésus l'HOMME DES PETITS

"Jésus est venu, il nous a parlé. Il n'a pas fait un discours comme un savant qui expose une théorie en des termes abstraits; il a parlé le langage de tout le monde, il s'est mêlé à la foule qui le pressait de toute part, au point que ses disciples craignaient parfois qu'il ne soit écrasé; il s'est penché sur les malades, il a réconforté les malheureux; il a connu comme nous la fatigue, la souffrance, la mort.

"Nous voulons maintenant nous tourner vers le Sauveur qui s'est donné pour nous. Nous venons ici ce soir pour faire un acte de foi. Croire, avoir vraiment la foi, cela veut dire : ne pas se contenter de regarder à la surface des choses, écouter distraitement toutes les paroles qui frappent nos oreilles, vouloir juger tout seul même des réalités qui nous dépassent infiniment. Croire, c'est accepter sérieusement la parole de Dieu, c'est NE PAS LAISSER s'éteindre dans son âme la lumière de la foi à cause d'un doute qui nous trouble un moment, c'est aller au-delà des mots difficiles à comprendre, au-delà des formules qui nous paraissent obscures : c'est aller tout droit à Dieu qui nous parle, à Jésus, notre Maître, qui est venu Lui-même, qui a payé de sa Personne, qui nous a aimés de tout son coeur.

"L'Apôtre saint Jean a vécu tout près de Jésus, il l'a écouté chaque jour ; voyez comment il nous fait connaître son Sacré-Coeur : "A ceci nous avons connu la charité: c'est qu'il a donné sa vie pour nous; et nous, nous devons aussi donner notre vie pour nos frères. Si quelqu'un possède les biens de ce monde, qu'il voit son frère dans le boin et lui ferme son coeur, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ? Mes petits enfants, n'aimons pas en paroles ni avec la langue, mais en acte et en vérité". (I Jean 3-15).

"Donnons notre foi à Jésus qui nous parle; aimons Dieu et aimons tous nos frères avec le Sauveur qui souffre et meurt pour nous.

"Ce soir, nous nous arrêtons devant le Christ souffrant. Jésus nous a sauvés, il s'est donné pour nous, il s'est mis à notre service à chaque instant de sa vie sur la terre, dans chacune des actions qu'il a faites. Mais ce don complet de lui-même, nous le voyons encore mieux pendant les heures terribles qui précèdent et qui préparent sa mort sur la croix. Avant de ressusciter glorieusement, Jésus a connu la trahison, l'agonie, la mort: Il nous a dit lui-même : il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

"Ne craignons pas de nous arrêter un peu devant Jésus qui souffre pour nous. L'Apôtre saint Paul n'avait pas peur de montrer aux nouveaux convertis le Christ cloué sur la Croix pour sauver les âmes. Il écrit aux chrétiens de Corinthe : "Pour moi, frères, quand je suis venu chez vous, je ne suis pas venu pour annoncer le témoignage de Dieu avec le prestige de la parole ou de la sagesse. Non, je n'ai rien voulu savoir parmi vous sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié". (I Cor. 2-2).

"C'est lui, mes frères, que nous venons rencontrer ce soir. Celui qui le premier est venu au-devant de nous, celui qui nous a montré comment travailler et comment souffrir, celui qui a aimé ses frères dans le monde entier à tel point qu'il a accepté de souffrir et de mourir pour eux.

"La foi qui nous sauve, l'amour de Dieu, c'est cette rencontre sincère avec le coeur de Jésus souffrant pour nous.

L'AMOUR EN ACTES

S'il y a près de vous, dans votre maison, des personnes que vous aimez de tout votre coeur depuis bien des années, vous vous rappelez sans doute, de temps en temps, tel ou tel moment de votre vie où l'amour qui vous unit s'est exprimé avec plus de force et a été senti plus profondément dans vos coeurs. Il y a eu les heures de joie profonde, le jour du mariage, celui de la naissance d'un enfant, d'une première communion. Mais il y a aussi les heures graves où l'angoisse et la souffrance sont entrées chez vous, celles où la maladie ou la pauvreté ont frappé à votre porte. C'est alors que vous avez vu quels sont ceux qui vous aimaient vraiment : ceux qui ont partagé vos soucis, qui ont cherché à vous aider, qui ont fait des sacrifices pour apporter du secours, du réconfort, de l'affection. C'était une épouse qui a montré un courage extraordinaire et qui vous a soutenu dans l'épreuve; des enfants qui ont manifesté un sérieux au-dessus de leur âge et qui ont fait plus que leur part pour vous aider; c'est un ami qui a payé de sa personne pour vous donner un coup de main. Quand vous pensez à ces heures-là, vous vous dites aujourd'hui : je sais maintenant quels sont sont ceux sur qui je puis compter, ceux qui m'aiment vraiment, ceux qui ont du coeur.

"C'est aussi dans les heures de la Passion douloureuse et du crucifiement que Jésus nous donne la mesure de son amour pour nous et qu'il nous découvre le Coeur qui a tant aimé les hommes.

"Mais ce jour de l'agonie et de la mort de Jésus n'est pas un simple souvenir. C'est un jour qui continue sans cesse à travers les siècles, parce que Jésus est toujours vivant, toujours présent dans son Eglise. La messe à laquelle nous participons en ce moment, comme chacune des messes qui seront célébrées jusqu'à la fin du monde, place devant nous, sur l'autel, dans le mystère du Saint-Sacrement, Jésus tel qu'il s'offrait pendant la dernière Cène et sur le Calvaire. Saint Paul le rappelait aux premiers chrétiens: "Chaque fois en effet que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'Il vienne". (1 Cor. 11-26). Nous sommes donc autour de Jésus qui meurt pour nous, pour ressusciter et nous donner la vie. Nous sommes venus, Seigneur, parce que Vous nous avez aimé le premier. Nous vous demandons d'habiter dans nos coeurs par la foi, de nous apprendre à aimer Dieu notre Père et tous les hommes, qui sont nos frères, parce que vous avez donné votre vie pour chacun de nous. En Vous offrant, sur cet autel, nous offrons notre foi, notre travail, nos soucis, nos souffrances, nos joies et toute notre vie pour le salut du monde. Gardez-nous unis autour de votre Sacré-Coeur".

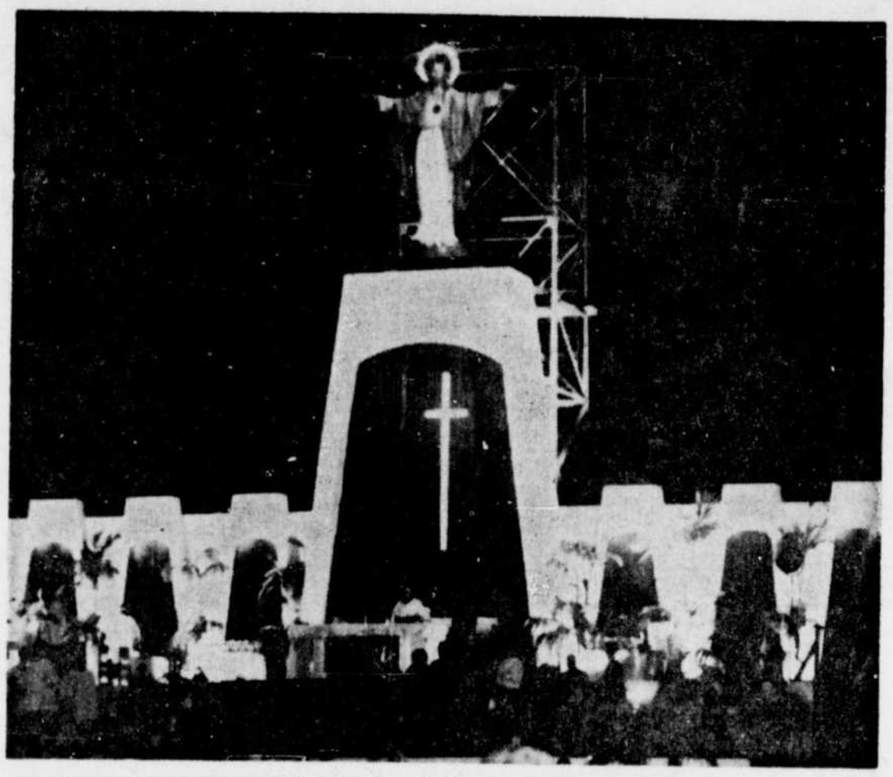

● Sous la responsabilité du Père Maurice Delisle, o.m.i. qui a pris la relève du Père Lelièvre dans l'organisation de la Fête du Sacré-Coeur au Parc Victoria, le "comité du Sacré-Coeur" y avait érigé cette année un magnifique reposoir orné de velours rouge, monté sur une charpente d'acier. Près de 5,000 personnes ont assisté hier soir à cette fête populaire malgré la température incertaine. (Photo l'Action, par Marcel Laforce).

Foule recueillie à la traditionnelle fête du Sacré-Coeur au parc Victoria

Malgré une température incertaine, malgré un début d'orage électrique, quelque 5,000 personnes ont assisté hier soir à la traditionnelle fête du Sacré-Coeur qui a eu lieu au stade du Parc Victoria. L'érection du reposoir était sous la responsabilité du Père Maurice Delisle, o.m.i. qui a pris la relève du Père Lelièvre dans l'organisation de cette fête populaire.

Ce reposoir magnifiquement orné de velours rouge est l'oeuvre du "comité du Sacré-Coeur" formé de quelques 60 hommes, chargés spécialement de recueillir des fonds pour la fête annuelle au Sacré-Coeur. Hier soir, l'animation de la foule était l'oeuvre du Père Louis-Philippe Audet des Pères du St-Sacrement. La chorale était composée des scolastiques des Pères du St-Sacrement.

De son côté, le Provincial des Oblats, le Père Henri Barabé, qui a officié au Salut du St-Sacrement qui a précédé la messe, a prononcé une allocution dans laquelle il a rappelé que "Dieu nous aime" et dans laquelle il a enjoint l'assistance à se repentir, à se convertir, à accepter certains petits sacrifices pour pouvoir répondre à cet amour par des actes concrets.

C'est Son Eminence le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, qui a célébré la messe et qui a prononcé l'homélie à la messe de 10 hres 30. Dans son sermon, il a rappelé que cette fête est plus particulièrement la fête des petits: à ce sujet il a souligné que Notre-Seigneur ne nous avait pas parlé en termes savants.

Il a de plus souligné que Dieu nous a suffisamment aimé jusqu'à souffrir et mourir pour nous et que nous devons répondre à cet amour par des actes concrets.

On sait que la fête du Sacré-Coeur est soulignée à Québec par une fête populaire grandiose qui se déroule chaque année au Stade du Parc Victoria. A cette occasion, des milliers de personnes se confessent dans les confessionnaux latéraux en plein air et manifestent collectivement leur dévotion au Coeur Sacré de Jésus.

Message du chanoine Pichette aux délégués de la FNS

(par Réjean Lizotte)

Le chanoine Henri Pichette, aumônier de la CSN, s'est adressé hier aux délégués de la Fédération nationale des Services réunis en congrès à Québec depuis 4 jours. Il les a incité à la souplesse. Les compromis auxquels vous pourrez arriver, a-t-il déclaré en substance, ne devront pas être motivés par des prestiges à conserver ou des traditions à sauvegarder.

Il a mis en garde les délégués contre toute position de rigidité au risque d'en arriver à des situations intenables. Il a tenu à leur souligneer que les compromis étaient parfois les seules solutions.

Le chanoine qui est un vétéran dans le syndicalisme a dit craindre dans les mois à venir un certain nombre de conflits, mais a-t-il dit, cela est inévitable à cause de la croissance extrêmement rapide du mouvement syndical dans la province.

Il a abordé le sujet des négociations en cours des employés d'hôpitaux en faisant remarquer que les dispositifs pris à l'heure actuelle l'avaient été à juste titre. Il s'est associé à la Fédération pour déclarer que les négociations qui se poursuivent depuis plusieurs mois avaient été trop lentes.

Pour ce qui est des conflits internes de la Fédération, le chanoine a fait appel à la bonne volonté des délégués pour qu'ils en arrivent à une solidarité et une harmonie toujours plus grandes. Les heurts sont cependant de son propre aveu inévitables mais il a demandé à ce qu'on ne détruise pas l'autonomie des groupes inférieurs.

Le thème du congrès étant "L'éducation par l'action", le chanoine Pichette, a tenu à féliciter la Fédération pour les initiatives qu'elle a prise dans ce domaine et les a encouragés à poursuivre cette tâche sans trop se préoccuper des sommes d'argent qu'il faut y mettre.

Referrant au Conseil supérieur de la Santé auquel le président Dalpé et le premier ministre Johnson ont fait allusion dans leurs allocutions, il a incité les congressistes à réclamer leur place dans ce Conseil comme participants à part entière et non comme inférieurs.

En terminant le chanoine a souligné la nécessité pour tous de mesurer les conséquences de leurs gestes collectifs de façon à ne pas engager les institutions dans des chemins sans issue.

De retour d'Afrique

Soeur Rolande Langevin des Soeurs de l'Immaculée-Conception est de retour au Canada après un séjour de 14 ans dans les missions d'Afrique. Elle profite de l'occasion pour saluer tous ses parents et amis. Sr Rolande Langevin est la fille de dame Ulderic Langevin de Québec.

CALENDRIER

SAMEDI, 18 JUIN 1966
S. Ephrem

Demain :
3e dimanche après Pentecôte
Les marées de samedi le 18
Hautes: 6.35 a.m. — 7.20 p.m.
Basses: 1.42 a.m. — 2.44 p.m.
Les marées, dimanche 19 juin
Hautes: 7.17 a.m. — 8.02 p.m.
Basses: 2.29 a.m. — 3.32 p.m.
Les marées de lundi le 20 juin
Hautes: 8.03 a.m. — 8.48 p.m.
Basses: 3.15 a.m. — 4.19 p.m.

SOLEIL: Lever: 4.11 Coucher: 7.50
LUNE: Lever: 4.27 Coucher: 9.17

PHASES DE LA LUNE EN JUIN
Pleine lune le 3. à 2 h. 40 a.m.
Dernier quart. le 10. à 11 h. 58 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.
Nouvelle lune le 18. à 3 h. 09 p.m.
Prem. quartier le 25. à 8 h. 22 a.m.

Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H. P.)

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Supports orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc . . .
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale
Marchande
1091, rue St-Jean Est, Québec 4
Tél. : 522-7553

MATERIEL DE REMPLISSAGE
GRATUIT
Chargé gratuitement dans vos camions à notre carrière ou livré pour le prix du transport
CIMENT DU ST-LAURENT
Tél. : 663-7831

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

les radios d'autos on connaît ça !
VENTE et SERVICE
DROLET RADIO D'AUTO
495 RUE CARON, QUEBEC 2, P.Q. - 529-0301

NOUVEAUX DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS et USAGES - Représentant exclusif "ROTO"
Procédé à stencil et encre — Procédé liquide (alcool)
Ameublement du Bureau en bois et en métal.
A.B.C. Stencil, Machines et Ameublement de Bureau Inc.
1375 ouest, boul. Charest (Centre Charest) coin ave St-Sacrement
Tél. : 681-0535
ETABLIE DEPUIS 23 ANS

A LIQUIDER
Pelle "LORAIN" ¾
Treuil GLYDE
5,500 lbs
Compresseur
110 p.c.
529-5395

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 50 — Tél. : 525-4621

STUDIO GIRL DU CANADA
On demande des vendeuses pour cosmétiques de marques réputées, garantis par Good Housekeeping.
Territoires libres dans la ville et la banlieue. Forte commission.
S'adresser : 1031, rue FOURNIER - Tél. : 653-0908

CAMP ECOLE KENO
Colonie de vacances pour garçons de 12 à 14 ans, située dans un coin merveilleux des Laurentides comté de Portneuf. Dirigée par les Pères Maristes de Sillery.
ACTIVITES: Natation, canotage, science naturelles, hébertisme.
Encore quelques places disponibles
POUR RENSEIGNEMENTS :
Rév. Père Paul Bélanger
2315 Chemin St-Louis,
Sillery, Tél. : 681-4167

L'ACTION offre à la FUTURE MARIEE
Un excellent choix de FAIRE-PARTS CARTES de RETOUR CARTES DE REMERCIEMENTS NAPPERONS etc.
Prenez rendez-vous avec un de nos vendeurs qui vous soumettra échantillons, prix et tous les renseignements désirés sur cette papeterie.
Signalez : 522-4771 demandez le local 19
(Nous desservons le Québec Métropolitain)

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél. : 525-7164

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Timbre PROVINCIAL
ECHANGEABLE EN TOUT TEMPS
VALEUR 1 MILLIEME — QUEBEC
TOUJOURS PLUS POPULAIRE!
UN NOUVEAU GROS LOT DU TIMBRE PROVINCIAL
Voyez notre programme "Composez 999" à Télé 4, de 10h.30 à 11h., à partir de mardi le 21 juin

CHEF DE LA PUBLICITÉ
Nous cherchons une personne pour diriger la programmation et l'exécution de notre publicité de langue française. Le travail comporte, en particulier, la réalisation de catalogues, brochures, dépliants et ciné-fiches, de même que l'organisation de campagnes publicitaires destinées à appuyer la diffusion des films de l'O.N.F.
Le candidat doit posséder une excellente connaissance de la langue française et plusieurs années d'expérience directement reliée à ce genre de travail.
S'adresser au
Directeur du Personnel
OFFICE NATIONAL DU FILM
C. P. #6100 — Montréal 3, Qué.